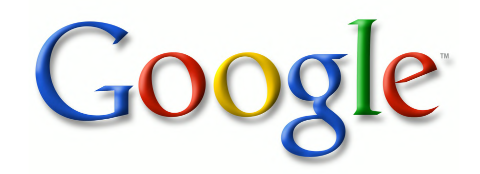


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

40.

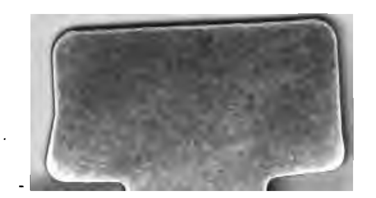
1005.

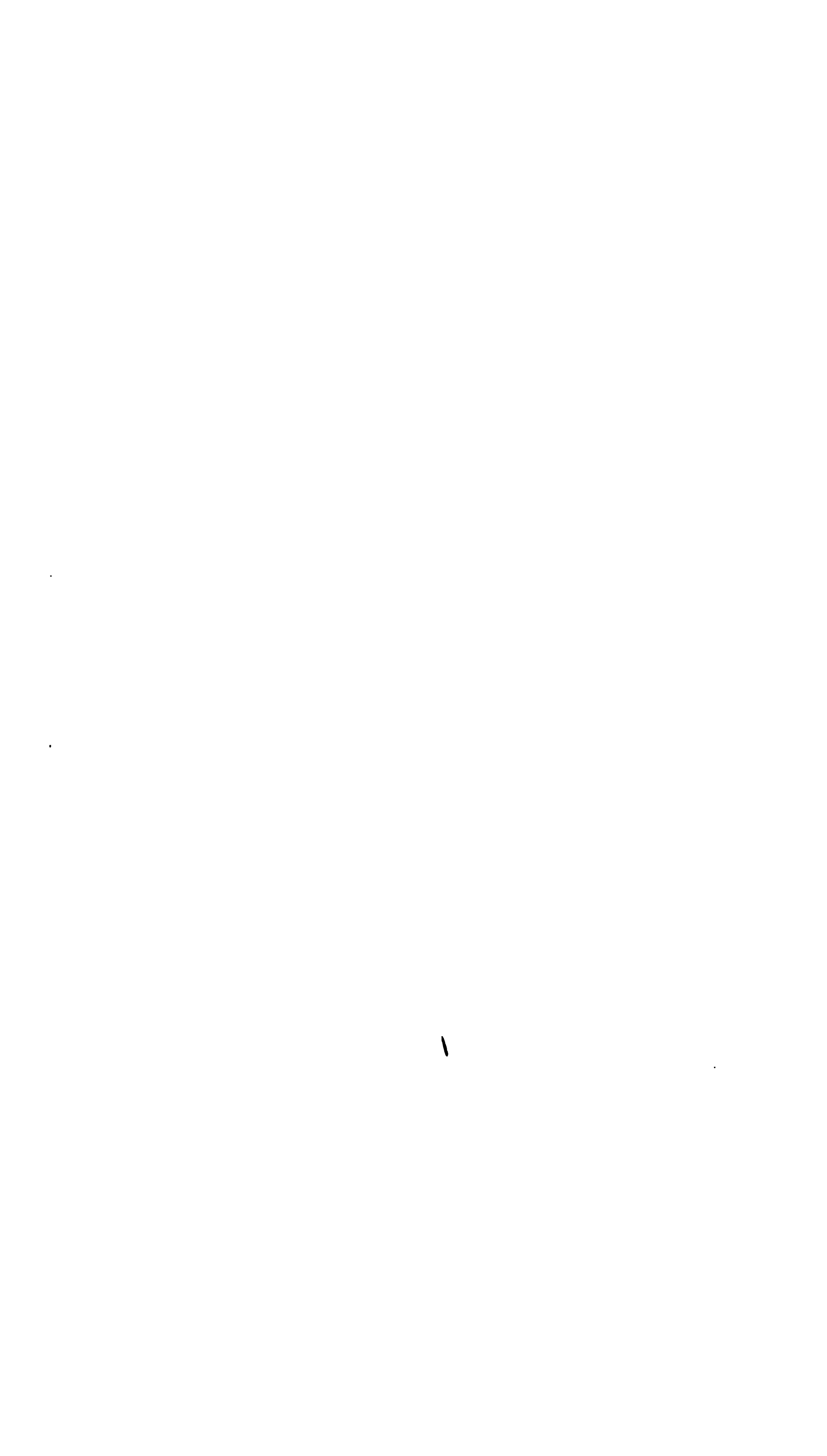
m. her

Pezet

40.

1005.





HISTOIRE
DU PAYS DE FOIX.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

HISTOIRE

DU PAYS DE FOIX,

contenant un précis

SUR LES DIVERS PEUPLES QUI, DEPUIS LES VOLCES-TECTOSAGES, ONT SUCCESSIVEMENT OCCUPÉ CE PAYS; — SUR L'ORIGINE DE SES PRINCIPALES VILLES; — SUR LA RELIGION, — LES LOIS, — LES COUTUMES ET LE COMMERCE DE SES HABITANS; — LA VIE DES COMTES DE FOIX; — UN EXPOSÉ DE LA DOCTRINE DES ALBIGEOIS ET DE CELLE DES PROTESTANS: — LE DÉTAIL DES GUERRES QUI EN FURENT LA SUITE, — AVEC DES NOTICES HISTORIQUES SUR LES PRINCIPALES FAMILLES DU PAYS, — SUR LES LIEUX REMARQUABLES QU'IL RENFERME, ETC.;

PAR

UN PRÊTRE DU DIOCÈSE DE PAMIERS.



PARIS.

DEBÉCOURT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

—

1840.

1005.

:২০০১

AVANT-PROPOS.

Plus que toute autre peut-être, l'histoire du pays de Foix se perd dans la nuit des siècles, et il s'est trouvé des auteurs qui n'ont pas craint d'avancer que déjà, du temps d'Hercule, il existait, parmi les rochers des montagnes de Tarascon, de petits États gouvernés par des rois particuliers. De telles assertions que ne prouve aucune autorité suffisante, appartiennent plus au roman qu'à l'histoire, et nous nous sommes cru d'autant plus autorisé à passer sous silence ces temps fabuleux, qu'ils sont plus étrangers à l'époque dont nous entreprenons d'écrire l'histoire. Toutefois, avant d'arriver à celle qui a vu ériger en comté le pays de Foix, nous avons voulu, tant pour la satisfaction du lecteur que pour le complément de l'ouvrage, dérouler le tableau général des principaux événemens dont ce pays a été le théâtre, et dont les conséquences ont

amené de si fréquens changemens dans son système politique. On comprend d'avance et sans peine que l'histoire d'un pays qui n'avait alors aucune ville de qu elqueimportance, et n'était habité que par des peuplades éparses çà et là, ne nous permettra pas des détails suivis et circonstanciés. Pendant toute la période gallo-romaine, et pendant toute l'occupation des Visigoths, le peuple de Foix, pauvre et dénué de tout moyen de défense, suivait forcément le sort des provinces de Toulouse et de Narbonne. Néanmoins, quelque rapide que sera ce précis, nous pensons qu'il suffira pour dissiper les ténèbres qui nous cachent l'histoire véritable des premiers temps d'un pays auquel la France a dû tant de héros qui ont si puissamment contribué à son illustration, et souvent même influé sur ses destinées.

Déterminé à n'écrire que ce qui nous paraîtrait la vérité, les temps modernes nous ont offert plus de difficultés encore. Dans les premiers, en effet, ne voulant qu'esquisser à grands traits, il nous a été facile de laisser de côté tout ce qui ne portait pas le cachet de l'authenticité; dans les seconds,

où les détails sont plus précieux, et quelquefois même nécessaires, nous n'avons pas dû les négliger, et il nous a fallu une longue persévérance de recherches pour découvrir la vérité au milieu des récits divers et souvent contradictoires d'auteurs, dont les uns, visiblement influencés par l'esprit de parti, n'ont écrit que sous son inspiration; et dont les autres, emportés par une imagination trop vive, nous ont donné pour constans des faits uniquement appuyés sur des traditions populaires, qui tendent toujours à attribuer au lieu auquel elles se rattachent, une importance qu'il n'eut jamais. La tradition orale a son prix sans doute, mais le temps la surcharge inévitablement de faits toujours de plus en plus étrangers et merveilleux. C'est une paillette d'or qu'il faut savoir extraire du grossier entourage qui la recouvre.

Tel a été le soin qui nous a constamment occupé dans notre travail, d'où nous avons exclu tout ce qui ne nous a pas paru la vérité. Nous avons comparé entre eux les récits des divers historiens; nous avons consulté les titres consignés dans les archives

des villes de cet ancien comté; nous avons dépouillé surtout un grand nombre de manuscrits authentiques que nous avons été assez heureux pour pouvoir rassembler, et à l'aide de ces nombreux matériaux, nous avons pu entrer dans beaucoup de détails négligés par les auteurs précédens (1), rectifier beaucoup d'erreurs qui leur étaient échappées, et rendre leur illustration primitive à plusieurs villes aujourd'hui tombées dans l'oubli. En offrant cette histoire à nos concitoyens, nous avons la consolation de penser que, s'il était possible de faire mieux, il eût du moins été impossible de joindre plus de vérité à de meilleures intentions.

(1) La plupart des antiquaires qui ont écrit des anciens monumens dont les ruines existent dans ce pays, se contentent de nous dire que ces châteaux, ces églises, etc., avaient été bâtis sous le règne du roi Dagobert ou par les Sarrasins. C'est sauter par dessus la difficulté, ce n'est pas la résoudre. Pour nous, nous dirons que l'histoire ne reconnaît, parmi les nombreuses ruines qui couvrent le pays de Foix, aucune trace certaine qui puisse leur assigner d'autre date que celle du moyen âge.

TABLEAU

CONTENANT

LE NOM DES ABBAYES, DES BARONIES ET DES CHATELLENIES DE L'ANCIEN COMTÉ DE FOIX.

FOIX.

C'est la ville capitale du comté, où le bureau des deniers est estably, le seneschal a son siege, l'abbaye principale est, la maison plus forte de tout le pays est posée, qui est comme vne barriere de l'Espagne, elle a ses deux belles riuieres qui lauent le pied de ses roches, l'Ariege, et l'Arget, appelees *Aurigera,* et *Argentaria, ab auro et Argento gerēdo.* Les estats du pays s'y tiennent ordinairement, et comme l'on tient, par vn priuilege special, qu'elle a maintenu iusqu'a present, estant aussi vu de la susditte ville scyndic general du pays, priuilege special aussi de la ville de Mazeres, duquel et l'vn et l'autre lieu ont iouy iusqu'a present sans contradictiôn.

I.
CASTELLANIE DE FOIX.

Foix
Amplan
Montolin
Sanhans
Geneuat
Prayolles
Ferraras
Ganat
Marcellas
Barnoyol
Pradieres
Vilanaba
Lerm
S. Pee de Ribera
Serras
Ordenat
S. Martin
Cadarcet
Caraybat
Montlaur
S. Iean de Berges

II.
CASTELLANIE.

Merenx
L'hospital de Ste Susanne

III.
CASTELLAINIE d'Ax, ville fort proche d'Espagne, et riche, où sont les bains chauds, *vnde Ax ab Aquis.*

Ax
Orlu
Soryat
Ynhans
Vrgeis
Asco
Vaysis

IV.
CASTELLAINIE

V.
CASTELLAINIE DE LORDAT.

Lordat
Affiac
Bernaus
Garonò
Lasur
Vis
Bebre
Sorsadel
Lusenac
Vnar
Seuenat
Causso
Ap
Sanconat

VI.
CASTELLAINIE DE CASTET-BERDVN

Albies
Berdun
Las Cabanes
Lo Pug
Cestat-Berdun
Ascon
Orus
Sentenac
Sut
Ilhe
Ornat

VII.
CASTELLAINIE DE QVIER.

Iunat
La Puya
Enat
Florat
Scomer
Sulhat
Gestres
Aliat
Genat
Lauiurat
Anhans
Quier
Amenat
Gorbit
Bedelat
Banat de Sus
Banat de Sobus
Soriba
Saurat

VIII.
CASTELLAINIE DE TARASCON.

Tarascon
Ornolat
Bompas
Larnat
Morenx
Garauet
Gernat
Croquer
Arnabe
Alons
Casanaba

IX.

LA SEIGNEVRIE DE S. PAVL est mise au rang des Castellainies.

S. Paulet
S. Paul
Alabat
Langlade
Locarpudor
Autras
Belmont
Frayret
Carelgast

X.

DE LA CASTELLAINIE

MONTGAILLARD.

Montgalhard

XI.

DE LA CASTELLAINIE

DE LA BASTIDE DE SEROV.

Montanhaa
Los plaas de Seroo
Castetnau
Sers
Durban
Alheras
Milhas
Lo Feyt dabant
Montasels
Bunhaas
Dautusan
Branelh
Faus
Ribamala
Aron
Buyat
Golastet
Auiola
Las fitas
B. Camisyls
Los banhts
Tartenh
Le Mas d'Asyls auec ses appartenances

XII.

DE LA CASTELLAINIE

DE CAMERADE.

Clarmont
Sabarat
Las bordas
Camarade
Campanha
Daumasaa
Monfaa
La Bastide de Bees Plas

FORNELS

XIII.

DE LA CASTELLLAINIE

DV CARLAR.

Castet
Meras
Lobant
Siuras
Guinnolas
Le Carlar
Mont Nesple
Le Fossat

XIIII.

DE LA CASTELLAINIE

DE S. IBARS.

S. Ibars
Lezat, appellé communément par les Anciens, *Loc de Lezat.*
Les Fisos
Sancta Susanna
Du Fort

XV.

DE LA CASTELAINIE

DE SAVERDVN.

Insemat
Bria
Vnsenh
S. Quiro
Lissac
Labatut
Cante
Sabardun, place fort ancienne et forte de nature et d'art, ancienne citadelle du comté, ditte par aucuns *Sauuedoru.*
Le Bernet
Bonac
Valnera

XVI.

DE LA CASTELLAINIE

DE BARELHAS.

Montaud
Escossa
Barelhas
Buis de Peleporc
Campranhaa
Berniola
Las Riues
La Terrasse
Rius de Pelaporc

Mazeres ne Clarmont ne sont d'aucune Capitaine, et a specialement Mazeres ce priuilege, qu'aucun capitaine ne peut loger à ce titre de Capitaine du chasteau, ce qui a esté longtemps debatu contre ceux qui auoient conuoité et la place et le chasteau, par les habitans, et verifié tel deuant leurs seigneurs ou conseigneurs.

LES QVATRE VILLES

MAITRESSES, SONT

1. FOIX
2. MAZERES
3. TARASCON
4. SAVERDVN

HISTOIRE
DU PAYS DE FOIX.

Première Epoque.

LE PAYS DE FOIX SOUS DIFFÉRENS MAÎTRES, JUSQU'A SES SEIGNEURS ET SES COMTES PARTICULIERS.

CHAPITRE PREMIER.

Des Volces-Tectosages.

Pour éviter de tomber dans le fabuleux, nous commencerons l'histoire du pays de Foix au moment où des monumens authentiques attestent la vérité des faits. D'après les témoignages réunis de Strabon, Ptolomée, Pomponius-Mela, Pline, Tite-Live, Justin et autres historiens célèbres, il est certain que, dès les siècles les plus reculés, et long-temps avant la fondation de Rome, le pays de Foix fut habité par les Gaulois, généralement connus sous le nom de Volces-Tectosages : c'était, disent les historiens, plutôt un

peuple de soldats que de cultivateurs, ne connaissant ni les sciences, ni les arts; s'abandonnant sans cesse à cette fureur guerrière qui viole les traités et les sermens, et qui ne regarde la paix que comme un moyen de se préparer à une guerre plus cruelle. Ce peuple s'étant, dans la suite, multiplié avec tant de fécondité, que le pays, généralement alors couvert de forêts, ne pouvait plus nourrir ses habitans, il fut plus d'une fois obligé de se décharger du superflu de sa population en envoyant sa jeunesse à la conquête de pays étrangers qui pussent lui procurer l'avantage d'une heureuse abondance. L'histoire, qui suit les Tectosages dans leurs expéditions en Italie, en Allemagne, en Hongrie, et jusqu'en Asie, rapporte qu'ils se rendirent tellement redoutables par leur valeur, que tous les princes voisins des pays qu'ils occupèrent devinrent leurs tributaires.

Mais si les conquérans issus des Gaulois commirent des violences chez les peuples qu'ils vainquirent, ceux qui restèrent dans le pays, policés peu à peu par le fréquent commerce qu'ils avaient avec les Grecs de Marseille (1), finirent

(1) Justin rapporte que les Gaulois apprirent des Grecs à quitter leur ancienne barbarie, à connaître les agrémens d'une vie plus civilisée, à cultiver leurs champs, à entourer leurs vignes de murailles, à planter des oliviers, à tailler la vigne; enfin à préférer le glaive des lois à celui de la guerre.

par perdre leur barbarie primitive, et par acquérir cette réputation de justice et d'intégrité dont César les a tant loués dans ses Commentaires. Ils ne se rendirent pas moins célèbres dans les sciences; et l'on peut juger, par le témoignage des anciens Grecs et Romains, de la réputation qu'avaient alors les Druides, les Bardes, les Saronides et les Eubages, qui étaient non seulement les philosophes et les théologiens du pays, mais encore les jurisconsultes, les astrologues, les médecins et les orateurs.

Des Phocéens de l'Ionie asiatique ayant abordé sur les côtes de la Méditerranée, près de l'embouchure du Rhône, s'y étaient établis longtemps avant la fondation de Rome. Des divisions, qui s'élevèrent dans la suite parmi eux, les forcèrent à se séparer, et, instruits, par le rapport des Gaulois, qu'au pied des Pyrénées se trouvaient des rivières qui roulaient l'or et l'argent, ils se dirigèrent vers ces montagnes. S'étant arrêtés au confluent de l'Ariége et de l'Arget, ils y bâtirent, vers l'an 591 avant Jésus-Christ (1), une

(1) Suivant l'opinion du savant géographe Büsching et de l'abbé Expilli. La ville de Foix, dit Las Casas, a eu, depuis les temps les plus reculés, un trident pour armorial. Or, dans un pays où il n'y a pas de rivière navigable, cela ne peut provenir que de ce que les Foixiens ont voulu conserver les armes et devises des Phocéens, pour marquer leur habileté dans la navigation.

ville, qu'ils appelèrent Phocée, dont le nom a depuis été changé en celui de Foix (1).

Il est plus difficile de préciser la date exacte de la fondation des autres villes. Sans doute, les positions les plus agréables et les plus avantageuses auront été les premières habitées; cependant de fortes raisons nous font croire que c'est à cette époque à peu près que remonte l'origine des villes de Tarascon et de Mirepoix, dont plusieurs auteurs ont cru que Pline a parlé, sous le nom de *Tascodunitari ad montes*, comme villes

(1) On peut juger de l'antiquité de cette ville par la physionomie triste qu'elle présente encore aujourd'hui, malgré les embellissemens dont elle se pare tous les jours. Située aux pieds des Pyrénées, dont elle occupe les premiers gradins qui sont cultivés en vignes, sa situation est des plus pittoresques; mais elle se trouve circonscrite de toutes parts par des monts qui lui dérobent la vue presque de tous côtés. A l'ouest, elle est dominée par un énorme rocher isolé dont la cime est à 428 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce rocher, considéré dans le midi de la France comme l'emblème de la solidité, avait d'abord été couronné par une forteresse que César fit occuper par ses troupes à l'époque de l'invasion romaine. Ruinée dans la suite par les Sarrasins, elle fut remplacée par trois tours bâties en pierres de grès. La première, qui est due à Bernard, premier comte de Foix, est carrée, et fut construite vers le milieu du onzième siècle; la seconde, également carrée, et surmontée d'une belle plate-forme, est l'ouvrage de Roger II, à son retour des croisades; enfin, la troisième, qui est la plus considérable, et de forme ronde, fut bâtie en 1362 par Gaston Phébus, selon quelques antiquaires ou archéologues. Toutes trois servent aujourd'hui de prisons.

capitales des peuplades gauloises, connues sous le nom de Tasconites. Sans doute, il existe peu de monumens de l'antiquité de ces villes; mais cette absence s'explique facilement par les incursions fréquentes des Sarrasins qui les ruinèrent toutes deux; et l'on sait, de plus, que la première fut entièrement réduite en cendres au commencement du dix-huitième siècle, et que la seconde fut détruite de fond en comble par une inondation arrivée en 1289. A l'appui de cette opinion, viennent de nombreux débris d'urnes sépulcrales, des médailles et des bronzes de différentes époques, trouvés à Mirepoix, et enfin le voisinage de la célèbre forêt de Belène, que l'on voit à peu de distance de la ville, dans la commune de Portes, et dont le nom rappelle celui du dieu des Gaulois, Bélénus.

Des bronzes, des médailles grecques et romaines, que l'on a trouvés fréquemment à Salvadaurum, que quelques vieilles chartes nomment aussi Sauvedores, aujourd'hui Saverdun, prouvent également que cette ville fut bâtie par les Gaulois. Située sur la rive gauche de l'Ariége, sur une élévation qui commande la plaine, elle fut long-temps regardée comme une citadelle imprenable, à cause des fortifications dont l'art et la nature l'avaient également revêtue; elle fut, pour les Romains, comme une

digue puissante contre l'avidité des peuples que l'or de l'Ariége attirait en foule. Il y était alors si abondant, que Moreri prétend que Jules-César y amassa non seulement une grande partie de celui dont il paya ses dettes, qui étaient alors immenses, mais qu'il lui fournit encore de quoi solder les troupes qu'il employa contre la république. Quoi qu'il en soit de ces assertions, peut-être exagérées, il est certain, d'après des réglemens manuscrits que nous avons consultés, que l'or de l'Ariége produisait annuellement de grands revenus aux comtes de Foix; mais aujourd'hui, les fréquentes inondations survenues à la suite de la destruction des forêts ont tellement apauvri cette rivière, qu'on y trouve à peine maintenant quelques petites paillettes d'or pour justifier, ce semble, la vérité de son nom et de son ancienne richesse. Cependant, dans le dernier siècle, on en recueillait encore pour quatre-vingt mille francs par an. Ces paillettes n'ont pas ordinairement plus de deux lignes carrées de superficie, quoiqu'on en ait quelquefois trouvé dont le poids allait jusqu'à vingt-quatre grains, et qu'un naturaliste prétende qu'un morceau d'or natif de l'Ariége pesait une demi-once. D'après Réaumur, cet or est à vingt-deux karats un quart, et provient de mines de cuivre aurifère décomposées.

CHAPITRE II.

Des Romains.

Pendant que les Gaulois, redoutés au loin pour leur valeur, vivaient heureux dans l'indépendance et la liberté, la guerre s'alluma entre les Grecs de Marseille et les Saliens. Les premiers, en qualité d'alliés, demandèrent des secours à Rome, qui leur envoya aussitôt le consul Fulvius à la tête d'une nombreuse armée. Celui-ci traversa rapidement les Alpes, que la nature semblait avoir élevées comme une barrière infranchissable à la puissance des Romains; mais après avoir vaincu les Saliens, il tourna ses armes contre ceux mêmes qu'il était venu secourir, et les réduisit facilement.

A peine les Romains eurent-ils ainsi établi leur puissance dans un coin des Gaules, que leur ambition s'enflamma à la vue de ce beau pays, et qu'ils en résolurent la conquête. De nouvelles forces leur étant arrivées sous la conduite du consul Favius, ils commencèrent par soumettre l'Auvergne et le pays d'Autun; de là, ils se dirigèrent vers cette partie de la Gaule alors appelée *Gallia Braccata*, et depuis *Gaule narbonnaise*. Réunis d'intérêt par le danger commun, les ha-

bitans du pays firent les plus grands efforts pour défendre leur liberté ; mais les Romains étaient déjà trop puissans, et ils triomphèrent facilement de cette ligue générale. Sous le consulat de Quintus-Martius et Portius-Nepos, c'est-à-dire l'an 636 de Rome, tout le pays compris aujourd'hui dans la Savoie, le Dauphiné, la Provence et le Languedoc, jusqu'au pied des Pyrénées, était définitivement soumis à la domination romaine.

La conquête du reste des Gaules était réservée à Jules-César, qui y employa neuf années entières, pendant lesquelles l'histoire rapporte qu'il emporta de force huit cents villes, qu'il subjugua trois cents peuples ou nations, qu'il défit en différens combats trois millions d'hommes, dont un tiers fut tué sur le champ de bataille et un autre tiers réduit en esclavage. Aussi bon politique que grand capitaine, pendant que son lieutenant, le jeune Crassus, soumettait les Sotiates et les habitans du Bigorre, au secours desquels étaient accourus les habitans de la Biscaye, de la Navarre et de Pailhos en Espagne, il s'occupait à gagner les esprits par un gouvernement plein de douceur ; et, pour s'opposer en même temps plus efficacement aux desseins de ceux qui auraient voulu réunir ou appeler des secours d'Espagne, il garnissait de forteresses, dont il confiait la

garde à ses meilleures troupes, tous les défilés des frontières du pays de Foix. Telle est l'origine que les antiquaires s'accordent à assigner aux châteaux-forts d'Olbier ou de Réalp, dans la vallée de Vic-Dessos, dont il reste encore quelques pans de muraille, deux tours et des grottes remarquables, avec lesquelles le château, dit-on, communiquait. C'est aux Romains que l'on doit le château de Tarascon, dont il n'existe qu'une tour ; celui de Roquefixade, de Rouze, de Château-Verdun, de Quérigut, de Villeneuve-d'Olmes, de Montégut, de Labarre, et autres, qui n'offrent aujourd'hui que les tristes débris d'une antique splendeur.

La montagne de Bonau, sur la rive gauche de l'Ariége, entre Tarascon et les Cabanes, étant percée de plusieurs grottes très spacieuses et très rapprochées, les Romains jugèrent qu'elles pourraient leur offrir une position avantageuse pour défendre le passage dans la vallée à une armée qui voudrait y pénétrer, et ils en garnirent l'entrée de fortifications qui s'y trouvent encore assez bien conservées. Plus tard, ces grottes ayant servi de refuge aux habitans du pays pendant les guerres de religion, elles prirent le nom de gleizos ou églises.

Les Romains étant ainsi devenus maîtres du pays de Foix, vers l'an 53 avant Jésus-Christ,

selon la chronologie de César, exploitèrent, pendant le long séjour qu'ils y firent, toutes les montagnes de la vaste chaîne des Pyrénées. Les sources d'eau chaude qui s'y trouvent fixèrent leur attention, ainsi que bon nombre de mines d'argent, qui furent abandonnées depuis. C'est à eux qu'est due la découverte de la mine de fer dans la vallée de Vic-Dessos, sur la montagne de Rancié, qui fait encore aujourd'hui la richesse du pays de Foix. Elle est une des plus importantes de France, et fournit des moyens d'existence à des milliers d'habitans. Des monumens irrécusables attestent que les Romains en ont eux-mêmes fait la découverte.

Plusieurs dolmanthes, qu'on voit encore aujourd'hui sur le sommet le plus escarpé des montagnes, étonnent le voyageur qui a peine à concevoir qu'une force humaine ait pu élever ainsi ces énormes rochers les uns sur les autres. Celui que l'on voit au col de Sem est, sans contredit, le plus remarquable : quelques auteurs l'ont pris, à tort, pour un ancien autel des Druides, ainsi que ceux que l'on voit auprès du Mas-d'Azil, et que les habitans du pays appellent la cabane de Roland. Les Romains avaient en usage ces espèces de monumens pour honorer la mémoire de quelque général, ou pour perpétuer le souvenir de quelque grande action. Ainsi,

dans les temps primitifs, et lorsque les arts étaient encore à naître, un monceau de pierres brutes était destiné à transmettre à la postérité le témoignage des faits éclatans de l'époque.

Lorsque les Romains s'introduisirent dans les Gaules, ils y trouvèrent établi le culte de quatre divinités principales.

Theutat ou *Theutatès*, que les Gaulois regardaient comme le fondateur de leur nation, et dont ils se faisaient gloire de descendre, ainsi que l'exprime le nom de *Theutatès*, qui signifie *Père de son peuple*. C'est principalement en son honneur qu'ils égorgeaient des victimes humaines et pratiquaient ces sacrifices barbares qui font frémir l'humanité.

Hésus était leur dieu de la guerre; on lui immolait aussi des victimes humaines; il était représenté à demi nu, dans l'attitude d'un homme qui veut abattre quelque chose avec une hache.

Taranis ou *Taranus* était regardé comme le souverain maître des choses célestes.

Bélen ou *Bélénus* était le dieu de la lumière; les Druides étaient principalement consacrés à son culte.

Ces Druides étaient les philosophes en même temps que les prêtres des Gaulois; ils formaient un corps nombreux et puissant, et étaient les arbitres souverains de tout ce qui concernait la re-

ligion. Leur puissance s'étendait même sur les affaires civiles ; car ils nommaient les magistrats annuels de chaque ville, et aucun conseil ne pouvait être convoqué sans leur permission. Toute leur science consistait en certaines pièces de poésie qu'ils apprenaient par cœur, et qui contenaient tous les mystères de leur secte sur lesquels, pour cette raison, l'histoire nous a transmis peu de détails. Leur principal dogme était celui de l'immortalité de l'âme, et pour l'inculquer plus vivement dans l'esprit du peuple, ils avaient recours à plusieurs pratiques ridicules, telles, par exemple, que de prêter ou d'emprunter de l'argent remboursable dans l'autre vie, d'écrire des lettres aux morts, qu'ils déposaient dans leur tombeau ou sur leur bûcher, etc.

Les Romains, trop politiques pour tourmenter dans leur religion les peuples qu'ils avaient soumis, se contentèrent d'y introduire également le culte de leurs divinités, et on voyait s'élever ainsi, sans trouble et sans confusion, les autels des nouveaux dieux à côté de ceux des anciens. Peu à peu, le peuple vaincu se modelant sur son vainqueur, il finissait par en résulter un culte uniforme qui devenait un nouveau lien entre les deux nations. Cette uniformité s'établissait d'autant plus facilement que les Romains trouvaient souvent leurs propres dieux dans les divinités des

autres nations, et c'est ainsi qu'ils trouvèrent chez les Gaulois le culte d'Hercule, auquel ils attribuaient le bienfait de la civilisation des hommes.

Il ne reste dans le pays de Foix aucun vestige certain des temples élevés à leurs divinités, et c'est à tort que quelques historiens et antiquaires ont cru en découvrir de semblables dans quelques pans de murailles qu'on trouve dans des lieux isolés, retirés et de nulle importance ; ces débris n'ont rien qui s'accorde avec ce que nous connaissons du grandiose que les anciens aimaient à donner à leurs constructions religieuses : la haine des Visigoths, qui possédèrent plus tard ce pays, aura sans doute détruit tout ce qui eût pu rappeler la puissance romaine (1).

Les Gaules furent d'abord divisées par les Romains en quatre grandes provinces connues sous le nom de Gaule Narbonnaise, dans laquelle était compris le pays de Foix, de Gaule Lyonnaise ou Celtique, de Belgique et d'Aquitaine. Dans la suite, elles furent subdivisées encore en dix-sept

(1) Il y a quelques années qu'on a découvert près de Saint-Jean-de-Verges les ruines d'un temple des païens, que l'on croit être celui de Cybèle, parce qu'il s'élevait sur le flanc de la montagne d'Opio (*d'ops*), qui veut dire la terre. Plusieurs colonnes de marbre blanc, ainsi que leurs chapiteaux, s'y trouvent encore chez les propriétaires du lieu.

provinces, dont chacune était gouvernée par un proconsul ou par des présidens envoyés par les empereurs.

Cet état de choses dura près de cinq cents ans, depuis Jules-César jusqu'à l'empereur Honorius. Pendant tout ce long espace de temps, l'histoire ne signale aucun événement remarquable; car, quand une fois un peuple est asservi, bien des siècles se passent avant que ces mouvemens continuels, qui agitent les nations et les heurtent les unes contre les autres, puissent user les chaînes de fer que portent ceux qui obéissent.

Cependant, une aurore de bonheur vint luire sur le pays; la lumière de l'Évangile, seule capable d'opposer une digue à la tyrannie des grands et à la licence des peuples, pénétra dans la profondeur des monts pyrénéens, vers l'an 284, sous l'empire de Carus. Les noms des premiers apôtres qui apportèrent dans le pays cette divine lumière sont restés inconnus; mais tout porte à croire que saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, qui porta la foi dans cette partie des Gaules et y souffrit le martyre, l'an 250, sous l'empire de Décius, envoya dans cette contrée quelqu'un de ses disciples, s'il n'y vint lui-même.

CHAPITRE III.

Des Vandales.

L'an 406 de Jésus-Christ, et sous l'empire d'Honorius, les Vandales, peuple du Nord, firent une irruption dans les Gaules et y causèrent des maux affreux ; ils pillèrent et ravagèrent tout sur leur passage. Saint Jérôme, qui a fait le tableau le plus lamentable de la désolation des villes tombées au pouvoir de ces barbares, ajoute que Toulouse fut garantie de leur fureur par les mérites de saint Eupère, son évêque ; mais tout le reste de la Gaule narbonnaise n'offrit, après leur passage, qu'un vaste monceau de ruines.

Heureusement, ce ne fut qu'un torrent qui passa promptement, et le joug des Vandales ne pesa sur le pays de Foix que pendant six ans ; mais c'était l'avant-coureur de ces secousses violentes qui allaient bientôt changer la face du monde et sa constitution politique. Le volcan qui allait éclater, et ravager dans un déluge de feu tous les pays connus de la terre, annonçait cette irruption formidable par des tourbillons dont la fureur laissait prévoir ce que serait un jour l'incendie général. Rome, cette superbe dominatrice des nations, qui les avait toutes réunies dans un

même esclavage, devait maintenant les réunir également toutes dans une même liberté ; à un empire tout terrestre, fondé et soutenu par la violence, devait en succéder un autre, tout spirituel, fondé et soutenu par la douceur ; mais, avant d'arriver à ses saintes et glorieuses destinées, il fallait qu'elle expiât, dans un baptême de sang, les crimes dont elle s'était rendue coupable, et qu'elle humiliât son orgueil en courbant la tête sous le joug d'une horde de sauvages qui ne semblaient nés que pour la destruction. Au jour où Dieu aura résolu sa délivrance, il saura bien la relever de ses opprobres, et montrer au monde, dans tout l'éclat de sa beauté nouvelle, celle qui fut et qui sera toujours sa reine.

CHAPITRE IV.

Des Visigoths.

Les empereurs romains, loin de travailler à anéantir une puissance nouvelle qui cherchait à éclipser celle de Rome même, n'étaient occupés qu'à se combattre réciproquement, à égorger leurs sujets, et à faire de honteux traités avec les

ennemis du dehors. Aussi, sous le règne de ces lâches souverains, les Visigoths, peuple venu du Nord, appelés par la perfidie de Stilicon, ministre et général d'Honorius, débordèrent comme un torrent dans l'Italie, sous la conduite d'Alaric, leur roi, s'emparèrent de Rome, et plantèrent leurs étendards sur les débris fumans du Capitole. Bientôt les successeurs d'Alaric, suivant le même plan de conquête, portèrent leurs armes dans les Gaules, et s'emparèrent de Narbonne et des pays voisins qui, pendant près de dix ans entiers, furent en proie à des barbares aussi indisciplinés que sanguinaires. Puis, ils rentrèrent de nouveau sous l'obéissance d'Honorius.

Mais ce fut pour peu de temps. Wullia, roi des Visigoths, s'étant engagé envers les Romains à faire la guerre aux Silinques et aux Alains, qui s'étaient emparés de la Castille et d'autres provinces d'Espagne appartenant à Rome, vainquit et extermina ces deux peuples, et reçut de la reconnaissance de l'empereur Constance, pour prix de ce bon service, la seconde Aquitaine avec quelques villes des provinces voisines, pour posséder le tout à titre de royaume. Ce fut l'an 419 après Jésus-Christ, sous le consulat de Marius et de Plinta, que le pays de Foix passa ainsi sous la domination des Visigoths. Toulouse devint le

siége de leur empire, et leurs rois prirent le titre de rois de cette ville.

Bientôt leur ambition ne se contenta plus de ce que les Romains leur avaient cédé ; ils soumirent peu à peu tout le pays d'alentour, et se formèrent un royaume qui ne tarda pas à s'étendre de la Méditerranée à l'Océan, et du Rhône à la Loire. Chaque règne des princes visigoths ajoutait à l'étendue et à la puissance de ce nouvel empire. Dans la suite, ils portèrent leurs armes au-delà des Pyrénées et s'emparèrent de Pampelune, de Sarragosse, et de la Tarraconnaise. La noblesse de cette province s'était armée pour s'opposer à leurs prétentions; mais Enric, alors roi des Visigoths, en avait triomphé, et, après avoir fait mourir tous ceux qui avaient pris part à cette confédération, il soumit à sa puissance toute l'Espagne supérieure. Tout tremblait devant un ennemi assez puissant et assez heureux pour n'être pas offensé impunément, et qui comptait pour autant d'offenses les efforts qu'on faisait pour s'opposer à son ambition.

Les Visigoths, voyant leur domination bien affermie dans tout le pays dont ils étaient maîtres, se mirent à persécuter les catholiques. Étant ariens de religion, ils ne pouvaient voir qu'avec dépit les progrès sans cesse croissant de la foi romaine dans l'Aquitaine et dans les contrées

voisines. Pour s'y opposer, ils voulurent forcer tous les habitans à embrasser leur croyance hérétique, et commencèrent par chasser de leurs siéges tous les évêques, qu'ils envoyèrent en exil. Sidoine Apollinaire, l'un de ces proscrits, nous a laissé un tableau bien lamentable des excès auxquels se portèrent à cette époque les ariens contre les catholiques ; mais, cette fois encore, toute la rage des ennemis de la religion de Jésus-Christ fut impuissante à en arrêter les progrès, et il ne resta aux auteurs de ces cruautés que la honte de les avoir commises et la haine des peuples ainsi tyrannisés dans ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré.

Ce fut à cette époque que saint Volusien, septième évêque de Tours, et d'une famille sénatorienne, ayant été chassé de son siége par Alaric II, et envoyé en exil à Toulouse, où il continuait à prêcher la foi catholique, fut mis à mort dans le pays de Foix, entre Pamiers et Varhilles, dans une ville qui fut détruite quelque temps après, et qu'on nommait Peïrouse, sans doute à cause de l'immense quantité de pierres dont la terre est couverte en ce lieu. De Marca rapporte, après les historiens de Foix, que dans les temps les plus reculés on visitait dans le pays un arbre d'espèce inconnue qu'on croyait généralement avoir été le bâton du saint évêque. La ville de

Foix devint dépositaire du corps de saint Volusien vers l'an 482, et ses précieuses reliques furent enfermées dans l'église de Saint-Nazaire, où elles demeurèrent jusqu'à l'année 1111. À cette époque, Roger II, second comte de Foix, voyant que cette église tombait en ruines, fit faire une magnifique châsse d'argent doré, avec une autre pièce qu'on nomme vulgairement la capse de saint Volusien, artistement travaillée et ornée d'une mitre garnie de diamans, rubis, émeraudes et autres pierres précieuses. Il pria messire Amiel, évêque de Toulouse, accompagné de M. de Barbocastre (Raymond), évêque de Balbastre, d'y enfermer tous les ossemens du saint martyr, et les fit ainsi transporter dans une procession solennelle, à laquelle assistèrent plusieurs prélats, un grand nombre de gentilshommes et une foule innombrable de peuple, dans l'église de Montgausy. Cette translation fut accompagnée de plusieurs miracles. Hélias, Durand et autres annalistes du pays de Foix, rapportent qu'un aveugle né recouvra la vue en priant devant la châsse du saint, et qu'un paralytique de plusieurs années y retrouva l'usage de ses membres.

Vingt-deux ans plus tard, l'église de Saint-Nazaire étant reconstruite, on rapporta avec la même cérémonie la châsse de saint Volusien dans

la nouvelle église qui en est encore dépositaire, et qui a pris le nom de Saint-Volusien.

CHAPITRE V.

Des Francs ou Français.

Le pays de Foix était depuis près de quatre-vingt-cinq ans sous la domination des Visigoths; et, malgré ce long espace de temps, on y distinguait encore deux peuples différens, les Visigoths, descendans des peuples vainqueurs, et les Romains qui étaient alors regardés comme les naturels du pays; ils avaient chacun leurs lois et leur langage; car, pour opérer une fusion complète entre ces deux races différentes, et n'en faire qu'un seul peuple, il aurait fallu une union entre elles de vues et d'intérêt qu'avait repoussée tout d'abord la tyrannie religieuse exercée par les premiers. C'est dans cet état d'animosité mutuelle que va les surprendre un ennemi puissant dont elle facilitera les succès.

Le roi Clovis Ier, à la tête des Français, ayant vaincu Siagrius, général des Romains, venait de transporter à Soissons le siége de la monarchie.

La Loire servait alors de limites aux états des Français et à ceux des Visigoths. Il était difficile que Clovis et Alaric, rivaux d'ambition et de gloire, ne se vissent pas avec des yeux jaloux. Vainqueur à Tolbiac, le premier s'était fait chrétien, et, embrassant aussitôt la défense de ceux de sa religion, il se plaignit à Alaric des maux qu'ils avaient à souffrir dans ses états. Celui-ci répondit avec fierté à ses remontrances, et la guerre fut immédiatement déclarée entre eux. Des deux côtés, on arma avec une égale ardeur, et deux armées formidables ne tardèrent pas à se trouver en présence dans les plaines de Vouillé; les Visigoths y furent entièrement défaits, et Clovis y tua de sa propre main le roi Alaric. Cette journée le rendit maître des deux Aquitaines et des pays voisins. Après avoir inutilement signalé leur valeur dans plusieurs autres combats qu'ils livrèrent aux Francs dans la Gaule Narbonnaise, et aux pieds des Pyrénées, les Visigoths furent obligés, en 507, de repasser les monts et de se retirer dans les provinces qu'ils possédaient en Espagne. Clovis vint jusqu'à Toulouse où il s'empara du trésor d'Alaric, et où il reçut l'hommage des provinces voisines, qui s'empressèrent de se soumettre à son autorité.

Mais ce ne fut pas sans commettre d'horribles ravages, que les Visigoths, exaspérés de leur dé-

faite, abandonnèrent un pays dans lequel ils se croyaient solidement établis. Celui de Foix surtout eut beaucoup à souffrir de cette férocité qui était comme leur caractère distinctif. Les principales forteresses, que les Romains avaient élevées avec tant de peine sur les monts isolés qui existent dans les gorges des Pyrénées, furent démolies; la ville de Mirepoix et d'autres, dont le nom a péri, furent ruinées; mais les temples et les lieux consacrés à de pieux établissemens furent, plus que toute autre chose encore, les objets de leur fureur et de leur rapacité. Toutes ces scènes d'horreur se renouvelèrent à différentes reprises sur les frontières, jusqu'à l'époque où Recadère, roi des Visigoths, ayant, vers l'an 589, abjuré l'arianisme, rétablit enfin la paix des deux côtés des Pyrénées.

Clovis, voulant affermir de plus en plus son autorité dans le pays, y établit un gouverneur auquel il donna le titre de duc d'Aquitaine, et dont il fixa le séjour à Toulouse. Ainsi, après la chute de l'empire des Goths, le pays de Foix, dès lors incorporé à la France, passa sous le gouvernement des ducs d'Aquitaine.

CHAPITRE VI.

Incursions des Sarrasins.

Nous arrivons à l'une des époques les plus désastreuses des temps modernes ; due à l'incontinence d'un prince et à la vengeance d'un père, elle est une nouvelle et bien sanglante preuve de cette vérité qu'on ne saurait trop répéter aux hommes, que les mauvaises mœurs furent toujours la ruine des maisons et des empires.

Vers l'an 636, Roderic, roi des Visigoths, qui avait fini par s'emparer de toute l'Espagne, envoya dans l'Afrique, pour gouverneur de la Mauritanie, aujourd'hui les royaumes de Fez et de Maroc, le comte Julien. Ce roi vicieux ayant profité de l'absence du père pour déshonorer sa fille, le comte en fut instruit, et oubliant qu'il avait été citoyen avant d'être père, il ne pensa plus qu'à s'assurer les moyens de venger l'outrage fait à sa famille. De tous les peuples qui habitaient alors l'Afrique, les Maures ou Sarrasins lui parurent les plus propres à le seconder dans ses projets, et ayant traité avec eux, il les introduisit en Espagne par trahison. En vain le roi des Visigoths fit d'inutiles efforts pour conserver son royaume ; tout céda, tout fuit devant

un ennemi qui réunissait la puissance à la férocité. Bientôt le pouvoir et le nom même des Visigoths disparurent de toute l'Espagne, et ceux qui purent échapper au massacre général se réfugièrent dans les montagnes des Asturies, dernier asile, d'où les Maures voulurent encore les chasser, mais où les maintint le bras victorieux de Pélage.

Ainsi maîtres de l'Espagne, les Sarrasins ne tardèrent pas à revendiquer les droits que les Visigoths avaient, disaient-ils, en deçà des Pyrénées; ils firent en conséquence une irruption dans la Septimanie, et s'emparèrent de Narbonne, de Nîmes, de Béziers et de Carcassonne; mais ils échouèrent, en 721, devant Toulouse. Eudes, duc d'Aquitaine, vola au secours de cette ville, et tandis qu'il combattait vaillamment dans la plaine, les assiégés ayant fait une vigoureuse sortie, Zama, roi des Sarrasins, fut tué, et son armée taillée en pièces.

Cet échec ne les découragea pas cependant, car nous le voyons promptement suivi de trois nouvelles irruptions faites par eux dans les Gaules. Charles-Martel, après avoir gagné sur eux la célèbre bataille de Poitiers, en octobre 733, finit par les refouler entièrement en Espagne. Mais les plaies qu'ils avaient faites à la France saignèrent long-temps. La Provence et le Dauphiné,

les villes d'Arles, d'Avignon, de Viviers, de Valence, de Lyon et de Vienne, avaient éprouvé de leur part tout ce dont est capable la rage unie au fanatisme. Les frontières surtout, doublement exposées à leurs fureurs, lorsqu'ils entraient et lorsqu'ils se retiraient, avaient souffert plus que tout autre endroit. Dans le pays de Foix les églises furent renversées, les autels profanés, les prêtres égorgés, les femmes livrées à la brutalité des soldats, les enfans écrasés sous les débris des maisons incendiées. La ville de Foix fut en grande partie ruinée à cette époque; celle de Tarascon eut le même sort. Les habitans, emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux, se retiraient dans les châteaux-forts; mais, après une vigoureuse résistance, pressés par la famine, affaiblis par les maladies, ils étaient obligés de se rendre à un ennemi féroce, qui les massacrait sans pitié : les forteresses qui leur avaient servi d'asile étaient démantelées, et c'est ainsi que le pays de Foix se vit dépouillé de presque toutes ses forteresses et des villes qui commençaient à s'y peupler. Le Couserans ne fut pas plus épargné que le pays de Foix; la ville de Saint-Lizier, sa capitale, fut entièrement rasée, et tout le pays environnant mis à feu et à sang. On ne saurait attribuer à d'autres causes qu'à cette rage des Sarrasins, tant de ruines d'anciennes fondations

que l'on découvre à chaque pas dans le pays de Foix, et plus particulièrement aux environs de Larroque, de Montferrier, de Saint-Martin-Doyes, etc., etc.

CHAPITRE VII.

Le pays de Foix soumis aux comtes de Toulouse et de Carcassonne.

Charles Martel avait terminé sa glorieuse carrière. Son fils, Pepin, chef de la seconde race des rois de France, acheva heureusement l'œuvre de son père, et soumit à son autorité toute la Gaule en deçà des Pyrénées. Charlemagne, son fils, monta sur le trône, et effaça par sa gloire et ses vertus tous les rois qui avaient porté la couronne avant lui. Au commencement de son règne, l'intérêt des chrétiens l'ayant appelé en Espagne, il y porta ses armes, et soumit à son sceptre la Navarre, l'Arragon et tout le pays qui est depuis les Pyrénées jusqu'à l'Èbre. Comme il rentrait en France, il rencontra sur les frontières, dans la vallée de Carol, voisine de l'Andorre, une armée de Maures, qu'il détruisit entièrement.

Ce fut à cette époque que les Andorrans acquirent cette existence indépendante qu'ils ont toujours conservée depuis, et qui est un fait unique dans l'histoire. S'étant, suivant la tradition du pays, rendus fort utiles à l'armée française, Charlemagne, pour les récompenser de leurs bons services, les rendit indépendans des princes leurs voisins, les délivra des Maures, et leur permit de se gouverner d'après leurs propres lois. Ainsi, grâce à sa neutralité, et sans doute aussi à son peu d'importance, qui n'excita pas l'ambition de ses voisins, l'Andorre, cet heureux pays situé sur le versant méridional des Pyrénées, et hors de la frontière naturelle du pays de Foix, conserve, avec son indépendance, les mêmes institutions au milieu des révolutions qui ont si souvent changé le gouvernement dans les deux royaumes qu'il avoisine; république feudataire de la France, elle n'a jamais cessé depuis douze siècles de jouir de ce bonheur silencieux qui va chercher dans leur médiocrité les petits États et les petites fortunes. Le fils de Charlemagne fit remise, dans la suite, à Sisebus, évêque d'Urgel, d'une partie des droits que son père s'était réservés sur l'Andorre, tant pour lui que pour ses successeurs. C'est ainsi qu'une partie des dîmes des six paroisses passa à l'évêque d'Urgel, qui exerce encore aujourd'hui sur ce pays une

juridiction spirituelle. Plus tard, les comtes de Foix exercèrent sur l'Andorre les droits de la couronne de France au nom de leur souverain, et plus souvent aussi en leur propre nom ; mais, depuis Henri IV, les rois de France ont repris l'exercice direct de leurs droits sur l'Andorre, en se conformant aux usages établis par les comtes de Foix.

Le sol de l'Andorre, montagneux et rocailleux, est en général peu fertile ; cependant on y trouve des pâturages excellens qu'abritent de vastes forêts de sapins. L'Andorre se compose de six communautés : Andorre, ville et chef-lieu ; Canillo, Encamp, la Mossane, Ordino et Saint-Julien ; on y compte trente-quatre villages ou hameaux. Le tout forme une espèce de république, régie par ses propres magistrats, et le gouvernement se forme d'un conseil-général, composé de vingt-quatre membres nommés à vie.

Les habitans du pays de Foix, délivrés du joug des Sarrasins, travaillèrent avec ardeur à réparer les dégâts occasionnés par ces cruels ennemis. On vit bientôt s'élever plusieurs églises, et la pieuse munificence de Charlemagne contribua puissamment à la construction de celles de Sabart, près de Tarascon ; de Saurat et de Montgauzi, près de Foix, qui furent livrées au

culte vers l'an 810. Le même monarque, après avoir, en 778, formé pour son fils, Louis-le-Débonnaire, un royaume qui comprenait les deux Aquitaines, la ville et le pays de Toulouse, la Gascogne, le Languedoc et les nouvelles conquêtes d'Espagne, nomma des comtes dans les principales villes, pour mieux affermir le nouveau royaume sous l'obéissance de son fils. Ces comtes n'étaient, dans l'origine, que les délégués et les représentans du roi; mais peu à peu, dans la suite, ils étendirent leur pouvoir, méconnurent l'autorité du prince, se crurent aussi puissans que lui, et rendirent héréditaire dans leur famille la dignité dont ils étaient revêtus.

Le pays de Foix fut d'abord soumis à Chorson, premier comte de Toulouse, puisque nous voyons que ce comté renfermait alors tout le pays compris entre la Garonne et les Pyrénées, et une grande partie du Languedoc. Vers l'an 871, Charles-le-Chauve étant venu dans l'Aquitaine, donna à Bernard, fils de Raymond Ier, huitième comte de Toulouse, le comté de Carcassonne et de Raset, qui n'en ont plus fait qu'un dans la suite.

Jusqu'ici nous avons vu le pays de Foix, d'abord la patrie des Gaulois, premiers vainqueurs de Rome, devenir ensuite colonie romaine, puis changeant plusieurs fois de maîtres au moment

où de nouveaux souverains, une nouvelle religion, de nouveaux peuples, de nouveaux idiomes, renouvellent pour ainsi dire la face de la terre. Le Christianisme vient alors former de nouveaux intérêts : la politique est liée au culte ; les Francs s'emparent des Gaules, et Charlemagne, victorieux de tous ses ennemis, fonde l'empire le plus vaste depuis l'ancienne Rome. C'est à peu près à cette époque, ainsi que nous allons le voir, que le sort du pays de Foix se fixa enfin sous l'autorité de ses comtes; son histoire va devenir plus intéressante, parce qu'à mesure que nous approchons davantage des temps modernes, elle acquerra plus de certitude, et permettra d'entrer dans de plus longs détails.

Seconde Epoque.

PREMIÈRE DYNASTIE DES COMTES DE FOIX.

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine des comtes de Foix.

L'histoire du dixième siècle ne nous donne pas de détails bien précis sur l'origine des comtes de Foix; les annales de cette époque ne consistant que dans des chartes, la plupart sans date, qu'on est obligé sans cesse de comparer et d'expliquer par des rapprochemens de noms de famille, qui commençaient alors à peine à s'établir en France, les historiens n'ont pu, pour tout ce qui a rapport à cet espace de temps, qu'établir des conjectures plus ou moins fondées : aussi les voyons-nous divisés sur la question qui nous occupe en ce moment. Les uns font descendre les comtes de Foix des comtes de Barcelone, tandis que les

autres les font descendre de ceux de Carcassonne. Toutefois, nous devons dire que les savantes recherches de l'auteur de l'histoire du Languedoc ont puissamment contribué à dissiper les doutes qui enveloppent cette partie principale de notre histoire; et, d'après celles que nous avons faites nous-même, l'opinion suivante nous a paru être celle qu'appuient le plus de preuves historiques.

Vers l'an 981, Roger Ier, dit le Vieux, comte de Carcassonne, eut de vifs démêlés avec Oliba, comte de Cerdagne, au-delà des Pyrénées. Celui-ci, comme descendant des comtes de Barcelone, disputait à Roger le comté de Raset, que ses ancêtres avaient possédé; il établissait son droit sur ce que Roger, fils d'Arnaud, comte de Comminges et de Couserans, était étranger, quoique époux de l'héritière du comte de Carcassonne; tandis que lui descendait en ligne directe des comtes de Raset.

D'après l'auteur de l'histoire du Béarn, cette querelle entre Roger et Oliba se termina par un traité de paix, dans lequel Roger céda au comte de Cerdagne le Capeir, le pays de Sault, de Pierre-Pertaze et le Douezan, et demeura paisible possesseur de tout le reste.

Comme la plupart des grands vassaux du royaume, Roger sut profiter de l'état de trouble

et de confusion où se trouvait la France pour étendre ses domaines et pour y affermir de plus en plus l'autorité presque absolue qu'il y exerçait. Hugues Capet, qui venait de fonder en France la nouvelle dynastie des Capétiens, et qui n'était pas encore reconnu pour roi légitime dans une grande partie des provinces méridionales, ne pouvait s'opposer que difficilement à ces entreprises, et son autorité méconnue ou sans force laissait chaque seigneur à peu près maître souverain dans ses terres. Ce fut à cette époque que Roger, s'étant rendu dans le pays de Foix, l'érigea en seigneurie, avec l'agrément du comte de Toulouse, dont il se reconnaissait hommager.

On peut juger de la puissance et des richesses de ce Roger, dit *le Vieux*, par le partage qu'il fit de ses domaines entre ses trois fils, au moment d'entreprendre un pélerinage à Rome, vers l'an 1002.

Il donna à Raymond, l'aîné des trois, la ville et le comté de Carcassonne ; la part qu'il avait au comté et au château de Rasct ; le droit qui lui revenait, tant sur le reste de ce comté que sur le pays de Queizo-Courba et de Queille, en vertu d'un accord fait avec Eudes, son frère ; le château de Saissac, avec sa châtellenie, les viguiers et les alleus qui en dépendaient ; les alleus du

comté de Toulouse, qui lui avaient été donnés par Bernard-le-Roux ; les châteaux de Montront et de Cintegabelle ; le pays de Volvestre, dans le Toulousain ; la troisième partie du comté de Comminges ; le château de Minerve, au diocèse de Narbonne ; les alleus qu'il possédait dans le Narbonnais, et enfin les abbayes de Cannes et de Vernason.

Bernard, son second fils, eut le pays de Foix ; le comté de Couserans ; la moitié du pays de Volvestre ; les pays de Dalmazan, de Podagnès, d'Agarnaqués, avec la moitié de la grande forêt de Boulbonne, située dans la plaine de Montaut, entre la rivière de l'Ariége et l'Ers ; les alleus qu'il avait dans tous ces pays, ne se réservant que les lieux d'Escosse et d'Avezac, qu'il donna, avec la jouissance de tous ses domaines, à son épouse Adélaïde.

Pierre, son troisième fils, eut en partage les abbayes du comté de Carcassonne ; la part que son père avait sur celles du comté de Raset ; la viguerie de Saissac, du comté de Carcassonne ; l'abbaye de Camon, située près de la rivière de l'Hers, et celle du Mas-d'Azil, au comté de Foix ; de sorte que sa succession se composait en grande partie de biens d'Église. Aussi voyons-nous qu'il se destina à l'état ecclésiastique, et qu'après avoir été d'abord abbé de la Grasse, il devint en-

suite évêque de Gironne, dans la marche d'Espagne.

Les anciens extraits du testament de Roger, comte de Carcassonne, sont dans le trésor de Pau, dit M. de Marca; mais l'original en est perdu.

Après avoir ainsi fait le partage de tous ses biens, Roger défendit à ses enfans de les vendre ou de les aliéner autrement qu'entre eux, et il substitua au dernier survivant parmi les enfans mâles, les biens de celui qui mourrait sans enfant légitime.

Le comte de Carcassonne vécut encore dix ans, et pendant ce temps, il se rendait fréquemment dans le pays de Foix, où il habitait le château Pênent, situé entre Foix et Amplaing. Là, il s'appliquait à étudier les besoins du pays et à méditer sur les projets qu'il avait conçus pour son amélioration. Les historiens de Foix, tels que Squerrier, Mediavilla, La Perrière, rapportent que le comte Roger et son épouse firent donation à l'abbaye de Foix, qui avait été bâtie par leurs ancêtres en mémoire de saint Volusien, des villages de Saunhac, Perles, Saint-Irac, Verdun, Prayols, Plausoles, Ferrières et Bernajol, avec ses dîmes. Il mourut en 1012, époque à laquelle Bernard, son second fils, vint prendre possession du comté de Couserans et du pays de Foix.

CHAPITRE II.

Bernard-Roger, premier comte de Foix.

Après les funérailles de Roger-le-Vieux, qui eurent lieu à Carcassonne, Bernard, son second fils, convaincu que la religion est le plus puissant et même le seul fondement assuré de la prospérité des États, résolut de suivre en tout point les sages et vertueux exemples que lui avait laissés son père. Déterminé à se vouer tout entier au bonheur de ses vassaux, il se rendit aussitôt dans le pays de Foix, où il emmena avec lui sa mère, qu'il environna constamment des soins les plus tendres; les habitans de ce pays, que la mort de Roger avait vivement contristés, vinrent en foule au devant de lui et le reçurent avec les plus grandes démonstrations de joie, le saluant comme l'aurore du bonheur qu'ils espéraient retrouver sous sa protection.

Les désordres que Roger avait si heureusement comprimés pendant les courts séjours qu'il avait pu faire dans le pays, enhardis par son absence, commençaient alors à reparaître aussi menaçans que jamais; le jeune prince, en arrivant dans sa seigneurie, s'appliqua à bien les connaître, ainsi que les causes qui pouvaient les occasionner, afin

d'être ainsi plus à même de choisir avec plus d'assurance les remèdes les plus propres à leur opposer. Par ses soins, les peuples différens qui avaient habité le pays de Foix, et qui avaient été toujours distingués les uns des autres, cessèrent enfin de l'être; et, lorsqu'on ne reconnut plus qu'un seul peuple, il n'y eut plus qu'un seul et même code de lois, basées sur le droit romain. Pour donner plus de force à ces lois, il convoqua les états à Amplaing et y invita toutes les personnes notables du pays; mais, ce qui dut leur donner une sanction plus puissante encore, ce furent les bons exemples de Bernard lui-même, qui s'appliqua constamment, soit dans sa vie privée, soit dans sa vie publique, à donner l'exemple de toutes les vertus.

Débarrassé de ces premiers soins, il envoya, peu de temps après, des ambassadeurs au roi de France Robert, et au roi d'Arragon, son parent, afin de s'acquitter du devoir de vassal, en leur faisant hommage de sa seigneurie. Le roi de France reçut les Foixiens avec une bonté qui témoigna hautement de l'estime qu'il avait pour leur maître; il loua beaucoup leur contenance et leur gravité martiale, leur parfaite ressemblance de caractère et de taille, et par-dessus tout leur prudence et leur soumission; il fit alliance avec Bernard, et les congédia aussi satisfaits de lui

qu'il l'était d'eux. L'impression qu'ils avaient faite sur son esprit dura long-temps, car le roi parla souvent avec de grands éloges des ambassadeurs du seigneur de Foix. Le roi d'Arragon, de son côté, lui donna des témoignages d'une sincère affection.

Après avoir acquis de si puissantes protections, Bernard s'occupa plus activement que jamais du soin d'affermir de plus en plus son autorité, et de reculer les limites de sa seigneurie, qui fut érigée en comté à cette même époque. Les historiens de Foix ont eu tort d'avancer que Bernard avait été créé comte de Foix par le comte de Toulouse; les archives et les manuscrits établissent, au contraire, que cette érection fut faite pour dédommager Bernard de la perte d'une partie du comté et de l'évêché de Couserans, que lui enleva son frère aîné, comte de Carcassonne. Par cet arrangement, le comté de Couserans fut réduit au simple titre de vicomté, et le pays de Foix élevé à la dignité de comté. Bernard fut marié avec la fille du vicomte de Béziers, nommée Béatrix, comme on peut le voir par l'acte de donation qu'ils firent ensemble, à l'abbaye de Foix, des lieux de Cadirac, Compredou, Saint-Jean de Verges, et de l'église de Serres. A l'occasion de ces noces, on célébra dans le pays de Foix des fêtes brillantes auxquelles assistèrent le roi d'Ar-

ragon, Raymond, comte de Toulouse, et le comte de Carcassonne. Il avait toujours existé une grande intimité entre les comtes de Toulouse et de Foix ; cette circonstance la resserra davantage encore, et ils se jurèrent une amitié qui ne devait finir qu'au tombeau.

A peine le comte de Carcassonne était-il de retour des noces de son frère, qu'il se vit provoqué par le comte de Toulouse et engagé dans une guerre à laquelle il n'aurait jamais dû s'attendre ; mais les prétextes ne manquent pas aux ambitieux lorsqu'ils veulent opprimer ceux qu'ils croient plus faibles qu'eux. Le comte de Carcassonne tenait une garnison assez considérable dans une place frontière appelée Laurac, qui a donné son nom au Lauraguais ; celui de Toulouse lui en requit l'hommage et lui députa en conséquence des envoyés à Carcassonne chargés de lui faire part de ses prétentions. Indigné d'une telle demande, le comte de Carcassonne la reçut avec hauteur et mépris : « Rapportez à votre maître, dit-il aux députés, que j'irai présenter à la pointe de l'épée l'hommage qu'il réclame ; il peut l'attendre dans la plaine de Laurac. Sortez promptement de mes États, afin qu'il ne tarde pas à connaître quelles sont mes dispositions. »

A la réception de cette réponse, le comte de Toulouse, sans perdre un seul instant, entra en

campagne, assiégea Laurac, et, s'en étant rendu maître après une résistance des plus opiniâtres, en fit passer les habitans au fil de l'épée; de là, il se répand comme un torrent impétueux dans le pays, brise, renverse tout ce qui s'oppose à son passage. Ainsi, toute la contrée se trouva subitement ravagée par l'effet de la guerre la plus injuste qui ait jamais été entreprise. C'est ainsi que l'ambition des grands a toujours été la ruine des peuples. Si Périclès, tout païen qu'il était, s'estimait heureux, au moment de la mort, de n'avoir fait porter le deuil à aucun Athénien, quels remords ne doivent pas éprouver ceux qui se sont joué toute la vie de l'existence de leurs semblables?

Cependant le comte de Carcassonne, ému à la vue de tous les maux qui fondent sur ses sujets, ne se laisse pas intimider par les rapides succès de son ennemi : il fait tous ses préparatifs pour une vigoureuse résistance; relève, par ses discours, le courage abattu de ses troupes, et invite tous ses parens à venir se joindre à lui. Le roi d'Arragon se rendit à la tête d'un puissant secours; mais le comte de Foix, se souvenant de l'amitié mutuellement jurée entre lui et Raymond, comte de Toulouse, voulut tenter, avant de recourir aux armes, d'employer sa médiation pour mettre fin à ces hostilités. Elle fut

couronnée d'un plein succès; car le comte de Toulouse, se contentant de l'hommage de Laurac, rendit à celui de Carcassonne tout le pays conquis, et lui paya, pour indemnité des dégâts occasionnés dans ses domaines, dix mille molgares d'or d'Espagne. Ainsi, la prudence et la sagesse du comte de Foix évitèrent au pays une guerre désastreuse, dont il eût eu, pendant long-temps peut-être, à déplorer les funestes résultats.

Bernard-Roger, après avoir visité les différentes parties de son comté, s'occupa de faire rebâtir les villages ruinés par les dernières incursions des Sarrasins; il fit aussi relever quelques châteaux-forts; il fit construire une forteresse à Saverdun, ainsi que sur les différentes avenues du comté, afin de se mettre à l'abri d'un coup de main de la part de ceux qui voudraient chercher à troubler le repos de ses sujets. Le comte de Toulouse prit de l'ombrage de ces travaux et accusa Bernard de vouloir oublier l'amitié qu'ils s'étaient jurée; mais celui-ci lui exposa les motifs qu'il avait d'en agir ainsi, et l'apaisa facilement en lui faisant hommage de tout le bas pays qui se trouve en deçà du Pas-de-Labarre.

Le pays de Foix jouit, sous le gouvernement paternel de Bernard-Roger, son premier comte, d'une paix et d'un bonheur inconnus jusque-là. Bon sans faiblesse, sévère sans cruauté, il pos-

séda toutes les qualités qui font les grands princes. Il se montra l'ennemi mortel des flatteurs, et ne connut que le mérite dans la distribution des charges. Un jour, comme on lui demandait auquel de ses enfans il léguerait son héritage : « *A celui*, répondit-il, *qui aura l'épée la plus tranchante.* » A sa mort, il ne démentit pas le bon caractère qui l'avait distingué durant sa vie; dans les courts intervalles que lui accordaient les vives douleurs de sa dernière maladie, il demandait sans cesse à voir ses trois fils, leur recommandant le soin de ses sujets. « C'est par l'amour, et non par la crainte, leur disait-il, que vous devez chercher à régner sur eux; imitez la prudence et la douceur dont j'ai usé à leur égard pour leur apprendre à respecter les lois et à obéir à leurs chefs. » Après avoir donné à ses enfans les plus sages comme les plus salutaires avis, il mourut à l'âge de 72 ans, et fut enterré dans l'abbaye de Foix.

CHAPITRE III.

Roger Ier, second comte de Foix.

(1035.)

Roger, fils aîné de Bernard, inconsolable de la perte qu'il venait de faire dans la personne de son père, voulut du moins honorer ses dépouilles mortelles par la pompe des funérailles, auxquelles il invita un grand nombre de seigneurs, de prélats et autres personnes de distinction; il conduisit lui-même le convoi funèbre, et la douleur profonde qu'il témoigna en cette occasion donna au peuple l'espoir qu'il travaillerait à imiter les vertus de celui que tous regrettaient.

Unanimement reconnu par tout le pays de Foix, il mit toute son application à remédier aux désordres toujours renaissans. La population du pays était un mélange de Romains, de Visigoths et de Francs, tous différens d'habitude et de caractère, et fort enclins aux vices qu'engendrent les temps de trouble et de guerre civile. Roger voulant, à l'exemple de son père, les policer de plus en plus et les soumettre aux lois, commença par s'entourer des personnes les plus distinguées par leurs mérites et leurs vertus; il

donna lui-même l'exemple de toutes celles dont il voulait inspirer l'amour à son peuple : on le voyait fidèle à tous ses devoirs de chrétien, appliqué à ceux que son rang lui imposait, travaillant à rendre ses sujets heureux par les franchises et priviléges qu'il leur octroya, exact à faire exécuter les sages réglemens qu'il avait prescrits dans l'intérêt de tous : sa justice et sa prudence obtinrent les heureux fruits qu'il avait droit d'en attendre; car le peuple, pour qui l'exemple des grands fut toujours comme une école publique où il apprit à faire le bien ou le mal, perdit cette humeur farouche que les Vandales et les Visigoths semblaient avoir implantée dans le pays de Foix. Les habitans, sous le règne de Roger Ier, devinrent soumis, amis du travail, et aussi bons citoyens que bons chrétiens.

Roger aimait la chasse (quelques historiens, confondant les noms et les dates, attribuent à Roger-le-Vieux, son aïeul, la triste aventure dont celui-ci faillit être la victime en se livrant à cet exercice). Un jour qu'il était sorti de Foix, accompagné de ses gens, pour aller à la chasse dans la vallée de Barguillières, emporté par son ardeur, il se précipita à la poursuite d'un ours; il avait devancé sa suite, et, parvenu à un endroit où deux sentiers se présentaient à lui, pendant qu'il délibérait sur celui des deux qu'il

devait prendre, il se vit tout-à-coup assailli par un de ses vassaux, qui, jaloux du bonheur et de la prospérité du pays, lui porta un coup capable de le renverser. Le prince, quoique surpris si inopinément, évita par son agilité le fer de l'assassin, et, reculant de quelques pas pour faire usage du pieu qu'il avait coutume de porter à la chasse, il en perça de part en part le traître qui avait voulu lui ravir la vie.

Depuis ce moment, Roger renonça à la chasse, et s'appliqua davantage encore à la bonne administration du pays. Le danger qu'il avait couru le rendant plus prudent, il défendit le port d'armes sur ses terres et s'environna d'une garde. Il mourut, sans enfans, vers l'an 1064, et fut généralement regretté de ses sujets. Sous ce prince, la civilisation fit les plus grands progrès dans le pays de Foix, quoiqu'une mort trop prompte l'ait empêché de terminer ce qu'il avait si heureusement commencé dans l'intérêt général du pays.

CHAPITRE IV.

Pierre, troisième comte de Foix.

(1064.)

Roger étant mort sans enfans, son frère puiné, nommé Pierre, qui avait eu en partage le pays de Dalmazan et la moitié de celui de Volvestre, hérita du comté de Foix. Quelques auteurs, trompés soit par le peu de temps pendant lequel il régna, soit par le peu de monumens qui nous restent de lui, ont cru qu'il n'avait jamais été reconnu pour comte dans le pays de Foix. Pour nous, qui avons pu étudier plusieurs chartes concernant les usages et coutumes du Lordadais, nous sommes, au contraire, persuadé que c'est au comte Pierre que remonte en grande partie la création du gouvernement féodal dans notre pays. Les comtes de Foix, presque toujours en guerre, et ne pouvant obtenir un service utile que de leurs vassaux, durent naturellement être portés à augmenter le nombre des fiefs, qui augmentait en même temps celui de leurs défenseurs. La vanité put avoir aussi sa part dans cette institution; car, à cette époque, on n'estimait la dignité d'une terre que par le

nombre de fiefs qui en relevaient. Aussi, à défaut de terres, vit-on les comtes de Foix donner en fief la gruerie des forêts, le droit d'y chasser, un droit dans les péages, les fours banaux des villes, et même jusqu'aux essaims d'abeilles qui pouvaient être trouvés sur les montagnes. Tous ces fiefs furent créés par des chartes particulières, et le vassal était d'autant plus exact à remplir les devoirs qu'ils entretenaient, que son suzerain avait plus de facilité à le punir de sa félonie.

Ces devoirs, nécessairement en rapport avec l'importance du fief, ne pouvaient être uniformes pour tous : quelques seigneurs étaient obligés de servir à la guerre pendant soixante jours ; d'autres, pendant vingt-quatre, ou même seulement pendant quinze. Quelquefois le vassal ne pouvait être tenu de marcher que jusqu'à une certaine distance, et quand le suzerain commandait lui-même son armée ; il en était qui ne devaient le servir que de leur propre personne ; d'autres, au contraire, qui devaient se faire suivre d'un nombre fixé de cavaliers.

Les devoirs respectifs des comtes et des vassaux, les peines infligées par le suzerain, supposent un tribunal où les opprimés pussent porter leurs plaintes et fussent censés trouver la force qui leur manquait pour repousser la violence ou se

garantir de l'injustice : aussi, indépendamment des tribunaux où les comtes jugeaient par eux-mêmes ou par leurs viguiers, voyons-nous qu'il y eut des justices féodales où le suzerain était jugé. Les vieux auteurs citent des traités dans lesquels il fut convenu que, si le comte ne respectait pas la vertu de la femme ou de la fille de son vassal, il perdait tout droit de suzeraineté; de même, s'il refusait de le défendre contre ceux qui l'opprimaient, ou s'il refusait de lui rendre justice.

Cette multiplicité de seigneuries pouvait avoir, et eut, en effet, ses avantages sous plusieurs rapports. Nous aurons occasion d'en citer quelques uns plus loin. Mais, comme toutes les institutions humaines, elle eut aussi des inconvéniens; elle livra le pays à un grand nombre de seigneurs, qui, souvent, sacrifiaient le bonheur public à leur intérêt personnel ou à la satisfaction de leurs haines particulières, et, de plus, elle enfanta une multitude de codes différens qui ne pouvaient qu'introduire une confusion nuisible. Chaque localité eut ses usages, ses coutumes, ses lois, dépendant en grande partie de la volonté de chaque seigneur; tout lien d'unité avec le gouvernement général fut rompu; les grands vassaux fixèrent eux-mêmes dans leurs terres les impôts, du consentement du peuple;

4

et si tous ne devinrent pas, tous au moins purent devenir de véritables petits tyrans.

Le pays de Foix fut ainsi administré jusqu'à l'époque où Louis VIII et Louis IX, ayant établi des sénéchaux, ceux-ci devinrent les présidens des tribunaux, et commandèrent la noblesse du pays lorsqu'elle marchait pour le service du prince.

Le comte Pierre ne gouverna le pays que pendant six ans, et mourut vers l'an 1070 (1). L'histoire nous le représente comme un prince fort adonné aux exercices de piété, et surtout aux pélerinages, qui étaient alors fort en vogue. Il abandonna à Dalmace, abbé de la Grasse, et à la prévôté de Camon, près Mirepoix, soumise à ce monastère, plusieurs droits qui lui étaient dus dans le village de Calzen. Cette cession eut lieu moyennant une mule et six sous, monnaie de Toulouse, qu'Armand, prévôt de Camon, et les religieux, lui donnèrent.

(1) Nous devons faire observer ici que l'usage, presque général en France, de ne commencer l'année qu'à Pâques, n'était cependant pas suivi dans les diocèses de Carcassonne, de Narbonne et dans le pays de Foix, où l'on datait ordinairement le premier jour de l'an du jour de Noël. Toutefois cette coutume n'était pas elle-même non plus assez ancienne pour qu'on n'y dérogeât pas quelquefois en suivant l'usage général. De là naissent de grandes difficultés pour établir d'une manière certaine la chronologie de ces temps anciens.

CHAPITRE V.

Roger II, quatrième comte de Foix.

(1070.)

Roger II, devenu comte de Foix par la mort du comte Pierre, son père, ne tarda pas à entreprendre de réunir à ses domaines ceux du comté de Carcassonne. Roger III, son cousin, fils de Pierre-Raymond, comte en partie de Carcassonne, étant mort sans enfant, ses domaines, d'après le testament de Roger-le-Vieux, qui substitua ses terres aux enfans mâles seulement, devaient revenir à Roger II, comte de Foix; mais son cousin, en mourant, avait nommé Ermengarde, sa sœur, sa principale héritière, et celle-ci avait porté le comté de Carcassonne et de Raset, ainsi que les vicomtés de Béziers et d'Agde, dans la maison de Raymond-Bernard, son mari, vicomte d'Albi et de Nîmes. Craignant avec raison d'être troublés dans leur possession, les nouveaux héritiers des comtés de Carcassonne et de Raset les avaient aussitôt aliénés en faveur du comte de Barcelone, qui en acheta le droit de suzeraineté, le 2 mars 1067, pour le

prix de onze cents onces d'or, monnaie de Barcelone.

Roger II, se voyant ainsi frustré dans les droits qu'il avait sur le Carcassès, s'en plaignit vivement à Ermengarde, la menaçant de se faire raison par les armes, si elle refusait de rendre justice à sa demande.

Ermengarde temporisa, cherchant à le tromper par de vaines promesses; mais lorsqu'elle le vit se mettre à la tête de ses troupes et marcher sur Carcassonne, désespérant de pouvoir repousser la force par la force, elle eut recours aux voies de conciliation. S'étant rendue près de Roger, ils convinrent ensemble que, si celui-ci mourait sans laisser d'héritier mâle, il donnerait à ladite dame Ermengarde et à ses héritiers, Frédelas, situé sous le château de Pamiers; Lordat, Fontenilles, les châteaux de Dun et de Mirepoix, et les droits qu'il avait sur le Couserans et le Comminges. La comtesse donna, aux mêmes conditions, à Roger le comté de Carcassonne et la vicomté de Béziers (1).

Roger fut principalement porté à souscrire à

(1) La comtesse laissa un fils dont l'histoire ne dit rien. Nous voyons seulement que les rois d'Arragon ont possédé le comté de Carcassonne jusqu'en 1262, époque à laquelle il fut réuni à la couronne de France par le mariage de Philippe-le-Hardi avec Isabeau, fille du roi d'Arragon.

ce traité par le grand désir qu'il avait de faire le voyage d'outre-mer avec les princes croisés. On était alors à cette époque si célèbre dans l'histoire de l'Europe moderne, où l'esprit de chevalerie enfanta un si grand nombre de héros, dont le nom est digne de passer à la postérité. L'histoire des croisades a été écrite par tant d'auteurs célèbres, que nous n'en esquisserons ici que les faits principaux, et encore choisirons-nous parmi eux ceux seulement qui seront nécessaires pour montrer la grande part qu'y ont prise les comtes de Foix et la gloire dont ils s'y sont couverts.

C'était dans les dernières années du onzième siècle, en 1094 : Alexis Comnène occupait le trône de Constantin ; mais cet empire d'Orient tombait en ruine de toutes parts ; les Mahométans s'étaient emparés de ses plus belles provinces, et Jérusalem elle-même était en leur pouvoir. Ce n'était plus qu'au prix de mille humiliations, et au risque même souvent de leur vie, que les chrétiens pouvaient satisfaire à la dévotion qui les portait en pélerinage dans cette ville sanctifiée par les travaux et par la mort de leur divin Sauveur. Tout-à-coup un cri puissant se fait entendre et se propage rapidement par toute l'Europe chrétienne, c'est celui de Pierre-l'Ermite qui revient de la cité sainte, et fait le tableau le plus lamentable des maux que les chrétiens d'O-

rient ont à souffrir de la part des farouches partisans de Mahomet. Il ajoute qu'il est très facile d'arracher cette terre à ses barbares oppresseurs; et, comme inspiré d'en haut, il prêche partout, aux princes, aux rois et aux peuples, l'obligation de délivrer les saints lieux des impies qui les profanent.

Urbain II, qui était alors sur la chaire de saint Pierre, ne pouvait rester étranger à un tel mouvement : il passa en France pour appuyer la prédication des croisades, et tint à Clermont le célèbre concile où l'on décida une expédition dont le monde n'avait pas encore eu d'exemple.

Raymond, comte de Toulouse, y avait envoyé des ambassadeurs, et, de l'aveu de tous les historiens, il fut le premier qui se croisa. Sa valeur, ses exploits, le grand nombre de guerriers qu'il mena à sa suite, peuvent le faire regarder comme le chef de l'entreprise. Le comte de Foix, qu'il avait invité à se joindre à lui, ne put d'abord se rendre à cette invitation, à cause de ses démêlés avec Ermengarde relativement au Carcassès.

Cependant les ducs de Clèves, de Normandie, de Lorraine; les comtes de Flandre, de Toulouse, de Blois, de Chartres, de Bourges, de Hainaut, d'Orange, d'Aumale, du Perche, de Saint-Paul; Godefroi de Bouillon, avec Eustache et

Dieudonné ses deux frères, l'évêque du Puy et grand nombre d'autres seigneurs étaient arrivés devant Constantinople. Pierre-l'Ermite s'y rendait également à la tête d'une armée composée d'Allemands et de Français : jamais on n'avait vu une réunion si formidable ; on y comptait cent mille cavaliers et six cent mille fantassins, y compris les femmes et les enfans. Le traître Alexis Comnène, qui les avait appelés à son secours, s'effraya de leur nombre, et employa pour leur nuire tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Les vivres de mauvaise qualité, quelques uns même disent empoisonnés, qu'il leur procura, les embuscades dans lesquelles il les fit tomber, les guides trompeurs qui, par ses ordres, les égarèrent dans des pays inconnus, en détruisirent en effet une immense quantité; mais les flots de ces pélerins guerriers se succédaient avec une telle rapidité, qu'ils purent encore remporter de glorieux avantages. La ville de Nicée avait été prise d'assaut et ses habitans passés au fil de l'épée ; les Turcs battus dans une bataille rangée, y avaient perdu quarante mille hommes, et la ville importante d'Antioche était assiégée.

Le bruit de ces succès promptement répandu en Europe, hâta le départ des princes qui n'avaient point encore pu joindre l'expédition ; de ce nombre fut le comte de Foix qui, comme nous

l'avons dit, avait été retenu chez lui par le besoin d'assurer la paix dans ses propres états, avant d'aller se jeter dans une guerre lointaine. Satisfait alors des sages dispositions qu'il avait prises, il équipa richement une brillante jeunesse de foixiens et gascons, et se hâta de rejoindre à leur tête l'armée des croisés occupée au siége d'Antioche.

Toutefois il ne voulut pas partir sans avoir, à l'exemple des autres princes croisés, appelé la bénédiction du ciel sur ses armes, par quelques bonnes œuvres. Ce fut en cette circonstance qu'il donna à l'abbaye de Saint-Paul de Tomières, la paroisse de Saint-Pierre d'Escosse, où avait été anciennement une abbaye, et où était inhumé le bienheureux abbé Asnerius. Il donna en même temps à l'abbé de Cluni des fonds pour bâtir un monastère dans le lieu dit *Garanou*, et le château de Lordat, qui passa bientôt après au pouvoir des seigneurs qui le possèdent encore.

L'arrivée de Roger hâta la prise d'Antioche; mais à peine les croisés en étaient-ils les maîtres, qu'une armée innombrable, envoyée au secours des Turcs, vint les assiéger dans leur nouvelle conquête; leur situation alors fut affreuse; les vivres leur manquaient, ils n'avaient aucun espoir de secours, ils étaient accablés de maladies, entourés de morts et de mourans, et l'air lui-même était devenu pour eux un poison subtil. Frappés

d'une terreur panique, ils commençaient à déserter les remparts et à abandonner la ville à la merci du sultan, lorsque le comte de Foix, accourant ranimer leur courage, les ramène au combat et repousse l'ennemi après avoir perdu beaucoup de monde de sa suite, et avoir été lui-même gravement blessé d'un coup de trait. Toutefois cet avantage n'empêcha pas le découragement qui, de jour en jour, augmentait parmi les croisés. Les comtes de Blois et de Chartres venaient de les quitter, et cette lâche désertion contribuait encore à rendre plus pénible le sentiment de leur dangereuse situation. Le comte de Foix, qui commençait à se remettre de sa blessure, parcourait la ville, encourageant les soldats, leur rappelant la sainteté de leur expédition entreprise pour la gloire de Dieu, et les exhortant à la patience au milieu des maux inséparables de la guerre. Un jour qu'il travaillait ainsi à relever le moral abattu des soldats, il en rencontra un qui cherchait à soulever ses camarades contre leurs chefs; l'impunité, dans une telle circonstance, eût pu avoir les suites les plus fâcheuses; aussi Roger, s'armant d'un pieu, l'étendit aussitôt mort sur la place, et menaça du même châtiment quiconque oserait imiter un si coupable exemple.

Cependant la ville était toujours serrée de

près, et à chaque instant en danger d'être prise, lorsqu'un événement à peu près semblable à celui qui, plus tard, sauva la France sous Charles VII, vint ranimer le courage des croisés et délivrer la ville. Un prêtre de Marseille, nommé Pierre Barthélemi, annonça avoir eu une révélation de saint André, qui lui avait appris que dans un tel endroit de la ville d'Antioche on trouverait la lance dont avait été percé le côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ; le lendemain, un autre croisé dit avoir eu la même révélation, et des fouilles ayant été faites, la lance fut en effet trouvée, ainsi qu'il avait été annoncé. On la montra aux soldats à qui sa vue rendit le courage, et ils jurèrent sur le fer sacré de ne point se séparer avant d'avoir arraché le saint sépulcre aux mains des infidèles.

Mais il fallait commencer par délivrer Antioche entourée d'une armée formidable d'ennemis. L'enthousiasme religieux se joignit au désespoir pour exalter le courage des chrétiens; ils firent une sortie dans laquelle ils écrasèrent les assiégeans, dont, au dire de quelques historiens, il resta plus de cent mille sur le champ de bataille. Les croisés, au contraire, ne perdirent que quatre à cinq mille hommes, mais au nombre desquels beaucoup de personnages des plus distingués. Parmi les prodiges de cette mémorable

journée, dont un historien du temps a dit : « Au « lieu que les hommes avaient accoutumé d'être « ensevelis sous la terre, la terre fut elle-même « ensevelie sous les hommes et les chevaux, tant « le nombre en était grand! » On rapporte que trois cavaliers, d'une taille extraordinaire, montés sur des chevaux blancs, apparurent à toute l'armée, précédant les cohortes chrétiennes, et jetant partout l'épouvante et la mort. C'étaient saint Démétrius, saint George et saint Théodore.

Si, aussitôt après cette victoire, l'armée chrétienne eût marché droit à Jérusalem, elle n'eût certainement éprouvé aucun obstacle dans sa marche, tant cette nouvelle défaite avait frappé les Mahométans d'une consternation générale! Mais après tant de travaux et de fatigues, les croisés voulurent goûter quelque repos, et il leur devint bien funeste; car la peste ne tarda pas à se déclarer parmi eux et à les réduire à l'état le plus malheureux. La mort de l'évêque du Puy, légat du pape, et celle du valeureux Henri Dasque, vinrent encore ajouter au découragement général, et l'on n'entendit bientôt plus dans tout le camp que plaintes et que gémissemens.

Mais une partie des croisés avait su s'arracher à ce lieu de désolation; les comtes de Toulouse et de Foix, le duc de Normandie, Tancrède et Godefroi de Bouillon arrivèrent en même temps

devant Jérusalem qu'ils assiégèrent aussitôt. Roger prit son quartier à la porte de l'occident; après un mois de travail, on convint du jour où l'on devait monter à l'assaut. Les révélations étaient fréquentes alors dans le camp des chrétiens : on publia que l'évêque du Puy, *Aimar*, était apparu pour ordonner de jeûner, et annoncer que la ville serait prise dans neuf jours. L'armée, soumise à un ordre ainsi venu du ciel, jeûna, fit des processions et des prières publiques, et le neuvième jour, en effet, 14 juillet 1099, Godefroi s'étant élancé sur les murs, et ayant pénétré le premier dans l'intérieur de la ville, s'empara de la porte Saint-Étienne, et l'ouvrit aux croisés qui entrèrent en foule et poursuivirent les Musulmans dans les rues, renversant les barricades derrière lesquelles ils cherchaient inutilement un dernier asile.

Après le premier moment laissé à la joie du triomphe, les croisés se dépouillèrent de leurs habits sanglans, firent retentir la ville de leurs gémissemens, et, conduits par le clergé, marchèrent en procession, les pieds nus et la tête découverte, vers l'église de la Résurrection, où ils rendirent à Dieu de solennelles actions de grâces du succès de leurs armes. Dix jours après, Godefroi de Bouillon fut élu roi de Jérusalem. C'était un prince remarquable par sa piété, sa sa-

gesse et son grand courage ; mais il ne jouit pas long-temps de son nouveau royaume, car il mourut l'année suivante, empoisonné, dit-on, par une pomme de cèdre, que lui avait offerte un Émir de Césarée.

Le comte de Foix signala encore son courage à la prise de Maraclée, de Valeria, d'Apamée et de Tripoli, où périt le comte de Toulouse ; mais fatigué enfin d'une guerre si longue, il s'embarqua pour revenir en France dans le mois de juillet 1104, et aborda à Port-Vendre, dit-on, près de Perpignan. De là, traversant la plaine de Narbonne, il rentra dans son comté, chargé d'une gloire également méritée par la valeur et la piété dont il avait fait preuve pendant tout le cours de cette expédition.

A peine de retour dans ses états, il s'informa scrupuleusement de ce qui avait été fait contre les lois pendant son absence, et fit châtier sévèrement ceux qui furent reconnus les plus coupables.

La Perrière, Honorat Bouet, et autres historiens de Foix, disent que Roger II épousa en premières noces Stéphanie, qui lui porta en dot le pays des Marches de la Basse-Provence, et qui mourut peu de temps après son mariage, sans postérité ; selon le sentiment des mêmes historiens. Le comte épousa en secondes noces une

de ses sujettes, nommée Eximène, ce qui excita dans le comté un mécontentement presque général. Cependant M. de Marca dit le contraire, fondé sur des actes particuliers et sur des chartes anciennes, déposées au trésor de Pau, et d'après lesquelles il est démontré que Bernard de Belmont et ses frères prêtèrent serment de fidélité, pour le château de Saverdun, à Roger III, fils de Stéphanie.

L'auteur du savant ouvrage intitulé : *l'Art de vérifier les Dates*, raconte différemment les alliances de Roger II ; il dit que Sicarde, sa première femme, étant morte sans enfans, le comte en eut quatre de son second mariage avec Stéphanie. Or, cette assertion est une nouvelle preuve en faveur de l'auteur de l'histoire du Béarn, qui est d'ailleurs bien digne de notre confiance.

D'après le rapport du cordelier Médiavilla, Roger embrassait avec joie toutes les occasions de témoigner sa piété ; après avoir fait reconstruire, en 1111, l'ancienne église de Saint-Nazaire à Foix, il donna à l'abbaye de cette ville le village de Garrabet et quelques maisons du village d'Amplaing ; il fit aussi déposer, en 1121, à l'abbaye de Lezat, les reliques de saint Antoine qu'il avait rapportées d'outre-mer, et qu'il accompagna lui-même avec grande dévotion, la tête découverte et les pieds nus. A cette occasion

il fit remise à la même abbaye de l'albergue qu'il exigeait dans le bourg de Saint-Ybar qui en dépendait, s'engageant, tant pour lui que pour ses successeurs, à ne réclamer aucun cens ni usage de ladite abbaye; renonçant également au droit qu'il avait de se faire nourrir et défrayer avec ceux de sa famille la veille de la fête de saint Pierre; se réservant seulement le droit d'y être nourri lorsqu'il y passerait sans être accompagné de ses troupes. Plus tard, dans une assemblée qui se tint à Lezat, dans le monastère de Saint-Pierre et de Saint-Paul, il permit à l'abbé de ce monastère, sur la demande qu'il lui en fit, de fortifier la ville de Lezat (1), afin de protéger l'abbaye contre les violences auxquelles elle était exposée.

Ces œuvres saintes ne détournèrent pas cependant Roger de l'attention qu'il devait au gouvernement de ses états; après avoir fait élever une seconde tour sur l'énorme rocher de Foix, il fonda, en 1124, la ville de Pamiers, qui n'était, avant cette époque, qu'un simple château autour

(1) On peut juger de l'importance de l'abbaye de Lezat sur le fait suivant. L'abbé du Mas-d'Azil ayant besoin de plusieurs moines pour ajouter à la pompe d'une cérémonie religieuse, l'abbé de Lezat lui en envoya cinq cents, s'excusant de ne pouvoir lui en offrir un plus grand nombre, parce que le reste était occupé à faire la moisson.

de l'abbaye de Saint-Antonin (1). Ce château avait d'abord appartenu, vers l'an 960, aux comtes de Carcassonne, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par le testament du comte Raymond, rapporté dans la diplomatie du père Mabillon. Il était depuis revenu aux comtes de Foix; car nous voyons dans l'histoire générale du Languedoc, par le savant dom Vaissette, qu'en 1063, Guillaume, comte de Toulouse, en sa qualité de suzerain des comtes de Carcassonne et de Foix, consentit à la donation que Roger Ier, comte de Foix, et Amica, sa femme, firent à Saint-Hugues, abbé de Cluni, du lieu de Saint-Antonin, appelé communément *Frédelas;* pour y établir l'ordre monastique. La ville actuelle de Pamiers a été formée, dans son origine, du château et de l'abbaye de Frédelas, et de plusieurs hameaux con-

(1) Les comtes de Carcassonne bâtirent cette abbaye au lieu appelé Frédelas, sous la protection de saint Antonin. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu savoir rien de plus assuré touchant saint Antonin, patron du diocèse de Pamiers, que ce qui est compris dans le Martyrologe romain, savoir qu'il souffrit le martyre dans les Gaules à l'endroit où se trouve la ville de Pamiers; mais le temps est incertain : car d'un côté Vincent Beauvais, en son *Miroir historial*, et Antonin de Florence en sa *Somme*, le fixent sous l'empire de Dioclétien, tandis qu'Antoine de Verdale, cité par Catel, le place sous le règne de Pepin. Cette opinion s'accorde avec l'auteur de la vie de saint Antonin, écrite à la main, qui renferme au reste plusieurs faits fabuleux sur la généalogie du saint.

nus dans des chartes du Carcassés, sous le nom de Marcadal, Lolmet, la Place, les Trois-Barris, Roumengoux et Ville-Neuve; tous ces différens hameaux s'étant agrandis dans la suite, offrirent bientôt l'aspect d'une ville.

Roger, que le soin de ses intérêts avait quelquefois aveuglé sur la justice de ses actions, fut excommunié par le légat Gauthier, évêque d'Albano, pour avoir, à l'exemple de son oncle, usurpé des biens appartenant au monastère de Saint-Antonin. Cette excommunication fut renouvelée plus tard par le pape Pascal II; aussi, pour s'en faire absoudre, il proposa un accord à l'abbé de Saint-Antonin, d'après lequel nous voyons que le comte, révoquant tous les mauvais usages que son oncle et lui avaient pu introduire, s'engagea envers le monastère de donner annuellement une rente d'un demi-muid de froment, d'un demi-muid de bon vin, une vache grasse, quatre cochons, et quatre sous payables à la fête de Saint-Antonin. L'abbé Isarn, de son côté, de l'avis des chanoines, remit entre les mains du comte Roger le château de Frédelas, avec toutes ses forteresses faites ou à faire, afin que le tout fût sous sa garde et sous sa protection, lui accordant en outre la jouissance de la moitié des rentes et de la justice de la nouvelle ville, qu'on appela Pamiers, probablement en mémoire

des exploits de Roger II à la tête des Foixiens, devant la ville d'Apamée en Syrie.

Après avoir gouverné ses états pendant près de cinquante-quatre ans, Roger, couvert de gloire et plein de bonnes œuvres, mourut dans un âge fort avancé.

CHAPITRE VI.

Roger III, cinquième comte de Foix.

(1124.)

Roger III n'avait que quinze ans lorsqu'il perdit son père; il fut d'abord sous la tutelle d'un chevalier de Crampagna, qui s'appliqua à perfectionner encore en lui les excellentes qualités dont la nature l'avait doué; ses sujets, charmés de tout ce que ses vertus leur promettaient de bonheur, exprimèrent le désir de le voir épouser quelque princesse digne de lui; le choix tomba sur Eximène, fille de Raymond Arnaud, comte de Barcelone, qui lui porta en dot onze cents pièces d'or molgares, le château et la seigneurie de Cintegabelle, le château de Montaut et la moitié de la forêt de Boulbonne.

L'histoire nous a conservé peu de détails sur la vie de Roger III ; nous savons simplement qu'il reçut l'hommage du château de Mirepoix de Roger de Mirepoix, qui le tenait en fief de ce comte, ainsi qu'il est rapporté dans l'acte qui se trouve au trésor de Pau. Roger, sur l'invitation du roi Louis-le-Gros, assista au sacre de Louis VII son fils ; il fut également invité au mariage de la duchesse de Guyenne, mais il ne put s'y rendre, et y envoya son fils, alors âgé de dix-huit ans, qui s'y fit remarquer, selon le rapport des historiens, par la noblesse et la politesse de ses manières. Pour lui, il s'occupa pendant ce temps à exercer soigneusement ses troupes, à réparer les fortifications, et à relever plusieurs châteaux au moyen d'un grand nombre de seigneuries nouvelles qu'il établit. C'est de cette époque que datent ces châteaux du moyen âge, dont la plupart n'offrent plus, dans chaque localité, que des ruines qui attristent l'œil du voyageur.

Les historiens de Foix racontent ainsi la mort de Roger III : un jour qu'il était avec la comtesse à la chasse du cerf, fatigué d'une longue course, il demanda à se rafraîchir ; après avoir mangé quelques morceaux d'un pâté de sanglier, comme on lui servait à boire, il tomba de son siége et mourut sans pouvoir proférer une seule parole. Saisie d'effroi et ne pouvant maîtriser sa douleur,

la comtesse se jeta sur le cadavre inanimé de son époux, qu'elle chercha en vain à rappeler à la vie, et, dans l'excès de son désespoir, elle expira elle-même peu de temps après ; triste et lugubre spectacle, qui rappela involontairement à ceux qui en furent témoins ces paroles du sage : *Tout n'est que vanité sur la terre.*

CHAPITRE VII.

Roger-Bernard I[er], sixième comte de Foix.

(1149.)

Lorsque Roger-Bernard reçut la fatale nouvelle de la mort de ses parens, il était à la cour de France, où il s'était déjà signalé dans la guerre que le roi faisait alors au comte de Champagne ; accablé par le double coup dont la Providence venait de le frapper, sa douleur fut extrême, et l'on put craindre un instant qu'il ne partageât le sort de ses parens. Son premier soin en arrivant dans le comté, fut de faire une enquête sévère sur la cause de leur mort si subite, et ayant obtenu la certitude que la violence et la

malveillance y étaient étrangères, il leur fit faire de magnifiques funérailles, auxquelles tous les princes et nobles des pays voisins se firent un devoir d'assister.

Roger-Bernard, quoique jeune encore, était d'une belle taille; il avait le port grave et majestueux, ce qui lui fit donner le surnom de Gros. Comme ses prédécesseurs, il s'occupa tout entier des intérêts du pays. La ville de Foix lui doit un pont à deux arches, en pierre, sur l'Ariége.

On comprend que le pays de Foix, couvert, sur les trois quarts de sa superficie, d'énormes montagnes, la plupart inaccessibles, et offrant à chaque pas des précipices affreux, n'a pu, pendant long-temps, présenter à ses habitans que de bien faibles ressources. Une de leurs principales occupations fut d'élever des troupeaux qui fournissaient à ce peuple pasteur tout ce qui était nécessaire aux besoins d'une vie aussi frugale que paisible; les routes étaient impraticables, le commerce et l'industrie n'ont pu s'y montrer que fort tard. Quoique l'exploitation de la principale mine de fer qui se trouve dans la vallée de Vic-Dessos remontât aux temps les plus reculés, cependant, même à l'époque à laquelle nous sommes parvenus dans notre histoire, elle se faisait encore sans règle et sans ensemble; il n'y avait guère que les forges de la vallée, formant une espèce

de république sous la protection des seigneurs du pays, qui fussent alimentées par le minerai de la montagne du Rancié. Dans ces premiers temps, la couche de minerai paraissant à jour sur le flanc de la montagne, n'exigeait ni travail, ni recherche préliminaire, et la plus grande fatigue consistait à gravir sur cette élévation de quatre mille pieds, où s'ouvrent aujourd'hui, dans les flancs nus et déchirés de cette noire montagne, des souterrains aussi profonds que périlleux; car, lorsque le riche filon de minerai cessa de se montrer extérieurement, il fallut le poursuivre dans ses détours à travers ce rocher; on s'avança ainsi chaque jour peu à peu dans le sein de la montagne, en pratiquant, sous une voûte mal assurée, des corridors étroits, escarpés et tortueux, qui conduisent à des cavités profondes et obscures d'où on tire, depuis tant de siècles, d'énormes quantités de minerai. C'est sur de tels sentiers, ainsi suspendus sur un abîme, que le malheureux mineur se traîne lentement et péniblement, ployé sous le pesant fardeau dont il est chargé, souvent obligé de porter sa lampe avec les dents, et s'avançant à l'aide de ses mains au milieu de mille dangers qui l'environnent.

Les déplorables catastrophes, occasionnées par des éboulemens où ces infortunés périssaient par centaines, firent abandonner, à plusieurs

reprises, une exploitation aussi dangereuse. Les premiers comtes de Foix, pour l'encourager, accordèrent par des chartes, aux seuls habitans de la vallée de Vic-Dessos, les droits et priviléges d'exploitation, en les soumettant toutefois à des redevances seigneuriales; peu à peu aussi on profita de l'expérience acquise pour dresser des réglemens relatifs tant à la sûreté des ouvriers qu'à la bonne exploitation de la mine; la plupart de ces réglemens, qui remontent aux douzième et treizième siècles, sont encore aujourd'hui en vigueur parmi les brigades d'ouvriers. Quatre *jurats*, ou mineurs assermentés, choisis parmi les ouvriers les plus habiles, sont chargés, sous l'inspection des consuls autrefois, et maintenant sous celle des ingénieurs, de veiller à leur exécution; leurs soins ont pour objet surtout d'empêcher que la rapacité du mineur ne le porte à attaquer les piliers de minerai laissés de distance en distance pour soutenir la voûte ou pour former les parois. La désobéissance, le mensonge, le blasphême, furent toujours, dans les galeries, des fautes punies d'une suspension de travail pendant un temps plus ou moins long.

Pour terminer ici l'histoire de cette mine, nous dirons qu'en 1355, lorsqu'à force de sinuosités on fut enfin parvenu à atteindre avec moins de difficulté le sommet de la montagne, où s'ou-

vraient déjà un grand nombre de mines, une transaction fut passée entre la communauté de Vic-Dessos et Gaston Phébus, par laquelle l'exportation du minerai fut permise, non seulement aux forges de tout le pays de Foix, qui jusque-là avaient été alimentées par la mine de la montagne de Château-Verdun ; mais la Gascogne et le Languedoc purent aussi s'y pourvoir pour leurs usines. En 1667, on comptait quarante forges alimentées par la mine de fer de Ranciè ; en 1836, le nombre de ces forges se montait à soixante. Malgré les éboulemens qui ensevelissent encore de temps en temps quelques malheureux ouvriers, le succès de cette mine, une des plus importantes de la France, s'accroît tous les jours. Elle fait entrer annuellement plus d'un million et demi de francs dans le département ; elle donne une grande valeur à ses bois ; elle occupe des milliers d'ouvriers, et vivifie ainsi tout ce pays de montagnes, auquel la nature refuse les dons qu'elle prodigue sur un sol susceptible de culture.

Après cette dissertation, que nous avons crue nécessaire pour faire connaître la principale comme la première branche de commerce dans l'ancien comté de Foix, revenons à notre histoire.

Nous voyons qu'en 1147 saint Bernard prêcha

une seconde croisade à laquelle prit part le roi de France, Louis-le-Jeune, qui se rendit dans la Terre-Sainte avec Éléonore, sa femme, à la tête de soixante mille hommes. Roger-Bernard, qu'il avait invité à l'accompagner, faisait ses préparatifs de départ, lorsqu'il fut atteint d'une grave maladie qui le retint long-temps dans son château et l'empêcha de prendre part à l'expédition. Les historiens de la maison de Foix parlent diversement des alliances de Roger-Bernard. M. de Marca pense qu'il fut marié deux fois, la première avec Cécile, fille du comte de Barcelone, et la seconde avec Cécile Ferrane, fille de Raymond Trincavel, vicomte de Béziers, et qu'il n'eut d'enfans que de ce second mariage. A l'appui de cette opinion vient un acte daté du troisième jour de nones de décembre 1167, par lequel Raymond, comte de Toulouse, donna en fief à Roger-Bernard, comte de Foix, et à Cécile, fille du vicomte Trincavel, son épouse, la ville de Carcassonne, le Carcassès, le pays de Raset, le château de Pereilhe, la seigneurie d'Ulmes et le château d'Alzen.

Comme les comtes de Foix avaient jusqu'alors toujours montré beaucoup de dévouement pour leurs souverains les rois de France, ceux-ci, à leur tour, leur témoignaient une grande estime; aussi Philippe-Auguste s'empressa-t-il d'inviter à

son sacre le comte Roger-Bernard, qui s'y fit représenter par son fils Raymond; celui-ci demeura quelque temps à la cour, mais voyant la guerre éclater entre le roi de France et le comte de Flandre, il s'empressa de revenir dans son pays, où il leva une armée composée d'un grand nombre de gentilshommes bien exercés au maniement des armes, et de quinze cents montagnards qu'il eut le soin et la peine de former tout-à-fait; car ce n'étaient que des paysans, ne connaissant aucune discipline, et qui, armés d'arcs, d'arbalètes et de longues perches ayant au bout comme une faucille tranchante, ne savaient que se précipiter en furieux sur l'ennemi, sans ordre et sans règle. Comme le jeune Raymond traversait l'Auvergne avec sa troupe, il apprit que le comte de Flandre avait fait sa soumission au roi, et, changeant aussitôt de destination, il alla servir son souverain contre Richard, roi d'Angleterre, et le duc d'Aquitaine, avec lesquels il était également en guerre.

Pendant que son fils vivait ainsi au milieu des hasards de la guerre, Roger-Bernard vivait dans la retraite, ayant fixé sa principale résidence dans un château qu'il avait à Mazères, qui n'était encore à cette époque qu'une réunion de quelques masures, situées tant en deçà qu'au delà de Lers, à un endroit appelé Nérac, et qui servaient

d'asile aux cultivateurs de cette vaste plaine. C'est là qu'il mourut, au milieu des exercices d'une fervente piété.

Prince doué des plus excellentes qualités, il fut généralement regretté de tous ses sujets. Médiavilla rapporte que ce comte donna à l'abbaye de Saint-Volusien le village de Vebre et le château de Perles; qu'il renouvela avec l'abbé de Saint-Antonin tous les accords faits par son aïeul. L'ancien inventaire de la maison fait également foi que ce comte donna au monastère de Sainte-Marie de Boulbonne et à l'abbé Dominique les droits qu'il avait au bois de Boulbonne, le passage par toute sa terre, et franchise de la leude du pont de Foix pour leur bétail. A la suite de cet acte s'en trouve un second, daté également du quatrième de la lune 1168. D'après cet accord de passage, Pierre, abbé de Foix, consent à ce que le comte Roger-Bernard et ses descendans jouissent de la moitié de la leude du marché de Foix, de la moitié de la justice de la ville, et de la moitié des rentes et fiefs des maisons que l'abbé possédait, et qui se montaient à la somme de dix-sept sols, à la charge que le comte, de son côté, promît, pour lui et pour ses descendans, de défendre de tout son pouvoir l'église Saint-Volusien et tout son héritage. Réciproquement, le comte, de l'avis de ses barons, donna

au monastère la moitié de la leude du pont de Foix, la moitié des fours auxquels le peuple de Foix était obligé de cuire son pain, la moitié de la justice qu'il possédait, et consentit à ce que les moulins qui seraient construits depuis le pont de l'Ariége jusqu'à Ganac, fussent communs, tandis que ceux qui se trouveraient au-dessous de ces deux ponts appartiendraient au monastère.

CHAPITRE VIII.

Raymond Ier, septième comte de Foix.

(1188.)

Raymond se hâta de quitter la cour du roi de France à la nouvelle de la mort de son père. Après avoir honoré par de magnifiques funérailles les dépouilles mortelles du prince défunt, il fixa d'abord sa résidence, comme son père, dans le château de Mazères. En prenant possession de son comté, il rendit plusieurs sages ordonnances réclamées par les besoins du pays, fit exécuter plusieurs travaux d'utilité publique, tels que des

routes et des ponts, afin de rendre la circulation plus facile dans ses domaines.

Raymond épousa, en 1190, Philippine, fille du comte de Moncade, qui lui donna en dot la vicomté de Narbonne ; après les noces qui furent célébrées à Barcelone et accompagnées de fêtes publiques, les époux vinrent habiter le château de Saverdun, que le comte préférait à toutes ses autres habitations. Ce fut là que la comtesse mit au monde, dès la première année de son mariage, un fils dont la naissance fut saluée des acclamations générales des habitans du comté ; on eût pu croire les monts Pyrénéens en proie à un embrasement général, tant les feux de joie allumés en cette occasion s'y montraient multipliés. La guerre d'outre-mer ne tarda pas à venir arracher Raymond aux affections de sa tendre épouse ; les dissensions des chrétiens de la Palestine avaient amené la prise de Jérusalem, par Saladin, et leurs frères d'Occident résolurent de voler encore une fois à leur secours. Philippe-Auguste, roi de France, et Richard surnommé Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, étaient alors en guerre ; mais tous deux, également pressés du désir de voler en Orient, conclurent la paix et firent leurs préparatifs pour ce voyage. Philippe, qui savait de quel secours pouvait lui être le comte de Foix, lui écrivit la lettre suivante :

Mon cher cousin,

Nous venons de faire la paix avec notre très cher et bien-aimé frère le roi d'Angleterre, et par suite nous nous sommes engagés à prendre la croix pour reconquérir la ville sainte où notre Sauveur Jésus-Christ a souffert et est mort pour nous délivrer de la damnation éternelle; et comme je désirerais faire ce voyage en bonne et nombreuse compagnie, j'ai voulu vous prier de venir vous joindre à nous avec toutes les troupes que pourrez assembler, sans vous mettre en peine des barques ou navires pour le transport; car, avec l'aide de Dieu, j'espère vous en fournir au port de Gênes, où je pense à nous embarquer. Assuré que je suis de votre bonne volonté pour une si bonne œuvre, je ne vous en écrirai pas plus long, priant Dieu, mon cher cousin, qu'il vous conserve en bonne santé et vous accorde une longue vie.

De notre ville de Paris, le 4 mai 1191.

Signé Philippe.

Dès les premières nouvelles qu'il avait reçues des désastres d'Orient, Raymond s'était préparé à cette expédition; la lettre du roi de France vint animer le courage des plus timides, et ce ne fut dans tout le pays de Foix qu'un cri de guerre qui retentit dans tous les lieux. Chacun brûlait

d'envie d'aller cueillir des lauriers dans l'Orient, en combattant les ennemis du nom chrétien. Le comte de Foix, voulant emmener avec lui une armée aussi nombreuse et aussi brillante que possible, leva sur tous ses sujets un emprunt qui prit le nom d'*emprunt Saladin*, à cause de l'ennemi contre lequel il devait servir. Ce fut en vain que la comtesse, qu'alarmait un tel voyage, eut recours aux larmes et aux prières pour en détourner son mari; celui-ci, voulant soutenir la réputation de son illustre maison, resta sourd à toutes ses supplications, et traversant le Languedoc, il se rendit à Grenoble avec son armée, sur la fin du mois de juin. Il y fut bientôt rejoint par le roi de France, qui y passa une revue générale de toutes ses troupes. Le moment du départ étant enfin arrivé, les Anglais allèrent s'embarquer à Marseille et les Français à Gênes.

Une tempête horrible qui survint peu après et dura pendant plusieurs jours avec une extrême violence, sépara les comtes de Foix et de Sancerre du reste de la flotte, qui ne put aborder en Sicile qu'après des fatigues incroyables. Les deux comtes, ballottés par les vents, ne purent y arriver que quinze jours plus tard. L'armée, qui les avait crus engloutis dans les flots, les reçut avec les plus grandes démonstrations de joie, et

rendit à Dieu de solennelles actions de grâces pour leur retour inespéré.

Les vents contraires retinrent les croisés en Sicile pendant bien long-temps ; le comte de Foix profita de ce long séjour pour visiter toutes les curiosités naturelles de l'île et principalement le mont Etna qu'il examina dans toutes ses parties. Les vents étant enfin devenus plus favorables, et la flotte ayant réparé toutes ses avaries, on leva l'ancre et on cingla vers la ville d'Acre que Guy de Lusignan assiégeait depuis long-temps.

La première division de la flotte anglaise ayant échoué sur les côtes de Chypre, Isaac Comnène, qui y régnait, fit enfermer dans des cachots les malheureux naufragés ; mais Richard, en apprenant ce procédé barbare, jura d'en tirer une prompte et éclatante vengeance. Laissant le roi de France continuer sa route, il aborda en Chypre avec sa seconde division, et après y avoir mis tout à feu et à sang, il fit Isaac Comnène lui-même prisonnier, et le dépouilla de toutes ses possessions.

Pendant ce temps, Philippe-Auguste, arrivé devant Acre, en pressait vivement le siége ; mais la ville était abondamment pourvue de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche, et les chefs qui y commandaient joignaient une

grande prévoyance à un grand courage. Le comte de Foix fut chargé par Philippe-Auguste de la conduite du siége, et, flatté de cette marque de confiance de son souverain, il fit aussitôt construire plusieurs forts pour inquiéter les assiégés; il fut blessé d'un coup de trait parti du haut des murailles.

Les historiens de Foix parlent d'un combat qui aurait eu lieu aux portes de la ville, entre Raymond-Roger et un Turc d'une taille gigantesque, neveu du satrape Caracaux; ce fait, s'il était vrai, aurait dû trouver place dans l'histoire des Croisades; mais le silence de tous les auteurs qui ont rapporté la prise d'Acre, nous prouve que ce duel n'a jamais existé que dans l'imagination d'Elias et d'Olhagaray, historiens, presque toujours emportés par cette imagination romanesque qui se fait remarquer dans leur histoire.

Le jour fixé pour l'assaut étant arrivé, le roi, après avoir fait payer à chacun sa solde, sans distinction d'Anglais ou de Français, afin de mieux s'assurer le concours de tous, donna le signal de l'attaque. Le comte de Foix, désespéré que sa blessure l'empêchât de prendre part à l'action générale qui se préparait, se fit porter dans un lieu où il pût du moins exciter les siens de la voix; et il se fit approcher si près des remparts,

qu'il y reçut encore une nouvelle blessure d'un coup de pierre.

Le premier assaut, donné avec une intrépidité sans égale, fut repoussé avec un courage non moins grand, et partout où les chrétiens se montrèrent à la brèche, ils en furent repoussés à coups de pierre et de traits, qui en tuèrent un grand nombre. Le connétable de France lui-même, qui était parvenu à gagner le haut de la muraille, fut précipité en bas sous une grêle d'énormes pierres que les assiégés firent rouler sur lui ; mais le roi de France, après avoir pris conseil des chefs, ordonna un second assaut, et cette fois l'attaque se fit avec tant d'ensemble et de vigueur, que les Turcs durent céder enfin, et la ville d'Acre fut prise après un siége de vingt-sept mois. La fureur des soldats était si grande, que Philippe-Auguste ne put tenir la promesse qu'il avait faite aux habitans, de leur épargner le pillage dans lequel les Anglais surtout se firent remarquer par une barbarie dont les exemples sont heureusement fort rares. Ayant imaginé que les habitans de cette ville infortunée avaient avalé leurs bijoux pour les sauver, ils les fendaient par le milieu du corps, sans faire quartier à aucun. Les Français firent des prisonniers, parmi lesquels fut le satrape Caracaux.

Le roi de France ayant reconnu que les affaires

de la Palestine tiraient en longueur par suite de la jalousie secrète que Richard nourrissait contre lui, se résolut enfin à revenir en France, après avoir confié au duc de Bourgogne le commandement des forces qu'il laissait pour le service de la Terre-Sainte. Le comte de Foix, dont une grande partie des troupes avait péri, soit de la peste, soit à la prise de la ville d'Acre où elles s'étaient fait remarquer par leur valeur, imita son exemple, et tous deux, après une campagne d'un an en Palestine, débarquèrent au port d'Ostie, en Italie, d'où ils se rendirent à Rome, auprès du pape Célestin, qui les reçut d'une manière fort honorable, approuvant entièrement les raisons de prudence qui avaient engagé Philippe à quitter la Palestine pour prévenir la mésintelligence qui serait inévitablement survenue entre lui et le roi d'Angleterre, et qui n'aurait pu que nuire aux succès des chrétiens. Le comte de Foix reçut aussi du pape beaucoup d'éloges de sa valeur, et le Saint-Père lui fit présent d'une épée magnifique qu'il lui recommanda de porter toujours sur lui.

Le roi et le comte de Foix ne séjournèrent pas à Rome, et ils en repartirent immédiatement pour Marseille, où ils se séparèrent; le roi, pour se rendre à Paris, et le comte à Pamiers, où l'attendait la comtesse qui, pendant toute l'absence

de son mari, n'avait jamais voulu quitter les habits de deuil.

Après un séjour de quelque temps à Pamiers, où ses vassaux vinrent lui rendre leurs hommages, le comte, voulant réparer les vides que la guerre sainte avait occasionnés dans son armée, leva de nouvelles troupes qu'il exerça avec soin et qu'il équipa avec luxe, ne voulant plus admettre dans ses rangs de soldats armés seulement de bâtons ou de toute autre armure trop pauvre, qui ne les engageait pas assez, disait-il, à se défendre avec courage dans un jour de bataille. Le comte ne fut pas long-temps sans avoir besoin de recourir à ses troupes, car, d'après les annales de Surita, l'année 1198, il y eut un violent démêlé entre Armengol, comte d'Urgel, et Raymond, comte de Foix; celui-ci franchit les monts, fit beaucoup de dommages dans toute la contrée, mit le siége devant Urgel qu'il prit par la force; son armée pilla, non seulement la ville, mais encore l'église cathédrale. Selon le témoignage de *Valsernai*, en son Histoire des Albigeois, le comte Raymond mit les chanoines d'Urgel en rançon, et laissa commettre d'horribles sacriléges à ses troupes dans l'église. Après cette déplorable expédition, il reçut du roi d'Arragon, qui succéda à Armengol au comté d'Urgel, la seigneurie de Donézan, les châteaux de Quéri-

gut, de Sou, avec les revenus et juridiction appartenant à ces châteaux.

A peine de retour dans son comté, Raymond eut encore de vifs débats à soutenir contre Raymond VI, comte de Toulouse, qui prétendait avoir sur le château de Saverdun des droits que le comte de Foix refusa de reconnaître : pour s'assurer un appui contre les prétentions de son puissant suzerain, celui-ci fit alliance avec le vicomte de Béziers et de Carcassonne; et tous deux, après s'être appelés réciproquement à la succession l'un de l'autre, s'ils venaient à mourir sans enfans, promirent par serment de se prêter un mutuel secours contre le comte de Toulouse. Heureusement les armes ne furent pas nécessaires pour décider la querelle; il paraît qu'elle cessa par l'entremise de Bernard, comte de Comminges.

Le roi Philippe-Auguste, qui avait pu apprécier la valeur de Raymond, ne tarda pas à lui fournir une nouvelle occasion de prouver son dévouement et son courage, par suite de son démêlé avec Jean-Sans-Terre, roi d'Angleterre. Le comte se rendit au siége de Tours, dont il s'empara après une vive résistance : ce fut dans les diverses entrevues qu'il eut avec le roi de France, qu'il eut occasion de lui signaler l'efficacité des eaux chaudes d'Ax dans son comté. Philippe-

Auguste y fit construire, en 1200, un large bassin qui existe encore aujourd'hui près de l'hôpital, et où les soldats, qui avaient contracté la lèpre dans l'expédition d'outre-mer, venaient se délivrer de cette cruelle maladie. Ce bassin, à cause de sa destination, fut appelé *bassin des lépreux* ou des *ladres* (1).

Enfin, rendu au repos après tant de mouve-

(1) Quoique connues dès la plus haute antiquité, les eaux d'Ax n'ont cependant été fréquentées avec assiduité que depuis le commencement du dix-huitième siècle. Ces sources, sortant toutes du granit, contiennent particulièrement, et en grande quantité, du gaz hydrogène sulfuré, reconnaissable à son odeur d'œufs pourris. Leur abondance est telle qu'on croit que l'on y marche en quelque sorte sur un océan souterrain; il est impossible du moins d'obtenir de l'eau ordinaire en creusant la terre. Ces eaux sulfureuses thermales, aussi efficaces et plus abondantes que celles de Baréges, fournissent sans peine à mille bains par jour. Plusieurs sources ne sont employées qu'aux usages les plus vulgaires; on s'en sert pour le lavage des laines; les pauvres y trempent leur soupe, y font cuire leurs alimens, tels que des œufs, des herbes et des légumes. Ce pays est sans contredit le plus riche de France en eaux minérales, dont les effets sont incontestables sur les catarrhes invétérés, les rhumatismes chroniques et les affections cutanées. Trois beaux établissemens bien organisés suffisent quelquefois à peine pour le grand nombre de baigneurs qui s'y rendent annuellement, et qui, venant y chercher la santé, apportent l'aisance chez les habitans de ce pays. Ces établissemens sont le Coulonbret, où se trouve le bain dit Montmorency, le Tech et le Breil. Outre les eaux d'Ax, le pays possède encore d'autres établissemens également fréquentés par un grand nombre de baigneurs. Tels sont ceux d'Ussat, d'Audinac et de Carcaguères.

mens et de combats, Raymond donna tous ses soins à l'éducation de son fils Roger : c'était le moment où triomphait dans les écoles le goût des vaines subtilités et des disputes scolastiques qui, tout en exerçant l'esprit, ne pouvaient cependant que le fausser en l'éloignant d'études plus sérieuses et plus vraies; Raymond, qui en comprenait tout le vide, voulut que son fils reçût une éducation solidement basée sur la religion et sur des connaissances véritables, seules capables de former son cœur en même temps que son esprit et sa raison. Pour arriver à ce but si désirable, il le plaça sous la conduite de deux personnages des plus éclairés et des plus vertueux qu'il lui fût possible de trouver dans le pays.

CHAPITRE IX.

Commencemens des Albigeois. Détails sur les diverses sectes qui se réunirent sous ce nom.

La dernière partie de la vie de Raymond fut troublée par les guerres de religion, qui ensanglantèrent à cette époque les contrées méridionales de la France. Avant de décrire les horreurs

qu'elles enfantèrent, nous croyons utile de donner quelques renseignemens sur les sectes diverses qui, sous le nom général d'Albigeois, occasionnèrent ces luttes barbares dont s'indigne la raison et dont frémit l'humanité.

L'apôtre saint Paul avait prévenu les Corinthiens, et en eux tous les fidèles, qu'il devait y avoir dans l'Église de Jésus-Christ des hérésies, afin d'éprouver la foi des justes. Cette prédiction, déjà si bien justifiée par l'exemple des siècles précédens, n'avait pas encore reçu peut-être un accomplissement aussi littéral et aussi complet que celui qui lui était réservé pour l'époque à laquelle nous sommes arrivés dans notre histoire, c'est-à-dire à la fin du douzième siècle et pendant presque tout le treizième. Les causes de cette malheureuse disposition des esprits sont faciles à expliquer : l'ignorance trop générale du clergé et les grandes richesses qu'il possédait, avaient corrompu ses mœurs ; il était craint encore en raison du grand pouvoir qu'il exerçait, mais il avait perdu le respect et la confiance des peuples. D'un autre côté, les seigneurs, toujours jaloux d'augmenter leur puissance, étaient envieux de ses propriétés ; et, toujours prêts à saisir avidement tous les prétextes de l'en spolier, ils voyaient avec plaisir, et favorisaient en secret, quand ils n'osaient le faire ouvertement, toutes

les nouvelles doctrines qui, en semant le trouble dans l'Église et dans l'État, pouvaient leur promettre des occasions favorables à leurs ambitieux desseins. Si nous ajoutons à ces premières causes l'entraînement trop habituel du peuple vers tout ce qui le séduit par quelque apparence de nouveauté, entraînement toujours d'autant plus grand que son ignorance est plus profonde, on comprendra sans peine comment chaque nouvelle doctrine devait se propager rapidement dans un pays comme la France, alors partagée en une foule de petites souverainetés, sur lesquelles le roi, leur chef commun, n'exerçait qu'une autorité bien faible et souvent même contestée.

Les sectes qui désolaient alors le midi de la France, peuvent se réduire à cinq principales : les *manichéens*, la plus ancienne de toutes; les *arnaldistes*, les *pétrobusiens*, les *henriciens*, et les *vaudois*.

Les *manichéens*, originaires d'Orient, avaient pénétré en Bulgarie dans le huitième siècle. Plusieurs d'entre eux, ayant dans le douzième siècle pris parti dans les armées de Frédéric, propagèrent leurs erreurs en Lombardie; de là ils passèrent dans la Provence, le Languedoc et la Gascogne, où ils furent connus sous les noms de cathares ou puritains, de nouveaux manichéens, de nouveaux ariens, de bons-hommes, etc. Ce

dernier nom leur fut donné à cause d'un certain air de simplicité qu'ils affectaient par hypocrisie, et ce fut sous ce nom qu'on les cita et qu'on examina leur doctrine au concile de Lombez en Gascogne, l'an 1176. L'évêque de Lodève les ayant interrogés, ils déclarèrent qu'ils rejetaient la loi de Moïse ainsi que les prophètes et les psaumes, et qu'ils ne recevaient que les livres du Nouveau-Testament : tout homme de bien, prêtre ou laïque, pouvait, selon eux, consacrer également l'Eucharistie ; la contrition et la confession suffisaient pour le pardon des péchés, sans qu'il fût besoin d'y ajouter le jeûne, l'aumône et les autres œuvres satisfactoires ; les évêques qui manquaient des qualités requises par saint Paul, étaient plutôt des loups que des pasteurs, et on ne devait point leur obéir,..... etc.

Les *arnaldistes*, disciples d'Arnaud de Bresce, niaient la validité du baptême des enfans et le mérite des sacremens. Ils enseignaient que le pape et les évêques ne peuvent posséder aucun bien temporel, et que ces biens doivent appartenir aux rois ou à l'État. Arnaud sema d'abord ses erreurs dans la Lombardie et la Suisse ; mais ayant appris que quelques séditieux le désiraient à Rome, il se rendit dans cette ville où il excita de grands troubles par les efforts qu'il fit pour rétablir l'ancien sénat. Obligé enfin de se sauver

à Otricoli, il y fut arrêté et ramené à Rome, où le magistrat le condamna à être pendu et brûlé. Ses sectateurs furent appelés aussi *publicains* ou *poblicains*. Ils se rendirent puissans en Gascogne, où ils s'emparèrent de plusieurs places fortes.

Les *pétrobusiens*, ainsi nommés de Pierre de Bruis, leur auteur. Ce Pierre de Bruis, natif du Dauphiné, était encore jeune lorsqu'il s'érigea en réformateur. Il commença par affecter un genre de vie fort austère, afin de se faire une réputation parmi les femmes et la populace ; mais plusieurs auteurs contemporains affirment qu'il cachait des mœurs très corrompues sous un extérieur hypocrite ; il était pauvrement vêtu, et se retirait ordinairement dans les chaumières des paysans. La facilité avec laquelle il parlait, lui attira d'abord l'attention du peuple, auprès duquel il déclamait contre les riches et contre les mœurs du clergé. Il répandit ensuite ses erreurs dans la Provence, le Languedoc et la Gascogne, jusqu'à ce qu'enfin les catholiques de Saint-Gilles, outrés de ses excès, autant que scandalisés de sa doctrine, le brûlèrent dans leur ville, en 1147. Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, qui écrivit contre les pétrobusiens, réduit leurs erreurs à cinq principaux chefs : 1° ils niaient la validité du baptême des enfans ; 2° ils condamnaient l'usage des églises et des autels, et

les renversaient partout où ils étaient les plus forts ; 3° ils rejetaient la messe ; ils soutenaient que les aumônes et les prières, faites à l'intention des morts, ne leur étaient d'aucune utilité ; 5° loin de vénérer les croix, ils en faisaient un feu de joie après les avoir brisées, et invitaient les pauvres à un festin, dont les viandes avaient été cuites à ce feu.

Les *henriciens*, ainsi nommés de Henri, leur chef, qui se donnait pour ermite, et qui avait été disciple de Pierre de Bruis. Quoique sans aucune connaissance des belles-lettres, ce fourbe avait quelque talent pour la parole, et il trouva moyen de multiplier les sectateurs de son maître. Ayant eu le talent, à force d'hypocrisie, de se faire autoriser à prêcher dans le diocèse du Mans, pendant que son pieux évêque Hildebert était à Rome, il y acquit promptement un grand crédit par ses prétendues austérités. On le voyait, en effet, marcher nu-pieds, même au milieu de l'hiver ; il ne mangeait que sur les montagnes, et il y dormait aussi exposé aux injures de l'air. Lorsque ses railleries contre les supérieurs et le clergé lui eurent fait un assez grand nombre de partisans, il ne dissimula plus ses erreurs, il se moqua ouvertement des censures qui furent portées contre lui, et ne diminua rien de la licence de ses discours. Pour se faire une juste

idée de l'infamie de sa doctrine, il suffira de savoir qu'il persuada aux femmes de mauvaise vie qu'elles obtiendraient le pardon de tous leurs péchés en se prostituant dans les églises.

Ce ne fut point en réfutant ses erreurs que Hildebert, à son retour de Rome, arrêta le désordre; il conduisit ce prédicant devant le peuple, et lui demanda de quelle profession il était; Henri, qui n'entendait pas ce mot, ne répondit point; l'évêque lui demanda alors quelle charge il avait dans l'Église; Henri répondit qu'il était diacre. Alors Hildebert lui demanda s'il avait assisté à l'office.—Non, répondit Henri.—Eh bien! continua l'évêque, récitons les hymnes qu'on chante à Dieu ce matin.—Et comme Henri se vit forcé d'avouer qu'il ne savait point l'office qu'on disait chaque matin, l'évêque commença à chanter les hymnes à la sainte Vierge. Henri, qui ne les savait pas davantage, devint interdit et confus, et confessa qu'il ne savait rien, mais qu'il s'était étudié à faire des discours au peuple. Après l'avoir ainsi publiquement couvert de honte, Hildebert lui ordonna de sortir de son diocèse; et ce malheureux, après avoir parcouru le Périgord, le Languedoc et la Provence, où il se fit quelques disciples, fut enfin arrêté et mis dans les prisons de Toulouse où il mourut.

Les *vaudois*, disciples de Pierre Valdo, riche

marchand de Lyon. Cet homme, frappé de la mort subite d'un de ses amis qui s'était tué en se laissant tomber pendant qu'ils causaient ensemble, résolut dès lors de mener une vie pénitente; et ayant, vers l'an 1160, vendu tous ses biens, il en distribua le prix aux pauvres dont il attira ainsi un grand nombre à sa suite. Touché de leur ignorance autant que de leur misère, Valdo fit traduire en langue vulgaire quelques livres de la Bible qu'il se chargea de leur expliquer. En cherchant à inspirer à ses auditeurs le détachement du monde et le mépris des richesses, il finit par se persuader que, pour être chrétien, il fallait imiter dans tous ses points la vie des apôtres. Il s'attribua, dans ce but, et attribua à tous ses disciples, hommes et femmes, le droit d'annoncer la parole de Dieu. Les pasteurs les reprirent d'une conduite si étrange, et peu après le pape leur imposa silence; mais ils refusèrent d'obéir. Ils n'avaient jusqu'alors été que des enthousiastes; devenus des révoltés par leur refus d'obéissance, ils ne tardèrent pas à tomber dans l'hérésie, et furent excommuniés par le pape Léon III.

Rainérius Sacho, qui, de ministre des Vaudois, devint catholique, et entra dans l'ordre des dominicains, en 1250, nous apprend qu'ils enseignaient entre autres erreurs, qu'il n'y avait plus

d'Église depuis le saint pape Sylvestre, et que cette défectibilité venait de la possession des biens temporels : que c'est un crime de jurer, et qu'on doit plutôt mourir que de le faire en quelque circonstance que ce soit, même quand on en est requis en justice. Ils condamnaient tous les jugemens des ecclésiastiques, des princes et des magistrats, prétendant que c'était un péché de punir les malfaiteurs, ou de condamner quelqu'un à mort. Ils niaient l'existence du purgatoire, et rejetaient la prière pour les morts, les indulgences, la célébration des fêtes, même celle de Pâques, l'invocation des saints, la vénération des croix, des images et des reliques. Ils enseignaient qu'un bon laïque a le pouvoir de remettre les péchés et de donner le Saint-Esprit par l'imposition des mains. Enfin, ils prétendaient que tous les laïques sont comme autant de prêtres, et qu'il vaut mieux se confesser à un bon laïque qu'à un mauvais prêtre.

Telles étaient les sectes diverses dont la réunion forma celle des *albigeois*, ainsi nommée d'Albi, ou plutôt du pays situé aux environs de Béziers et de Castres, dont les habitans ont toujours été connus sous le nom d'*Albigenses*. Chacune de ces sectes dut, en se réunissant, pour n'en plus former qu'une seule, sacrifier quelque

chose de sa doctrine, admettre quelque chose de celle des autres ; car, bien différente de la vérité qui, toujours une et invariable par sa nature, ne peut accepter aucune transaction, aucune modification, sans se détruire aussitôt elle-même, l'erreur fut toujours, au contraire, souple et flexible : essentiellement dépendante des temps, des événemens, des lieux, des intérêts, des passions des hommes, elle ajoute à ses symboles, ou elle en retranche au gré de ses partisans ; elle les change, les modifie, les altère, les rejette, selon qu'il leur plaît : n'ayant rien à perdre, elle n'a rien à ménager, et tournée et retournée en mille sens divers, sous quelque forme, sous quelque couleur qu'elle apparaisse, elle ne change pas de nature, elle ne gagne rien, elle ne perd rien; elle reste ce qu'elle a toujours été, ce qu'elle sera toujours...... l'erreur, c'est-à-dire la négation de la vérité. Pour celle-ci, elle demeure toujours la même, toujours immuable, et ceux qui, déclamant sans cesse contre la religion catholique, parce qu'elle est trop vieille, disent-ils, voudraient, pour nous servir de leurs propres expressions, la faire *progresser*, comme s'il s'agissait d'une invention purement humaine, ne pensent pas sans doute qu'on ne peut rien changer à la vérité que par le mensonge ; et



qu'en substituant l'œuvre de l'homme à l'œuvre de Dieu, c'est lui retirer toute son autorité, tout son empire sur les cœurs; c'est délier l'homme de tout devoir, c'est le rendre à toute la brutalité de ses convoitises et de ses emportemens; c'est remplacer le droit par la force, la raison par la passion, la vertu par le vice; c'est élever sur toutes nos places publiques un échafaud permanent, dernière et insuffisante protection du faible contre le fort. Est-ce bien là ce que veulent nos rationalistes éclectiques? Ce serait un cruel démenti à leurs brillantes promesses.

Les diverses sectes que nous avons citées, réunies alors en une seule, sous le nom commun d'*Albigeois*, admettaient deux principes, l'un bon, et l'autre mauvais; le premier, créateur du monde, spirituel et invisible; le second, créateur des corps, auteur de l'Ancien-Testament, et protecteur de l'économie judaïque : ils soutenaient qu'il y avait deux Christs; l'un mauvais, qui avait paru sur la terre; l'autre bon, qui n'avait jamais vécu dans ce monde : ils niaient la résurrection de la chair, et croyaient que nos âmes étaient des démons condamnés à être renfermés dans des corps, en punition des péchés qu'ils avaient commis dans un état précédent. Ils condamnaient les sacremens, rejetaient le baptême comme inutile, avaient l'Eucharistie en

horreur, ne connaissaient ni confession ni pénitence, regardaient le mariage comme une chose défendue, tournaient en ridicule le purgatoire, la prière pour les morts, les images, les crucifix et les cérémonies de l'Église. Il y avait parmi eux des *parfaits* et des *croyans*. Les premiers se vantaient de vivre dans la continence, de ne manger ni viande, ni œufs, ni laitage, et d'avoir le mensonge en horreur; ce qui faisait qu'ils ne juraient jamais. Les seconds vivaient comme le reste des hommes, et n'étaient nullement réguliers dans leurs mœurs; mais ils se persuadaient qu'ils seraient sauvés par la foi des *parfaits*, et qu'il était impossible que ceux qui avaient reçu l'imposition de leurs mains fussent damnés.

CHAPITRE X.

Troubles et guerres excités par les Albigeois.

Long-temps contenus par l'autorité, et ne se sentant pas encore assez forts par leur nombre, les Albigeois se tinrent sur la réserve, et n'agirent que dans l'ombre pour se recruter et augmenter leurs forces. A mesure que celles-ci ac-

quirent plus de développement, ils prirent plus de courage, et, sur la fin du douzième siècle, on les voyait déjà réunis par troupes de quatre, de cinq et même de huit mille hommes, piller les villes et les villages, massacrer les prêtres dont ils écorchaient les uns tout vivans, et dont ils frappaient les autres jusqu'à la mort. Dans les églises, ils brisaient et profanaient les vases sacrés, et poussaient l'impiété jusqu'à convertir les ornemens des autels en habits de femme. Si l'autorité séculière eût voulu alors agir franchement contre eux, et, sans se mêler de leurs opinions religieuses, les poursuivre comme des voleurs et des assassins, sans nul doute elle eût facilement prévenu toutes les horreurs que nous allons avoir à rapporter; mais la politique toute mondaine des seigneurs les trompa : elle fit la sécurité de ces malheureux et assura leurs progrès.

Ce fut en vain que le pape Innocent III, qui régnait alors à Rome, chercha à s'opposer au mal; deux commissaires qu'il envoya pour remédier aux désordres, ne firent, au contraire, que les aggraver, par la trop grande sévérité de Pierre de Castelnau, l'un d'eux. Toujours porté à user des voies de douceur avant d'employer les remèdes violens, le même pape confia alors à douze abbés de Cîteaux la dangereuse mission de parcourir le pays pour essayer de ramener les hérétiques

par la persuasion ; et bientôt après saint Dominique et l'évêque d'Osma vinrent se joindre à eux. Alors commencèrent des conférences publiques qui firent briller la vérité dans tout son éclat. La première eut lieu dans un bourg près de Montpellier, et dura une semaine. Elle produisit les plus heureux effets, et il n'y avait point de jour où il ne s'opérât plusieurs conversions remarquables. A Béziers, les missionnaires prêchèrent également huit jours, et arrachèrent aussi beaucoup d'âmes à l'erreur ; à Montréal, ils disputèrent quinze jours avec les quatre principaux chefs des Albigeois, et convertirent cent cinquante de ces hérétiques. On rapporte que saint Dominique, ayant rédigé par écrit une courte exposition de la foi, et l'ayant remise aux principaux des Albigeois, afin qu'ils l'examinassent ; ceux-ci, après avoir long-temps disputé entre eux, convinrent de jeter l'écrit au feu, disant que s'il brûlait, ils regarderaient comme fausse la doctrine qui y était contenue ; ils l'y jetèrent en effet, à trois différentes reprises, et le papier resta intact. Le même miracle se renouvela encore à Fanjeaux, et fut suivi de la conversion d'un grand nombre d'hérétiques. Tous deux sont attestés par les plus anciens auteurs de la vie du saint, et une chapelle, sous l'invocation de saint Dominique, fut même élevée au château de Ray-

mond Durfort, où eut lieu le second. En 1207, une nouvelle conférence eut encore lieu dans le palais même du comte de Foix, qui admit successivement les deux partis à sa table. Plusieurs personnes de distinction renoncèrent à l'hérésie, et de ce nombre fut celui qui avait été choisi pour juge et pour arbitre de la dispute. C'était un homme savant, qui jusque là avait été le plus ferme soutien de la cause des Albigeois, et son exemple fut d'une grande influence pour ramener à la vérité beaucoup des malheureux qui s'en étaient éloignés.

Mais, si le clergé s'opposait ainsi aux progrès de l'hérésie, les seigneurs laïques rendaient vains tous ses efforts en l'embrassant et la propageant eux-mêmes. Raymond VI, dit *le Vieux*, comte de Toulouse, fut un des premiers à se déclarer en sa faveur. Il fit venir de Castres un nommé Hugues Fabri pour instruire ses sujets dans la nouvelle doctrine, et on le vit, dans l'église de la Dalbade, ne pas rougir de faire tourner en ridicule les cérémonies de la messe. En présence de l'abbé de Cîteaux et de tout le peuple indigné d'une pareille profanation, il commanda à son fou de contrefaire ce qui se fait à l'autel, et celui-ci, ayant pris un morceau de papier, osa bien en simuler une hostie, et prononça dessus les paroles de la consécration.

L'erreur acquit bientôt encore après un nouveau soutien. Le jeune comte de Foix s'étant rendu à Castelnaudary pour y traiter de quelques affaires avec le comte de Toulouse, y reçut de tous les seigneurs présens de grands témoignages de confiance; ils le pressèrent vivement de se joindre à eux pour résister à l'orage que les prédications des moines de Cîteaux amoncelaient sur leurs têtes; et, pour vaincre ses hésitations, ils le conduisirent aux sermons de Hugues Fabri, qu'il entendit avec plaisir. Quelques doutes qui lui restaient encore furent bientôt levés, et il promit alors d'embrasser la nouvelle doctrine et de défendre ses partisans jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Profitant de l'absence de son père, alors chez le roi d'Arragon, il mit aussitôt la main à l'œuvre et ramena avec lui, dans le pays de Foix, six apôtres de l'hérésie qu'il fit prêcher devant sa mère; celle-ci céda facilement à leurs discours trompeurs, et son exemple fut imité par une grande partie des grands du pays. Le jeune comte et sa mère se rendirent alors à Pamiers, où ils convoquèrent une assemblée pour aviser aux moyens de ruiner le clergé catholique.

De tels événemens et l'avenir qu'ils annonçaient livraient à de cruelles inquiétudes l'abbé de Saint-Antonin et ses moines; ils se rendirent néan-

moins près de la comtesse, et la prièrent d'accepter leur couvent pour sa demeure pendant le séjour qu'elle ferait dans leur ville ; mais cette soumission ne leur fut d'aucune utilité. A peine la comtesse fut-elle arrivée dans leur couvent, qu'une troupe de bandits parcourut la ville et se livra au pillage le plus éhonté. L'abbé, qui était en même temps gouverneur de Pamiers, ne put se dispenser d'en adresser des plaintes à la comtesse, qui les reçut fort mal ; et l'impétueux Roger, se transportant aussitôt dans le couvent à la tête de cette troupe de misérables qu'il avait amenés avec lui, y fit abattre les autels, brûler les images, et commettre toutes les dévastations que put imaginer cette horde de forcénés. Puis, pour achever dignement une si belle œuvre, il fait arrêter l'abbé et ses moines, leur enlève les clés de la ville, et les fait jeter dans une prison où il les laisse, pendant trois jours, privés de toute nourriture et de toute boisson. C'est ainsi que procéda toujours l'hérésie ; elle commence par la violence, et quand l'Église, reconnaissant l'inutilité des voies de douceur qu'elle a longtemps essayées, se voit forcée de recourir enfin à la force pour arrêter le massacre de ses enfans et la propagation de l'erreur, celle-ci l'accuse aussitôt d'intolérance et de cruauté ; et, chose bien peu honorable pour l'esprit

humain, elle trouve des échos qui répètent ses plaintes !

Dans l'état d'animosité réciproque auquel en étaient venus les deux partis, la moindre étincelle pouvait produire un grand incendie; il ne tarda pas à éclater. Pierre de Castelnau, légat du pape, mécontent du comte de Toulouse, l'avait déjà excommunié une première fois, et celui-ci; intimidé des menaces d'une croisade qui serait dirigée contre lui, avait demandé et obtenu l'absolution; mais, revenu bientôt après à ses premières erreurs, le légat avait de nouveau lancé l'anathème contre lui à Saint-Gilles, où ils se trouvaient l'un et l'autre. Peu de jours après, comme il s'éloignait de la ville accompagné d'une seule personne, il fut tout-à-coup assailli par un homme, qui lui porta un coup de lance dont il mourut au bout de quelques heures. Malgré toutes les protestations de son innocence que fit le comte de Toulouse, quoiqu'il en parût vivement affligé et qu'il fit beaucoup de recherches pour découvrir l'auteur du crime, la présomption était trop forte cependant, il en fut généralement accusé, et ce meurtre sacrilége devint le signal d'un soulèvement universel contre lui. Le pape déclara l'interdit sur toutes ses terres, et les offrit au premier qui s'en rendrait digne par ses exploits dans la croisade qu'il fit alors publier

contre les Albigeois, qui ne laissaient alors aucun espoir d'être ramenés par la douceur, et dont les excès devaient être enfin réprimés.

En 1209, les plus grands seigneurs se préparèrent aussitôt pour cette guerre, et se rendirent avec leurs troupes à Lyon, qui avait été désigné pour le rendez-vous général. On remarquait parmi eux le duc de Bourgogne, le comte de Saint-Paul, le comte d'Auxerre, le comte de Genève, le comte de Poitiers, le comte de Forêt, Simon de Montfort et plusieurs autres grands capitaines. Plusieurs prélats aussi suivaient l'armée composée de plus de trois cent mille hommes. Tous ces croisés portaient la croix sur la poitrine, pour se distinguer de ceux de la terre sainte, qui la portaient sur l'épaule.

Épouvanté du déploiement d'une force si imposante, à laquelle il ne pouvait avoir l'espoir de résister, le comte de Toulouse se jeta aux pieds de Milon, le nouveau légat du pape, et le supplia de lui accorder son pardon. Il donna sept châteaux pour assurance de sa fidélité, et se soumit à telle pénitence qui lui serait imposée. Elle fut bien humiliante, sans doute; mais un grand exemple était alors nécessaire pour intimider les rebelles. On le fit déshabiller jusqu'à la chemise; puis, le légat, accompagné d'un grand nombre d'évêques, après l'avoir fait jurer sur le *corpus*

Domini d'être fidèle à l'Église de Rome, le fouetta de verges en le tenant par une étole qu'il lui avait passée autour du cou ; il lui fit ensuite faire ainsi le tour du tombeau de Pierre de Castelnau, et lui donna enfin l'absolution.

Une autre condition non moins dure lui fut également imposée ; il dut réunir ses troupes à celles des croisés et marcher avec eux contre Béziers, dont les habitans avaient massacré, dans l'église de la Madeleine, leur vicomte Raymond Trincavel, après avoir brisé les dents à leur évêque, qui s'efforçait de les en détourner. On commença par les sommer de livrer un certain nombre d'hérétiques dont on leur remit la liste, et qui étaient probablement les principaux auteurs des crimes qu'on avait à leur reprocher. Peu contens de refuser avec insolence, quelques uns d'entre eux prévinrent même l'attaque des croisés, et firent pleuvoir sur eux une grêle de flèches. Impatiens de cette insulte, et comme les chefs ne donnaient aucun ordre, les valets de l'armée s'approchèrent des murailles à l'insu de leurs maîtres, et prirent la place d'emblée. Ils firent main-basse sur tous les habitans et mirent le feu à la ville, dans laquelle il périt vingt mille personnes. De là, les croisés allèrent mettre le siége devant Carcassonne, dont les habitans, après s'être long-temps défendus avec courage,

furent enfin obligés de demander à capituler. Ils furent reçus à composition, c'est-à-dire qu'ils durent sortir en chemise, abandonnant tout ce qu'ils possédaient. Les villes de Montréal, de Fanjeaux et de Limoux se rendirent ensuite aux croisés.

Le légat, voulant donner à leurs opérations l'unité qui leur manquait et assurer la conservation des places conquises, proposa aux différens seigneurs et capitaines de nommer un chef général de l'armée; la nécessité en ayant été unanimement reconnue, le choix tomba sur Simon de Montfort, qui s'excusa d'abord sur son insuffisance; mais le légat lui ayant ordonné, au nom du pape, il obéit. C'était un guerrier aussi vaillant que pieux, et qui avait déjà donné des preuves de son grand courage et de sa capacité, dans une croisade contre les Sarrasins, en Orient. Son zèle et sa piété, dit Joinville, l'égalaient aux hommes apostoliques. Tous les jours il entendait la messe et récitait l'office de l'Église; il se confessait toutes les semaines, et se comportait, dans toutes les occasions, en véritable héros chrétien. Sa haute stature le faisait distinguer au milieu des batailles, et le mouvement de son sabre suffisait pour épouvanter les plus fiers ennemis. D'un sang-froid à l'épreuve des plus terribles dangers,

on le voyait, au milieu de la mêlée la plus sanglante, remarquer tout et pourvoir à tout, pendant qu'il cherchait le plus brave de ceux qu'il avait en tête pour le combattre.

La première opération du nouveau généralissime fut le siége de Lavaur. Roger, le jeune comte de Foix, accourut à son secours, et fit éprouver une grande perte à l'armée des croisés ; mais cet échec ne l'empêcha pas de prendre la ville, qui fut ruinée. Montfort marcha ensuite contre Roger qui, le harcelant sans cesse, et tombant souvent à l'improviste sur son arrière-garde composée de six mille Allemands, ne lui laissait pas un moment de repos. Il se rendit d'abord maître de Saverdun et de Montaut, dont les habitans lui ouvrirent les portes. Puis, au moyen d'une intelligence avec l'abbé de Saint-Antonin de Pamiers, il entra, presque sans coup férir, dans cette ville. Le château de Mirepoix fit une vive résistance, mais il fut é a lement pris, et Gui de Levis, lieutenant de l'armée de Montfort, en devint possesseur avec le titre de *Maréchal de la foi*. Quelque temps après cependant, il fut repris par le comte de Foix ; mais il ne tarda pas à retomber au pouvoir de Gui de Levis, et jusqu'au seizième siècle, il fut la résidence de ses descendans en ligne directe. A cette époque, il fut appelé château de Terride, du nom de la baronie

de Terride, apportée en dot à Jean de Levis, treizième seigneur de Mirepoix, par sa femme Catherine-Ursule de Lomagne, fille du baron de Terride.

De là, le général des croisés se rendit à Limoux pour se faire reconnaître seigneur du pays ; chemin faisant, il prit quelques châteaux qu'il avait soin de dévaster, quand il ne voulait pas les garder, et que, dans le cas contraire, il fortifiait d'une bonne garnison. Le seigneur de Mirepoix, dépossédé de son château et de sa ville, s'était retiré au château de Montségur, où le comte de Pereille s'était rendu avec une troupe composée de trois cents hommes. L'armée des croisés vint les y assiéger, et, après un combat des plus meurtriers, tous les assiégés trouvés dans la place furent mis à mort sans qu'il s'en échappât un seul.

Dans une guerre aussi acharnée et aussi pleine de vicissitudes journalières, qui commandaient les plus sévères précautions, il était presque entièrement impossible que des mesures nécessitées par l'intérêt général ne nuisissent pas à quelques intérêts particuliers. Le comte de Toulouse, malgré sa coopération aux efforts des croisés, eut à se plaindre de Simon de Montfort, qui s'était emparé de plusieurs de ses places, et il alla porter lui-même directement ses plaintes à Rome. Le

pape, touché du triste tableau qu'il lui fit de sa position, le reçut favorablement; et, après avoir entendu sa justification, il le déchargea de l'accusation du meurtre de Castelnau, qu'on lui reprochait toujours, lui remit un bref adressé à l'archevêque de Narbonne, portant défense de distribuer les terres du comte, et, au moment de se séparer de lui, le revêtit d'un riche manteau et lui donna une bague de grand prix, comme témoignage de la bonne intelligence rétablie entre eux.

Mais ce succès fit sa perte; car, croyant n'avoir plus rien à craindre, il se remit à protéger ouvertement les Albigeois, et, dans un concile solennel tenu à Arles en 1211, les légats l'excommunièrent de nouveau, et le rejetant ainsi forcément dans le parti des hérétiques, lui préparèrent tous les malheurs qui ne tardèrent pas à fondre sur lui.

Raymond, comte de Foix, retenu par une maladie grave dans la capitale de ses états, pendant que son fils attirait ainsi sur ses sujets la redoutable vengeance des croisés, voulut aussi mettre fin à tant de troubles et de désordres; mais, incapable encore d'entreprendre un long voyage, ce fut aux chefs eux-mêmes des croisés qu'il s'adressa dès qu'il put marcher. L'histoire nous a conservé le discours qu'il leur adressa en

cette occasion ; on y trouve la noble fierté du souverain et du guerrier qui se rappelle ses exploits, à côté de l'humble prière du vieillard, abattu par la maladie plus encore que par l'âge et les revers.

« L'inconstance de la fortune, Messieurs et redoutables seigneurs, leur dit-il, fait que je ne me plains pas d'en avoir été si cruellement traité. J'ai, dans maintes occasions, bravé les ennemis ; j'ai compté de grands et puissans monarques parmi mes amis ; nul jusqu'à ce jour ne m'avait menacé ni offensé, car cette épée ne l'aurait pu supporter. J'ai été employé en beaucoup de ces négociations qui ont coutume de provoquer beaucoup de désagrémens, et dans lesquelles je n'ai mérité aucun reproche. Je ne me suis jamais proposé dans mes actions la vanité de les faire connaître ; je n'en ai cherché la récompense que dans le témoignage de ma conscience. Ayant été ainsi toute ma vie animé par des sentimens droits, et ne vous ayant fourni aucune occasion de me persécuter, je n'ai pas hésité à apporter ici ma tête blanchie par les années, afin que vous en disposiez selon vos désirs. Si j'ai été l'ennemi de l'État et de la France, tuez-moi, ravissez-moi l'honneur que j'ai tant estimé ; mais qui osera me le soutenir en face ? Ai-je conspiré contre l'Église ? Qu'ai-je pu faire pour me voir ainsi traité ? Pen-

sez-vous que, pour un misérable reste de vie dans ce monde, je veuille renoncer à l'immortalité bienheureuse? Mon fils, dites-vous, s'est rendu coupable en vous combattant? J'en ai moi-même ressenti une vive douleur, et c'est une grande obligation que nous avons au comte de Toulouse de l'avoir porté à ce coup d'éclat; mais je ne puis porter la peine de sa légèreté. L'état d'infirmité où vous me voyez réduit, ainsi que mon désir de vous être utile, comme je l'ai toujours été à l'Eglise et à l'Etat, vous font un devoir de vous montrer sensibles. Accordez-moi le même degré de confiance dont les rois m'ont honoré; je vous le demande en grâce, afin de m'épargner la douleur d'avoir à me défendre si vous m'offensez, ce qui serait contre ma volonté. Ainsi je vous le jure. »

L'armée des croisés écouta dans le plus profond silence ce discours du vieillard : Simon de Montfort, admirant son éloquence et sa gravité, l'embrassa en louant beaucoup sa patience et ses vertus : il lui dit qu'il voulait bien croire à la sincérité de ses intentions, à cause de son âge, et surtout à cause de cette loyauté qui avait été si remarquable dans toutes ses actions. Il lui fit rendre toutes ses terres, à la réserve du château de Pamiers, où il fut convenu que le roi d'Arragon, en sa qualité de suzerain du haut pays de Foix, tien-

drait garnison, et qu'il s'emploierait tout entier au succès des armes des croisés.

Après ces négociations, le roi d'Arragon, sollicité par le prince Roger, qui ne pouvait souscrire à l'engagement pris par son père de servir dans l'armée des croisés, passa dans le Roussillon, et écrivit à Simon de Montfort pour l'inviter à une conférence dans laquelle on chercherait à s'entendre sur les troubles du Languedoc, de Béziers, de Toulouse et de Foix. On se rendit de part et d'autre au lieu convenu; mais cette discussion ne fit qu'irriter davantage encore les esprits, par le ton de hauteur et de menaces qu'y prit le roi d'Arragon, et on se sépara, plus déterminé que jamais à pousser la guerre avec activité.

Sans perdre de temps, le roi d'Arragon écrivit au comte de Foix que les intentions de Montfort n'étaient autres que de s'emparer de toutes les seigneuries, sous prétexte des intérêts de la religion, de dépouiller ainsi tous les princes, pour rester seul souverain du pays; qu'il connaissait parfaitement ses intentions, et qu'il ne devait pas se fier à sa parole. Il n'en fallut pas davantage à Raymond, qui se repentait déjà de son engagement, pour le déterminer à prendre les armes contre les croisés. Il entra aussitôt en campagne et commença par s'emparer de Preixan, château situé au diocèse de Carcassonne, où il nomma,

pour commander, un capitaine auquel il fit jurer de se laisser hacher plutôt que de se rendre. Pendant ce temps, le prince Roger arrivait d'Espagne, amenant à son père de puissans secours, et le roi d'Arragon attirait à son parti un grand nombre de seigneurs, auxquels il faisait entendre que Montfort n'avait entrepris cette guerre que dans des vues d'intérêt particulier.

Une première entreprise réussit au prince Roger, qui ne perdait aucune occasion de nuire aux croisés. S'étant embusqué près de Foix, dans un lieu où ils devaient passer, il les attaqua à l'improviste et en tua un bon nombre ; mais Montfort tira de cet échec une vengeance qui fait horreur, et que rien ne saurait excuser ; car, quoique les Albigeois se soient les premiers portés à des actes inouis de cruautés, ce n'était pas en les imitant qu'un général chrétien devait les punir. S'étant emparé de Brau, il fit couper le nez, les oreilles, et crever les yeux à cent hommes qu'il trouva dans la place, et n'en épargna qu'un seul, qu'il chargea de conduire les autres devant le comte de Foix. Tant les guerres civiles, le plus grand fléau que les nations puissent craindre, inspirent de fureur aux partis opposés, et dénaturent les plus beaux caractères ! Après cette cruelle expédition, le chef des croisés brûla Auterive, prit Pamiers, et se rendit à Varilhes, d'où il trouva

que les habitans s'étaient enfuis, après avoir mis le feu au château.

Le roi d'Arragon, qui avait le premier attisé le feu de cette guerre, fut aussi le premier à vouloir faire la paix. Il obtint pour lui l'hommage du comté de Carcassonne, auquel il avait des droits en sa qualité d'héritier des derniers comtes de ce pays; et pour le comte de Foix, la restitution de toutes ses places, sauf du château de Pamiers. Simon de Montfort convoqua dans cette ville, en 1212, une grande assemblée, composée des trois états d'une grande partie de la province et des pays voisins. L'archevêque de Bordeaux, les évêques de Toulouse, Carcassonne, Agen, Périgueux, Couserans, Comminges et Bigorre, y assistèrent avec les nobles et les principaux bourgeois; Simon y fit dresser des statuts pour le gouvernement du pays qui lui était soumis; et, pour s'assurer de leur fidélité aux lois et à la religion, il leur promit la conservation de toutes les immunités, franchises et droits dont ils avaient joui jusqu'alors.

Mais les espérances que pouvaient faire concevoir ces promesses ne se réalisèrent pas; le comte de Toulouse, toujours exaspéré de ses pertes, sut rallumer une guerre si funeste à tous les partis. Fier d'un avantage qu'il avait obtenu sur les croisés, auxquels il avait fait lever le siége de sa

capitale, il attira de nouveau dans son parti le comte de Foix et le souverain du Béarn. Tous trois ainsi réunis, et ayant juré de mourir pour la conservation et la défense de leurs terres, formèrent une armée de cinquante mille fantassins et de dix mille cavaliers. Le prince Roger eut le commandement de l'avant-garde, le souverain du Béarn fut chargé de celui de l'arrière-garde, et ils marchèrent en cet ordre vers Castelnaudary, où Montfort s'était enfermé avec bon nombre de troupes. Le siége fut poussé avec activité, et les Albigeois, espérant prendre dans cette place le général ennemi, y firent des prodiges de valeur. Le prince Roger surtout s'y distingua par un acte de témérité peu convenable au rang qu'il occupait dans l'armée. Quoique déjà blessé d'un coup de pierre lancée par une machine, il se précipita dans la ville par une porte qu'il y vit ouverte, y tua le premier soldat qu'il rencontra; et, soit que son cheval l'ait emporté plus loin qu'il n'eût voulu, soit qu'il ait réellement désiré avancer, il se trouva bientôt au milieu de la ville, où il ne tarda pas à être environné d'une foule d'ennemis. Son cheval étant tombé sous les coups qu'on lui portait, il se réfugia derrière un mur, cherchant au moins à vendre chèrement sa vie. Il allait succomber sous le nombre des assaillans, lorsque le souverain du Béarn arriva à son secours, et bien-

tôt après le comte de Foix lui-même, qui les délivra tous deux.

Cependant, le siége traînant en longueur, les assiégeans se déterminèrent à détacher un certain nombre de troupes pour aller, sous la conduite de Raymond, comte de Foix, soumettre le pays d'alentour. Puylaurens, Alby, Rabustens, Guillac, Montégat, se rendirent sans résistance. De là, le comte marcha sur Foix, que Montfort lui avait enlevé; la ville se soumit d'elle-même; le bourg de Saint-Ybars seul l'arrêta quelques jours, ce qui attira sur ses habitans tous les maux qui sont le partage trop ordinaire d'une ville prise d'assaut. La ville de Saverdun, au contraire, sortit tout entière au devant de son ancien seigneur pour lui jurer fidélité.

Gui de Lévis, surnommé le Maréchal de la foi, ayant fait lever le siége de Castelnaudary, où le prince Roger signala une seconde fois son courage impétueux en écrasant les assiégés dans une sortie qu'ils avaient tenté de faire; mais, s'étant amusé avec les siens à piller et à dépouiller les morts, il se vit enlever tout-à-coup la victoire qu'il venait de remporter; ses efforts pour rétablir le combat furent inutiles; après avoir brisé son épée à force de frapper, il dut céder à un ennemi que sa témérité avait rendu trop puissant. Simon de Montfort tourna alors toutes ses forces

contre le comte de Foix, qu'il regardait, et avec raison, comme son plus redoutable ennemi. A la vue du danger qui le menaçait, celui-ci implora avec les plus vives instances le secours du roi d'Arragon, qui ne se décida qu'avec peine à passer les monts. Son conseil ayant été d'avis qu'avant de recourir aux armes il cherchât à obtenir des croisés, par les voies de douceur, que les princes albigeois fussent maintenus dans la tranquille possession de leurs héritages, il députa à cet effet deux ambassadeurs à Lavaur, où plusieurs évêques étaient alors assemblés, avec une lettre signée de sa main, dans laquelle il représentait les deux comtes de Toulouse et de Foix comme bien repentans de leur conduite antérieure, en demandant humblement pardon, et se soumettant, pour expier leur faute, à aller combattre les infidèles en Terre-Sainte.

Mais ce message, auquel il n'avait pu faire consentir le comte de Foix et son fils qu'en leur représentant qu'il importait, avant tout, de rentrer en possession de leurs places et d'en éloigner l'ennemi; qu'une fois ainsi maîtres chez eux, ils sauraient se mettre en mesure de faire repentir quiconque oserait les troubler dans la suite, produisit un effet contraire à celui qu'on en attendait. Les évêques, démêlant facilement la ruse, s'aperçurent qu'on ne cherchait qu'à les amuser,

et à perdre en pourparlers inutiles un temps nécessaire à l'action ; ils rejetèrent toutes les propositions du roi, et en écrivirent au pape, qui approuva leur conduite et se désista de tout ce qu'il avait pu faire jusqu'alors en faveur du comte de Toulouse ; il fit en même temps connaître au roi d'Arragon qu'il enverrait incessamment un légat chargé de régler dans le pays toutes les affaires qui intéressaient la religion, et lui ordonna de renoncer à toute espèce d'alliance avec les comtes de Toulouse et de Foix, et autres seigneurs hérétiques. Mais le roi ne tint aucun compte de ces ordres et de ces conseils, et, loin de se déclarer contre les comtes de Toulouse et de Foix, il en embrassa publiquement la cause, et la guerre recommença avec autant de violence que jamais.

L'armée de Montfort, tour-à-tour grossie et abandonnée par les troupes qui lui venaient de toutes les parties de la France pour gagner l'indulgence, et qui se hâtaient de le quitter aussitôt l'expiration des quarante jours de service auxquels elle était attachée, ne permettait aux croisés aucun avantage durable. Les villes qu'ils avaient prises la veille et dans lesquelles, par suite de cette organisation vicieuse, ils n'avaient pu mettre une garnison stable, leur étaient enlevées le lendemain, et ces perpétuelles vicissi-

tudes de force et de faiblesse dans leurs moyens entretenaient, entre les deux partis, une espèce d'équilibre qui éternisait la guerre. En ce moment, Simon de Montfort avait peu de monde auprès de lui et était obligé de se tenir sur la défensive; mais il vit tout-à-coup son armée fortifiée d'un puissant secours que lui amenèrent, à Carcassonne, deux frères, évêques l'un et l'autre, Manassès d'Orléans et Guillaume d'Auxerre. Les hostilités commencèrent aussitôt, et les croisés prirent dix-sept châteaux, qu'ils firent immédiatement raser.

Mais le roi d'Arragon, ayant réuni ses troupes à celles des comtes de Foix et de Comminges, vint, à la tête de forces considérables, au secours du comte de Toulouse. Les habitans de cette ville étant journellement inquiétés par la garnison de Muret, petit endroit à trois lieues au-dessus, les confédérés crurent devoir commencer leurs opérations par la prise de cette place, et marchèrent aussitôt pour l'attaquer. Dès le premier jour du siége, on dressa les machines, et dès le second, on donna un assaut général dans lequel le premier faubourg fut emporté. Les assiégés pensaient déjà à se rendre, lorsqu'ils aperçurent les signaux de Montfort qui leur annonçaient son arrivée. Quoique avec une armée beaucoup inférieure, il n'avait pas hésité, sur la parole de

saint Dominique qui lui avait prédit la victoire, à voler à leur secours. Après avoir fait son testament et avoir ordonné que chaque soldat assistât à la messe, il fit ses préparatifs de combat.

C'était le 12 septembre 1213. Le *Maréchal de la foi*, Gui de Lévis, commandait l'avant-garde, composée de trois cents chevaux et de trois cents piétons. Le corps d'armée, composé de quatre cents fantassins, presque tous Français, et de mille chevaux, était commandé par Simon de Montfort, auprès duquel combattait son fils Amaury, armé de toutes pièces. L'avant-garde des confédérés, sous la conduite du comte de Foix, était forte de trois mille cavaliers et de dix mille fantassins. Le corps d'armée, composé de quatre mille chevaux et de plus de vingt mille hommes de pied, marchait sous les ordres des comtes de Toulouse et de Comminges, et du seigneur de Béarn. Le roi d'Arragon commandait en chef cette formidable armée, qui semblait devoir écraser du premier choc la petite troupe des croisés; mais qui pourrait vaincre celui que Dieu protège? S'il laisse habituellement la sagesse, la valeur ou le nombre décider de la victoire, quelquefois aussi il se plaît à montrer sa toute-puissante intervention, et ces nombreuses armées, qui se fiaient en leurs forces, sont balayées comme la poussière.

Les commencemens du combat ne furent cependant pas à l'avantage des croisés ; leur avant-garde fut culbutée avec perte ; mais quatre cents hommes que Montfort avait placés en embuscade dans de vieilles masures, décochèrent tant de traits, qu'ils arrêtèrent la marche des ennemis : le roi d'Arragon et le comte de Foix firent des efforts inouïs pour animer leurs soldats et ramener au combat ceux que cette grêle de traits avait épouvantés ; les cavaliers reçurent ordre de mettre pied à terre pour leur enlever tout espoir de fuir, et la mêlée devint alors générale. Le carnage fut affreux, surtout aux endroits où combattait le roi d'Arragon ; car deux chevaliers français avaient juré de le faire mourir sous leurs coups, et ils faisaient les plus violens efforts pour pénétrer jusqu'à lui. Ayant aperçu un guerrier revêtu de ses armes, ils coururent aussitôt à lui, et l'attaquèrent avec fureur. Mais à la manière dont il se défendit, ils reconnurent que ce n'était pas celui qu'ils cherchaient, et l'un d'eux s'écria : *Ce n'est pas lui.* Ces mots furent entendus du roi qui avait eu, en effet, la prudence de changer ses armes contre celles d'un seigneur de sa cour ; mais, oubliant alors tout autre soin que celui de sa gloire chevaleresque, il éleva la voix pour se faire connaître, et se précipita au devant de ceux qui désiraient le combattre. Plusieurs coups mor-

tels lui furent portés en même temps, son cheval fut tué sous lui, et lui-même, atteint au défaut de la cuirasse, tomba raide mort. Cette vue glaça le courage des siens; le cri de *sauve le roi* courut alors tous les rangs, et devint le signal de la déroute générale des Albigeois. Le comte de Foix tenait encore, et cherchait à rallier ses troupes déjà découragées; mais Guy de Levis vint les charger si vigoureusement, qu'il les força également à la fuite. Jamais victoire ne fut plus complète que celle que Simon de Montfort remporta en cette occasion : vingt mille hommes, du côté des Albigeois, restèrent sur le champ de bataille. « Les tas d'ennemis restés sur le champ de bataille, écrivirent les évêques qui avaient été présens, sont si hauts et si multipliés, qu'il est impossible d'en savoir le nombre; de nos gens, il n'y a qu'un seul chevalier tué et très peu de sergens. » Le corps du roi d'Arragon, trouvé nu après la bataille, fut reconnu et enterré par les chevaliers de Saint-Jean, auxquels il avait fait du bien. Il ne laissait pour successeur qu'un enfant de quatre ans, qui tomba entre les mains du comte de Montfort, mais que le pape fit délivrer, et qui régna sous le nom de Jacques Ier. Le résultat de cette victoire éclatante fut, pour le comte de Toulouse, la perte de tous ses États que les barons adjugèrent à Simon de Montfort.

Le comte de Foix et son fils, obligés alors de veiller à la sûreté de leurs propres États, s'étaient, après la sanglante défaite de Muret, rendus à Foix, où, appelant à eux tout ce qui avait pu échapper de soldats à cette bataille, et engageant tous leurs sujets à prendre les armes pour repousser l'ennemi commun, s'il se présentait dans leur pays, ils s'occupèrent à organiser tous leurs moyens de défense. Ainsi qu'ils s'y étaient attendus, Simon de Montfort les y poursuivit, et après avoir partout sur son passage arraché les vignes et les arbres, après avoir rasé le château du Pas-de-Labarre, et emporté celui de Montgaillard qu'il fit démanteler, il vint assiéger le château de Foix, dont il brûla les faubourgs; mais ses armes n'y furent pas heureuses. Le troisième jour du siége, le comte de Foix fit une sortie vigoureuse qui força les assiégeans à se retrancher sur la hauteur de Montgaurix : de là, se rabattant tout-à-coup sur Varilhes, où le frère de Simon de Montfort avait son quartier, il le chargea si inopinément, et avec tant de résolution, qu'il enfonça les premiers rangs, le tua d'un coup de lance, et mit son armée en pleine déroute. Montfort s'apprêtait à tirer une vengeance éclatante de cet échec; mais des nouvelles qu'il reçut de Narbonne, où sa présence était nécessaire, le forcèrent à quitter le pays de Foix.

Roger le poursuivit dans sa retraite, et lui fit éprouver de grandes pertes dans un combat où les principaux chefs de l'armée périrent.

Quelque calme cependant succéda enfin à ces troubles affreux qui avaient vu commettre tant de crimes. En 1215, le légat du pape, espérant que les malheurs de la guerre auraient rendu les esprits moins opiniâtres, entreprit de réconcilier les princes hérétiques avec l'Église. Déjà on n'était plus qu'à discuter le nombre des otages qu'ils donneraient, lorsque l'arrivée de Louis, fils de Philippe-Auguste, roi de France, à la tête d'une nombreuse armée destinée à anéantir les Albigeois, força le comte de Toulouse à se soumettre aux volontés du légat. Il remit sa ville à l'évêque Foulques, qui en eut la garde, et le comte de Foix, imitant son exemple, livra également son château en signe de sa soumission au pape. Ces premiers arrangemens terminés, les deux comtes partirent pour Rome avec le légat.

Le concile de Latran, quatrième du nom, et douzième général, y était assemblé, composé de quatre cent douze évêques et de huit cents abbés ou princes. Les comtes de Toulouse et de Foix y furent entendus; Foulques, évêque de Toulouse, parla ensuite, et après une vive discussion, la confiscation de leurs biens fut prononcée, et la donation des barons à Simon de Montfort confirmée.

Ainsi trompés dans leurs espérances, les deux comtes quittèrent Rome, bien déterminés à recouvrer par la force ce que le pape avait refusé à leur soumission; mais ils ne purent rentrer dans leurs capitales, dont le légat leur fit fermer les portes. Obligé d'errer çà et là dans la Barguillière, le comte de Foix fit construire le fort de Montgranier, dans le dessein de fermer les avenues à ceux qui occupaient sa ville et son château; mais ce fort ne lui fut d'aucune utilité; Simon étant venu l'attaquer, ses défenseurs, après une longue résistance, furent forcés par la famine de le rendre, et obtinrent ainsi la vie sauve. Roger, qui les commandait, fut fait prisonnier, mais on lui rendit la liberté, sous la seule condition de ne point porter les armes pendant un an pour la cause des Albigeois.

Le comte de Toulouse avait éprouvé le même sort devant sa capitale, dont l'entrée lui avait également été refusée, et il s'était retiré en Espagne; mais son fils travaillait activement à entretenir le feu de la guerre; il avait déjà gagné Avignon, Marseille, Tarascon, et il venait de s'emparer de Beaucaire. Ces succès ranimèrent le courage de ce qu'il y avait de citoyens turbulens dans Toulouse; ils dépêchèrent aussitôt au vieux comte un exprès chargé de l'informer des facilités qu'ils pourraient lui fournir pour ren-

trer dans sa capitale. Celui-ci profita sans retard d'une si belle occasion, et tandis que son fils occupait Montfort en Provence, il se présenta devant Toulouse, où il fut introduit secrètement avec le comte de Comminges et ce qu'il avait pu ramasser de ses anciens amis en traversant la Gascogne. Le comte de Montfort accourut aussitôt, mais il était déjà trop tard ; une infinité de sectaires et de routiers, joints aux habitans, composaient une garnison nombreuse, et il fallut faire un siége régulier de la place ; mais le peu de troupes qu'il avait alors avec lui, l'empêcha de le pousser avec activité. Il durait déjà depuis neuf mois, lorsqu'un renfort qui lui arriva enfin le jour de la saint Jean-Baptiste (1218), lui permit d'en presser les opérations.

Le lendemain, pendant qu'il entendait la messe, on vint l'avertir que les assiégés avaient fait une sortie, et qu'ils étaient aux prises avec les gens préposés à la garde des machines. Il ne voulut ni interrompre ses prières, ni quitter l'église avant la consécration, quoique l'avis fût répété. Ayant alors couru au lieu du combat, sa présence rendit le courage à ses troupes qui commençaient à plier ; mais, comme il s'approchait des machines pour s'y mettre à l'abri des traits qui volaient de toutes parts, une grosse pierre lancée par un mangonneau, l'atteignit à la tête.

Se sentant blessé à mort, il se frappa la poitrin se recommanda à Dieu, et expira percé en out de cinq coups de flèches. Ainsi périt Simon d Montfort, à qui son zèle pour la religion et so grand courage avaient fait donner le surnom d *Machabée de son siècle.* Sans prétendre excus entièrement les horribles représailles qu'il s permit quelquefois contre ses ennemis, nous d rons, avec un estimable historien, que « si da le cours de ses exploits, on trouve plusieurs trai d'une sévérité qui fait encore frémir, il faut e juger sur la qualité des monstres dont il crut n pouvoir autrement purger les provinces qu'i infestaient, ou du moins sur les mœurs et les pr jugés de son siècle (1). »

Cette mort fut une de ces pertes que rien n peut réparer ; son premier effet fut de jeter l division dans l'armée des catholiques. Les un prêtèrent serment à Amaury, fils aîné de Mont fort ; les autres, ou demeurèrent indécis, ou s crurent en droit de revenir au vieux Raymond à qui dès lors il ne fut plus question de disput la possession de Toulouse. Les comtes de Com minges et de Foix profitèrent de ce moment d trouble et d'indécision pour recouvrer égalemen leurs terres. Ce dernier, enhardi même par l

(1) Berraud-Bercastel, *Histoire de l'Église.*

confusion générale qui régnait alors, et ne pouvant souffrir qu'un étranger restât possesseur de l'héritage de ses ancêtres, vint assiéger Mirepoix, pour réclamer de la maison de Lévis les droits qu'il avait sur cette ville. Isam de Lévis, effrayé de se voir seul en face d'un tel guerrier, consentit à se reconnaître son vassal, et lui jura fidélité, tant à lui qu'à ses successeurs.

Après tant de guerres et d'agitations, le vieux comte, alors âgé de soixante-douze ans, mourut en paix, regretté de tous ses sujets. Malgré les guerres nombreuses qu'il soutint pour la cause des Albigeois, quelques historiens cependant prétendent qu'il n'avait jamais cessé d'être attaché à l'Église ; mais que, tolérant par principe, il refusa toujours, quelque malheur qui pût lui arriver, de poursuivre les hérétiques. Raymond-Roger institua par son testament son fils aîné, Roger, pour tout le comté de Foix, et laissa à son second fils, Aimeri, tous les biens situés aux diocèses de Narbonne et de Carcassonne. Il confirma la donation du village de Villeneuve, qu'il avait donné en pariage au monastère de Pamiers, avec un bois et autres objets, à cause des dommages qu'il avait faits à cette maison, à laquelle il confirma encore l'exemption des quêtes, albergues et exactions, avec promesse de le protéger et défendre contre toute injure. Ce testament fut reçu

dans la salle du comte, au château de Pamiers
La mort de Raymond-Roger fut bientôt suivie de celle de la comtesse, son épouse, et de celle de Raymond, comte de Toulouse. « Ce prince, dit un historien estimable, que la protection qu'il donnait aux Albigeois a rendu également célèbre et malheureux, n'a rien souffert qu'il ne méritât par ses débauches et ses violences, indépendamment de son hérésie. Il n'en faisait pourtant pas une profession déclarée; mais son inclination, ou plutôt sa passion pour ceux qui la professaient, était extrême et approchait de la folie. Il les accablait de caresses; il se mettait à genoux devant eux; il les appelait ses seigneurs et ses frères; il venait, au milieu de la nuit, à leurs assemblées; et, quand on lui disait qu'il risquait à se faire dépouiller de ses États pour l'amour de ces gens-là : « Je ne l'ignore pas, répondait-il; mais c'est « un parti pris; je sacrifierais pour eux jusqu'à « ma tête. » Avec les dehors de catholicité qu'il affecta toujours, il y avait peu d'Albigeois qu'il ne surpassât en impiété, et par le tour d'esprit qu'il employait sacrilégement à jouer nos plus saintes pratiques. Cet affreux mélange, joint aux pilleries et au débordement de mœurs qu'on lui reprochait, en faisaient une espèce de monstre. Si l'on excepte le seul écrivain de son parti, qui nous a donné un roman de sa vie pour le ména-

ger, tous les autres se sont réunis à nous en tracer le portrait le plus digne d'un apostat et d'un persécuteur de l'Église (1). »

CHAPITRE XI.

Roger-Bernard II, dit le Grand, huitième comte de Foix.

(1223.)

Les deux nouveaux comtes de Toulouse et de Foix restèrent aussi unis que leurs pères l'avaient été. Habitués tous deux au rude métier de la guerre, ils voulurent profiter des avantages que les circonstances leur avaient faits, et résolurent d'achever de chasser du Languedoc Amaury, fils de Simon de Montfort. Celui-ci, abandonné d'une grande partie de ses troupes, ne se sentit pas en état de soutenir la lutte, et chercha à négocier une paix avantageuse; mais les conférences qui s'ouvrirent à cet effet furent bientôt interrompues par la mort du roi de France. Louis VIII, surnommé *Cœur de lion*, qui lui succéda, pro-

(1) *Histoire de l'Église gallicane*, liv. XXIX.

mit d'appuyer la croisade contre les Albigeois, que le cardinal Conrad sollicitait de lui, et la guerre recommença avec autant de fureur que jamais.

Mais le succès ne répondit pas aux espérances des croisés. Le jeune comte de Toulouse, contre lequel Louis dirigea ses efforts, ne lui opposa que des mesures défensives, mais plus ruineuses pour le vainqueur que des défaites. Il fit bouleverser le pays par lequel les croisés devaient passer, labourer les prés, couper les moissons en herbe, brûler les magasins, boucher les fontaines, de sorte que la disette et la fatigue, se joignant à l'ardeur de ces climats brûlans, firent plus de mal à l'armée qu'une suite de batailles sanglantes. Le roi de France ne retira, pour tout avantage, de sa croisade, que le châtiment d'Avignon, qui avait osé lui résister. Il combla les fossés de cette ville et en abattit les murs, ainsi que trois cents des maisons les plus élevées. Une autre circonstance de ce voyage, que nous devons cependant remarquer, ce fut l'assemblée qui se tint à Pamiers au mois d'octobre 1226. Elle était composée de tous les barons et de tous les évêques qui suivaient le roi : on y décida, entre autres choses, que quiconque se laisserait excommunier après le troisième monitoire, paierait l'amende de neuf livres et un denier, et que les biens de ceux qu

demeureraient contumaces pendant un an seraient confisqués. Après avoir terminé cette assemblée, le roi reprit la route de France par Belpech, où il reçut l'hommage-lige du comte de Roussillon, pour la vicomté de Fenouilles et de Pierre-Pertaze.

Amaury, abandonné à ses seules forces, ne pouvait plus espérer de résister à un ennemi qui avait pour lui les vœux de toute la population. Il renouvela à Louis VIII l'offre qu'il avait déjà faite à Philippe-Auguste de lui abandonner tous ses droits aux biens qui avaient été cédés à son père, et cette fois, la cession eut lieu. L'acte portait « qu'Amaury, seigneur de Montfort, quittait à son seigneur Louis, illustre roi des Français, toutes les donations que Rome avait faites à Simon son père. » En 1231, Amaury reçut de saint Louis, en échange, l'épée de connétable.

Enfin, après bien des alternatives de revers et de succès pour les deux armées, le comte de Toulouse ayant pris parti, avec plusieurs autres seigneurs, contre la reine Blanche, alors régente du royaume, fut battu par elle, poursuivi vivement, et réduit à accepter une paix honteuse, qui changea totalement la situation des affaires du Languedoc. Le traité en fut signé à Lyon, le 12 avril 1229; il portait que Jeanne, fille et unique héritière du comte de Toulouse, épouse-

rait Alphonse, troisième fils de Louis VIII; que le père de la princesse jouirait, sa vie durant, de son comté; qu'après sa mort, il passerait à Alphonse, et que, si les époux mouraient sans enfans, le comté retournerait à la couronne. De plus, le comte devait rembourser au roi cinq mille marcs d'argent dépensés pour les frais de la guerre, s'obliger à une redevance annuelle qui serait fixée, abandonner toutes ses terres au-delà du Rhône, et souffrir que ses principales villes fussent démantelées. Pour sûreté de ces conditions, Blanche exigea que la jeune comtesse fût amenée à la cour de France pour y être élevée sous ses yeux; et le comte, après avoir été condamné, comme un hérétique, aux cérémonies humiliantes de la pénitence publique, dut encore rester prisonnier dans la tour du Louvre jusqu'à l'entier accomplissement de la partie du traité qui concernait les restitutions et autres clauses onéreuses.

Cette soumission du comte de Toulouse laissait Roger-Bernard livré à ses seules forces; mais, quoique abandonné ainsi, il éloignait encore la pensée de céder à un ennemi qu'il avait si souvent vaincu. Se rappelant ses anciens succès, il aimait à en espérer de nouveaux, et frémissait à la seule crainte de voir ainsi ternir sa réputation de bravoure. Cependant, les instances de son an-

cien compagnon d'armes, qui lui représenta l'inutilité de tous ses efforts, et qui, pour témoigner de son affection sincère, lui fit remise de l'hommage que les comtes de Foix faisaient à ceux de Toulouse, jointes à celles non moins pressantes de ses sujets, qui le pressaient de se marier et d'abandonner la cause des Albigeois, finirent par vaincre ses irrésolutions. Quoique d'un âge assez avancé, il se maria et promit de se soumettre à l'Église.

(1229.) Le cardinal de Saint-Ange, légat du pape, ayant été chargé de dicter les conditions du pardon, le comte assembla tous les seigneurs du pays avec ses sujets les plus notables, à Saint-Jean de Verges, où se rendit, de son côté, le légat, accompagné de l'archevêque de Narbonne, de l'évêque de Couserans, de Foulques de Toulouse, des abbés de La Grasse, de Boulbonne, de Cammelongue, de l'abbé de Foix, de Pierre de Thalamés, vice-légat, de Lambert de La Tour, et d'autres personnages également de distinction.

Introduit au milieu de cette assemblée, le comte de Foix commença par protester que la crainte de ses ennemis n'entrait pour rien dans sa démarche, mais uniquement le désir de céder aux vœux de ses sujets, qui avaient besoin de la paix après une si longue guerre : « Puisque le

comte de Toulouse, ajouta-t-il ensuite, me tient quitte de l'hommage que ma maison lui devait, je suis prêt à rendre le même devoir au roi de France, et, pour gage de ma soumission, j'offre mes châteaux de Foix, de Montgaillard, de Montréal, de Vic-Dessos et de Lardet. »

Ses propositions furent acceptées; on mit garnison dans ses châteaux forts, et on l'envoya à Moulins, où était alors le roi de France, pour reconnaître son autorité et lui jurer obéissance. Mais les opinions du peuple sont aussi variables que ses passions; à peine le comte fut-il de retour, que ces mêmes sujets, qui l'avaient porté à cette démarche, la lui reprochèrent comme une lâcheté, et le seigneur de Mirepoix, profitant de cette circonstance qui lui parut favorable, fut le premier à secouer le joug, ne voulant plus, disait-il, le reconnaître pour maître, depuis qu'il s'était soumis au roi de France.

Ces désagrémens et ces pertes, juste punition des impiétés qu'il avait commises, abreuvèrent de regrets et d'ennuis les dernières années de Roger-Bernard. Toutefois, il fut encore assez heureux pour faire contracter à ses enfans des alliances avantageuses. Sa fille aînée, Esclarmonde, fut mariée au comte de Cardonne, et la seconde au comte d'Urgel. Son fils, nommé Roger-Rotfer, épousa Brunicen de Cardonne. Pour

lui, après avoir ainsi, par sa soumission, rendu la paix à son pays, qui en avait un si grand besoin pour réparer les désastres d'une guerre de quatorze années consécutives, il mourut le 13 avril 1241, dans l'abbaye de Boulbonne, après y avoir pris l'habit religieux, et après avoir reçu les sacremens de la main de l'abbé. Sa mort fit oublier les injustes préventions qu'on avait conçues contre lui, et il fut généralement regretté de ses sujets, qui se rappelaient avec orgueil sa bravoure et ses rares talens militaires.

CHAPITRE XII.

Roger, dit Rotfer, neuvième comte de Foix.

(1241.)

Roger-Rotfer n'avait que dix-huit ans lorsque son père mourut. Brunicen de Cardonne, sa femme, princesse d'une beauté remarquable, lui donna un fils qu'il nomma Roger-Bernard, et que sa mère voulut nourrir elle-même. On remarquait avec plaisir, dans cet enfant, des traits frappans de ressemblance avec son grand-père;

comme lui, il était bien fait de corps, avait l'œil ouvert et le nez gros.

Quoique bien jeune encore, Roger-Rotfer s'appliqua sérieusement cependant à rendre ses sujets heureux, en les encourageant à se livrer aux travaux nécessaires pour ramener l'abondance dans un pays si long-temps dévasté par la guerre. Malheureusement il était, comme ses ancêtres, épris de la gloire militaire; il admirait les exploits par lesquels son père s'était rendu célèbre, et plusieurs fois on le surprit versant des larmes arrachées par la crainte de ne trouver aucune occasion d'exercer sa valeur. Ce fut ce désir sans doute qui le porta à se liguer, avec le comte de Toulouse, contre Louis IX; mais c'était s'attaquer à trop forte partie, car Louis était le guerrier le plus brave et le général le plus habile de son siècle; les combats de Saintes et de Taillebourg apprirent promptement à ses ennemis de quel intérêt était pour eux la soumission. Roger-Rotfer ne tarda pas à le comprendre, et, cédant aux promesses que lui fit le roi de France de l'affranchir de l'hommage-lige des terres du Carcassès et de celles de son comté, il se détacha du comte de Toulouse, auquel il déclara même la guerre.

Elle ne lui fut pas heureuse; car ce comte, se voyant ainsi abandonné de ses alliés, fit sa sou-

mission, et ayant obtenu son pardon par l'entremise de la reine Blanche, sa cousine-germaine, il dirigea toutes ses forces contre le comte de Foix, à qui il redemanda tout le pays situé en deçà du pas de la Barre, comme ayant été donné à son père en qualité de commande seulement, et qu'il avait, en conséquence, droit de reprendre maintenant. Roger-Rotfer eut recours à la médiation de la reine Blanche contre Raymond; mais elle lui fut inutile, et ces domaines, dont le comte s'était emparé, restèrent en sa puissance bien long-temps encore.

Les Albigeois avaient enfin posé les armes, et ne troublaient plus l'État par leurs continuelles révoltes; mais leurs erreurs vivaient encore dans le cœur d'un grand nombre des malheureux qu'ils avaient séduits. Une inquisition avait été établie pour poursuivre les restes de cette hérésie qu'on pouvait craindre de voir renaître et renouveler toutes les horreurs qu'elle avait commises; mais les Frères prêcheurs, chargés de ce soin, s'en acquittaient avec une violence souvent condamnable. Frère Guillaume Arnaud, de l'ordre des Prêcheurs, et frère Étienne, de l'ordre des Mineurs, ne se contentaient pas de procéder contre les vivans, ils procédaient même contre les morts. On les vit exhumer plusieurs personnes soupçonnées d'être mortes dans l'hérésie, faire

brûler publiquement leurs ossemens et en jeter les cendres au vent. Plusieurs personnes furent brûlées vivantes, et celles à qui on faisait grâce de la vie, devaient visiter en pélerinage diverses églises, nu-pieds, en chemise, et portant, à certaines époques, deux grands essieux suspendus au cou. Les inquisiteurs se rendirent même à Mazères pour engager le bailli, qui avait été le domestique de Roger-Bernard, à accuser son ancien maître d'hérésie; mais ce fidèle serviteur, qui l'avait vu mourir en bon chrétien, après avoir reçu des mains de l'abbé de Mazères les sacremens de l'Église, protesta hautement contre cette supposition, et le zèle des inquisiteurs fut forcé de s'arrêter devant une preuve si convaincante.

Cette violence qu'ils déployaient dans leur mission, donnait lieu quelquefois à de cruelles représailles. Onze d'entre eux avaient été assassinés à Avignonet, petite ville du Lauraguais, par Pierre Roger de Mirepoix, seigneur de Montségur; aussitôt l'archevêque de Narbonne et l'évêque d'Alby, ne voulant pas laisser ce crime impuni, assemblèrent des troupes et vinrent assiéger le coupable dans son château bâti sur un pic escarpé qui domine le village. Sa position, qui semblait le rendre imprenable, rendit le siége long et difficile, et déjà les assaillans commençaient à désespérer du succès, lorsque quelques monta-

gnards, habitués à gravir les rochers, escaladèrent les fortifications et se rendirent maîtres de la place, dans laquelle deux cents personnes de tout âge et de tout sexe furent impitoyablement massacrées.

Chargés de l'animadversion générale, et souvent en butte à la vengeance de leurs ennemis, les Frères Prêcheurs demandèrent à Innocent IV, qui venait d'être élu pape, d'être déchargés du soin de l'inquisition ; mais, loin d'accéder à leur demande, ce pontife leur enjoignit de continuer leurs fonctions ; seulement, pour obvier aux inconvéniens d'un zèle trop peu mesuré, il leur recommanda deux choses : la première, de ne rendre aucun jugement sans l'avis des ordinaires ; la seconde, de n'imposer aucune peine aux hérétiques ni à leurs partisans, lorsque, n'étant ni condamnés, ni convaincus, ils viendraient d'eux-mêmes avouer leur faute dans un temps marqué. Ces sages réglemens rendirent à l'inquisition toute son autorité, en la dépouillant des abus qu'y avait introduits un zèle inconsidéré.

Il s'éleva plusieurs disputes entre les officiers du comte de Toulouse et le comte de Foix, à l'occasion des dommages que faisaient sur ses terres certains gentilshommes révoltés contre ce dernier. Roger prit les armes ; mais Louis IX, par une ordonnance datée de Melun (1248), lui si-

gnifia de les déposer aussitôt, lui promettant en même temps satisfaction pour les dégats faits au monastère de Lézat, dont on avait incendié l'église et le moulin ; il commanda au comte de Toulouse d'avoir à se dessaisir, en faveur de Roger, du château de Saverdun, en présence des commissaires à ce nommés, de sorte que Bertrand, frère du comte de Toulouse, déclara les consuls et habitans de cette ville déliés du serment de fidélité au comte de Toulouse, et Roger reçut le château sous la condition d'en faire hommage au roi de France. Quant aux assurances de la paix, il fut ordonné par les commissaires que les principaux chefs qui auraient été faits prisonniers, s'engageraient sur serment de ne nuire en rien, ni au comte, ni à l'abbé de Lézat, ni à son monastère, ni à leurs associés ; mais, en dépit de ces ordonnances, Pierre de Villemur, Guilhaume d'Astrare et Guilhaume Acho de Villemur, qui étaient co-seigneurs du château de Saverdun, sommés de prêter l'hommage qu'ils devaient au comte de Foix, refusèrent absolument de le faire, et soutinrent qu'ils ne relevaient pas de lui. Roger, voulant se venger de leur refus, les fit excommunier, et, de cette manière, Dame Honor de Belmont, Loup de Foix et Arnaud de Villemur, tous co-seigneurs pour les deux tiers du château, ayant juré fidélité et pa-

riage au comte, furent investis de la part que les rebelles venaient de perdre par leur félonie.

Louis IX ayant fait vœu, pendant une maladie grave dont il était atteint, d'aller au secours des chrétiens d'Orient s'il guérissait, s'empressa, aussitôt après son rétablissement, de faire ses dispositions pour l'exécution de son vœu. Il engagea le jeune comte de Foix à l'accompagner dans cette croisade, et celui-ci, charmé de pouvoir imiter ses ancêtres, en allant faire la guerre aux ennemis du nom chrétien, accepta cette proposition avec joie. Aussitôt il lève des troupes auxquelles il paie par avance la solde pour six mois, et, après les avoir suffisamment exercées, et avoir pourvu aux besoins de ses États, dont il laisse l'administration à la comtesse Brunicen, il part pour Lyon où étaient le roi de France et le pape Innocent IV.

L'armée, composée de soixante mille hommes, s'embarqua à Aigues-Mortes, dans le mois de juin 1249. Le roi était accompagné de deux de ses frères et de la reine Marguerite. La reine Blanche, sa mère, restait en France pour gouverner le royaume, en qualité de régente, pendant son absence. Comme il avait résolu de commencer par attaquer l'Égypte, il fit cingler vers Damiette, et, aussitôt qu'on en aperçut les tours, toute la flotte se rassembla autour de la galère

du roi pour recevoir ses derniers ordres. Sa harangue fut courte, car il parlait à des braves qui n'avaient pas besoin d'être excités pour bien combattre. Craignant que le soin de veiller à sa conservation ne les rendît trop circonspects dans l'action, il leur dit : « Ne me regardez pas comme un prince en qui réside le salut de l'État et de l'Église ; vous n'avez en moi qu'un homme dont la vie, comme celle de tout autre, n'est qu'un souffle que l'Éternel peut dissiper quand il lui plaît ; marchons avec confiance ; si nous restons victorieux, nous acquerrons au nom chrétien une gloire qui remplira l'univers ; si nous succombons, nous obtiendrons la couronne du martyr. »

Ayant ainsi parlé, il donne le signal, et aussitôt la chaloupe qui porte l'oriflamme précède les autres. Louis, qui veut donner l'exemple de la bravoure, comme il le donnait de la piété, entre dans la mer jusqu'aux épaules, l'écu pendu au cou, l'épée au poing. Une armée bordait le rivage, une flotte défendait le port ; vaisseaux et soldats furent en même temps attaqués par les Français, quoiqu'ils n'eussent pas encore leur arrière-garde, retardée par les vents. La défense dura deux jours ; mais enfin l'opiniâtreté des Sarrasins dut céder à la bravoure française ; ils abandonnèrent Damiette, dont Louis prit possession.

Mais de si glorieux commencemens devaient se terminer par de bien cruels revers. La journée de la Massoure, où le comte d'Artois périt par son imprudence avec l'élite des plus braves chevaliers, ouvrit cette longue chaîne de revers qui vinrent accabler le roi et toute son armée. Au lieu de se retirer à Damiette pour y réparer ses pertes, Louis, ne voulant pas paraître reculer devant ses ennemis, resta dans son camp ; mais des maladies occasionnées par le grand nombre de cadavres qui avaient corrompu les eaux du fleuve, et par les ardeurs d'un soleil dévorant, le forcèrent à la retraite, pendant laquelle il tomba lui-même malade, et fut fait prisonnier par les Sarrasins, malgré les efforts héroïques du brave Gauthier de Châtillon, qui périt en cherchant inutilement à le sauver. On sait que des fers furent le partage de ce grand roi qui, pendant sa captivité, étonna les infidèles eux-mêmes par sa tranquillité d'âme et sa fermeté. Il fut enfin remis en liberté, moyennant la restitution de Damiette pour sa rançon, et le paiement de huit cent mille besans d'or (1) pour celle de ses frères et des autres prisonniers.

Le comte de Foix, qui avait eu la douleur de

(1) Le besan, monnaie de Bysance, valait un huitième de marc d'argent, et équivalait, par conséquent, à 6 ou 7 francs d'aujourd'hui.

voir sa brave armée périr presque tout entièr
par la peste, fut chargé de repasser en Fran
pour y venir chercher la rançon convenue; mai
à son arrivée à Marseille, il tomba malade, et fi
obligé de se retirer dans son comté, où son re
tour fut le signal d'une désolation générale, ta
était grand le nombre de ceux qui lui redeman
daient leurs parens, leurs amis morts à sa sui
en Orient! Après quelques jours de repos, il re
prit le soin des affaires publiques, et ne tard
pas à se voir engagé dans une guerre désastreu
contre le roi d'Arragon et le comte de Proven
son cousin, au sujet de quelques châteaux. Aya
été vaincu, il fut obligé de payer dix mille so
pour les frais de la guerre, et de garder à tit
de fief le château de Foix avec tout le haut comt
ce qui n'obligea cependant jamais nos comtes
se regarder comme vassaux du roi d'Arragon.

Ce fut sous son règne, et le second des ides d
janvier (1251), que Mazères, qui n'avait été jus
que là qu'un petit village, avec une église bâti
sous l'invocation de saint Pierre, devint une vill
qui dut sa fondation aux abbés de Boulbonne. Le
couvent de ce nom possédait alors dans la plain
de Mazères une grande étendue de terrain ; ses
abbés avaient su, pendant tout l'espace de temps
qui désola le pays par suite des guerres entre les
catholiques et les Albigeois, se maintenir dans

une neutralité qui leur avait également servi de sauve-garde auprès des deux partis. Bérenger, alors abbé de ce couvent, voulant réunir sur un même point les cultivateurs de ses terres, et y appeler beaucoup d'artisans, projeta d'y bâtir une ville après en avoir obtenu la permission du comte de Foix. L'acte qui intervint alors, et dont la copie existe dans les archives, fut rédigé en latin ; il porte que l'abbé cède au comte la moitié de la ville, se réservant toutefois sur cette moitié les moulins, les eaux, aqueducs, rivières et autres propriétés de cette nature. Il fut réglé qu'il y aurait dans la ville deux seigneurs, dont l'un représenterait le comte, et l'autre l'abbé, et dont les fonctions seraient d'y faire rendre la justice. Il fut également statué qu'aucune compagnie de gendarmes ne serait jamais logée dans la ville, qu'il n'y aurait pas de châtelain en titre, et qu'aucun couvent d'hommes ni de femmes n'y serait toléré. Le comte souscrivit à ces conditions, et n'y ajouta que l'obligation d'une aumône de cent setiers de blé que le couvent devrait faire tous les ans le jour du jeudi saint. Cette aumône fut dans la suite mal distribuée, et devint cause de plusieurs procès et de plusieurs abus qui ne cessèrent que lorsque messire Jacques de Villemur, issu de la très illustre famille de Pailhès, alors abbé de Boulbonne, eut fait ren-

dre un arrêt qui obligea par la suite ses successeurs à faire exactement tous les ans l'aumône réglée entre le comte de Foix et Bérenger.

Le comte de Foix possédait, à cette époque, plusieurs abbayes : celle de Boulbonne, dont il vient d'être parlé ; celle de Saint-Volusien, à Foix, qui existait déjà dans le cinquième siècle ; celles de Lezat, de Pamiers, de Commelongue, et celle du Mas-d'Azil, qui datait également de plusieurs siècles avant la fondation de l'empire d'Occident par Charlemagne. On lit dans des titres authentiques que, du temps de Louis-le-Débonnaire, un seigneur nommé Ébolatus, de concert avec sa famille, fit donation à l'abbaye du Mas-d'Azil d'un terrain nommé *Sylva agra*, et de l'église de Saint-Pierre, où reposaient les reliques de saint Rustique, martyr. L'abbé de ce couvent fit aussi plusieurs arrangemens avec le comte de Foix, mais de moindre importance que celui qu'avait fait l'abbé de Boulbonne, et moins avantageux pour lui ; ils donnèrent ensemble, en fief à Isarn, abbé de Commelongue, la quatrième partie des rentes de la ville de Montesquieu.

Toujours occupé du soin d'améliorer l'état de ses sujets, Roger Rotfer convoqua une assemblée générale, pour connaître d'une manière plus sûre les besoins du pays. Cette assemblée lui ayant fait, selon l'usage, de riches présens, il en

employa la valeur à relever plusieurs châteaux forts et à fortifier plusieurs places. Étant tombé malade, il mourut dans la chambre de l'abbé de Boulbonne, assisté de cet abbé et des abbés de Lezat, de Calers, du Mas-d'Azil, et de plusieurs religieux. Il fut enterré dans ce monastère, dans l'église qu'il avait fait bâtir en l'honneur de saint Philippe et saint Jacques.

L'archevêque d'Auch, l'évêque de Toulouse et de Comminges assistèrent à son enterrement, qui eut lieu le 27 février 1263.

Il laissa de son mariage Roger-Bernard, qui suit; Pierre, mort avant son père; Sibille, femme d'Aimeri, vicomte de Narbonne; Agnès, mariée à Esquivat, vicomte de Bigorre; Philippe, alliée à Arnaud d'Espagne, vicomte de Couserans; et Sclaramonde, femme de Jacques Ier, roi de Majorque.

CHAPITRE XIII.

Roger-Bernard III, dixième comte de Foix.

(1263.)

Le successeur de Roger-Rotfer avait un beau modèle à suivre. Son père avait su créer des pro-

priétés fertiles au milieu de terres incultes et inaccessibles ; il avait encouragé l'industrie ; une ville nouvelle avait été ajoutée à ses États, et, sous l'empire des lois sages qu'il avait établies, la société commençait à jouir de la prospérité qu'assurent toujours la civilisation et les bonnes mœurs. Le jeune Roger-Bernard voulut marcher sur des traces si glorieuses, et il s'occupa tout entier à poursuivre les travaux que son père avait si heureusement commencés. Il avait, pour y réussir, tout le pouvoir qu'il pouvait désirer ; maître souverain dans son comté, il jugeait en dernier ressort toutes les affaires, et fixait l'impôt avec le consentement du peuple.

Roger avait été marié, bien jeune encore, par son père, avec Marguerite de Béarn, seconde fille de Gaston de Béarn. Les articles de ce mariage avaient été arrêtés l'an 1252. On voit dans les chartes de Pau, que Gaston livrerait, dans cinq ans, sa fille à Roger-Bernard de Foix, avec mille marcs d'argent, payables pendant onze années. Le comte de Foix, de son côté, s'obligeait de donner à son fils cinq cents marcs d'argent qu'il assigna sur le château du Carla, la terre de Daumazan, les châteaux de Cazelas et de Saint-Michel, et, pour caution de sa parole, le comte de Foix donna Amalca de Labret, Géraud d'Armagnac, Roger de Mirepoix, Hugo de Belpech

Raymond Durfort, Sicard, frère de Hugues, Raymond de Hauterive, Pons de Villemur, Bernard de Beaumont, Bernard de Lio, Raymond de Canté, Raymond-Arnaud de Château-Verdun, et Pierre d'Espagne.

Cependant Louis IX, quoique très faible encore, et pouvant à peine supporter le poids de sa cuirasse, n'avait pas renoncé à son projet de délivrer les chrétiens d'Orient de la servitude sous laquelle ils gémissaient; ce qu'il apprit des violences auxquelles se portait contre eux le soudan d'Égypte, le détermina à une seconde croisade, dont un décime imposé sur le clergé et une capitation levée sur le peuple firent les frais. Le comte de Foix, qu'il invita à l'y accompagner, saisit avec empressement cette occasion de gagner quelque gloire, et fit aussitôt ses préparatifs de départ. Ils étaient déjà terminés, lorsque le seigneur de Béarn vint le joindre pour la même expédition, à la tête d'une belle armée commandée par une noblesse richement équipée. Ayant réuni leurs forces, ils partirent ensemble et se dirigèrent vers Aigues-Mortes, rendez-vous général assigné à toutes les troupes.

Le résultat de cette huitième croisade, la dernière de toutes, fut plus désastreux encore que celui de la précédente. Louis IX, trompé par les promesses du roi de Tunis, qui lui avait paru

disposé à embrasser la religion chrétienne, débarqua en Afrique, à trois lieues de cette ville; aussitôt il envoya avertir le roi de son arrivée, l'engageant à venir remplir sa promesse; mais celui-ci lui répondit qu'il irait le recevoir à la tête de cent mille hommes. Cette réponse, qui ne laissait aucun doute sur ses intentions, fit commencer les hostilités; mais, après quelques succès vivement contestés et chèrement achetés, les maladies, occasionées par les chaleurs excessives, se mirent dans le camp; le roi lui-même, après avoir vu périr un de ses enfans, en fut attaqué à son tour, et les progrès du mal furent si rapides, qu'on désespéra bientôt de sa vie. Louis vit les approches de la mort avec la confiance d'un chrétien qui s'y est depuis long-temps préparé. Faisant appeler auprès de lui les principaux de son armée, il leur dit: « Mes amis, j'ai fini ma course; ne me plaignez pas. Il est naturel, comme votre chef, que je marche le premier. Vous devez tous me suivre; tenez-vous prêts au voyage. » Puis, s'adressant à Philippe, son fils et son successeur, il lui fit ses derniers adieux, qu'il accompagna d'une instruction que nous avons encore. On assure, dit Joinville, qu'il l'écrivit de sa propre main, et on croit même qu'il l'avait écrite lorsqu'il fit son testament, avant de quitter sa femme. C'est ce monument précieux que le

grand dauphin appelait *le plus bel héritage que saint Louis eût laissé à sa maison.* Quoique étranger à l'histoire dont nous nous occupons, nous n'avons pu résister au désir d'en transcrire ici quelques passages. Bien des gens, qui l'ignorent encore peut-être, apprendront avec plaisir ce qu'on pourrait attendre d'un roi véritablement chrétien pour le bonheur de ses peuples.

« Biau fils, la première chose que je te recommande à garder, est d'aimer Dieu de tout ton cœur, et desirer plutôt souffrir toute manière de tourmens que de pécher mortellement. Si Dieu t'envoie adversité, souffre-le en bonne grâce, et pense que tu l'as bien desservi. S'il te donne prospérité, n'en sois pas pire par orgueil ; car on ne doit pas guerroyer Dieu de ses dons. Va souvent à confesse ; surtout, choisis un confesseur idoine et prud'homme, qui puisse t'enseigner sûrement ce que tu dois faire ou éviter ; qui ose te reprendre de ton mal et te montrer tes défauts. Écoute le service de sainte Église dévotement de cœur et de bouche, spécialement à la messe, à l'heure que la consécration sera faite. Aie le cœur doux et piteux aux pauvres, et les aide selon ce que tu pourras. Maintiens les bonnes coutumes de ton royaume et corrige les mauvaises. Ne charge pas ton peuple d'impôts. Garde que tu aies en ta compagnie prud'hommes et loyaux,

qui ne soient pas pleins de convoitise, soit religieux, soit séculiers, et souvent parle à eux, et fuis la compagnie des mauvais. Écoute volontiers la parole de Dieu, et la retiens en ton cœur, et pourchasse volontiers et prières et pardons. Aime ton honneur et ton bien, et hais tous les maux où qu'ils soient. Nul ne soit si hardi devant toi, que il die parole qui atrace et émeuve péché, ni qui mesdie d'autrui par derrière en détraction, ni ne souffre que nulle vilenie de Dieu soit dite devant toi; rends grâces à Dieu souvent des biens qu'il t'a faits, afin d'en mériter d'autres. A justices tenir et à droitures sois loyal et roide, sans tourner à dextre ne à senestre; mais aide au droit et soutiens la querelle du pauvre jusqu'à ce que la vérité soit éclaircie... Si tu retiens le bien d'autrui, ou par toi ou par tes devanciers, et que la chose soit certaine, rends-le sans demander; si la chose est douteuse, fais-la examiner promptement par des gens sages. Tu dois mettre ton application à maintenir la paix et la droiture parmi tes sujets. Quant aux villes et aux coutumes de ton royaume, garde-les en l'état et en la franchise où tes devanciers les ont gardées; corrige seulement ce qu'il peut y avoir de mauvais. C'est par la force et par la richesse des grosses villes que tu en imposeras aux étrangers, et spécialement à tes pairs et à tes barons. Honore et aime

toutes les personnes de sainte Église, et empêche qu'on leur enlève les dons et aumônes que tes prédécesseurs leur ont faits... Aie soin d'avoir de bons prévôts et de bons baillis, et informe-toi souvent de leur conduite et de celle de tes autres officiers, afin de savoir s'il y a en eux-mêmes vice de grand'convoitise, ou de fausseté, ou de tricherie... Prends garde que les dépens de ton hôtel soient raisonnables,... etc. »

Qu'on nous permette de le dire en passant, de tels sentimens, bien gravés dans le cœur des rois, seraient plus puissans pour le bonheur des peuples que toutes les chartes et toutes les constitutions qu'ils pourront jamais rêver ; et cependant, ils ne sont que le littéral accomplissement des préceptes d'une religion que la sagesse du dix-neuvième siècle a trouvé admirable de tenir en dehors du gouvernement !...

Après avoir ainsi rempli les devoirs d'un bon roi et d'un bon père, Louis voulut remplir également ceux d'un bon chrétien ; il demanda et il reçut les derniers sacremens avec toute la présence d'esprit et toute la piété qu'on eût pu attendre de lui dans la meilleure santé. Bientôt après, et le 25 août 1270, il expira en prononçant ces paroles : *Seigneur, j'entrerai dans votre maison, je vous adorerai dans votre saint temple et je glorifierai votre nom.* Il était alors âgé de

cinquante-cinq ans et dans la quarante-quatrième année de son règne.

Voltaire, qui ne sera pas accusé ici de partialité, a dit de ce saint roi : « Louis IX paraissait un prince destiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être : il a rendu la France triomphante et policée, et il a été en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta point les vertus royales ; sa libéralité ne déroba rien à une sage économie ; il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte, et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange. Prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux ; il n'est guère donné à l'homme de pousser la vertu plus loin. »

On lui a reproché les deux croisades dont il fut victime ; et, en effet, aux yeux de ceux qui jugent sur les apparences, il faut convenir que les désastres dont ces expéditions furent accompagnées paraissent l'accuser hautement ; mais il est juste aussi de convenir que ces mêmes désastres, occasionnés par des événemens qu'il n'était pas en son pouvoir de prévenir, nous empêchent d'apprécier les motifs politiques, en même temps que religieux, qui ont pu le déterminer. « Si ces entreprises avaient réussi, dit le savant M. Mi-

chaud, l'Égypte serait devenue une colonie française et chrétienne ; on aurait vu s'établir une communication facile entre l'Europe et l'Asie, et le nom de saint Louis serait peut-être de nos jours béni sur les côtes d'Afrique, comme il l'est chez tous les peuples chrétiens. » Ajoutons encore que ces expéditions contribuèrent à amortir le feu des guerres civiles qui désolaient la France; qu'elles diminuèrent la puissance de tant de turbulens seigneurs, qui vendaient leurs terres et leurs châteaux pour subvenir aux frais de ces campagnes lointaines ; et enfin, qu'elles fournirent aux bourgeois, enrichis par le commerce, les moyens de s'affranchir des redevances onéreuses qu'ils devaient à la noblesse. Sans prétendre donner ici une approbation entière à ces croisades, il nous semble qu'avant de les condamner absolument, voilà bien des raisons à détruire.

La nouvelle de la mort du roi inspira de la confiance aux Sarrasins, qui vinrent offrir la bataille aux croisés ; malgré le triste état auquel la peste les avait réduits, ceux-ci l'acceptèrent et remportèrent une victoire complète. Elle fut bientôt après suivie d'une seconde plus décisive encore ; et les Sarrasins, qui n'osèrent plus tenir la campagne, firent alors des propositions de paix, offrant de se soumettre à des conditions

aussi onéreuses pour eux qu'avantageuses pour les croisés. Elles furent acceptées, et on conclut une trève pour dix ans. Entre autres conditions de cette trève, le roi de Tunis s'obligea à payer au roi de Sicile un tribut annuel de cinq mille écus, et une somme de deux mille onces d'or au monarque et aux seigneurs français, pour les indemniser des frais de la guerre.

Telle fut la fin de la huitième et dernière croisade. Les Français se rembarquèrent, emportant avec eux les saintes dépouilles de leur roi. Charles, roi de Sicile, avait déjà obtenu que les entrailles de son bienheureux frère fussent envoyées en Sicile, où il les fit inhumer avec la plus grande magnificence, dans la célèbre abbaye de Montréal. Le reste du corps fut porté en France et déposé à l'abbaye de Saint-Denis.

Le comte de Foix, qui avait vu périr par la peste la presque totalité de ses soldats, fut très sensible à la douleur générale que firent paraître ses sujets en cette occasion. Mais de nouvelles guerres, dans lesquelles il se trouva entraîné, vinrent bientôt le distraire de ses regrets.

La première fut contre le roi de France luimême, et elle fut occasionnée par diverses entreprises qu'il fit, de concert avec le comte d'Armagnac, son beau-frère, contre Casaubon, seigneur de Sompuy, au diocèse d'Auch. Celui-ci,

incapable de leur résister, réclama l'aide du roi de France, et lui céda même sa seigneurie. Ses ennemis n'en tinrent aucun compte, et Philippe-le-Hardi, justement offensé de leur témérité, résolut de les en châtier, de manière à prévenir la tentation de les imiter. Ayant rassemblé des forces considérables, il marcha aussitôt contre eux : son approche intimida Géraud, comte d'Armagnac, qui prit le parti de la soumission, et en fut quitte pour le paiement d'une forte amende ; mais Roger-Bernard, confiant en ses montagnes et en la force de son château taillé dans le roc, osa braver la puissance royale, et appela à son secours le roi d'Arragon, dont il prétendait tenir en fief tout le haut pays de Foix. Celui-ci accourut aussitôt, et commença par mettre garnison dans les châteaux de Lordat et autres des vallées de Vic-Dassos et d'Ax. Il chercha ensuite à négocier la paix du comte avec le roi de France, et se rendit à l'abbaye de Boulbonne où était alors Philippe-le-Hardi ; mais les conditions qui furent stipulées ne convinrent pas à Roger-Bernard, qui les rejeta avec dédain. Cette fierté porta au plus haut point la colère de Philippe, qui fit serment d'emporter la place, quelque prix qui dût lui en coûter. La résistance fut si longue et si opiniâtre, que les assiégeans se virent enfin obligés d'entreprendre d'abattre l'énorme rocher qui

portait les tours. C'était une entreprise difficile à une époque où la poudre n'était pas encore connue; néanmoins l'activité des travailleurs triompha de tous les obstacles, et Roger-Bernard, prévoyant bien que tous ses efforts seraient désormais inutiles, demanda à capituler; mais le roi exigea qu'il se rendît à discrétion. Forcé d'en passer par cette dure extrémité, le comte fut puni d'un an de prison, et, au bout de ce temps, il rentra en grâce auprès de son souverain qu'il avait si grandement offensé.

A peine eut-il recouvré sa liberté, qu'il la perdit de nouveau, et devint prisonnier du roi d'Arragon. S'étant ligué avec plusieurs seigneurs catalans, sous prétexte que ce souverain violait les immunités du pays, il fut pris dans Balaguer, près d'Urgel, où il s'était renfermé avec ses troupes ; mais cette fois sa captivité fut plus longue; elle dura jusqu'à ce que le roi de France, ayant déclaré la guerre au roi d'Arragon, le fit mettre en liberté.

Après tant d'agitations, le comte se trouva encore engagé dans une nouvelle guerre, mais cette fois plus juste et plus honorable.

Le roi de Navarre menaçait d'envahir tout le Béarn, sous prétexte de certains droits qu'il prétendait avoir à réclamer sur un bon nombre de places de ce pays. Effrayé à la vue de l'orage qui

'apprête à fondre sur lui, Gaston rassemble tout e qu'il peut de soldats, réclame et reçoit des ecours d'Espagne, et appelle également à sa éfense les comtes d'Armagnac et de Foix, ses eux gendres. Le premier ne tint aucun compte e l'invitation ni de la détresse de son beau-père; nais le second vint aussitôt le joindre, à la tête 'une belle armée de braves Foixiens. Leur joncon eut lieu à Moncade, où déjà les Navarrais et s Béarnais étaient en présence, et se disposaient combattre. Roger-Bernard ayant aussitôt reonnu les lieux et les forces de l'ennemi, fit ses ispositions en conséquence, et d'une manière si eureuse, que le roi de Navarre perdit la bataille, t qu'une grande partie de ses troupes fut taillée n pièces.

Un succès aussi complet termina d'un seul coup a guerre, et Gaston victorieux voulut se monrer reconnaissant envers celui à qui il devait la ictoire. A cet effet, il convoqua les États à Pau, et là, en présence de la noblesse assemblée, après s'être plaint amèrement de la conduite du comte d'Armagnac, il donna de grandes louanges à celle du comte de Foix qui, quoique bien plus éloigné, s'était empressé de venir à son secours, et avait, par sa valeur, si puissamment contribué à la victoire. Alors il déclara son intention d'exclure le premier de sa succession, et d'assurer

au second la souveraineté du Béarn, comme un récompense due à sa fidélité. L'assemblée approuva cette justice, et il fut décidé, à l'unanimité, que le comte d'Armagnac, quoique mari à l'aînée des filles de Gaston, serait, à cause de son ingratitude, exclu de l'héritage du Béarn après la mort de son beau-père, et que cet héritage passerait tout entier au comte de Foix. Toutefois, l'assemblée exigea que Roger-Bernard jurât de maintenir la souveraineté du pays, ainsi que ses anciens fors, priviléges et coutumes. Lorsqu'il eut satisfait à cette condition, elle lui jura à son tour obéissance et fidélité.

Ces franchises du pays de Béarn étaient déjà bien anciennes, et remontaient à l'an 755. A cette époque, quelques habitans s'étant distingués dans les guerres contre les Sarrasins, s'assemblèrent dans les gorges des montagnes, et jurèrent entre eux de se maintenir indépendans, sans reconnaître aucune autre puissance. Ceux de la plaine imitèrent une si généreuse résolution, et firent pour se gouverner des lois qu'ils appelèrent le *foo*, dont la sagesse a fait depuis l'admiration du célèbre jurisconsulte Cujas de Toulouse.

Gaston de Moncade, souverain du Béarn, survécut peu de temps aux dispositions qu'il avait faites pour sa succession ; avant de mourir, il

eut soin de les confirmer de nouveau, et il exhorta vivement ses sujets à reconnaître le comte de Foix pour leur seigneur légitime.

Roger-Bernard s'empressa d'accourir en Béarn aussitôt qu'il fut informé de la mort de son beau-père. Après avoir assisté à ses funérailles, il visita avec soin les nouveaux domaines que le ciel l'appelait à gouverner, donna des ordres relativement aux besoins les plus pressans, et ne quitta le pays que lorsqu'il y eut suffisamment établi son autorité par tous les moyens en sa puissance.

Mais la succession de Roger devait lui être vivement disputée : Géraud, comte d'Armagnac, son beau-frère, était mort, et Bernard, son fils, supportant plus difficilement la perte d'un si riche héritage, voulut s'en venger. Prétextant que le souverain du Béarn ne tenait le comté de Bigorre qu'en hommage du roi de France, il le fait mettre en séquestre. Roger accourt aussitôt pour défendre ses droits ; mais, à défaut de la force, son ennemi lui oppose la calomnie. Il soutint devant le roi de France, que Roger-Bernard avait falsifié le testament de Gaston ; sur cette accusation de faux, le parlement, se conformant aux coutumes de ces temps d'ignorance, ordonna le duel entre les deux comtes, mais le roi l'annula, afin d'épargner le sang de ces deux rivaux.

Pendant les guerres qui avaient eu lieu à la suite du massacre des *Vêpres Siciliennes*, de 1282 à 1284, le comte de Foix avait été assez heureux pour rendre quelques bons offices à Philippe-le-Hardi, dans les efforts qu'il tentait pour faire rentrer la Sicile sous l'obéissance de son oncle, Charles d'Anjou. Voulant lui prouver sa reconnaissance, le roi lui avait donné la ville de Pamiers, sur laquelle il ne s'était réservé que le droit de souveraineté. En 1293, Philippe-le-Bel, son successeur, confirma cette donation, et y ajouta la concession, en faveur de cette ville, d'un grand nombre de priviléges que le temps, et peut-être aussi la négligence des gouverneurs, ont fait tomber depuis en désuétude.

Ce ne furent pas là les seuls avantages que sa fidélité à la cour de France valut au comte de Foix. Les importans services qu'il rendit à Philippe-le-Bel dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Flamands et les Anglais, lui valurent le don de plusieurs très fortes sommes d'argent, et d'un bon nombre de places; mais ce qui porta au plus haut point l'honneur de sa maison, et la rendit une des plus distinguées de la France, ce fut le mariage de son fils Gaston avec la fille du comte d'Artois, propre nièce du roi.

Malgré cette haute faveur dont le comte de Foix jouissait auprès du roi de France, les habi-

tans de Pamiers cependant ne montrèrent pour lui d'abord que du mépris et de l'aversion, excités à cette conduite par les intrigues des abbés de Saint-Antonin de Frédelas, qui refusaient obstinément de le reconnaître. De tout temps ces abbés avaient appelé en *pariage* les comtes de Foix, pour tous les domaines de leur monastère, et cette appellation se renouvelait à chaque avénement de comte; mais les guerres des Albigeois ayant rompu une grande partie des rapports qui existaient entre les seigneurs et les ecclésiastiques, les abbés de Saint-Antonin crurent devoir appeler au pariage Simon de Montfort, chef de la croisade, à qui avaient été donnés tous les biens des comtes de Foix. Ceux-ci, cédant à la force, avaient été obligés de consentir à des conditions très désavantageuses, dont l'effet dura jusqu'à ce que Louis IX eut rendu à Roger-Rotfer le pariage de Pamiers; mais l'abbé de Saint-Antonin persista à refuser de traiter avec le comte. Ses successeurs continuèrent la même conduite, et celui qui gouvernait alors l'abbaye ne répondit à la nouvelle donation de Philippe-le-Bel, que par les intrigues qu'il fomenta dans la ville pour empêcher les habitans de reconnaître le comte de Foix.

Ils ne furent que trop dociles à ses inspirations. Un jour, en effet, que le comte était arrivé à Pa-

miers, les bourgeois s'armèrent contre lui, et le pressèrent de telle sorte qu'il fut obligé de se retrancher dans le quartier du Marcadal, où il passa toute la journée en grand danger pour sa vie ; sur le soir, cependant, il parvint à s'échapper, et grâce à la vitesse de son cheval, il put regagner la ville de Foix.

Le voyant ainsi à l'abri de leurs coups, et prévoyant bien la terrible vengeance qu'il voudrait tirer de leur révolte, les habitans de Pamiers purent alors comprendre tout le crime de leur révolte, et tout le danger de leur position. Dans le premier moment d'effervescence, la passion seule est écoutée ; mais la raison revient avec le calme, et c'est alors qu'on envisage avec effroi l'abîme qu'une criminelle précipitation a ouvert sous ses pas. Tels étaient alors les sentimens des habitans de Pamiers ; la frayeur a succédé chez eux à l'emportement, et ils n'attendent plus qu'en tremblant la connaissance du châtiment qui leur est réservé. Heureusement le comte, apprenant les marques sincères de repentir qu'ils donnaient, en fut touché, et aimant mieux se les attacher par la douceur que s'en faire craindre par sa sévérité, il leur pardonna, et les enrichit même encore de nouveaux priviléges.

Pendant le cours de tous les événemens que nous venons de rapporter, la ville de Mirepoix

avait disparu, victime d'une inondation qui l'engloutit tout entière. Dans le mois de mai de l'année 1289, des pluies continuelles et long-temps prolongées, grossirent tellement la rivière du Lers, que les eaux, ayant franchi leurs digues, atteignaient déjà les maisons, lorsque la rupture d'un grand lac qui existait près de Puivert, vint ajouter à l'horreur de la position des habitans. Toute espérance de salut fut alors perdue pour eux; les maisons ne pouvant résister à l'impétuosité du torrent, sont entraînées par les eaux qui grossissent sans cesse, et de tant de malheureux si inopinément surpris, il n'y a de sauvés que le petit nombre de ceux qui ont pu gagner le château, que sa position élevée met à l'abri du danger. Ils se réfugièrent ensuite sur la rive gauche de la rivière, où ils bâtirent la ville qui existe maintenant.

L'abbaye de Saint-Antonin de Frédelas ou de Pamiers, fondée vers le commencement du onzième siècle, n'avait, jusqu'en 1295, obtenu aucune prérogative qui pût la faire jouir de quelque considération. A cette époque, le pape Boniface VIII l'érigea en évêché, malgré les protestations de l'évêque de Toulouse, qui voyait ainsi diminuer son diocèse de toute la partie méridionale comprise depuis Grépiac sur l'Ariége jusque près de la Garonne.

Le premier évêque nommé par le pape à ce nouveau siége, fut Bernard de Saisset, arragonais. Boniface, qui ne pouvait voir dans le comte de Foix qu'un fidèle serviteur de Philippe-le-Bel, avec lequel il avait de fréquens démêlés, crut lui opposer un rival redoutable en la personne d'un évêque dont la fermeté était connue, et qui, précédemment légat auprès du roi de France, avait toujours refusé de reconnaître le pariage de Pamiers accordé au comte de Foix par le monarque ; mais Philippe-le-Bel refusa son agrément à la nomination de ce trop fougueux prélat, de sorte que Louis, fils de Charles-le-Boiteux, roi de Sicile, et cousin du roi de France, étant alors évêque de Toulouse, posséda en même temps, de l'agrément du pape, l'évêché de Pamiers qu'il gouverna pendant trois ans seulement, étant mort, au bout de ce temps, en odeur de sainteté.

Le pape présenta alors de nouveau Bernard de Saisset, et les difficultés jusqu'alors ajournées, n'en reparurent que plus grandes. Le comte de Foix, par ordre du roi, s'empara du château de Pamiers, et refusa de s'en dessaisir. Il fut excommunié par le pape, qui lança l'interdit sur tous ses domaines. Cette mesure violente causa de grands troubles, dont on peut voir le détail dans de précieux manuscrits qui existent à ce

sujet dans la bibliothèque de la ville de Foix.

Enfin, Gui de Levis, seigneur de Mirepoix, fut assez heureux pour rétablir la paix. Ayant été choisi pour arbitre, il rétablit l'ancien pariage en faveur des comtes de Foix, et leur confia la garde du château, des forteresses et de la ville de Pamiers; celle d'une tour nouvellement construite par Roger-Bernard fut confiée aux évêques. Il fut de même convenu qu'il y aurait à Pamiers un gouverneur, un viguier et juge communs à l'évêque et au comte; que celui-ci ferait à l'évêque hommage de la partie qu'il possédait, et qu'il lui paierait en outre un capital, dont l'importance fut déterminée. Après cet arrangement conclu, le comte reçut l'absolution de l'excommunication qu'il avait encourue, et les troubles cessèrent.

Peu d'années après, en 1301, le turbulent Bernard de Saisset, que quelques auteurs ont nommé Bernard ou Étienne Paisseti, s'étant de nouveau brouillé avec Philippe-le-Bel à l'occasion de la légation dont il fut chargé auprès de lui par le pape, le roi fit saisir son temporel et le bannit de la France. Il fut cependant rappelé, en 1309, obtint son pardon ainsi que la levée de la saisie de ses biens, et finit ses jours dans le calme et le repos.

Après une vie si agitée, Roger-Bernard, libre

enfin de tout autre soin, se livra tout entier au: pensées pieuses qui lui avaient été inspirées dè son enfance, et dont l'avaient si continuellemen distrait les embarras dans lesquels il s'était trou vé trop souvent engagé. On le vit alors se livre avec un zèle remarquable à la lecture des sainte Écritures, à la méditation, à la prière et à toute les autres pratiques de la religion. Il dota auss plusieurs monastères et plusieurs églises de so comté, et ce fut lui encore qui enrichit de plu sieurs donations l'hôpital de Saverdun, que l sieur Arnaud Noël, docteur en droit, avait fond le 12 janvier 1289, après en avoir obtenu l'au torisation du comte quatre ans auparavant. C'é tait là son œuvre de prédilection, celle qu'il pré férait à toutes les autres, et avec raison; car la première de toutes les vertus, c'est celle que prêchait saint Jean, l'apôtre bien-aimé et bien aimant; c'est l'amour pour ses frères, c'est la charité, la charité active et appliquée au sort des malheureux malades et délaissés. De tous les cantiques qui peuvent s'élever vers le ciel, le plus beau, sans doute, c'est celui qui sort de la voix reconnaissante de tant d'infortunés bénis-sant la Providence qui les a arrachés à la misère, aux souffrances et au désespoir. La religion chrétienne, toute d'amour et de bienfaisance, a pu seule inventer les hospices inconnus à

toute l'antiquité païenne, et ce n'est pas un de ses moindres titres à la reconnaissance des hommes.

Le séjour ordinaire du comte était à Orthez, qu'il fit embellir et fortifier. Un jour qu'il rentrait dans ses terres de Foix, comme il passait par les montagnes de Merens, il se sentit dévoré par une fièvre brûlante, et se fit porter à Tarascon. Là, sentant que son mal augmentait de plus en plus, et jugeant que sa fin approchait, il fit venir un saint religieux auquel il se confessa et qui lui administra les derniers sacremens de l'Église. La preuve éclatante de foi qu'il donna en cette occasion mérite d'être citée ici. Lorsqu'il apprit qu'on allait lui apporter le saint viatique, faisant violence au mal qui le consumait, il se leva et se traîna lui-même jusqu'aux portes de sa chambre; il s'y mit à genoux et y reçut l'eucharistie avec des transports de piété et de ferveur, qui tirèrent des larmes d'admiration des yeux de tous les assistans. Il mourut le 13 août 1306, et fut enterré à Foix. Les larmes qui furent versées dans tous les endroits que parcourut le funèbre convoi, prouvèrent combien il était aimé et regretté de ses sujets.

Il laissa, de son mariage avec Marguerite de Béarn :

Gaston, qui lui succéda ;

Constance, mariée à Jean de Levis, seigneur de Mirepoix ;

Brunière, mariée à Elie Tabyrand, comte de Périgord ;

Marguerite, alliée à Bernard Jourdain, seigneur de l'Isle ;

Et Marthe, femme de Bernard, comte d'Astarac.

CHAPITRE XIV.

Gaston I[er], onzième comte de Foix.

(1306.)

Les historiens s'accordent à reconnaître en Gaston I[er] toutes les brillantes qualités qui font les grands princes. Appliqué à l'étude de l'histoire et des lois, il était consulté, disent-ils, comme l'oracle de son siècle ; à la guerre, on le comparait à Alexandre et à César. Son règne, qui ne fut que de dix ans, fut trop court pour le bonheur de ses sujets. Quant à nous, cette réputation nous paraît être l'effet des circonstances heureuses dans lesquelles il se trouva placé, plus que de son mérite personnel ; car nous ne

pouvons reconnaître pour prince véritablement grand que celui qui sait dompter ses passions, et donner à ses sujets l'exemple des bonnes mœurs, sans lesquelles il n'y a, pour les États comme pour les particuliers, aucune prospérité assurée. La prudence, la sagesse, la vigilance peuvent bien procurer à un peuple quelques richesses, lui donner quelques jours de gloire; les bonnes mœurs seules, appuyées sur la religion, lui assureront un bonheur durable. Cette vérité est écrite en lettres ineffaçables dans toutes les histoires du monde, et de nos jours encore il ne faudrait pas remonter bien haut pour en trouver de bien tristes preuves.

Les historiens qui donnent de si grandes louanges à Gaston Ier, ne nous apprennent presque rien des événemens arrivés sous son règne. Quelques querelles avec le comte d'Armagnac, bientôt apaisées par l'intervention du roi de France, le remplirent tout entier, et nous n'y voyons de remarquable que la coupable légèreté avec laquelle il traita les deux femmes qu'il eut tout à la fois. Déjà marié à Ferdinande, fille du prince de Négrepont, il se laissa prendre d'un violent amour pour Jeanne d'Artois, nièce de Philippe-le-Bel, à qui il venait d'amener un puissant secours de soldats foixiens et béarnais; bientôt sa passion le domina tellement qu'il exprima hau-

tement son regret d'être marié. Le roi de France espérant qu'il serait facile de faire rompre ce premier mariage, et voulant s'attacher un jeune prince dont les talens et le courage lui étaient connus, encouragea ses sentimens et promit de leur être favorable. Mais il n'en fut pas de même du pape Boniface VIII, qui prononça un bref d'excommunication contre tout prêtre qui marierait le comte de Foix du vivant de sa première femme. Cette menace irrita Philippe, déjà aigri contre le pape par les démêlés continuels qu'ils avaient ensemble ; il ne voulut pas céder, et passant outre, il força son aumônier à donner la bénédiction nuptiale aux deux époux. Peu de temps après, le comte de Foix quitta la cour de France et rentra dans son comté avec sa seconde femme. Ferdinande, la première, se retira dans le château de Montesquieu, aujourd'hui la Bastide-de-Séron.

Mais la passion n'a rien de durable, et les sentimens qu'elle inspire sont passagers comme elle. Gaston avait déjà trois enfans de Jeanne d'Artois, lorsque, se souvenant de son ingratitude pour Ferdinande, il résolut d'aller la voir et de la consoler dans sa retraite. Il en eut un fils qu'on nomma Loup, soit qu'il naquît le jour de la fête de ce saint, soit à cause des ducs d'Aquitaine, ses ancêtres maternels, qui avaient porté ce

nom (1). Peu après, Ferdinande, qu'on avait cru jusqu'alors stérile, lui donna encore une fille qui fut nommée Blanche de Foix ; et Gaston, revenant alors à ses premiers sentimens, se sépara entièrement de Jeanne d'Artois. Sa mort, qui arriva peu après, comme il revenait d'une campagne en Flandre, prévint les querelles qui eussent pu naître de cette rivalité. Étant tombé dangereusement malade à l'abbaye de Maubuisson, il y mourut. Son corps fut porté à Paris et enterré dans le couvent des jacobins. On croit qu'il fut transféré plus tard à l'abbaye de Boulbonne, dans le tombeau de ses ancêtres.

Il avait, dans son testament, reconnu Loup pour son légitime successeur ; mais Philippe-le-Bel, prenant en main les intérêts du fils aîné de Jeanne d'Artois, envoya commandement à tous les seigneurs, gentilshommes, gouverneurs et communautés des pays de Foix, Béarn et autres lieux, de le reconnaître pour leur souverain et de maintenir sous son obéissance les places dont ils disposaient.

Le prince Loup, trop faible pour résister à la puissance de Philippe-le-Bel, fut contraint d'ac-

(1) Les descendans de ce prince portèrent, en effet, ainsi que nous l'apprend Favien, dans son *Traité d'honneur et de chevalerie*, dès gueules à un loup d'or, langué, denté et onglé d'argent.

cepter le dédommagement qu'on lui offrit. On lui donna pour apanage les quatre grandes baronies du pays de Foix, c'est-à-dire, celles de Rabat, de Saint-Paul, d'Augnac et de Durfort; il eut encore les seigneuries de Montbrun, de Montfa et autres, ainsi que la troisième partie des tailles. Quant à la princesse Blanche, elle fut dotée par Gaston II, et mariée à Jean de Grailly, captal de Buch.

Le prince Loup est le chef de la famille des comtes de Rabat, dont les descendans occupaient le premier rang parmi les seigneurs du pays, et dont on peut voir encore les armoiries sculptées sur le portail de l'église de Foix. Ils avaient droit d'assister aux offices dans le chœur du chapitre de Foix, comme chanoines honoraires, et celui encore de commander dans la ville en souverains, pendant quinze jours, aux deux époques de Noël et de Pâques. Pendant ce temps, les comtes de Foix régnans étaient obligés de s'absenter, pour n'y rentrer qu'après la quinzaine; et ce qu'il y a de plus singulier encore que ce privilége déjà si singulier, c'est que jamais son exercice ne donna lieu à aucun trouble dans le pays.

Le prince Loup occupa les premières charges dans les armées françaises, où il s'acquit une réputation honorable. Il épousa Cécile d'Ausbourg et de Teck, illustre famille d'Allemagne. On voit

encore aujourd'hui, près de la Bastide de Séron, les ruines d'une vaste enceinte appelée la Tour-du-Loup, que ce prince fit construire pour loger les officiers de son domaine et les receveurs de ses droits et revenus.

Gaston, l'aîné des enfans de Jeanne d'Artois, fut déclaré comte de Foix ; Roger-Bernard eut la vicomté de Castelbon et de Moncade, et Robert, qui était entré dans les saints ordres, fut nommé évêque de Lavaur.

Le récit de plusieurs historiens contredit ce que nous venons de rapporter de la naissance du prince Loup : ils prétendent que, dans une délibération du conseil des États de Foix, il fut décidé que Gaston I[er] quitterait sa femme Ferdinande pour cause de stérilité ; qu'alors elle se fit religieuse, et qu'elle était abbesse du couvent des Salenques, au diocèse de Rieux, lorsque Gaston eut d'elle le prince Loup. Un seul mot réfutera complètementcette erreur, c'est tout simplement que le couvent des Salenques n'existait pas à cette époque ; ce ne fut que quarante ans après que Gaston II obtint du pape Clément VI, alors à Avignon, la permission de fonder dans son comté un couvent de religieuses, sous le titre de l'*Abondance-Dieu*. La mort de Gaston et du pape ayant interrompu la poursuite de cet établissement, il fut repris par Gaston III, surnommé

Phébus, qui obtint une nouvelle autorisation du pape Innocent VI. Plus tard, le même Gaston-Phébus donna au monastère son château des Salenques, dont il prit alors le nom.

CHAPITRE XV.

Gaston II, douzième comte de Foix.

(1316.)

Arrivé dans notre récit au moment où le comté de Foix va jeter un nouvel éclat, où les mœurs de ses habitans vont se policer, leurs richesses s'accroître et leur pays s'embellir, nous croyons utile de dire quelques mots sur les causes qui ont graduellement amené cet heureux changement, et de donner un aperçu de son état véritable au commencement du quatorzième siècle.

Pendant long-temps le pays de Foix n'avait offert que la vue de déserts incultes, repaires dangereux d'animaux sauvages et de nombreuses bandes d'assassins plus dangereux encore, qui trouvaient dans les bois dont était couverte toute la surface de ce pays de montagnes, une retraite

assurée pour eux et pour les dépouilles qu'ils avaient enlevées aux voyageurs. Alors, point de commerce, point d'agriculture, point de manufactures, rien de ce qui peut vivifier un pays et y répandre l'abondance. Les villes, les villages même n'existaient encore qu'à de grandes distances les uns des autres, et, pour franchir ces distances, c'était un voyage d'autant plus dangereux, que le défaut de relations réciproques, qui les rendait plus rares, rendait en même temps les chemins plus déserts. Mais la noblesse, qui accompagnait les comtes dans leurs expéditions guerrières, en recevait, à son retour, pour récompense, des concessions de terres qui étaient aussitôt érigées en seigneuries. Leurs nouveaux propriétaires s'empressaient d'y faire bâtir par leurs vassaux des villes ou bastides, auxquelles ils donnaient toujours le nom de leur seigneurie; et comme les rois ou les comtes favorisaient ces nouveaux établissemens, ils y attachaient toujours quelques priviléges particuliers qui y attiraient promptement une foule d'habitans. Ainsi réunis et forts de leur nombre, protégés de plus par la garnison qu'entretenaient toujours dans leurs châteaux les seigneurs dont ils dépendaient, ils défrichaient alors leurs environs; c'était autant de gagné sur les bêtes sauvages et les voleurs, forcés de céder le terrain à la civilisation,

qui les refoulait de cette sorte toujours davantage dans l'intérieur des bois les plus reculés et sur les hauteurs les plus inaccessibles. Tels furent les obstacles qui, en raison de sa nature, retinrent le pays de Foix plus long-temps que tout autre dans un état de misère et de barbarie dont l'action lente du temps pouvait seule le faire triompher. Maintenant, si on désire connaître à quel degré de puissance il était parvenu au commencement du quatorzième siècle, le détail des impositions levées à cette époque par Philippe-le-Bel, pourra en donner une idée approximative assez juste.

Nous voyons que, dans les taxes qu'il exigea pour la guerre de Flandre, les sujets ou vassaux qui n'avaient pas titre de noblesse dans la seigneurie de Mirepoix, eurent à payer 1,500 livres tournois; les habitans de Pamiers, pareille somme pour la portion du comte de Foix, et le reste du comté 2,000 livres.

Un autre renseignement peut encore nous aider à connaître la vérité, c'est celui du revenu des principaux seigneurs du pays. Thibaud de Levis, seigneur de Penne et de Montbrun, avait 960 livres de rentes dans la sénéchaussée; Jean de Levis, seigneur de Mirepoix, et François, son frère, 4,200; Arnaud de Lordat, 130; et Raymond de Dufort, seigneur de Montaut, 200. Ainsi,

la maison de Mirepoix était, après celle des comtes, la plus riche du comté. Nous avons vu l'origine de sa fortune dans les terres qui furent données à Gui, maréchal de la foi, dans l'armée des croisés, lors de la guerre des Albigeois ; et depuis cette époque, cette illustre maison n'avait cessé de jouir de tous les attributs de la grandeur et de la fortune.

Après elle venait celle de Lordat, remarquable également par sa puissance et sa noblesse. Une vieille charte, trouvée en 1829, nous apprend qu'Arnaud de Lordat fit bâtir un monastère appelé de Sainte-Sophie, entre Ganneron et Luzenac. Ce furent, dit-on, les religieuses de ce monastère qui fondèrent plus tard celui de Merens, dans le caton d'Ax.

Pour compléter cette revue de l'état du pays de Foix à cette époque, nous citerons ici les noms de ses seigneurs les plus remarquables, qu'il faut joindre à ceux dont nous venons de parler. C'étaient les sieurs de l'Escuin, d'Andrax, Bernard-Saquet Arvelines, de Barbazan, Pons Villemur, Guilhen-Hunaut de Roquefort, Bernard de Villeneuve, de Courasse, de Domi, Darros de Muisens, d'Aston, Sans-Gaxié, de Manas, Pierre-Arnaud Montlezan, Pierre-Arnaud de Château-Verdun, Auger de Malvesin, Bernard-Dufort, d'origine espagnole et seigneur de la très forte

place de Saverdun ; Caderac, Gaston de Levis-Lesan, Raymond de Faixac, Adémar de Montlaur, Pierre de Sarroque, Gallard de Puissac, Bertrand de Sancely, Bertrand de Sanderat, Raymond de Maustang Fandous, Guilhem Bacqué, Arnaud Sarrabère, Bertrand Saquet, Rogier de Foix, bâtard de la maison des comtes ; Adémar de Gramont, Peufajot. Telle était la noblesse, composée en tout de cent treize gentilshommes, qui marchait à la suite des comtes de Foix lorsqu'ils les appelaient aux armes.

Revenons maintenant à Gaston II.

Ce prince, né avec un caractère grave et réfléchi, aimait l'étude, et se plaisait surtout à lire l'histoire dans laquelle il puisait d'utiles leçons et de sages enseignemens. Sa jeunesse fut exempte de ces légèretés si ordinaires à cet âge ; on le vit toujours montrer le plus profond respect pour la religion, et la plus édifiante docilité aux avis, quelquefois même aux réprimandes que croyaient devoir lui adresser les personnes chargées de diriger son éducation.

Il n'avait encore que quinze ans, lorsqu'il épousa Éléonore, fille du comte de Comminges, plus âgée que lui de plusieurs années. On prétend que cette princesse tenait tant à honneur de s'unir à la maison de Foix, qu'elle disait souvent : que *si elle croyait épouser un jour le comte*

de Foix, elle l'attendrait, fût-il encore à naître. Les craintes que pouvait inspirer cette disproportion d'âge, ne se réalisèrent pas; jamais, au contraire, mariage ne fut plus heureux que celui-ci. Les vertus et l'aimable caractère d'Éléonore lui conservèrent toujours l'affection de son époux.

D'importans changemens dans les siéges épiscopaux de son comté eurent lieu sous le règne de Gaston II. Le pape Jean XXII ayant érigé l'évêché de Toulouse en archevêché, plusieurs évêchés nouveaux furent alors créés; ce furent ceux de Montauban, de Saint-Papoul, de Lombez et de Rieux. Le pape leur assigna le revenu des églises qui avaient été érigées en cathédrales.

On peut juger, par le nombre des siéges épiscopaux créés par Jean XXII, de l'étendue de l'ancien évêché de Toulouse et de la richesse de ses évêques. Outre les quatre évêchés nouveaux dont nous venons de parler, outre celui de Pamiers que Boniface VIII avait déjà enlevé à la métropole, Jean XXII créa encore, de ses débris, ceux de Lavaur et de Mirepoix; de sorte que celui de Pamiers, qui, en 1298, comprenait la moitié de l'ancien évêché de Toulouse, fut alors réduit à cent paroisses; l'archevêché n'en eut plus que deux cent cinq; Lavaur en eut quatre-vingt-huit; Mirepoix, cent cinquante-quatre; Rieux, soixante;

Saint-Papoul, quarante-cinq; Montauban, quatre-vingt-six. Pour indemniser de tant de pertes le nouvel archevêché de Toulouse, le pape créa encore en sa faveur les évêchés de Saint-Pons et d'Alet.

Comme les deux évêchés de Mirepoix et de Rieux se trouvent enclavés en totalité dans l'ancien comté de Foix, nous croyons utile d'en dire ici quelques mots. Ceux qui voudront avoir, à leur sujet, de plus amples renseignemens, les trouveront dans l'histoire de l'Église.

Le siége épiscopal de Mirepoix, érigé en 1318 par Jean XXII, a été occupé par trente-six évêques, jusqu'à l'époque de sa suppression, opérée en vertu du concordat de 1801 et confirmée par celui de 1817.

Ceux de ces évêques dont le pays a conservé la mémoire, soit en raison de leurs vertus, soit en raison des travaux qu'ils ont fait exécuter, sont :

1° Raymond-Athon de Verdole, premier évêque, mort en 1325. Il fit, par son testament, plusieurs legs en faveur des pauvres et d'un monastère de religieux de Saint-François.

2° Jacques Fournier, second évêque, qui fut plus tard pape, sous le nom de Benoît XII. Sa mère, née à Cahors, et qui avait épousé un simple meunier de Saverdun, était, malgré cette basse origine, sœur du pape Jean XXII. Apr

avoir été occupé d'abord à la garde des troupeaux de son père, il entra, en qualité de frère convers, dans le couvent de Boulbonne. Les moines, touchés des heureuses dispositions qu'ils remarquaient en lui, lui apprirent à lire, et bientôt après il fut admis au nombre des novices. Les progrès étonnans qu'il fit dans ses études déterminèrent ses supérieurs à l'envoyer à Paris, où il ne tarda pas à mériter le titre de docteur en théologie. Aussi distingué par son grand savoir que par la pureté de ses mœurs, il ne tarda pas à être nommé évêque de Pamiers, puis de Mirepoix. Le pape Jean XXII, son oncle maternel, l'éleva ensuite à la dignité de cardinal-prêtre, du titre de Saint-Prisque. On l'appelait le cardinal blanc, parce qu'il avait été religieux de Cîteaux, et qu'il en portait toujours l'habit. Après la mort de Jean XXII, en 1334, il fut élu pape d'une voix unanime, et les vertus qu'il pratiqua pendant tout le cours de son pontificat le montrèrent constamment digne de ce choix. Sa maxime favorite était que les papes doivent ressembler à Melchisédech, et ne pas connaître leurs parens; belles paroles qui ne furent pas démenties par sa conduite; car on le vit refuser d'accorder sa nièce à de riches personnages qui recherchaient son alliance, et la donner à un simple marchand. Un jour que les deux époux étaient allés le voir à

Avignon, où il jetait les fondemens du palais qui subsiste encore aujourd'hui, il les reçut avec cordialité ; mais, la modique somme dont il leur fit présent au moment de leur départ, trompa singulièrement leur attente : « Voici, dit-il en la leur remettant, ce que Jacques Fournier vous donne ; quant au pape, il n'a de parens que les pauvres. » L'histoire rapporte encore de lui une autre réponse qui ne l'honore pas moins. Un personnage puissant lui ayant demandé une chose qu'il ne pouvait lui accorder sans trahir sa conscience : « Si j'avais deux âmes, lui répondit-il, je pourrais en donner une pour vous ; mais n'en ayant qu'une, je ne veux pas la perdre. » Ce saint pape mourut à Avignon, où il fut enterré, en 1342. La famille des Fournier existe encore au village de Lissac, près Saverdun.

3° Le douzième évêque de Mirepoix, Bertrand de Malmont, fit construire la sacristie, la chambre capitulaire, le chœur et trois arcades de la nef de la cathédrale. La mort l'empêcha de terminer cet ouvrage.

4° Philippe de Levis, vingt-quatrième évêque, acheva le bel édifice commencé par Bertrand de Malmont, et en fit la dédicace. Le beau clocher qui le surmonte et le palais épiscopal furent construits à ses frais, et c'est à lui encore que l'on doit ces admirables livres de chant qu'exécuta à

la main un cordelier de Mirepoix ; ils étaient au nombre de neuf, tous sur parchemin de premier choix, ornés de miniatures, de vignettes et d'arabesques du goût le plus exquis; partout l'or y était prodigué. Le volume qui contenait l'office de saint Maurice, patron de l'église de Mirepoix, était si compacte, que plusieurs hommes suffisaient à peine pour le placer sur le pupître à l'époque de la fête du saint ; on appelait ce volume *le livre d'or* ou *le livre sans prix*. La plupart de ces volumes se trouvent à la bibliothèque de Foix, mais dépouillés maintenant de leurs ornemens les plus précieux, qu'en fit disparaître le vandalisme de 1793.

5° Le vingt-huitième évêque de Mirepoix, Pierre Bouzon de Donnaud, ancien religieux bénédictin du Lezat, fit faire, en 1589, le maître-autel du chœur et le décora avec magnificence. Il fit aussi construire, au côté droit de cet autel, un mausolée pour servir à sa sépulture et à celle de ses successeurs. C'est encore à sa munificence que sont dus l'orgue et le tableau de saint Maurice.

6° François Tristan de Cambon, conseiller honoraire au parlement de Toulouse, fut le trente-sixième et dernier évêque de Mirepoix. C'est à sa charité pour les pauvres qu'est dû l'hôpital qui existe encore aujourd'hui.

L'évêché de Rieux, qui avait été érigé à la même époque que celui de Mirepoix, fut également supprimé en 1801, après avoir été occupé par trente-deux évêques.

La paix dont jouissait le comté de Foix sous la sage administration de Gaston II fut troublée par la guerre qui éclata alors en France, plus violente que jamais. Édouard III, renouvelant ses vieilles prétentions, avait envoyé l'évêque de Lincoln demander à Philippe de Valois, qui régnait alors, la restitution de la couronne de France, et lui déclarer la guerre en cas de refus. Les Flamands, qui lui avaient conseillé cette démarche pour avoir un prétexte de se soustraire à la fidélité qu'ils avaient jurée au roi de France, disaient-ils, et non à Philippe de Valois, coururent aussitôt aux armes, jaloux de prendre leur revanche des défaites qu'ils avaient précédemment essuyées. Philippe, accompagné du comte de Foix, dont il avait réclamé le secours, et qui lui avait amené douze chevaliers bannerets, sept damoiseaux bannerets, treize chevaliers bacheliers, et trois cent six écuyers, sans compter l'infanterie, marcha contre eux sans tarder ; mais, après quelques avantages insignifians, la chance des armes tourna tout-à-coup contre lui ; sa flotte, composée de cent vingt gros vaisseaux montés par quarante mille hommes, fut détruite presque

tout entière au combat de l'Écluse ; et les Anglais, profitant des embarras du roi dans le nord de son royaume, firent une descente en Guienne, où ils s'emparèrent de plusieurs places fortes.

Philippe, qui connaissait toute la valeur et toute la fidélité du comte de Foix, lui confia alors le gouvernement de cette dernière province, et le chargea de faire le siége de Tartas dont les Anglais s'étaient emparés. La place fut pressée si vigoureusement, qu'elle tomba en peu de jours au pouvoir de Gaston. Les services qu'il eut occasion de rendre au roi pendant tous ces temps de troubles et de guerres continuelles, lui méritèrent, en récompense, la vicomté de Lautrec avec cinq cents livres de rentes sur les terres de Caumont, Marquefarre, Montequeen, Gabres, et les moulins de Monforet sur celle de Gavardin. Il le nomma de plus capitaine-général et son lieutenant dans les pays et sénéchaussées de Gascogne et d'Agenois, et lui donna en fief plusieurs châteaux dans ces provinces. Après l'union de la vicomté de Lautrec aux domaines des comtes de Foix, ceux-ci en firent l'apanage d'une branche cadette qui prit le nom de Foix-Lautrec.

Gaston commençait à peine à jouir de quelque repos après tant d'agitation, lorsque les ambassadeurs de Jacques II, roi de Castille, vinrent le trouver à Orthez pour le supplier de les secourir

L'évêch ... ient depuis si long-
même ép ... Une telle invitation ne
ment s ... ible ; il appelle aussitôt
par tr ... noblesse, et après avoir fait
L ... il part, à la tête d'une brillante
sa ... combattre les ennemis du nom chré-
l ... devant Algésiras, il en presse le
... activité, et dans une sortie que font
... il tue de sa propre main Guilhe-Ray-
mond, fils du roi d'Angar ; mais cette victoire
lui fut fatale, car les Maures se précipitèrent
alors sur lui en un tel nombre, et avec une telle
fureur, qu'il ne put leur résister, et fut blessé
mortellement : lorsque ses nobles et ses soldats
furent parvenus à le dégager, il n'était déjà plus.
Son corps fut rapporté à Orthez, et après les fu-
nérailles magnifiques qu'ordonna pour lui sa
chère Éléonore, il fut inhumé à l'abbaye de Boul-
bonne, revêtu de l'habit monastique, ainsi qu'il
l'avait demandé.

Prince aussi généreux que puissant et sage, il
prouva par toute sa conduite que la majesté sou-
veraine n'est pas incompatible avec la piété, la
clémence et la bonté. Pour faire dignement son
éloge, il suffira de rapporter ce que les peuples
du pays de Foix disaient de lui, lorsqu'il les visi-
tait sur leurs montagnes : « Gaston, disaient-ils,
connaît nos usages, comme s'il était né parmi

nous, comme s'il avait été élevé au milieu de nos cabanes; ce n'est pas assez pour lui de les connaître, il s'y conforme et se fait un plaisir d'assurer notre bonheur. »

Il ne laissa, de son mariage avec Éléonore, qu'un fils qui lui succéda.

CHAPITRE XVI.

Gaston, dit Phébus, treizième comte de Foix.

(1344.)

Gaston III, surnommé Phébus, soit à cause de sa beauté, soit parce qu'il était blond comme le dieu du jour, duquel il emprunta un soleil pour devise, était né en 1331, et avait ainsi à peine quatorze ans lorsqu'il commença à régner sous la tutelle de sa mère, Éléonore de Comminges. Les heureuses dispositions qu'il montrait déjà, jointes à une physionomie agréable et à un port grave, lui avaient acquis l'estime et l'affection de tous ses sujets, tant du pays de Foix que du Béarn, et jamais prince ne commença son règne sous des auspices plus favorables.

Jaloux de venger la mort de son père, il eu toutefois le soin, avant de partir pour combattr les Maures, de mettre de bonnes garnisons dan chacune de ses forteresses, sur chacune des quelles il fit écrire cette devise : *Tocoy se gaouros touches-y si tu l'oses ;* comme voulant par là poi ter un défi à son rival, le comte d'Armagnac avec lequel la maison de Foix continuait tou jours à être en état d'hostilité. Après avoir ains assuré la conservation de ses places pendant soi absence, il partit à la tête d'une brillante armée Pendant le court séjour qu'il fit en Espagne, i battit les Sarrasins partout où il put les rencon trer, et rapporta de cette expédition la réputatioi d'un capitaine aussi brave que sage et prudent

En 1348, il épousa Agnès de Navarre, fille d Philippe III, roi de Navarre, et sœur de Charles dit *le Mauvais*. Une telle parenté ne pouvait lu être que funeste, et nous allons voir, en effet qu'elle fit le malheur de sa vie.

Ayant appris que son beau-frère avait été ar rêté par ordre de Jean II, dit *le Bon*, alors roi d France, il se rendit à Paris pour y plaider s cause ; mais ayant parlé avec trop de hauteur a roi Jean, auquel il refusa de faire hommage d ses terres de Béarn, il fut lui-même arrêté et mi en prison. Il n'y resta cependant que peu d temps, car les Anglais continuant leurs ravage

dans la Guienne, le roi crut que Gaston pourrait lui être utile dans cette province, que son père avait si vaillamment défendue, et lui rendant la liberté, il lui en donna le gouvernement. La confiance de Jean ne fut pas trompée; car, pendant tout le temps que dura sa captivité, jusqu'au traité de Brétigny, Gaston ne cessa de défendre les côtes de l'Océan et de s'opposer avec un courage que rien ne rebutait, à toutes les entreprises des Anglais.

Cependant la rivalité entre les comtes de Foix et d'Armagnac subsistait toujours, et c'était entre eux comme une guerre presque perpétuelle. En 1362, ce dernier fut fait prisonnier à Launac; et n'obtint sa liberté qu'en payant au comte de Foix une forte rançon, et en s'obligeant par serment à ne plus prendre les armes contre lui. Mais, à peine rentré dans ses États, la haine et l'ambition lui firent oublier ses engagemens, et il attaqua de nouveau les terres du comte, qui le fit une seconde fois prisonnier dans la ville de Cazères, dont il s'empara. Le vainqueur punit cette fois sa perfidie d'un châtiment bien humiliant. Ayant fait faire un trou à la muraille de la ville, il le fit sortir en rampant par ce trou, lui et tous ses gens, et les fit conduire dans les prisons d'Orthez, d'où ils ne sortirent qu'après avoir payé une énorme rançon.

Ces échecs successifs ne rendirent pas plus sage le comte d'Armagnac ; car, deux ans après, s'étant joint au seigneur de Mirepoix, il déclara de nouveau la guerre à Gaston. Il le défia d'abord à un duel qui devait avoir lieu à Mourepos, où il fit attacher à un poteau cet écrit : *Ici je l'attends*. Au jour désigné, Phébus s'y rendit ; mais son rival ne s'y présenta pas ; il était allé s'enfermer dans Toulouse.

On ne pouvait plus alors prévoir de fin à cette guerre désastreuse pour les deux partis ; mais le roi de France vint tout-à-coup y mettre un terme par son intervention. Fâché de voir de si belles provinces continuellement ravagées par la guerre acharnée que se faisaient leurs seigneurs, il leur députa le maréchal de Boucicaut, auquel s'adjoignirent les évêques de Châlons et de Lavaur, en qualité de nonces du pape, pour leur représenter combien ils pouvaient acquérir plus de gloire en défendant la patrie grandement attaquée par les ennemis du dehors, et les engager à quitter cette vieille haine qui les divisait depuis si long-temps. Les députés, voyant ces deux comtes sensibles à leurs représentations, finirent par leur proposer de cimenter leur union par le mariage du fils de Gaston avec Béatrix, fille du comte d'Armagnac. Cette proposition fut acceptée, et les deux ennemis réconciliés se jurèrent une amitié

éternelle; mais le mariage projeté ne put avoir lieu par suite de la fin tragique du jeune Gaston, dont nous allons parler.

Gaston Phébus avait fait prisonnier le sire d'Albret, et lui avait rendu la liberté moyennant la promesse d'une rançon de cinquante mille livres, pour laquelle le roi de Navarre, son beau-frère, s'était porté caution. La mauvaise foi de celui-ci, qui chercha mille prétextes pour éluder l'effet de sa promesse, irrita Gaston qui, déjà dégoûté d'Agnès sa femme, au préjudice de laquelle il entretenait une maîtresse dont il avait plusieurs enfans, en prit occasion pour la congédier, et lui signifier de ne se représenter devant lui, que lorsqu'elle lui apporterait l'argent dû par son frère. Cette absence de sa mère fut sensible au jeune Gaston, le fiancé de Béatrix; espérant la faire cesser, il se rendit en Navarre où il fut reçu par son perfide oncle avec les plus grandes démonstrations d'amitié. Au nombre des présens qu'il en reçut, était un sachet de poudre, dont Charles lui recommanda de saupoudrer la nourriture destinée à son père, lui persuadant que l'effet en serait de le guérir de son fol amour et de le rapprocher d'Agnès. Le jeune prince, confiant comme on l'est à cet âge, se hâta de revenir en Béarn, vantant partout la bonne réception que lui avait faite son oncle, et les beaux

présens qu'il en avait reçus ; toutefois il ne dit rien du petit sachet qu'il portait pendu à son cou, caché entre la chemise et la chair. Jobain, bâtard de Gaston, l'aperçut comme il s'habillait, et lui demanda ce que c'était : « Ne dis rien, lui répondit le jeune prince ; mais, par le moyen de ce philtre, nous verrons bientôt mon père et ma mère d'accord. » Dans la journée, les deux jeunes gens se prirent de querelle en jouant à la paume, et Gaston donna un soufflet à Jobain. Celui-ci, ne pouvant se venger autrement, courut révéler à son père le secret du sachet qu'il dit contenir du poison destiné à lui donner la mort. Le fait fut aussitôt vérifié, et le poison n'ayant été que trop facilement reconnu, Gaston, persuadé qu'on en veut à sa vie, fait mettre à mort quinze de ses officiers, et ordonne que son fils soit mis en jugement. Les États furent en conséquence convoqués à Orthez, et l'on y vit un père se porter pour accusateur de son fils, et demander contre lui une punition exemplaire ; mais les juges, ne voyant dans le jeune prince qu'une victime de la perfidie de son oncle, supplièrent le comte d'user de clémence en sa faveur. Celui-ci se laissa enfin attendrir, et promit de ne le garder en prison que deux ou trois mois.

Cependant, le jeune Gaston languissait en prison ; épouvanté du crime dont on l'accusait, et

ne pouvant plus supporter l'idée de vivre chargé d'un tel soupçon, il refusait toute nourriture. Son père, informé de sa faiblesse toujours croissante, vint le visiter, et, comme il portait à la main un petit couteau avec lequel il avait coutume de se couper les ongles, dans un premier mouvement d'impatience, il l'en frappa légèrement en disant : « Ah ! traître, pourquoi ne manges-tu pas? » Au même instant, son fils mourut sans proférer une seule parole. Son corps fut enterré à Orthez, dans le couvent des Augustins. Un tel événement, dont il est facile de voir la première cause dans le libertinage et le caractère violent du comte, couvre d'une tache bien sanglante toute la gloire que peuvent lui avoir mérité ses autres actions.

Les circonstances fâcheuses dans lesquelles se trouva la France à la mort de Charles V, ne tardèrent pas à venir le distraire de sa douleur. Charles VI, monté sur le trône à l'âge de douze ans, en 1380, était naturellement placé sous la puissance de ses trois oncles, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne ; ces trois princes, regardant la France comme une proie abandonnée à leur rapacité, s'adjugèrent mutuellement entre eux tout ce qui pouvait leur convenir. Le duc de Berry, entre autres avantages, eut, pour sa part, le gouvernement du Languedoc, qui avait été précédemment donné par Charles V au comte de

Foix, après la mort de Duguesclin; mais son avidité et ses déprédations étaient tellement connues, que les habitans de cette province refusèrent de le recevoir, et convinrent, d'une voix unanime, de continuer à reconnaître pour leur gouverneur le seul Gaston, qui, dit Froissard, était *homme juste et droiturier, moult redouté de ses ennemis, et bien fortuné en ses besognes.* Le duc de Berry accourut, à la tête d'une brillante armée, pour tirer vengeance de cet affront; mais il fut battu, et ne put même s'emparer d'aucun des châteaux du comté, tant la prudence de celui-ci avait su bien pourvoir à leur garde. L'année suivante cependant, les deux rivaux s'arrangèrent, et le duc de Berry fut reçu à Toulouse. On ne fut pas long-temps sans s'apercevoir combien les craintes qu'il avait inspirées étaient légitimes; car il commença par imposer un subside onéreux qui réduisit le peuple à la misère.

Cet état de choses dura jusqu'en 1389, époque à laquelle Charles VI prit en main les rênes du gouvernement. Instruit des vexations qu'avaient éprouvées les provinces, et des maux que le Languedoc avait eu à souffrir sous l'administration du duc de Berry, il voulut venir en consoler les habitans par sa présence, et remédier à leur détresse autant qu'il serait en son pouvoir.

Etant à Toulouse, il manifesta le désir de voir

le comte de Foix, dont la haute réputation de bravoure et de talent lui était connue. Il avait été réglé que l'entrevue aurait lieu à Mazères; mais le comte, voulant témoigner plus de respect à son souverain, vint le trouver à Toulouse.

Froissard a donné le détail de cette fête avec sa naïveté ordinaire, et comme il accompagnait Gaston Phébus, il n'a dit que ce qu'il a vu. Nous avons pensé que ce récit, qui donne une idée des mœurs du temps, offrirait de plus quelque intérêt aux lecteurs pour qui nous écrivons principalement cette histoire, et nous en donnerons ici l'analyse.

Le comte de Foix entra dans Toulouse accompagné de six cents cavaliers, et descendit au couvent de Saint-Dominique. Les habitans de la ville, qui l'aimaient beaucoup, lui firent une brillante réception. Le lendemain, il se présenta devant le roi. « Le prince Phébus, dit Froissard, qui était de très belle forme et très belle taille, était nue tête, car il n'avait jamais porté de chapeau; mais sa chevelure, qui était fort longue, lui baillait beaucoup de grâce. » Aussitôt qu'il aperçut le roi, il plia un genou, puis, s'approchant de plus près, il mit les deux genoux à terre. Le roi le releva et l'embrassa étroitement, en lui disant : « Comte de Foix, beau cousin, vous nous êtes le bienvenu, votre vue et venue nous

réjouit moult grandement. — Monseigneur, répondit le comte de Foix, grand merci, quand tant vous en plaît à dire. » L'heure du dîner étant venue, l'archevêque de Toulouse occupa la première place à table, le roi la seconde, le duc de Bourbon, oncle maternel du roi, la troisième, et le comte de Foix la quatrième.

Le comte de Foix voulut offrir, à son tour, un repas splendide aux ducs de Bourbon et de Touraine, au comte de la Marche et à tous les seigneurs français. Il y eut plus de deux cents chevaliers à table, servis par ceux du comte. Lorsque le repas fut terminé, le roi, qui avait voulu se procurer le plaisir de voir une si belle compagnie, vint l'honorer de sa présence, et toujours de plus en plus charmé du comte, il lui promit d'aller le voir à Mazères.

Il s'y rendit en effet à cheval, et portant la reine en croupe, suivant l'usage du temps. Partout, sur son passage, il entendit retentir les acclamations de joie d'un peuple dont il avait gagné l'affection par son équité et son affabilité. Dans le voisinage de Mazères, il rencontra de nombreux troupeaux de brebis, de génisses et de taureaux, avec de beaux chevaux portant tous des colliers de cuivre doré avec des sonnettes en argent; une centaine de chevaliers déguisés en bergers les présentèrent de la part de Gaston au

roi Charles, qui les accepta fort gracieusement. Gaston le logea avec toute sa cour dans son château pendant huit jours, et ne négligea rien pour donner aux fêtes qu'il lui offrit, un éclat vraiment royal; aussi lui coûtèrent-elles 40,000 livres, somme énorme pour le temps. Tous les genres de spectacle y furent prodigués; mais celui qui amusa le plus le roi, fut de voir les seigneurs français et gascons s'exercer à la lutte, courir l'un à la suite de l'autre, et lancer la pierre avec une adresse admirable. Toutes ces réjouissances étant terminées, le comte, voulant mettre le comble à sa générosité, fit présent aux seigneurs de la cour du roi de plus de soixante coursiers richement caparaçonnés; il donna à ses ménestrels plus de deux cents pièces d'or, et pareille somme à ses hérauts.

La haute faveur dont une si brillante réception avait fait jouir le comte de Foix, et surtout le gouvernement du Languedoc qui lui avait été rendu, irritèrent le duc de Berry, qui résolut de venir l'inquiéter de nouveau. Mais Gaston, ayant aussitôt marché à sa rencontre, l'atteignit à Rabastan, et ruina son armée; il lui prit six drapeaux, et fit prisonniers ses principaux chefs, qui furent conduits dans les châteaux de Foix, Varillas, Pamiers et Cazères. Ceux qui étaient renfermés dans celui de Foix, ayant tenté de

s'échapper, furent trouvés écrasés au pied de l'énorme rocher qui porte les tours.

Ce fut le dernier exploit de Gaston. Un jour qu'il était à la chasse de l'ours, du côté de Sauveterre, il s'échauffa beaucoup à la poursuite d'un de ces animaux, et comme il rentrait à l'hôpital d'Orèvre, où on lui avait préparé son dîner, il mourut subitement au moment où l'un de ses officiers lui versait de l'eau sur les mains. Cette mort, qui rappelle celle du comte Roger III, arriva en 1391. Jobain, son fils naturel, voulut aussitôt s'emparer de son trésor et de l'autorité; mais les seigneurs s'y opposèrent, et reconnurent pour leur souverain le vicomte de Castelbon, le plus proche parent du défunt, quoiqu'en ligne collatérale.

Les funérailles de Gaston eurent lieu à Orthes, et furent magnifiques. Huit chevaliers portaient son cercueil; les évêques de Pamiers et d'Aure le suivaient, marchant à côté du vicomte de Castelbon et de Jobain; puis, venaient le clergé de tout le pays des alentours et plus de deux cents personnes de distinction; la marche était fermée par quatre chevaliers couverts de velours noir, et portant les drapeaux pris par Gaston sur les ennemis, ainsi que la bannière de la maison de Foix et de Béarn.

Quoique presque continuellement en guerre

pendant tout son règne, ce prince avait cependant embelli un grand nombre de villes dans ses domaines, et fait construire beaucoup de châteaux-forts pour assurer la tranquillité du pays; ce fut lui qui fit bâtir l'église de Lescar; qui fit fortifier de deux tours le château de Montaut, existant déjà depuis plusieurs siècles; qui fit construire les châteaux de Mazères, de Ganac, de Mauvoisin, de Fornex, de Caylar, de Dumbres, de Gosers, d'Orthez, de Sauveterre, de Pau, de Montaner, de Mont-de-Marsan, sur chacun desquels il fit mettre cette devise : *Non my bos; — Tu ne m'y veux pas.* C'est encore à lui qu'est due, dans la ville haute de Saverdun, cette magnifique tour appelée *Phébus*, dans laquelle il aimait à venir se reposer des fatigues de la chasse. Cette tour, qui communiquait, dit-on, par des souterrains avec le faubourg de Sainte-Colombe, a long-temps servi de protection à la ville contre les ennemis dans les guerres du pays. Il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines.

Mais ce qui fait pour Gaston un juste sujet d'éloges, en prouvant la sagesse de son administration, c'est que, malgré tant de constructions utiles, et malgré les longues guerres qu'il eut à soutenir, il n'écrasa jamais ses sujets d'impôts, et laissa en mourant un trésor considérable. Prince aussi sage que brave, aussi habile que gé-

néreux, il fut à la fois terrible à ses ennemis, cher à ses alliés et adoré de ses sujets; il ne manqua à sa gloire, comme à son bonheur, que des mœurs plus pures et un caractère moins violent.

Il aimait aussi les lettres; il avait toujours à sa suite un grand nombre de troubadours; mais sa passion favorite était la chasse. S'il faut en croire saint Yon, il n'entretenait pas moins de seize cents chiens (1). Il nous reste de lui un livre intitulé : *Phébus, des déduiz de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proye*. Dans le discours qui précède l'ouvrage, Gaston prétend que l'exercice de la chasse est le plus propre de tous à assurer notre salut, par l'agitation continuelle dans laquelle il nous tient, et qui nous fait éviter les péchés mortels. *Or*, ajoute-t-il, *qui fuit les sept péchés mortels, selon notre foi, il doit estre saulve. Doncques bon veneur aura en ce monde joye, liesse et déduit, et après aura paradis encore.*

(1) Cette passion de la chasse était alors extrême chez tous les princes et seigneurs, qui rivalisaient entre eux de dépenses à ce sujet. Le duc de Bourgogne avait un équipage de chasse dans lequel on comptait : six pages de chiens courans, six de lévriers; douze sous-pages de chiens, six valets de chiens limiers, douze valets de chiens courans, six valets d'épagneuls, six valets de petits chiens, six valets de chiens anglais et de chiens d'Artois.

CHAPITRE XVII.

Matthieu de Castelbon, quatorzième comte de Foix.

(1391.)

Matthieu, vicomte de Castelbon, était fils de Roger-Bernard de Foix, et cousin-germain de Gaston-Phébus. Ce dernier avait signé, à Mazères, un traité secret avec Charles VI, d'après lequel l'investiture du comté devait être assurée à ses enfans naturels ; et, pour s'assurer entièrement la protection du roi dans cette affaire, il lui avait fait un don de trois cent mille livres. Mais la déclaration unanime de la noblesse en faveur de Matthieu de Castelbon fit penser à Charles qu'il ne serait pas prudent de vouloir la forcer ; et, renonçant à ses engagemens précédens, il reconnut Matthieu pour comte de Foix. Les lettres qui lui conférèrent ce titre sont datées de Tours le 20 décembre 1391. Les enfans naturels de Gaston reçurent des apanages, et Jobain, qui vint peu de temps après à la cour de France, y périt misérablement dans ce fatal ballet des sauvages donné par la reine à l'occasion du mariage d'une demoiselle de sa cour (1).

(1) Le roi y vint déguisé en sauvage, conduisant cinq jeunes

Matthieu, voulant s'assurer la continuation des bonnes grâces du roi de France, alla le trouver à sa cour, et lui offrit ses services, qui furent aussitôt acceptés. Après avoir assisté le duc de Bourbon dans son expédition contre Gênes, il revint dans le Béarn, où il épousa Jeanne, fille du roi d'Arragon. Celui-ci étant mort peu après, sans laisser d'enfant mâle, Matthieu se présenta pour réclamer la succession, comme époux de la fille aînée du défunt; mais les Arragonais, qui ne voulaient point d'un prince étranger, repoussèrent ses prétentions, s'appuyant sur ce que les filles n'héritaient pas chez eux de la couronne, et appelèrent au trône dom Martin, frère du feu roi.

L'infortuné Charles VI était tombé dans un état complet de démence, et les Anglais, profi-

seigneurs déguisés comme lui, et attachés ensemble par une chaîne de fer. Leur vêtement était fait de toile enduite de poix, sur laquelle on avait appliqué des étoupes. Le duc d'Orléans, curieux de connaître ces masques, approche de l'un d'eux un flambeau; une étincelle tombe, le feu prend, la flamme se communique. Au milieu des hurlemens de ces malheureux, qui s'efforçaient inutilement de rompre leur chaîne, on distingue un cri perçant, *sauvez le roi*. Il venait de la reine, qui s'évanouit. La duchesse de Berri, auprès de laquelle il se trouvait, le couvrit de son manteau. Des cinq esclaves, quatre moururent; un seul, ayant rompu sa chaîne, se précipita dans une cuve pleine d'eau et fut sauvé. (ANQUETIL.)

tant des embarras que cette circonstance devait naturellement apporter dans le gouvernement, ravageaient impunément la France, qu'ils prétendaient réduire sous leur obéissance. Matthieu, voulant se mettre à l'abri de leurs excursions, fit fortifier avec un soin nouveau les châteaux d'Orthez et de Moncade, ainsi que toutes les places frontières du Béarn, qu'il rendit presque imprenables. Le pays dut à sa prévoyance la tranquillité dont il jouit pendant que tout le reste de la France était livré aux plus affreuses calamités.

La comtesse mourut pendant qu'il s'occupait de ces soins. Cette perte lui fut si sensible, que sa santé s'affaiblissant de jour en jour, il ne lui survécut que deux ans. Comme il ne laissait pas d'enfant, les domaines de la maison de Foix passèrent à Archambaud de Grailly, captal de Buch, vicomte de Benanges-Castillon. En lui s'éteignit la première race des comtes de Foix.

Troisième Époque.

SECONDE DYNASTIE DES COMTES DE FOIX.

CHAPITRE PREMIER.

Archambaud de Grailly, quinzième comte de Foix.

(1399.)

Archambaud de Grailly, de Buch et de Puech-Pauly, vicomte de Benanges et de Castillon, avait épousé Isabelle, sœur unique de Matthieu de Castelbon. Aussitôt après la mort de son beau-frère, il accourut à Foix pour prendre possession de son héritage; mais, quoique appelé par le vœu unanime de tout le peuple, il eut de grandes difficultés à vaincre avant de jouir tranquillement de cette riche succession. La cour de France, connaissant ses liaisons avec le roi d'Angleterre, craignait de donner à celui-ci un allié

aussi puissant, et ordonna au connétable de Sancerre d'entrer dans le comté de Foix à la tête d'une nombreuse armée, et de s'en emparer au nom de Charles VI. Déjà Mazères avait ouvert ses portes à l'armée du connétable, lorsque les Foixiens, indignés de la violation de leurs droits, coururent aux armes de toutes parts, et vinrent présenter la bataille aux Français dans la plaine de Boulbonne. Ceux-ci firent les plus grands efforts pour s'emparer des hauteurs sur lesquelles est bâtie la ville de Montaut; les soldats d'Archambaud, connaissant toute l'importance dont était pour eux cette position, la défendirent avec une égale obstination, et le combat acharné qui s'y engagea, après avoir fait répandre beaucoup de sang de part et d'autre, finit par tourner au désavantage des Français, qui furent forcés d'abandonner leur attaque. Les Foixiens, se précipitant alors dans la plaine, achevèrent facilement de mettre en déroute leur armée, dont une partie périt sur le champ de bataille, et dont l'autre se réfugia à Toulouse.

Cette victoire, tout importante qu'elle était, ne rassura cependant pas Archambaud : il savait que le connétable, irrité de la perte qu'il avait éprouvée, s'apprêtait à prendre sa revanche, et malgré tout le dévouement que lui témoignaient les Foixiens, il ne se crut pas capable de résister

à une puissance telle que celle du roi de France. Assemblant donc les États, il leur représenta le danger qu'il y aurait pour le pays d'entrer en lutte avec un ennemi si supérieur en forces, et qui pouvait réparer ses pertes avec tant de facilité. Il leur proposa, comme le parti le plus convenable, de se rendre lui-même auprès du roi, pour lui exposer ses droits à la succession du comté, et tous les malheurs qui fondraient sur le pays, s'ils étaient méconnus. « Une telle démarche, ajouta-t-il en finissant, n'entraîne après elle rien de honteux; je ne vous la proposerais pas, s'il en était autrement. Vous m'avez vu, il n'y a pas long-temps encore, au milieu de vos bataillons, tout couvert de sang et de poussière, défendre avec valeur nos droits méconnus; je suis prêt à recommencer si vous n'approuvez pas ma proposition. »

Ce discours fut accueilli par d'unanimes applaudissemens, et il fut décidé que le comte et Isabelle iraient présenter leur requête à la cour de France. La politique, qui commandait à celle-ci de ne pas augmenter le nombre de ses ennemis dans les circonstances difficiles où se trouvait le royaume, lui fit obtenir un accueil favorable. Après avoir prêté serment de fidélité à son souverain, Archambaud rentra chez lui, désormais possesseur paisible de ses États.

Il s'occupa alors à faire de sages réglemens, tant pour le soulagement du peuple que pour la conservation de la noblesse, et donna principalement tous ses soins à nommer aux emplois publics des personnes qui en fussent dignes par leur sagesse et leur intégrité. Étant dans le Béarn, il en convoqua les États, et s'étant fait présenter les ordonnances et les *foro* du pays, il en jura solennellement le maintien.

Il ne manquait au bonheur du comte et de ses sujets, que de voir le ciel lui accorder des enfans de son mariage avec Isabelle. La comtesse, de son côté, ne le désirait pas avec moins d'ardeur, et l'on prétend qu'elle fit vœu, que si elle avait quatre enfans mâles, le quatrième serait consacré au service de l'Église. Sa prière fut exaucée, et elle eut cinq enfans. Le premier fut Jean, qui succéda à son père; le second Gaston, qui fut captal de Buch; le troisième Archambaud, seigneur de Navailles; le quatrième Pierre, qui fut cordelier et puis cardinal; le cinquième enfin, fut Matthieu, comte de Comminges.

Archambaud étant mort en 1412, après un règne de douze ans, nous donnerons ici quelques détails sur la vie des quatre derniers de ces jeunes princes, le premier devant faire le sujet du chapitre suivant.

Gaston, captal de Buch, fut un prince remar-

quable par ses vertus guerrières. Les vastes domaines qu'il possédait dans la Guienne, le portèrent à embrasser la cause des Anglais, qu'il servit avec une fidélité à toute épreuve, et dont il fut récompensé par la décoration de l'ordre de la Jarretière. Ayant été fait prisonnier par Charles VII, et ayant refusé d'abandonner la cause de l'Angleterre, il fut banni de la France, et se retira en Espagne où il mourut misérablement. La maison de Candole tire de lui son origine.

Archambaud avait été confié dans sa jeunesse au duc de Bourgogne, et il resta toute sa vie fidèlement attaché au parti de ce prince. Il périt avec lui, assassiné sur le pont de Montereau.

Pierre avait été, selon le vœu de sa mère, consacré au service de l'Église. Entré de bonne heure dans le couvent de Saint-François de Morlans, il s'y fit remarquer par un profond savoir joint à une haute piété. Devenu évêque de Lescar, il s'employa avec ardeur à faire cesser le grand schisme qui, depuis quarante ans, affligeait l'Église par les prétentions rivales de deux papes qui s'anathématisaient réciproquement. Pierre ayant enfin réussi à faire chasser d'Avignon Pierre de Lune, qui avait pris le nom de Benoît XIII, et à faire reconnaître le pape Martin, élu par le concile de Constance; celui-ci, reconnaissant de ses bons services, le nomma cardinal, et légat a

latere en France. Pierre de Foix employa son crédit et sa fortune à des fondations utiles. Il institua l'Université d'Avignon, et fonda à Toulouse un collége appelé le Collége de Foix, dans lequel vingt-cinq jeunes gens pourraient apprendre gratuitement les sciences nécessaires pour être un jour utiles à l'Église ou à la patrie. C'est à lui qu'est dû le réglement admirable qui devait être suivi dans cette maison, et ce fut lui aussi qui désigna les lieux qui pourraient envoyer des enfans à ce collége. La ville de Pamiers pouvait en envoyer trois; la souveraineté de Béarn neuf; les villes de Nebosan, Mont-de-Marsan, Narbonne, Villeneuve, Lautrec, Castelbon, chacune un; le comté de Bigorre deux; les autres étaient reçus indistinctement de quelque lieu qu'ils vinssent. Ainsi, pendant que les laïques étaient exclusivement occupés de leurs guerres barbares ou du soin de leurs intérêts particuliers, l'Église seule, fidèle à sa sublime mission, s'occupait de l'instruction des peuples. Ce fait, isolé ici, est général dans toute l'histoire; et, en présence de ses irrécusables enseignemens, il est encore des hommes cependant qui accusent l'Église de favoriser l'*obscurantisme!* Quelle mauvaise foi, ou quelle ignorance! Pierre donna par son testament tous ses ornemens et sa bibliothèque au collége de Foix à Toulouse; puis, la somme de

25,000 écus à distribuer entre le couvent de Morlans, les filles pauvres et les indigens. Il mourut à Avignon, et y fut enterré avec l'habit de cordelier, dans le couvent des Célestins.

Le cinquième fils d'Archambaud et d'Isabelle de Foix, fut Matthieu, qui devint chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur du Dauphiné, et comte de Comminges par son mariage avec Marguerite, comtesse de ce pays. Pierre Raymond, son père, l'avait instituée héritière ; mais avec de tels degrés de substitution, que le roi de France devait finir par hériter de ce comté. Matthieu ayant mal vécu avec son épouse, ils divorcèrent, et il la fit enfermer dans une étroite prison. Charles VII revendiqua alors le Comminges, et une transaction eut lieu, dans laquelle il fut dit que, si le comte mourait sans enfans, le comté serait irrévocablement uni à la couronne, ce qui arriva dans la suite.

Les habitans du Comminges descendaient de ces troupes de bandits que Pompée avait ramassés sur les Pyrénées avant de jeter les fondemens de *Lugdunum Convenarum*, aujourd'hui Saint-Bertrand. Une telle origine avait dû laisser dans leurs mœurs beaucoup de la barbarie de leurs ancêtres ; Matthieu cependant parvint à les policer par son génie et son courage. Il mourut au milieu de ces utiles occupations.

CHAPITRE II.

Jean, seizième comte de Foix.

(1413.)

Le prince Jean, reconnu sans opposition comte de Foix aussitôt après la mort de son père, épousa en premières noces Jeanne de Navarre, fille aînée de Charles III, dit le Noble, roi de Navarre; mais cette princesse étant morte peu de temps après, sans enfant, le comte épousa en secondes noces Jeanne, fille de Charles Ier, seigneur d'Albret.

La France était alors dans un état de crise violente, par suite de la maladie de Charles VI. Les prétentions du roi d'Angleterre, qui avait épousé la fille de ce malheureux monarque, et voulait se faire reconnaître roi de France; la perfidie de la reine, qui protégeait ouvertement ses projets; les divisions sanglantes des Bourguignons et des Armagnacs, qui, au lieu de se réunir contre l'ennemi commun, étaient continuellement en guerre les uns contre les autres pour leurs intérêts particuliers; les intrigues sans cesse entretenues d'une cour où la main du maître manquait, réduisaient le royaume de France à un état

presque désespéré : ce n'était, de tous côtés, que luttes sanglantes, que massacres, que pillages et dévastations. Le dauphin seul, qui régna plus tard sous le nom de Charles VII, cherchait à maintenir l'ordre et à réduire ces audacieux seigneurs qui regardaient la France comme une proie offerte à leur avidité; mais que pouvaient son inexpérience et sa faiblesse? Lui-même, souvent dominé par les factieux qu'il voulait contenir, était obligé de céder à l'orage; et ce qu'il y eut de plus fâcheux encore, c'est qu'au milieu de cette complication d'intérêts divers et de cette rapide succession d'événemens inattendus qu'ils amenaient presque journellement, il lui était comme impossible de ne pas commettre de ces fautes qui retardent pour long-temps le succès de la cause la plus juste.

Le comte de Foix profita, en prince habile, de ces circonstances pour augmenter son pouvoir. Les chefs des différens partis qui divisaient alors la France, comprenant toute l'importance dont il était pour eux de se l'attacher, lui firent, chacun de son côté, les offres les plus brillantes : Jean hésita d'autant plus long-temps à se déclarer, qu'il trouvait ainsi occasion de mettre ses services à plus haut prix. Le duc de Bourgogne, qui régnait sous le nom de Charles VI, le nomma capitaine-général en Languedoc et en

Guienne, et lui donna l'ordre de saisir tous les domaines que le comte d'Armagnac et les autres seigneurs de son parti possédaient dans ces provinces ; il lui donna aussi la commission de juger sommairement tous les délits commis dans le pays, même par les officiers de justice et de finances, et de pourvoir aux réparations des places.

Le dauphin lui offrit les mêmes honneurs et les mêmes avantages, et Jean allait se décider en faveur de ce dernier, lorsque la nouvelle qu'il reçut de l'assassinat du duc de Bourgogne sur le pont de Montereau le fit changer d'opinion, et le porta à embrasser ouvertement le parti bourguignon. Il acquiesça alors au traité de Troyes, par lequel Henri V, roi d'Angleterre, qui épousa, le lendemain de sa signature, la fille de Charles VI, était reconnu roi de France, au mépris des droits du dauphin Charles.

Mais les alliances que la politique et l'intérêt ont seuls commandées sont peu durables : à la mort de Charles VI, Jean, mieux conseillé, ne put supporter la pensée de livrer son pays à un étranger, et il se déclara pour Charles VII, qu'il vint joindre à la tête d'une brillante armée, avec laquelle il coopéra à la délivrance d'Orléans, premier fait d'armes de la célèbre héroïne Jeanne d'Arc.

Cette heureuse nouvelle, et celle qui la suivit de près du couronnement de Charles VII à Reims, fut l'objet d'une joie générale dans tout le pays de Foix. Les différens ordres de la province lui envoyèrent une députation solennelle pour l'en féliciter et pour lui offrir une forte somme d'argent, le suppliant en même temps de leur accorder un gouvernement doux et généreux ; l'archevêque de Toulouse était à la tête de cette députation, qui fut favorablement accueillie du nouveau roi.

Le comte Jean, voulant être plus à même de surveiller les Anglais, qui faisaient des courses continuelles dans les environs de Montauban et de Castel-Sarrasin, établit sa résidence principale dans son château de Mazères, où il épousa en troisièmes noces Jeanne, fille du comte d'Urgel, dont il n'eut aucun enfant, étant mort un mois après ce mariage, le 4 mai 1436. Il fut enterré à l'abbaye de Boulbonne.

C'était un prince beaucoup plus attaché à ses intérêts particuliers qu'à ceux de l'État ; il aimait le faste et l'éclat, et régnait despotiquement. Ayant un jour obtenu de l'évêque de Béziers que celui-ci lui prêtât son palais pendant un mois, pour y tenir l'assemblée des États du Languedoc, il refusa non seulement de le lui rendre lorsque cette assemblée fut terminée, mais il y mit une

forte garnison, fortifia les tours de la cathédrale, la garnit d'artillerie, et s'empara des maisons des chanoines qui l'entouraient. L'évêque de Béziers se donna inutilement divers mouvemens pour faire cesser cette injustice; Jean ne consentit enfin à se dessaisir du palais et de la cathédrale que sur les ordres les plus pressans du roi.

Ce prince ne perdait aucune occasion d'augmenter ses trésors. Les troubles au milieu desquels il vécut lui paraissant une occasion favorable pour trancher du souverain, il fit battre, à Pamiers, en 1422, une monnaie de cuivre, appelée les *Guilhem*, pour soutenir, disait-il, les frais de la guerre; mais les menaces qu'il reçut à ce sujet de Charles VII le forcèrent de renoncer à cette entreprise. Il acheta de ses épargnes la vicomté de Villeneuve et les moulins d'Auterive, et réunit aussi à son domaine la vicomté de Bigorre, que Charles VII lui donna par lettres datées de Mehem, en Berry, le 18 novembre 1425. Il laissa, de sa seconde femme, Gaston, qui lui succéda, et Pierre, qui fut seigneur de Lautrec et de Villeneuve. Il est le premier des comtes de Foix que nous voyions qualifié de très haut et très magnifique prince.

CHAPITRE III.

Gaston IV, dix-septième comte de Foix.

(1436.)

Gaston IV, né en 1423, reçut, dès le lendemain de la mort de son père, l'hommage et le serment de fidélité des États de Foix. Fidèle à l'usage de ses ancêtres, qui auraient cru se déshonorer en s'alliant à des maisons d'une noblesse inférieure à la leur, il épousa Éléonore de Navarre, deuxième fille de Blanche, reine de Navarre, et de son second mari, Jean II, roi de Navarre et d'Arragon. Jean, père de Gaston, ayant épousé en premières noces Jeanne, sœur de Blanche, mère d'Éléonore, le jeune prince épousa ainsi sa cousine.

Le 2 avril 1443, Gaston rendit à son tour hommage de ses comtés de Foix et de Bigorre, et de ses autres domaines, à Charles VII. Ce fut à cette occasion qu'il prit le titre de comte *par la grâce de Dieu;* mais comme cette qualification emportait une idée de souveraineté indépendante, le roi de France ne voulut pas l'admettre, et il fut forcé d'y renoncer.

Le comte de Foix seconda utilement Charles VII

dans tous les combats qu'il eut à livrer pour chasser les Anglais de la Guienne. La ville de Tartas, située sur la Rouze, à peu de distance du lieu où cette rivière se confond avec l'Adour, était bloquée par les Anglais, et son gouverneur avait promis de se rendre s'il n'était pas secouru dans un temps fixé; mais cette ville appartenait au seigneur d'Albret, et le roi de France, jugeant son honneur intéressé à délivrer une ville qui formait un des domaines d'une maison illustre à qui la France avait de grandes obligations, se rendit aussitôt à Toulouse, où il donna rendez-vous au comte de Foix et aux troupes qu'il voulait conduire pour délivrer Tartas. Étant arrivé devant cette place, il y attendit tout un jour sans apercevoir d'ennemis, et, après avoir fait rendre les otages de part et d'autre, il en prit possession, et la confia au seigneur d'Albret.

Charles, pour ne pas laisser ses troupes dans l'inaction, attaqua et prit Saint-Sever, où Gaston se signala par son courage; les villes de La Réole, de Marmande et d'Acys furent également prises sur les Anglais. Après une trêve qui ne dura que peu de temps, la guerre recommença avec une nouvelle fureur : Blaye, Bourg, Libourne, Castillon, Saint-Million, Fronsac, Bordeaux, Bayonne, tombèrent devant les armes du brave Dunois, secondé par Gaston, qui prit une part

continuelle à toutes ces glorieuses entreprises. Les seigneurs de Mauléon, de Ramefort, d'Arignac, de Mirepoix, de Lautrec et de Muisens furent nommés chevaliers, à cause de la bravoure qu'ils montrèrent dans ces batailles. On trouve dans les annales de Foix une ordonnance, qu'il rendit en 1451, pour frapper un impôt destiné à soutenir la guerre contre les Anglais, menaçant de faire enfermer dans le château de Foix ou de Pamiers quiconque refuserait de l'acquitter.

La Guienne ayant été définitivement réunie à la couronne de France en 1453, Gaston s'occupa à procurer quelques soulagemens à ses sujets : il licencia une grande partie de ses troupes, et délivra ainsi les villes de ces garnisons qui leur étaient tant à charge depuis si long-temps; il parcourut aussi tout le pays, afin de rappeler le peuple à l'observation des lois, que les troubles et les guerres avaient fait oublier à un grand nombre. Après avoir, par de tels soins, rétabli le bon ordre dans ses États, il se rendit à la cour de France, où il se trouva présent lorsque les ambassadeurs de Ladislas, roi de Hongrie, vinrent, en 1457, demander à Charles VII la main de Madeleine, sa fille, pour leur jeune souverain. La négociation ayant eu une fin heureuse, Gaston de Foix fut chargé de faire les préparatifs

du départ de la princesse : il s'acquitta de cette commission avec autant de magnificence que de zèle, et la fête qu'il donna en cette occasion mérite d'être rapportée ici.

Il fit dresser douze tables dans une vaste salle, où presque toute la noblesse française de l'un et de l'autre sexe fut réunie. Le premier service fut composé de seize cents plats diversement préparés ; les pièces de gibier conservaient leur forme naturelle. C'étaient des chevreuils, des daims, des cerfs, des lièvres, des sangliers, des lapins, des paons, des perdrix, des étourneaux, des faisans, des grives, et un grand nombre d'autres oiseaux délicats et de quadrupèdes recherchés.

Vers le milieu du festin, on vit paraître, précédé de plusieurs trompettes, un énorme lion vomissant le feu par la gueule, et qui marchait par l'effet d'un mécanisme intérieur. Il avait un collier d'or sur lequel étaient gravées les armes du roi de Hongrie. Ce redoutable animal fit le tour des tables, et l'art avait si bien imité la nature, que les convives, les dames surtout, en furent effrayés. Le second service excita une nouvelle surprise ; il était composé de pâtisseries de toute espèce, représentant un très grand nombre d'animaux de grandeur naturelle.

Pendant que les convives émerveillés faisaient

les honneurs de ce dessert magnifique, on vit tout-à-coup paraître un château ceint d'une belle muraille, élevé sur un haut tertre entouré de tours, à la plus haute desquelles il y avait quatre fenêtres où quatre jeunes demoiselles se montrèrent bien parées, travaillant à faire des bouquets des plus belles fleurs pour les offrir aux dames et aux seigneurs dont elles faisaient flotter les bannières. Il parut aussi quatre jeunes *damoiseaux* couverts de velours jaune, qui chantaient à quatre parties, et avec une grande harmonie, des airs tout nouveaux à la cour. Ce château était porté par douze gentilshommes habillés de satin violet. Ensuite arrivèrent les joueurs de flûte et les violons; mais ce qui réjouit singulièrement l'assemblée, ce furent six gentilshommes habillés à la béarnaise, de velours vert, qui firent différens tours d'adresse et une *infinité de jolivetés*. Enfin, l'admiration fut portée à son comble par l'apparition d'une montagne d'où découlaient deux belles fontaines d'eau de rose et de canelle. Elle était couverte d'arbustes odoriférans sur lesquels un *nombre infini d'oiselets dégoisaient mille chansons;* de dessous les rochers s'échappaient des lapins et des lièvres. Quatre jeunes bergers et autant de jolies bergères, en habits de montagnards, sortaient d'une grotte et exécutaient des danses mauresques; puis, feignant d'être effrayé

à la vue des convives, ils rentraient dans leur retraite, et en ressortaient bientôt après pour y rentrer encore. Cette montagne était portée par vingt-quatre gentilshommes portant des habits de différentes couleurs.

Les buffets étaient chargés d'argenterie et de vaisselle plate. Un chevalier, couvert d'or et d'argent, monté sur un cheval bardé de la même façon, faisait parade en sa main d'un petit jardin de cire dans lequel on voyait toutes les fleurs les plus rares représentées au naturel, et qui fut offert à la future épouse. Les tentures et les tapisseries représentant des combats et des chasses, qui ornaient le lieu du festin, étaient venues du Levant. Enfin, pour que tout se ressentît dans cette fête de la magnificence qui avait présidé à son ordonnance, tous les hérauts d'armes du roi de Hongrie reçurent de riches présens, et la fête coûta en tout vingt-cinq mille écus, somme énorme pour cette époque.

Mais que d'amères déceptions dans toutes les joies des hommes ne verrait pas celui à qui il serait donné de lire dans l'avenir ! Cette fête si enivrante fut comme le chant de mort du jeune Ladislas ; il mourut à Prague, avant le départ de sa fiancée, et celle-ci épousa le fils aîné du comte de Foix, nommé Gaston comme son père.

Les bons services que le comte avait rendus à

la couronne de France trouvèrent en Charles VII un prince reconnaissant; le 6 août 1458, il fut élevé par lui à la dignité de pair de France. Ses nombreux domaines, auxquels il venait tout récemment encore d'ajouter la vicomté de Narbonne, qu'il avait achetée le 26 décembre de l'année précédente, le rendaient alors l'un des seigneurs les plus puissans de la France; il ne lui manquait plus que le titre de roi pour marcher l'égal des têtes couronnées; sa bonne fortune vint le lui donner; mais ceci a besoin d'être repris de plus haut.

Jean II, roi de Navarre en 1425, par son mariage avec Blanche, fille de Charles-le-Noble, qu'il avait épousée en 1419, et roi d'Arragon et de Valence en 1458, par la mort de son frère Alphonse V, dit le Magnanime, était devenu veuf en 1441. Sa femme lui avait laissé deux enfans, don Carlos, prince de Viane, et une fille nommée Blanche, comme sa mère. Le trône de Navarre appartenait ainsi de droit à don Carlos; mais son père voulut en conserver l'administration. En 1447, il épousa en secondes noces Jeanne, fille de Frédéric Henriquez, amirante de Castille; et cette femme ambitieuse, parvenue bientôt à dominer entièrement un mari beaucoup plus âgé qu'elle, ne tarda pas à prendre le titre de reine de Navarre. C'était déshériter don Carlos, qui

prit les armes pour soutenir ses droits et se rendit maître de tout le pays. Une guerre aussi sanglante qu'impie éclata alors entre le père et le fils ; celui-ci, vaincu en 1452 par son père, dans la plaine d'Aïbar, fut fait prisonnier et conduit au château de Tafalla, d'où il ne sortit qu'après avoir solennellement renoncé à prendre le titre de roi de Navarre avant la mort de son père. La guerre civile se renouvela cependant en 1455, et le malheureux prince de Viane, vaincu de nouveau à Estella, se réfugia en France, et de là à Naples auprès de son oncle Alphonse-le-Magnanime, qui voulut être l'arbitre de cette odieuse querelle ; mais la mort de son protecteur, qui arriva peu de temps après, le laissa sans appui. Après une rapide succession de succès et de revers, il fut enfin empoisonné par sa belle-mère, et mourut le 23 septembre 1461, à l'âge de quarante-un ans, ayant laissé par testament, à sa sœur Blanche, ses droits à la couronne de Navarre. Celle-ci n'était pas moins odieuse que son frère à Jeanne Henriquez, et Jean II, à sa sollicitation et à celle du comte de Foix, son gendre, reconnut celui-ci pour héritier de la couronne de Navarre. Cette disposition occasiona une révolte dans le pays ; mais Blanche étant tombée au pouvoir de son père, fut livrée par lui à ceux que leur intérêt rendait ses ennemis, et qui l'enfer-

mèrent au château d'Orthez, où elle mourut, le 2 décembre 1464, empoisonnée, disent les historiens, par sa sœur et par Gaston IV.

S'ils furent réellement coupables de ce crime, dont il paraît difficile de les justifier, le ciel ne tarda pas à les en punir d'une manière éclatante : le jeune Gaston, leur fils aîné, fut tué dans un tournoi, à Livourne, le 23 novembre 1470, ne laissant, de son mariage avec Madeleine de France, que deux enfans en bas âge, François Phébus et Catherine de Foix. Son père vint à Bordeaux, où eurent lieu les funérailles, verser sur sa tombe des larmes qui durent être bien amères, s'il eut réellement des crimes à se reprocher pour avoir voulu si inutilement lui assurer un royaume.

La comtesse Éléonore, ignorant encore ce fatal événement, était à Pampelune, où elle cherchait à travailler les esprits en sa faveur, afin de pouvoir, aussitôt la mort de son père, se mettre sans obstacle en possession de la couronne de Navarre ; mais l'indignation contre les assassins de don Carlos et de Blanche était aussi vive que générale, et elle se vit en danger de perdre la vie dans un mouvement qui eut lieu contre elle ; elle manda alors au comte de venir la joindre à la tête d'une troupe assez nombreuse pour imposer la crainte aux mécontens. Gaston se mit aussitôt en route ; mais, étant tombé

malade à Roncevaux, il y mourut l'an 1472. Son corps fut porté à Orthez, où il fut enterré dans le couvent des Jacobins, emportant avec lui les regrets unanimes de tous ses sujets, dont il avait constamment cherché à faire le bonheur.

Il eut, de son mariage avec Éléonore de Navarre, neuf enfans, savoir :

Gaston, qui mourut avant son père, ainsi que nous l'avons dit.

Jean, qui eut pour apanage la vicomté de Narbonne. Il épousa Marie d'Orléans, sœur de Louis XII.

Pierre, qui fut évêque d'Aire et ensuite de Vannes, puis nommé cardinal par Sixte IV, en 1476.

Jacques, qui combattit dans les guerres d'Italie où il mourut.

Jeanne, mariée au comte d'Armagnac.

Marguerite, qui épousa le duc de Bretagne, et fut mère d'Anne de Bretagne, reine de France.

Catherine, qui devint comtesse de Candole par son mariage avec Jean de Foix.

Éléonore avait été promise en mariage au duc de Médina-Cœli ; mais elle mourut avant les épousailles.

Marie, qui fut la première femme du marquis de Montferrat.

On s'accorde généralement à reconnaître à Gaston IV de grands talens militaires. Sa cour

était magnifique et vraiment royale. Il aimait surtout les joûtes et les tournois, comme on le voit par le récit suivant emprunté à un auteur du temps. « L'an 1456, au mois d'octobre, le comte Gaston et madame Alyéonore, sa femme, allèrent en pélerinage à Notre-Dame de Montserrat, et étoient en sa compagnée bien 300 chevaux, et après allèrent à Barcelone où étoit le roi domp Jean de Navarre. Là furent faites joûtes par ung mois de novembre. Les tesmonts étoient le seigneur de Foix, le comte de Prades, le maistre de Calatrava, fils du roi de Navarre; le comte de Palhas, Philippe Albert. Ledit seigneur de Foix fait plusieurs beaux dons, et faist tôt après donner les joûtes à tous venans, et lui-même tint la table des joûtes, et donna au mieulx courant une lance estimée 2,000 ducats et 2 diamans, et finalement ledit seigneur, comte Gaston de Foix, eut sur tous le prix, et rompit quarante-deux lances. »

Ce fut sous son règne que fut achevé le pont de la ville de Foix, commencé par Roger-Bernard, dit le Gros. Le comte contribua aux frais pour sa part avec l'abbaye et les consuls de la ville. Ce pont existe encore; seulement, il a été élargi en 1823, pour le mettre en harmonie avec la largeur de la nouvelle rue.

Quant à la comtesse Éléonore, elle fut couron-

née reine de Navarre, dans la ville de Tudella, sept ans après la mort de son mari. Elle jura de maintenir les fors, franchises et libertés du royaume, et mourut, en 1479, après avoir porté la couronne vingt-quatre jours. Ce n'était pas la peine de l'acheter par un crime! Elle fut enterrée à Saint-Sébastien, dans le couvent des Cordeliers.

Quatrième Époque.

LES COMTES DE FOIX DEVENUS ROIS DE NAVARRE.

CHAPITRE PREMIER.

François Phébus, dix-huitième comte de Foix et premier roi de Navarre.

(1472.)

Madeleine de France, veuve de Gaston, fils aîné de Gaston IV et d'Éléonore de Navarre, mort à Libourne, prit le gouvernement du comté de Foix et du Béarn, au nom de son fils François Phébus, qu'elle eut soin de faire instruire dans toutes les sciences nécessaires à un grand prince. Le cardinal Pierre de Foix, son beau-frère, seconda son zèle et ses efforts, et travailla utilement surtout à rendre son jeune neveu paisible possesseur du royaume de Navarre. Madeleine

ayant, par son avis, convoqué les états-généraux de ce royaume à Tudella, il eut soin de s'y rendre, et y parla avec tant de force et de sagesse, que l'assemblée, quoique composée en grande partie des ennemis les plus déclarés de la maison de Foix, déclara que la Navarre était prête à lui obéir; que le prince Phébus n'avait qu'à se présenter, qu'ils étaient tout disposés à lui jurer fidélité et à lui prêter secours contre tous ceux qui voudraient lui disputer ses droits.

Des ambassadeurs furent en conséquence députés à Mazères où était Madeleine. Celle-ci s'empressa de se composer aussitôt une suite brillante et nombreuse, composée de cinq mille lances, dont faisaient partie la noblesse de Foix commandée par Gaspard Villeneuve, sénéchal du comte, et celle de Béarn commandée par Bernard de Foix. C'est avec ce train magnifique que François Phébus, à peine âgé de quinze ans, fit son entrée dans Pampelune où il fut reçu à la porte par le comte de Lerin. Le cortége se rendit d'abord à l'église cathédrale, où le jeune roi fut couronné aux acclamations mille fois répétées de la multitude, à qui cet événement promettait la fin des dissensions qui la divisaient.

Aussitôt après le couronnement de François Phébus, en 1481, on songea à le marier. Ferdinand de Castille, son grand-oncle, lui offrit sa

fille Jeanne qui fut héritière de tous ses États; mais Louis XI, roi de France, fit manquer ce mariage dans des vues d'intérêt personnel, et il inspira même au jeune Gaston un tel éloignement pour cette alliance, que, dans l'espoir de se soustraire plus complétement aux importunités de son oncle, il se retira à Pau où il mourut un an après son couronnement, étant âgé de seize ans seulement. On a toujours cru qu'il avait été empoisonné, et le genre de sa mort semble, en effet, confirmer assez ce soupçon. Un matin, comme il jouait de la flûte, son instrument favori, il se sentit tout-à-coup les entrailles déchirées par une douleur atroce, et il expira en prononçant ces paroles : *Mon royaume n'est pas de ce monde.* Sa mort laissa sa sœur Catherine héritière de tous ses États.

CHAPITRE II.

Catherine de Foix et Jean d'Albret.

(1482.)

Catherine de Foix ayant hérité de la couronne de Navarre et de tous les autres États de son

frère, le roi de Castille demanda à plusieurs reprises sa main pour son fils ; mais Madeleine de France, sœur de Louis XI, et mère de Catherine, entrant dans les vues de son frère, refusa constamment de se prononcer, prétextant l'affliction dans laquelle l'avait jetée la mort de son fils, qui ne lui permettait pas de s'occuper encore du mariage de sa fille. Cependant Charles VIII ayant succédé à Louis XI, en 1483, le ministère français chargea le vicomte de Lautrec d'engager Madeleine à donner sa fille à Jean, fils d'Alain, sire d'Albret, dont les fiefs, situés dans les landes de Bordeaux, confinaient avec les États de Foix et de Béarn. La négociation de Lautrec réussit, et ce mariage eut lieu à Orthez, en 1484.

Mais cette maison de Foix, parvenue à un si haut degré de puissance, devait éprouver que, si le crime peut quelquefois servir les intérêts du moment, il ne lui est pas donné d'établir rien de durable. Le règne de Catherine et de Jean ne fut qu'une longue suite d'infortunes et de revers, qui aboutirent enfin à la perte d'un royaume acquis par l'injustice.

Deux ennemis puissans vinrent d'abord les troubler dans la jouissance de leurs États : ce furent Louis de Beaumont, connétable de Navarre, chef d'un parti considérable dans ce royaume, et Jean, vicomte de Narbonne, leur

oncle. Celui-ci, prétendant que la loi salique excluait Catherine de la succession aux États de Foix et de Béarn, en réclama la possession comme héritier de son neveu, François Phébus, et se mit aussitôt en mesure de soutenir ses prétentions par les armes. Étant entré dans le Lauraguais à la tête de cinq mille hommes d'armes, il s'empara d'Auterive, qui appartenait à la veuve de Gaston, et mère de Catherine; de là, il se présenta devant Mazères, dont les portes lui furent ouvertes par la trahison d'un nommé Romagas, qui prit les clefs des mains du consul Jean Prat, et introduisit les troupes du vicomte dans la place; il s'empara de même, sans coup férir, du château de la ville de Montaut, commandé par un sieur de Lespinasse, et de la ville de Saverdun. Des intelligences qu'il avait ménagées avec plusieurs grands seigneurs du comté de Foix l'engagèrent à pénétrer dans ce pays; mais il se vit tout-à-coup arrêté devant Pamiers, dont les habitans, pour toute réponse à la sommation qu'il leur fit, lui députèrent un sieur Bertrand de Rabonite, chargé de lui dire qu'ils voulaient rester fidèles à dame Catherine de Foix et de Béarn, leur légitime souveraine, et qu'ils avaient en horreur la félonie des habitans de Mazères et de Montaut. Le vicomte, ne pouvant pénétrer dans la ville, s'empara du Mas Saint-

Antonin (1), en chassa l'évêque Pascal de Fornès, avec les chanoines, qui, à cette époque, avaient leur demeure en cet endroit, où il mit une forte garnison; de sorte que ses troupes, occupant Mazères, Saverdun, Montaut et le Mas Saint-Antonin, pouvaient impunément se porter au loin, et y commettre les plus grands ravages.

Catherine de Foix et Jean d'Albret, touchés des malheurs du pays de Foix, nommèrent lieutenant-général du comté le sire de Lescrin, et l'y envoyèrent à la tête d'une armée, composée de Béarnais, de Basques et de Bigourdans. Après avoir mis le siége devant le château de *Son*, dont il ne put se rendre maître, Lescrin passe l'Ariège à Bonnac, et s'avance vers Saverdun. Les habitans de cette ville, effrayés à la vue du danger qui les menaçait, députèrent le sieur de Rodeilles pour faire leurs excuses et les soumissions nécessaires. Honteusement renvoyé une première fois, sans pouvoir être entendu, il finit cependant, sur les vives représentations que fit au conseil de guerre le baron de Rabut, par réussir

(1) Le Mas Saint-Antonin était l'ancienne cathédrale et la résidence de l'évêque de Pamiers. Il fut détruit à cette époque (1493), et le siége épiscopal transféré dans l'église de Marcadal. Rebâti plus tard par Mgr. de Lussau, évêque, il fut de nouveau brûlé par les religionnaires, et il n'en reste plus aujourd'hui que quelques pans de murailles.

dans sa mission, et les excuses des habitans de Saverdun furent acceptées; mais au moment où tout semblait pacifié, un grand malheur menaçait la ville : comme le sire de Lescrin y entrait par la porte de Lornet, le vicomte de Narbonne y entrait également par celle du Pont, et le choc des deux armées opposées devait nécessairement faire croire à un grand carnage dans Saverdun. Il en arriva tout autrement cependant : les deux chefs eurent une conférence, et il en résulta un traité de pacification, d'après lequel la possession des villes de Mazères, Montaut, Saverdun, Montégat et du Mas de Saint-Antonin fut assurée au vicomte de Narbonne sa vie durant.

Mais à quoi servent les traités quand la bonne foi ne les cimente pas? A peine Lescrin était-il de retour dans le Béarn, que le sieur de Lavelanet et autres personnes de distinction appelèrent le vicomte à Pamiers, dont ils lui ouvrirent les portes par trahison, et qui fut livrée au pillage en punition de sa précédente résistance. De telles horreurs ne restèrent pas long-temps sans vengeance. Pierre Buffère, instruit que les habitans de Pamiers ne pouvaient supporter la tyrannie de leurs oppresseurs, et n'attendaient qu'une occasion favorable pour rentrer sous l'obéissance de leur légitime souveraine, leva secrètement des troupes, et s'étant présenté de nuit devant

la ville, les partisans de la reine, après avoir enlevé les serrures des portes de l'Houmet et de Sainte-Hélène, l'y introduisirent trois heures avant le jour, pendant que le vicomte gardait en personne la porte du Pont-Neuf. Buffère le chargea si à propos et avec tant de vigueur, que ses troupes furent mises en déroute et obligées de fuir, laissant les rues jonchées de cadavres. Le traître de Lavelanet fut trouvé parmi les morts, et le vicomte lui-même ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. La délivrance de Pamiers fut aussi celle du sieur de Rabonite, que sa noble résistance avait fait jeter dans les fers.

Ainsi tranquilles un moment pour leurs autres États, Catherine de Foix et Jean d'Albret portèrent tous leurs soins sur la Navarre, où ils réussirent enfin, en 1494, à se faire couronner à Pampelune, dont l'entrée leur avait été d'abord refusée par le connétable Louis de Beaumont. Mais ce royaume, enclavé entre l'Espagne et la France, ne pouvait manquer d'être tour à tour victime des prétentions rivales de Louis XII et de Ferdinand-le-Catholique. Pour y obtenir une apparence trompeuse de paix, Jean et Catherine furent obligés d'accorder à ce dernier des places de sûreté, qu'il exigea pour se garantir, disait-il, contre les entreprises de la France, avec laquelle il était en guerre. Ainsi préservée au dehors, la

malheureuse Navarre n'en restait pas moins cependant en proie aux factions qui la déchiraient intérieurement, et qu'entretenait sans cesse le connétable de Beaumont : pour les éteindre entièrement, il eût fallu une autorité moins contestée, une puissance plus absolue, une vigilance moins distraite par d'autres soins.

Telle n'était pas et telle ne pouvait pas être la position de Catherine et de Jean d'Albret. Le souvenir était encore trop récent des deux crimes à la suite desquels ils étaient parvenus au trône de Navarre; et, qu'ils en fussent ou non coupables, c'était à eux, qui avaient hérité de leur fruit, que la vengeance en demandait compte; tandis que, d'un autre côté, leur oncle, le vicomte de Narbonne, profitant de leurs embarras, cherchait à s'emparer de leurs domaines à sa convenance; il paraîtrait même qu'il ne recula pas devant la pensée du crime pour parvenir à ses fins: Catherine, du moins, accusa ses partisans d'avoir tenté de séduire son cuisinier pour la faire empoisonner avec sa mère. Ne respirant que la vengeance, elle accourut aussitôt, à la tête de tout ce qu'elle put réunir de troupes, pour punir un tel attentat; de son côté, le vicomte courut également aux armes, et prit à sa solde six cents Saxons, qui commirent dans le pays les plus horribles brigandages.

Mais le roi de France, qui déjà avait inutilement fait adresser aux deux partis l'ordre de poser les armes, nomma cette fois deux commissaires qu'il investit de pleins pouvoirs pour faire cesser les violences et les crimes que se permettaient également les deux armées ennemies. Les commissaires ayant commencé par convoquer l'arrière-ban de la province et par mettre tout le comté de Foix sous la main du roi, afin de le garantir de nouveaux troubles, un traité de paix fut signé bientôt après, le 7 septembre 1497. Par ce traité, le vicomte de Narbonne renonça, tant pour lui que pour ses successeurs, à toutes les prétentions qu'il avait élevées contre la maison de Foix, moyennant une somme de quatre mille livres de rente, et la possession, pendant sa vie et celle de son fils, des châteaux de Mazères, Saverdun, Montaut et Gibel.

Depuis le premier traité de paix conclu à Saverdun entre le sire de Lescrin et le vicomte de Narbonne, la famille de ce dernier avait constamment habité le château de Mazères. Ce fut là que mourut, en 1491, la vicomtesse de Narbonne, sœur de Louis XII; elle y fut enterrée dans l'église paroissiale. Cette princesse laissa deux enfans : Gaston, qui fut depuis duc de Nemours, et que ses brillans exploits firent surnommer *le foudre d'Italie*, et Germaine, qui

épousa Ferdinand, roi d'Espagne. On s'accorde à dire que ces deux enfans furent sauvés comme par miracle de l'incendie qui, en 1492, détruisit le château de Mazères ; sa propagation fut si rapide, qu'on fut obligé de percer les murs du château, du côté de la ville, pour les sauver, lorsque les flammes avaient déjà dévoré leur couchette. Un historien prétend qu'il y avait dans le château un puits très profond, dans lequel, pendant l'incendie, on jeta une grande partie des richesses qui y sont encore enfouies.

Jean de Foix, vicomte de Narbonne et comte d'Estampes, survécut peu de temps au traité du 7 septembre 1497. Louis XII, qui chérissait le jeune Gaston de Foix comme son propre fils, l'appela à la cour, où il voulut lui-même former son esprit et son cœur ; il échangea avec lui la vicomté de Narbonne et ses dépendances contre le duché de Nemours. Le jeune prince fit ses premières armes sous le roi son oncle, et quoique d'un âge encore peu avancé, il acquit la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle. Il fut successivement gouverneur du Dauphiné, du Milanais, et général des armées françaises en Italie.

Jamais, depuis César, on n'avait vu un guerrier plus rapide dans ses exploits. L'armée de la ligue assiégeait Bologne ; Gaston délivra la ville.

Il s'élançait d'un poste à l'autre avec la rapidité de la foudre ; les Vénitiens furent défaits. Ferdinand, qui était le principal moteur de la ligue, avait défendu à son général, Cardonne, d'en venir à une bataille décisive ; il fallut cependant en venir aux mains. La bataille fut livrée, la victoire complète. La bataille de Ravenne égala la gloire de Gaston à celle des plus fameux généraux ; les Bayard, les Lautrec, les Grammont, les d'Aligre, et le sage et victorieux Lapalisse partagèrent la gloire de cette journée à jamais mémorable. Mais le héros de la bataille de Ravenne expira au milieu de son triomphe, le 11 avril 1512, en poursuivant quatre mille Espagnols qui se retiraient en bon ordre. La France pleura ce jeune héros, à peine âgé de vingt-trois ans ; mais le tribut de douleur le plus digne de Gaston fut les larmes que le roi de France versa en apprenant sa mort. «Désirons, disait Louis XII à ceux qui le félicitaient de la prise de Ravenne, de semblables victoires à nos ennemis. »

La mort du vicomte de Narbonne, qui aurait dû être un gage de sécurité pour le roi et la reine de Navarre, n'apporta cependant aucune amélioration dans leur position : la tranquillité qu'ils avaient acquise relativement à leurs États de Foix et de Béarn ne les empêcha pas d'être dépouillés de leur nouveau royaume.

Ferdinand-le-Catholique, qui avait toujours envié la Navarre, levant enfin le masque en 1510, leur demanda passage pour ses troupes, et exigea la remise de plusieurs places fortes. Ayant été refusé, ainsi qu'il s'y attendait, il fit aussitôt envahir ce royaume par le duc d'Albe, à la tête d'une puissante armée, dont la faction de Beaumont favorisa les progrès. Le fougueux pape Jules II ne le servit que trop bien aussi en menaçant de lancer l'interdit sur toute la Navarre et lui permettant de s'en emparer, si Amand d'Albret, frère du roi, et cardinal, élu par le chapitre à l'évêché de Pampelune, ne cédait son titre au cardinal de Sainte-Sabine.

Jean d'Albret, effrayé à la vue d'une position si critique pour lui, n'osa faire face au danger, et, sourd aux conseils énergiques de la reine, il n'entreprit aucune résistance; loin de là, ayant assemblé le peuple dans la cathédrale de Pampelune, il l'engagea lui-même à se soumettre à la force, et se retira en Béarn. Après une telle démarche, la conquête du royaume devenait facile pour ses ennemis; aussi, tous les efforts que put tenter la reine Catherine, plus courageuse que son mari, furent inutiles; elle ne tarda pas d'être obligée de le suivre avec le prince Henri, son fils, et trois princesses, ses filles; et le royaume de Navarre fut réuni, le 25 juillet 1512, à la cou-

ronne de Castille, quatre cent soixante-huit ans après qu'il en avait été séparé.

Peu de temps après cette fuite honteuse, Jean d'Albret entreprit de rentrer dans ses États avec six mille fantassins et mille chevaux, qu'il avait obtenus de la France. A la suite de quelques légers avantages, il vint mettre le siége devant Pampelune ; mais, une armée espagnole s'étant présentée pour secourir la place, il s'enfuit à travers les Pyrénées, abandonnant presque toute son artillerie et ses bagages. A la mort de Ferdinand, il fit de nouvelles tentatives, mais tout aussi infructueuses. Il mourut, dépouillé de ses États, le 17 juin 1516, au village de Moucing, en Béarn. La reine Catherine, consumée de chagrin par la perte de son royaume, le suivit au tombeau huit mois après. Elle avait demandé à être enterrée dans la cathédrale de Pampelune ; mais ce dernier vœu ne put même être accompli ; elle fut déposée dans le tombeau de ses ancêtres à Lescar. On cite d'elle ce mot à son mari, qui peint bien le caractère des deux époux : « Don Juan, si nous fussions nés, vous Catherine et moi don Juan, nous n'aurions jamais perdu la Navarre. »

CHAPITRE III.

Henri d'Albret.

(1516.)

Henri d'Albret, fils de Jean d'Albret et de Catherine de Foix et de Béarn, était né à Sanguessa en Navarre, le 12 avril 1503 : deux pélerins allemands, qui se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle, lui furent donnés pour parrains. Élevé sous la sage direction d'Alain d'Albret, son aïeul, le jeune prince fit de rapides progrès dans tous les exercices et toutes les connaissances qui faisaient alors partie de l'éducation de la noblesse; il acquit même promptement une telle sagacité d'esprit, qu'il étonnait tout le monde par la sagesse et par l'à-propos de ses discours. La facilité avec laquelle il s'exprimait rendit, plus d'une fois, muets d'admiration les ambassadeurs qui venaient vers lui de la part des princes étrangers. Il n'avait encore que quatorze ans lorsqu'il prit en main le gouvernement de ses États. François Ier, roi de France, lui promit sa protection, et le maria, peu de temps après, avec Marguerite de France, sa sœur.

L'Espagne se trouvait alors en proie aux horreurs des séditions, par suite des charges que le roi faisait peser sur ses sujets. Le moment était favorable pour permettre à Henri de recouvrer son royaume de Navarre ; il voulut en profiter, et ayant demandé du secours à François Ier, celui-ci lui envoya André de Lautrec, ou de Foix, seigneur de Lesparre, et frère cadet de Lautrec et du maréchal de Foix. Malheureusement, c'était, dit Robertson, un jeune homme sans talent et sans expérience, qui n'avait d'autre titre, pour obtenir cette distinction importante, que d'être allié d'Henri d'Albret. Il s'empara cependant de Saint-Jean-Pied-de-Port, et vint assiéger la citadelle de Pampelune, la seule place de toute la Navarre qui tînt encore pour les Espagnols. Ignace de Loyola, devenu depuis si célèbre, faisait partie de la garnison, et animait seul le courage des soldats. Ayant été blessé à la cuisse par un éclat qu'un boulet de canon fit voler jusqu'à lui, cet accident, si peu intéressant en apparence, détermina le gouverneur à capituler (1).

(1) Cet accident eut un autre résultat encore et bien plus important. Ignace avait une imagination ardente, capable de le porter aux résolutions les plus extrêmes. Ayant lu, pendant sa maladie, la *Vie des Saints*, il fut frappé d'admiration à la vue de tout ce qu'ils avaient fait, et résolut de les imiter. Ce fut alors qu'il projeta la fondation d'un nouvel ordre, sous le nom

Les Espagnols, en se retirant, avaient ravagé tout le pays : Lesparre, ne pouvant y faire subsister ses troupes, en licencia une partie et s'avança, avec l'autre, dans la Castille; après avoir passé l'Èbre, il vint mettre le siége devant Logrono. Mais cette petite ville lui opposa une résistance inattendue et opiniâtre, qui donna le temps aux Castillans de venir à son secours. Forcé de rétrograder, Lesparre rentra alors dans la Navarre, où il espérait être rejoint par de nouvelles levées. Les Castillans l'y suivirent, et, comme il ne voulut pas s'enfermer dans Pampelune, il résolut de les attendre et de les combattre, quoique beaucoup inférieur en forces. La cavalerie des Castillans fut d'abord enfoncée par la gendarmerie française; mais l'infanterie plia, et pendant que Lesparre s'occupait à la rallier, il fut enve-

de Compagnie de Jésus. Cet ordre, qui reçut l'approbation du pape en 1540, devint bientôt, par le grand nombre de membres qui l'embrassèrent, par leur génie, leur politique et leur érudition, un des plus respectables de l'univers. Le collége de Tournon, donné par le cardinal de ce nom, fut la première maison que les Jésuites possédèrent en France. C'était là qu'était élevée cette milice sainte destinée à combattre tout ce qui pouvait nuire à la religion catholique, et on sait avec quelle gloire et quel succès elle s'est toujours acquittée de cette noble mission. Moins redoutables à l'impiété, les Jésuites eussent eu moins d'ennemis, et ce cri d'effroi qui s'échappe aujourd'hui à la vue de la démoralisation générale, dit assez ce que la France a perdu en leur interdisant l'éducation publique.

loppé par l'ennemi. Il reçut alors sur son casque tant de coups de sabre, qu'il en eut le crâne fracassé, et perdit pour toujours l'usage de la vue. La déroute des Français fut complète ; Squarrabuque, commandant l'infanterie, et l'évêque du Couserans, s'enfuirent jusqu'à Bayonne, où ils arrivèrent à pied, et toute la Navarre, à l'exception des forts de Pignon et de Saint-Jean-Pied-de-Port, qui firent seuls bonne résistance, retomba au pouvoir des Espagnols.

François Ier, fâché du mauvais succès que ses troupes avaient éprouvé dans l'expédition de la Navarre, se décida à y envoyer une nouvelle armée, dont il confia le commandement à Gonfier, seigneur de Bonnivet ; mais cette seconde expédition, quoique plus heureuse, n'amena aucun résultat satisfaisant. Bonnivet s'empara d'abord de quelques châteaux situés dans les montagnes de la Navarre, menaça ensuite Pampelune, et, tournant tout-à-coup vers Fontarabie, par une marche habile, il s'empara de cette place, regardée alors comme l'une des principales clefs de l'Espagne. Ces commencemens favorables furent interrompus par les conférences qui s'ouvrirent pour la paix avec Charles-Quint ; mais les parties ne purent s'y entendre, et les traîtres Franget et Pierre de Navarre, chargés de la défense de Fontarabie, la livrèrent aux Espagnols. Le prince

d'Orange (1), qui combattait alors pour eux, s'avance aussitôt en Béarn, où il prend et ruine entièrement les villes de Sorde, de Hastingues, de Bidachen, de Mauléon et de Sauveterre, et rentre ensuite en Espagne, chargé des dépouilles de leurs malheureux habitans.

Les annales du parlement de Toulouse rapportent, qu'en 1524, il arriva un événement tragique à Foix, qui jeta dans la consternation tous les esprits peu habitués alors à entendre parler de si grands crimes. Le *siècle des lumières,* qui nous donne chaque jour de si beaux exemples en ce genre, n'avait pas encore fait sentir sa bienfaisante influence!

Le sieur James Gaillard, vieillard de quatre-vingt-sept ans, et riche marchand de laines de la ville de Foix, avait un fils unique nommé Guillaume. Celui-ci, adonné dès son enfance à tous les vices, avait une si mauvaise réputation, qu'il était généralement soupçonné d'avoir fait mourir ses propres frères au moyen d'une longue aiguille de fer qu'il leur introduisait dans la par-

(1) Quelques démêlés avec François Ier, qui avait prétendu étendre ses droits de suzeraineté sur la principauté d'Orange, l'avaient jeté parmi ses ennemis, ainsi que le connétable de Bourbon, dont il partagea les travaux et la révolte. Il fut l'un des plus illustres capitaines de son temps, et *le prince du monde,* dit Brantôme, *le plus libéral et affable, et pour ce, fort aimé d'un chacun.* Il mourut le 3 août 1530, à l'âge de 28 ans.

tie de la tête que les chirurgiens appellent fontanelle ; plaie mortelle, mais qui ne laissait aucune trace extérieure. Il devint amoureux d'une fille de basse condition, qu'il voulait absolument épouser ; mais son père s'y étant opposé avec toute l'autorité que les lois lui donnaient, le malheureux résolut de détruire, par le plus grand des crimes, l'obstacle qui s'opposait à son mariage. Ayant trouvé son père seul et endormi sur un banc, il le tua à grands coups de marteau, et jeta son corps dans le ruisseau de Carget qui coulait sous la maison, espérant que la rapidité des eaux l'entraînerait dans l'Ariége, et ferait ainsi disparaître toutes les traces de son crime. Mais la justice du ciel ne le permit pas ainsi : une femme, dite Bernarde de Louxe, s'étant aperçue le lendemain matin que le courant de l'eau était retenu par quelque obstacle, s'approcha pour en reconnaître la nature, et ne fut pas peu effrayée en voyant le cadavre de James Gaillard, vêtu d'une robe de chambre. On ne savait d'abord sur qui faire porter les soupçons ; mais la veuve du défunt dit elle-même que son fils seul pouvait être coupable d'un tel crime. Celui-ci fut aussitôt arrêté par ordre des consuls ; il avoua et fut condamné à mort. L'arrêt portait qu'il serait livré entre les mains de l'exécuteur de la haute justice, traîné, la hart au col, sur un tom-

bereau, par les rues et lieux accoutumés de la ville de Foix; que pendant le trajet, il serait cruellement tourmenté et rudement pincé jusqu'aux os, sur les bras, les jambes, les cuisses et autres membres de son corps, avec des tenailles ardentes et autres instrumens nécessaires; après quoi il serait conduit comme dessus, sur un bûcher dressé au milieu de Villote, pour y être brûlé tout vif; ce qui fut exécuté de point en point, et la poursuite fut faite aux dépens de la ville. Un tel crime qui, par sa rareté et sa monstruosité, excitait alors un effroi général, trouverait aujourd'hui à s'envelopper parmi mille *circonstances atténuantes*. C'est une belle chose que l'humanité sans doute; mais non pas lorsqu'elle s'exerce contre la société en faveur de ses ennemis. Aussi, depuis trop long-temps déjà, nos journaux ne sont-ils plus que les sanglantes annales du crime excusé, encouragé par toutes les raisons qu'a pu lui fournir la bienfaisante philosophie de ce siècle, qui a prétendu remplacer la religion!

Après cette digression arrachée à notre profonde douleur, nous revenons à notre histoire.

Henri d'Albret ayant pris quelque repos dans le Béarn, suivit, en 1525, François Ier en Italie, à la tête d'une belle armée entièrement composée de soldats levés dans ses domaines. Les détails

de cette malheureuse campagne et la prise de François Iᵉʳ à la bataille imprudemment livrée devant Pavie, sont aussi connus qu'étrangers à notre sujet : nous dirons seulement qu'Henri d'Albret eut le même sort que son roi, et, comme lui, fut fait prisonnier. Connaissant l'intention de Charles-Quint, qui ne lui rendrait certainement la liberté que moyennant une rançon qui le priverait de la meilleure partie de son héritage, il résolut d'user de ruse pour échapper de ses mains. S'étant procuré plusieurs cordes au moyen desquelles il put descendre de sa prison qui était fort élevée, il s'évada pendant la nuit avec le baron d'Arros et un valet de chambre. Le lendemain matin, lorsque le capitaine préposé à sa garde vint pour le saluer, selon sa coutume, le page le pria de laisser reposer le roi qui avait été indisposé pendant toute la nuit, et ce ne fut ainsi que vers le soir, que les gardes s'aperçurent de son évasion ; mais il était déjà loin, et il vint se réfugier à Lyon. L'année suivante (1526) François Iᵉʳ recouvra également sa liberté, et ce fut à cette époque qu'il maria sa sœur Marguerite avec Henri d'Albret, auquel elle porta en dot l'Armagnac et les terres voisines qui furent réunis à la souveraineté de Béarn. Ce mariage, si beau en apparence, fut cependant la véritable cause de tous les désastres

qui ont depuis inondé de sang tout le pays Foix.

CHAPITRE IV.

Commencemens du Protestantisme.

Le pape Jules II avait entrepris d'élever cette superbe basilique de Saint-Pierre, le plus beau monument d'architecture que le monde entier offre à l'admiration de tous les peuples; Léon X, son successeur, brûlant du désir d'achever ce magnifique ouvrage, et non moins pressé par le besoin d'opposer une nouvelle croisade aux entreprises de Sélim II, empereur des Turcs, qui, fier de ses précédentes victoires, menaçait d'envahir les pays de la chrétienté, crut pouvoir ouvrir les trésors apostoliques en accordant des indulgences à tous ceux qui, par leurs aumônes, l'aideraient dans ses projets; mais leur exécution fut troublée par les hommes mêmes dont Rome semblait devoir le moins se méfier.

Les augustins d'Allemagne, qui jusqu'alors avaient été chargés du soin de prêcher les indulgences dans ce pays, virent avec dépit les domi-

nicains leur être préférés cette fois, et l'envie, ce tyran de tous les âges et de toutes les conditions, soufflant son poison dangereux dans des cœurs qui n'eussent dû brûler que de l'amour de Dieu, enfanta ces troubles affreux qui ensanglantèrent l'Europe d'un bout à l'autre. Un homme, fils d'un pauvre mineur, né à Eisleben, en Allemagne, fut le ministre du ressentiment des augustins. « Doué d'un caractère bouillant et d'un esprit vif, Luther avait, dit Bossuet, de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et impétueuse qui entraînait les peuples et les ravissait, une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples. » C'était, de tous points, l'homme qu'il fallait pour remuer les esprits et opérer une grande révolution. Hélas! il ne la fit que trop grande.

Ses commencemens toutefois étaient loin de faire prévoir les excès auxquels il se porterait plus tard, et lui-même sans doute était loin de les prévoir encore. Il commença par déclamer contre l'abus des indulgences, mais sans nier leur vérité : « Si quelqu'un, écrivait-il alors, nie la vérité des indulgences du pape, qu'il soit anathème. »

Quelques succès l'ayant enhardi, il en vint

bientôt jusqu'à attaquer les indulgences elles-mêmes ; mais ce n'était encore que son sentiment privé, il s'en rapportait entièrement à la décision du pape : « Donnez la vie ou la mort, lui écrivait-il en 1518, appelez ou rappelez, approuvez ou réprouvez, comme il vous plaira, j'écouterai votre voix comme celle de Jésus-Christ même. » Tous ses discours furent pleins de semblables protestations pendant trois ans. Bien plus il s'en rapportait aux décisions des universités de Bâle, de Fribourg et de Louvain : un peu après il y ajouta celle de Paris, et il n'y avait dans l'Église aucun tribunal qu'il ne consentît à reconnaître.

Ce ne fut que lorsqu'il se vit à la tête d'un parti puissant, et après avoir reconnu qu'il n'obtiendrait rien de la cour de Rome, qu'il changea de langage : « Le pape, dit-il alors, est un loup possédé du malin esprit ; il faut s'assembler de tous les villages et de tous les bourgs contre lui. » Et, comme si ce n'était pas assez de cette provocation, ailleurs il dit encore : « Si j'étais le maître de l'empire, je ferais un même paquet du pape et des cardinaux, pour les jeter ensemble dans ce petit fossé de la mer de Toscane ; ce bain les guérirait, j'y engage ma parole, et je donne Jésus-Christ pour caution. »

Ayant ainsi jeté le masque, il ne garda plus

aucun ménagement ; par l'abolition des vœux religieux, il gagna à sa cause tout ce qu'il y avait de moines et de prêtres libertins ; il s'attacha ensuite les grands seigneurs et les princes en les laissant s'approprier les riches dépouilles des couvens, et il se trouva ainsi, en peu de temps, à la tête d'un parti redoutable, qui ne tarda pas à se diviser lui-même en mille sectes différentes.

La principale fut celle qui reconnaît pour chef Jean Calvin, né à Noyon, en 1509, d'un tonnelier qui devint ensuite notaire et procureur fiscal de l'évêché. Cet hérésiarque, destiné à faire tant de mal à l'Église, avait été pourvu, dès l'âge de douze ans, d'une chapellenie dans l'église de Noyon, et ensuite de la cure de Pont-l'Évêque, auprès de cette ville, quoiqu'il n'eût jamais été élevé au sacerdoce. Obligé de quitter Paris, par suite de ses liaisons avec les partisans des nouvelles doctrines et de son ardeur à les soutenir, il se retira d'abord à Angoulême, puis à Poitiers, à Nérac et dans d'autres villes, où il répandit le poison de ses erreurs. Après différentes courses en Suisse et en Italie, il alla s'établir à Genève, d'où il fut chassé au bout de deux ans, et où il fut rappelé après trois ans de séjour à Strasbourg.

Marguerite, épouse d'Henri d'Albret, qui, quoique dépossédé, conservait toujours le titre

de roi de Navarre, reçut avec honneur les premiers apôtres des doctrines de Calvin ; c'étaient Guillaume Fazet, Arnaud et Gérand Roussel, Picards de nation, et Jacques Fauré. Chassés de Meaux, ils s'étaient cachés pendant quelque temps, et avaient fini par se réfugier dans le Béarn, où la reine, ne voulant voir en eux que des hommes persécutés, les accueillit avec faveur, les mit sous sa protection et leur donna un sauf-conduit dans toutes les terres de son obéissance. Cette princesse, amie passionnée des arts et de la littérature, prit plaisir à entendre les nouveaux prédicateurs, auxquels vinrent se joindre bientôt deux augustins défroqués, dont l'un s'appelait Couvreur et l'autre Bertrand, et un carme du couvent de Tarbes, nommé Solon, qui déclamait sans cesse devant elle contre le pape. Elle reçut des livres de leur main, et fit traduire en français les heures et prières de l'Église par l'évêque de Saint-Lys, confesseur du roi François Ier, qui ne fit pas assez attention au piége qu'on lui tendait.

Cependant Henri d'Albret, ayant eu connaissance de toutes ces nouveautés par le roi de France, son beau-frère, qui lui en remontra les dangers, résolut de chasser de ses terres tous ces faux docteurs ; mais la reine Marguerite sut si bien le gagner, que, changeant tout-à-coup de

détermination, il leur accorda, au contraire, sa protection, comme à des personnes persécutées pour leur rare savoir, qui avait excité contre elles l'envie de la Sorbonne et des évêques de France.

Après cette victoire remportée sur son faible époux, Marguerite fit un voyage dans le comté de Foix, et alla à Pamiers accompagnée de ses prédicateurs. Soit qu'elle ait réellement embrassé leurs erreurs, ainsi que quelques uns le prétendent, soit qu'elle n'ait été, ainsi que d'autres l'affirment, qu'abusée par leurs sophismes (1), et qu'elle n'ait jamais cru abandonner la foi catholique, il est toujours certain qu'elle fit tous ses efforts pour faire goûter aux habitans de Pamiers les nouvelles doctrines; mais elle reçut

(1) La religion véritable de cette princesse est un problème que n'ont point encore résolu les auteurs qui ont écrit pour et contre. La *Biographie universelle* dit positivement : « Qu'elle donna jusqu'à la fin des preuves de son attachement à la foi catholique; » mais elle ajoute aussitôt, en note : « Mais on ne peut l'excuser dans toutes les démarches qu'elle fit en faveur des beaux esprits du temps..... » Un préjugé encore peu favorable à cette princesse, c'est le compliment que lui adressa Calvin : *Quod Deus (illa) usus fuerit ad regnum suum promovendum.* Plusieurs historiens ont écrit que son ouvrage, *Miroir de l'âme pécheresse*, avait été censuré par la Sorbonne. Le fait est inexact; cette production fut seulement rangée provisoirement, par Le Clerc, curé de Saint-André-des-Arcs, parmi les ouvrages suspects, parce qu'il avait paru sans nom d'auteur et sans l'approbation de la Faculté de Théologie.

un accueil peu favorable, et, voyant l'inutilité de ses soins, elle regagna promptement le Béarn, confuse du peu de succès de sa mission, dont la loue cependant beaucoup Élie de Pamiers, historien et son favori.

Quelque temps après, un chirurgien, natif de Besplas, arrivé de Genève depuis peu, Dominique Cave, Fantouret, Campilhon et autres calvinistes, parurent dans la ville de Foix, et y prêchèrent publiquement à la place de la Bistour. Le peuple, entendant qu'ils attaquaient la religion catholique, s'arma contre eux de pierres et de bâtons, et ils furent obligés de s'enfuir pour éviter d'être lapidés.

Indifférent à tous ces désordres qui troublaient ses États, le roi Henri n'apporta aucun soin à les étouffer, et vint visiter son comté de Foix, alors gouverné par le sieur de Pailhès, son sénéchal. Il y tint des états-généraux, et se retira ensuite à Pau, où il s'occupa à composer une chambre criminelle pour laquelle il nomma un président et quatre conseillers. Cette institution fut un grand bienfait pour un pays où la justice n'avait pas encore un cours régulier, et dans lequel on ne voyait que désordres, disputes, querelles, violences et assassinats continuels. Henri rendit aussi de sages ordonnances, notamment contre les oisifs, qu'il faisait condamner au fouet jus-

qu'au sang ; contre les mendians capables de travailler, et contre les débauchés publics, qu'il soumit au même châtiment. Ces utiles réglemens produisirent promptement une réforme bien autrement honorable et salutaire que celle de Calvin, qui ne fit partout que changer le mal en pis. D'autres soins fixèrent aussi l'attention du roi : remarquant que les terres du Béarn étaient peu cultivées, souvent même tout-à-fait incultes, parce que la plupart des habitans ignoraient l'agriculture, il fit venir de la Bretagne et de la Saintonge des laboureurs qui pussent leur en donner les principes et leur en inspirer l'amour. Il fit, de plus, construire des manufactures de draps, afin de fournir au peuple des moyens honnêtes d'existence. Toutes ces utiles améliorations furent faites dans le courant de l'année 1547.

Toutefois, le pays ne tarda pas à devoir à son souverain un autre bienfait non moins grand. Le roi de France, sous prétexte que ce prince usurpait sur l'autorité royale dans l'hommage qu'il lui devait de toutes ses terres, lui députa un président de la ville de Bordeaux, afin de le contraindre aux impositions des gabelles pour tout le comté de Foix, de Marsan, du Gave et de Bigorre, où se trouvait déjà établi le droit de régale ; la fermeté avec laquelle Henri repoussa

cette prétention, dont il démontra toute l'injustice, y fit renoncer le roi de France, et les franchises et immunités en usage dans ces pays continuèrent à y être maintenues.

Henri d'Albret n'avait eu, de son mariage avec Marguerite, qu'une fille nommée Jeanne, que le roi François Ier faisait élever au Plessis, ne voulant pas lui laisser la liberté de se rendre en Navarre, de peur que son père ne se laissât gagner par Charles-Quint, qui voulait la marier avec son fils Philippe. Pour se rassurer entièrement contre cette crainte, François, sans consulter ni la jeune princesse ni ses parens, la maria, quoiqu'elle n'eût encore que douze ans, au prince de Clèves en Allemagne; mais ce mariage fut déclaré nul conformément aux lois civiles et ecclésiastiques, et Jeanne épousa, l'an 1548, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, fils de Charles et de dame Françoise d'Alençon. Les noces furent célébrées à Moulins, et peu après, la duchesse de Vendôme put se rendre dans les États de son père, où elle fut reçue avec le plus grand enthousiasme.

La mort de Marguerite de Navarre suivit de près le retour de sa fille, et celle-ci se rendit aussitôt auprès de son père, à Pau, où elle mit au monde, le 13 décembre 1553, un fils, qui fut dans la suite roi de France sous le nom de

Henri IV ; elle avait déjà eu deux enfans, morts en bas âge. La naissance de celui-ci transporta de joie son aïeul. On prétend qu'il avait recommandé à sa fille de chanter en accouchant, afin *de ne pas faire un enfant pleureur et rechigné,* et que Jeanne eut le courage d'accomplir le désir de son père. On dit aussi qu'il emporta l'enfant, le frotta d'ail et lui fit boire du vin, pour lui former un tempérament robuste. Nous verrons plus tard que la suite de son éducation répondit à ces commencemens.

Le roi Henri d'Albret mourut le 25 mai 1555, et fut enterré à Lescar. Des députés de tous ses États assistèrent à ses funérailles, dans lesquelles les députés de Foix occupèrent le premier rang, après une vive contestation qu'ils eurent à soutenir à ce sujet avec ceux du Béarn. Lés regrets causés par cette mort furent universels ; chacun pleura ce bon roi comme son propre père ; et il en avait, en effet, les sentimens par sa sollicitude continuelle pour les intérêts de son peuple.

bon et de Jeanne de Navarre, il leur fut permis de pratiquer l'exercice de leur culte. Enhardis par cette première faveur, ils élevèrent bientôt, comme il arrive toujours, leurs prétentions plus haut, et demandèrent qu'on leur cédât l'Hôtel-Dieu; mais le conseil de ville s'y opposa fortement, et leur demande fut rejetée.

Ce fut à cette époque que les calvinistes s'établirent comme par colonies dans les villes du Mas-d'Azil, de Sabarat, de Carla, de Camarade, de Gabre, et dans d'autres lieux du pays de Foix.

Trois moines augustins, qui avaient embrassé les nouvelles erreurs, vinrent travailler à les répandre dans le midi de la France : ils prêchèrent à Toulouse, où la vivacité de leurs discours, l'art avec lequel ils surent représenter l'abus que quelques papes avaient fait de leur autorité, l'amour de la nouveauté si puissant sur le vulgaire, toutes les raisons de faiblesse, de curiosité, d'intérêt ou de vanité, qui exercent un si grand empire sur le cœur humain, et surtout sur celui des femmes, leur obtinrent de faciles et prompts succès. Le parlement donna des ordres pour arrêter ceux qui s'étaient engagés dans la nouvelle secte, et le nombre en fut grand ; le cloître lui-même n'avait pas mis ses habitans à l'abri de la séduction. Croyant devoir recourir aux voies de rigueur

pour prévenir un plus grand nombre de défections, les magistrats prononcèrent alors contre tous les apostats des peines afflictives et infamantes; mais ils trouvèrent un asile sur les terres du roi de Navarre et comte de Foix.

George, cardinal d'Armagnac, qui était à Rome, voyant toutes les plaintes qui étaient adressées à cette cour par les catholiques, en écrivit à Antoine de Bourbon, son propre parent, pour l'avertir que le Saint-Siége était, avec raison, fort irrité contre lui, et l'engageant à chasser au plus tôt de ses États les ennemis de l'Église et les perturbateurs du repos public; d'un autre côté, le roi de France le menaça de lui faire la guerre s'il continuait à protéger ces faux prophètes. Ces avertissemens et ces menaces intimidèrent le roi et la reine de Navarre, qui firent semblant de chasser leurs prédicans venus de Genève, en 1557, à la suite d'un nommé Saint-Martin; et, cédant à l'orage, ils se rendirent auprès du roi de France, à qui ils protestèrent de leur bonne intention de vivre dans la foi catholique, apostolique et romaine.

Mais, pendant leur absence, les hérétiques, secrètement encouragés, tinrent des assemblées nombreuses au préjudice des catholiques du Béarn et du pays de Foix. L'évêque de Lescar,

laissé pour gouverneur du pays, en donna avis à leurs majestés, qui feignirent d'être très irritées de ce procédé des rebelles, et qui, pour déguiser mieux encore leurs véritables sentimens, nommèrent pour leur lieutenant-général le cardinal d'Armagnac, alors dans le Béarn. Le premier acte d'autorité qu'exerça aussitôt celui-ci fut de jeter en prison Henri de Barran, l'un des ministres protestans les plus accrédités dans le Béarn.

Cependant, malgré tout le soin que le roi et la reine de Navarre apportaient à cacher leurs opinions religieuses, ils ne purent éviter d'être soupçonnés d'hérésie, et, craignant quelques dangers pour eux à la cour de France, ils s'enfuirent secrètement, et se rendirent en Béarn, alléguant pour motif leur mécontentement de Henri II, roi de France, qui venait de conclure la paix avec le roi d'Espagne, sans avoir pensé à profiter de cette circonstance pour les faire rentrer dans la possession de la Navarre. Antoine de Bourbon voulut tenter lui-même un effort pour la reconquérir, et il résolut le siége de Fontarabie; mais les troupes du Béarn, déjà assemblées et prêtes à partir, refusèrent de passer audelà du pont Serain avant d'avoir obtenu justice pour quelques uns de leurs priviléges qu'elles

prétendaient avoir été violés. Ce contre-temps fit manquer l'expédition, qui n'eut pas lieu.

S'il faut en croire quelques historiens, qui ont sans doute donné trop de croyance à des bruits populaires, de sinistres présages des troubles qui allaient agiter le pays furent vus, cette année, dans le ciel : des éclairs et des tonnerres épouvantables portèrent la frayeur dans les cœurs les plus intrépides; on entendit dans les airs un bruit formidable d'armes; des lances, des piques, des épées et autres instrumens de guerre furent vus dans les nues, avec des bataillons qui s'entre-choquaient rudement; le ciel fut tout en feu et la terre trembla.

Quoi qu'il en soit de ces bruits, toujours plus ou moins exagérés, la guerre civile ne tarda pas à éclater. Les calvinistes du Carla, de Gabre, de Sabarat, de Mas-d'Azil et d'autres lieux du voisinage, se fiant en la protection de leur comte, levèrent des troupes en 1557, et, s'étant mis en campagne, attaquèrent les principales maisons et lieux des catholiques, commettant mille désordres et massacres. La trahison d'un des consuls de Pamiers leur ouvrit les portes de cette ville, qu'ils mirent au pillage; ils en chassèrent les catholiques, et surtout les religieux, au nombre desquels étaient déjà des jésuites, qu'y avait tout nouvellement établis le R. P. Edmond Auger.

Leur fureur se porta même contre les belles et anciennes églises qui décoraient la ville, et qu'ils détruisirent entièrement.

Après cet exploit, bien digne de ces nouveaux réformateurs, ils se rendirent à Foix, où ils entrèrent sans résistance, les plus hardis catholiques ayant pris la fuite, et abandonné la ville et leurs maisons à la discrétion de l'ennemi, qui put ainsi se livrer sans retenue à tout ce que lui inspirait sa haine contre le catholicisme. L'abbaye de Saint-Volusien fut saccagée; la Grèbe, auguste monument qui, par son antique architecture, rehaussait la beauté de l'église paroissiale, fut abattue; les autels furent renversés, les images brisées, tout ce qui avait appartenu à la religion détruit; le couvent des jacobins de Foix fut pillé, et les religieux du monastère du Mas-d'Azil obligés à prendre la fuite.

Ce fut peu après ces premiers ravages, et en 1559, qu'eut lieu le supplice d'Anne de Bourg, conseiller au parlement de Paris, en punition de l'insolence avec laquelle il avait parlé à Henri II, en faveur des protestans et contre les catholiques, un jour où ce prince s'était rendu à l'une des séances du parlement, appelées *mercuriales*, pour ordonner de délibérer sur le genre de peine à infliger aux protestans. Cette mort fut un nouveau sujet de méfiance et d'animosité entre les

deux partis, déjà si irrités l'un contre l'autre; et Antoine de Bourbon, se voyant méprisé par la cour de France, leva le masque, et se déclara ouvertement calviniste et protecteur des huguenots dans ses États. Il assista, dans Pau, à leurs assemblées le jour de Pâques, y entendit le prêche, et y reçut la cène de la main d'un moine apostat, nommé Arnaud-Guilhem Barbaste, de l'ordre des carmes, qui avait débauché une religieuse de Casses, et la menait avec lui dans toutes ses courses.

L'assurance que cette protection déclarée devait donner aux calvinistes fut cependant bientôt contrebalancée par la nouvelle qu'ils reçurent de l'exécution du baron de Castelnau et du capitaine Mazères, qui, ayant voulu faire au roi de France des plaintes sur la persécution qu'éprouvaient les calvinistes, furent mis à mort. Une autre circonstance dut encore les intimider : Antoine de Bourbon étant allé trouver Henri II à Rouen, y fut retenu prisonnier, et ne recouvra sa liberté qu'après la mort du roi et la conclusion de la paix.

François II ayant succédé à Henri II dans la même année 1559, fut informé par l'évêque de Mende, abbé de Foix, des troubles auxquels le pays était en proie. Il écrivit au seigneur de Paillhès, sénéchal et gouverneur du pays, pour lui

donner ordre d'y remédier. Pendant ce temps, les sectaires, enhardis par leurs premiers succès, méditaient de s'emparer du château de Foix, dans lequel ils avaient ménagé de secrètes intelligences, à l'aide desquelles ils espéraient s'y introduire ; mais leurs projets furent déjoués par la fidélité du capitaine Serz, et l'édit de pacification qui fut alors publié calma un moment l'effervescence des esprits.

Ce fut le 10 mars 1560 que, sur les instances pressantes des catholiques de Foix, il fut notifié à Caffer, ministre de cette Église, et aux anciens de ce consistoire, Nicolas Maisonade, Étienne Bécams, Jean Caira, Pierre Fer, Pierre Fabré et autres, un édit portant, entre autres articles, ordre à ceux qui s'étaient emparés des églises, couvens et maisons religieuses, de restituer le tout sous huitaine aux propriétaires ou à leurs ayant-droit, sous peine d'être punis comme coupables du crime de lèse-majesté.

Les religionnaires, après avoir demandé plusieurs délais pour répondre, finirent par déclarer qu'il était vrai qu'ils étaient possesseurs de l'église de Foix par l'abandon que les catholiques en avaient fait volontairement, et que s'ils en avaient pris possession, ce n'avait été que par ordre du juge-mage et avec le consentement des consuls de la ville; que quant à l'argenterie et

aux reliques de cette église, dont on voulait les rendre responsables, lesdits consuls les avaient retirées. Enfin, ils offrirent d'obéir à l'édit de pacification; mais à la condition qu'il leur serait donné une garde de cinq cents hommes armés pour les défendre contre leurs ennemis, faute de quoi ils ne répondraient pas des désordres et massacres qui pourraient arriver.

Le surlendemain, le seigneur de Pailhès arriva à Foix, à la tête d'une force imposante, et muni d'une commission expresse d'Antoine de Bourbon, pour y publier et faire exécuter l'édit de pacification. Il rétablit les ecclésiastiques dans leurs fonctions, rendit aux habitans catholiques leurs maisons, et ordonna aux étrangers, tant d'un parti que de l'autre, de quitter la ville sous vingt-quatre heures, à peine du fouet et d'autres châtimens sévères, donnant permission à toute personne de trafiquer, de vendre, d'acheter comme auparavant, et enjoignant à chacun, sous les peines portées dans l'édit, de vivre en paix avec tout le monde, sans exception ni différence de religion. Ces mesures rendirent à ce pays si agité une apparence momentanée de paix.

C'est à cette époque que le roi de Navarre, à qui les Guise, alors tout-puissans en France, faisaient espérer la restitution, par l'Espagne, de

son royaume de Navarre, ou son échange contre la Sardaigne, céda aux conseils de l'ambassadeur d'Espagne, du légat du pape et du cardinal de Tournon, et rentra dans le sein de l'Église catholique. Il congédia aussitôt de sa maison tous les officiers et domestiques de la religion prétendue réformée, renvoya en Navarre la reine Jeanne, et resta depuis ce moment toujours attaché aux intérêts de la cour de France, qu'il servit avec ardeur dans tous ses projets contre les huguenots.

Ceux de Foix se lassèrent bientôt de la tranquillité momentanée qu'avait produite l'édit de pacification; plusieurs d'entre eux recommencèrent, en 1562, à se livrer à leurs violences et à leurs insolences habituelles contre les catholiques. Trois des plus séditieux, nommés Acoquat, Dambois et Charrié, ayant enlevé dans l'église de Montgauzi l'image de la sainte Vierge, qui était sur le maître-autel, la traînèrent avec un licol le long de la descente de Montgauzi, et lui mirent par dérision une couronne de paille sur la tête. Un autre vieux religionnaire, nommé Sussot, ayant renversé un crucifix, le brisa, le frappa du pied, et l'insulta de ces abominables paroles : *Galant, tu te chausses à plus de points que moi*. D'autres arrachèrent les croix de fer des cimetières communs, et les con-

vertirent en ustensiles pour leur propre usage. Les catholiques, indignés de ces outrages faits à leur religion, se mirent en mesure d'en surprendre les auteurs en flagrant délit, et les livrèrent à la justice.

Sur la plainte qui fut adressée à ce sujet par le conseil de la ville au parlement de Toulouse, celui-ci donna commission aux sieurs Calmete, Claverie et d'Abadie, conseillers, et au sieur Voyor, substitut du procureur-général du roi, de se rendre aussitôt à Foix, et d'y procéder contre les coupables. Le 12 novembre de la même année 1562, ils rendirent leur arrêt par lequel Acoquat, Dambois, Charrié, Sussot et autres complices, au nombre de vingt-sept, furent déclarés atteints et convaincus du crime de lèse-majesté divine et humaine, et en punition de quoi, condamnés, savoir : Charrié et Sussot à être étranglés et brûlés devant la porte de l'église de Montgauzi; Acoquat et Dambois à être démembrés vifs, et la tête tranchée la dernière, et les autres prévenus à être étranglés dans la ville de Foix et près des murs du château.

Les frais et dépens de cette procédure criminelle coûtèrent plus de deux mille livres, et, pour payer cette somme alors importante, il fallut que plusieurs habitans de la ville l'avançassent sur le dépôt qui fut fait entre leurs mains des

meubles les moins indispensables au service divin, tant de l'église principale de Foix, que des chapelles particulières des confréries. Un acte reçu par de Crucé, notaire de Foix, nous apprend que ces meubles furent rachetés l'année suivante, et rendus à qui ils appartenaient.

Beaucoup d'autres huguenots, qui s'étaient également rendus coupables de graves violences contre les catholiques, avaient pris la fuite et s'étaient réfugiés à Pamiers qui leur offrait plus de sécurité; mais s'ils échappèrent ainsi à la justice des hommes, celle de Dieu sut bien les trouver; car une peste affreuse vint frapper cette ville, dont elle fit périr trois ou quatre mille habitans. Les villes de Saverdun et de Mazères, qui venaient de se déclarer calvinistes, furent également affligées du même fléau.

Pendant que toutes ces choses se passaient dans le comté de Foix, le roi de Navarre était toujours à la cour de France, où la reine Catherine de Médicis l'avait nommé lieutenant-général du royaume. Il travaillait, de concert avec les Guise, à combattre les calvinistes qui, sous la conduite du prince de Condé, son frère, avaient allumé une des guerres civiles les plus sanglantes qui aient jamais affligé l'humanité, mais dont les détails sont étrangers à notre histoire. Il mourut des suites d'un coup de mousqueton qu'il re-

çut dans la tranchée, au siége de Rouen, où il entra en vainqueur par la brèche. Pressé de revenir à Paris, et remontant la Seine en bateau, une fièvre ardente et des douleurs aiguës l'obligèrent à se faire débarquer aux Andelys, où il expira le 17 novembre 1562, en horreur aux protestans qu'il avait abandonnés, et peu regretté des catholiques qui ne crurent jamais sa conversion bien sincère. Malgré la sévérité qu'il déploya contre ses anciens co-religionnaires, sévérité qui fit dire à Brantôme, « que dans cette guerre, il se montra le plus animé, échauffé, colère et prompt à faire pendre les huguenots, qui l'en haïssaient comme un beau diable. » Les historiens le peignent comme un prince voluptueux et timide, oubliant les injures par faiblesse plus que par magnanimité; aussi les Parisiens dirent-ils qu'en ouvrant son corps, on n'y avait trouvé ni cœur ni fiel.

Ce fut sous son règne, et deux ans avant sa mort, qu'arriva dans le village d'Artigat, au diocèse de Rieux, pays de Foix, un événement peut-être unique dans les fastes de la justice, et qui, par sa singularité, mérite de trouver place ici.

Un Gascon, nommé Martin Guerre, après avoir vécu pendant dix ans avec son épouse, nommée Bertrande Rols, la quitta pour suivre le parti des armes. Il contracta, dans ses campagnes, une

liaison intime avec un homme qui avait avec lui une parfaite ressemblance, et dans l'abandon de leurs conversations journalières, il lui donna les détails les plus exacts et les plus minutieux sur sa famille et sur l'intérieur de sa maison. Huit ans après le départ de Martin Guerre, un homme se présente dans le pays sous son nom; sa femme, ses parens, ses amis, tous le reconnaissent, et la première n'hésite pas à le recevoir comme son mari; le nouvel époux devient père de deux enfans. Trois ans s'étaient écoulés déjà, lorsqu'un soldat de Rochefort, que le hasard fit passer par Artigat, publia que le véritable Martin Guerre était en Flandre : mais Bertrande de Rols, qui était dans la bonne foi, soutint que l'homme qu'elle avait reçu était son mari, ou *le diable dans sa peau*. Les choses auraient pu en rester là, tant la prévention était forte en sa faveur; mais l'ambition le perdit. Ayant voulu exiger de Pierre Guerre un compte trop rigoureux de la gestion de ses biens pendant son absence, Pierre lui suscita de mauvaises affaires, le fit constituer prisonnier, et sur une procuration obtenue par force de Bertrande, il le poursuivit criminellement comme imposteur. Condamné une première fois à mort, comme faussaire, par le juge de Rieux, il en appela au parlement de Toulouse, où il donna, dans le cours de la procédure, des

détails si exacts et si circonstanciés de tout ce qui avait précédé, accompagné et suivi le mariage de celui dont il tenait la place, qu'il n'y avait que Martin Guerre qui pût en être aussi bien instruit. Il en portait d'ailleurs sur son corps tous les signalemens : deux soubredents à la mâchoire supérieure, une cicatrice au front, un ongle du premier doigt enfoncé, trois verrues sur la main droite, une autre au petit doigt, une goutte de sang à l'œil gauche, etc. Une circonstance inattendue vint encore compliquer cette affaire déjà si embarrassée. Pendant qu'elle s'instruisait, le véritable Martin Guerre arriva de Flandre : en toute autre occasion, c'eût été la fin des débats ; mais l'accusé soutint son rôle avec tant d'aplomb et de fermeté, que celui dont il avait usurpé la place put craindre un moment d'être pris lui-même pour le faussaire. Enfin, la vérité se découvrit, et l'imposteur fut reconnu pour être Arnaud du Tilh, dit *Pansette*, du bourg de Sagies ; lui-même, pressé par des preuves trop fortes, finit par en convenir. Il fut pendu le 16 septembre 1560, devant la porte de Martin Guerre, et son corps jeté au feu. Les enfans que Bertrande de Rols avait eus avec lui furent déclarés légitimes.

CHAPITRE VI.

Jeanne d'Albret, régente pendant la minorité de son fils Henri IV.

(1562.)

La mort du roi de Navarre laissa Jeanne d'Albret, sa veuve, régente de ses États pendant la minorité de son fils, alors âgé de neuf ans. Sa position, déjà fort embarrassante au milieu de deux partis acharnés l'un contre l'autre, le devint cependant bientôt davantage encore par le grand nombre de calvinistes que la guerre civile, qui promenait alors ses fureurs par toute la France, faisait affluer dans le Béarn et le comté de Foix, où ils espéraient trouver un abri assuré sous son gouvernement. Leur arrivée, qui releva le courage de leurs co-religionnaires, fut le signal des nouveaux massacres qui allaient ensanglanter ces malheureux pays.

Ce furent ceux de Pamiers qui donnèrent le premier exemple du renouvellement de ces horreurs. Revenant de Castres, qu'ils avaient été secourir contre l'armée catholique qui l'assiégeait, ils rencontrèrent le seigneur de Leris, gentilhomme catholique de grand mérite, et le

massacrèrent de sang-froid. Une fois rendus à toute leur férocité par ce premier assassinat, ils s'y livrèrent sans retenue, et, arrivés à Pamiers, ils tuèrent sans pitié tous les religieux qui avaient secouru la ville pendant la peste, sous prétexte qu'ils avaient voulu y introduire secrètement le sieur de Pailhès, leur ennemi mortel. Cette nouvelle levée de boucliers força les ecclésiastiques et les catholiques de Pamiers, qui commençaient à reprendre possession de leurs domiciles abandonnés pendant la peste, à les abandonner de nouveau et à se retirer à Foix. Le chapitre du Marcadal y eut pour retraite la maison et l'église de Montgauzy, ainsi que le rapporte de Serres dans son inventaire.

Cependant, une seconde paix fut publiée en France, portant amnistie pour tous les excès et crimes précédemment commis. La reine Jeanne, agissant au nom de son fils unique Henri IV, écrivit au sieur de Pailhès une lettre menaçante, dans laquelle elle lui reprochait les mauvais traitemens auxquels elle prétendait qu'avaient été soumis les calvinistes de Foix : elle adressa en même temps à ceux-ci, pour qui elle avait obtenu une amnistie toute spéciale, une lettre de consolation, qu'elle accompagna de la promesse de son assistance. Libre alors d'agir en conformité de ses principes, elle fit défendre dans tout le Béarn

l'exercice de la religion catholique, s'empara de tous les biens et revenus de l'Église, fit abattre les autels, et rappela dix-huit ou vingt ministres de Calvin, tant pour prêcher le peuple que pour instruire Henri de Bourbon, son fils, déjà élevé dans le calvinisme par Florent Chrétien, son précepteur, et l'un des hommes les plus instruits de l'époque.

En 1564, le jeune Henri de Bourbon, alors âgé seulement de onze ans, accompagna la cour de France dans un voyage qu'elle fit à travers tout le royaume. Lorsqu'elle fut arrivée à Toulouse, Henri en prit occasion d'aller voir son comté de Foix, suivant la recommandation que lui en avait faite la reine Jeanne, sa mère. Il fit son entrée avec magnificence dans la capitale, et se rendit ensuite à Pamiers et à Mazères, où l'exercice de la religion protestante était permis, et où il fit prêcher publiquement ses ministres.

De Toulouse, la cour se rendit à Nérac, sur les confins de la Guienne et de la Gascogne, où la reine Jeanne de Navarre faisait sa résidence habituelle. Moitié de gré, moitié de force, Charles IX rétablit dans ce pays l'exercice de la religion catholique, que cette princesse y avait aboli; mais toutes ses instances ne purent la décider à la reprendre elle-même.

Ce fut à cette époque à peu près qu'elle échappa,

sans s'en douter, au plus grand des dangers qui pouvaient la menacer. Ses droits sur la Navarre inquiétaient toujours le roi d'Espagne, qui autorisa une conspiration dont le but était de l'enlever, elle et son fils, pour les remettre entre ses mains. Une complication d'événemens, qui tient du miracle, firent échouer ce projet, dont les premières révélations vinrent en France par Élisabeth, reine d'Espagne. Celle-ci, qui était proche parente de Jeanne, lui en fit donner avis, ainsi qu'à la reine-mère. Catherine eût pu faire arrêter les coupables; mais il paraît qu'on craignit de les trouver trop nombreux et trop puissans, et qu'on se contenta d'avoir détourné le danger.

Cependant l'orage, un moment apaisé par l'édit de pacification, grondait toujours sourdement. Les esprits étaient trop excités de part et d'autre pour pouvoir espérer une tranquillité durable. L'évêque de Pamiers ayant obtenu un arrêt du conseil qui défendait l'exercice public de la nouvelle religion, sous prétexte que cet exercice, qui avait été interrompu pendant quelque temps, n'avait plus, aux termes de l'édit de pacification, le droit d'être repris; les protestans dépêchèrent aussitôt vers la reine Jeanne, qui partageait avec l'évêque la seigneurie de Pamiers, pour réclamer son secours; mais il leur

fut inutile en cette circonstance, et ils durent continuer à s'assembler dans des maisons particulières. Cet avantage donna trop de présomption aux catholiques, et les fit sortir de leur modération habituelle; il paraît même que plusieurs se portèrent à quelques insultes contre les protestans, qui, se croyant menacés, coururent aux armes. Après différens combats livrés de part et d'autre, ces derniers restèrent vainqueurs, mirent le feu à diverses maisons, et pillèrent le couvent des Carmes, où il y eut plusieurs religieux de tués. Ils en firent autant, les jours suivans, aux couvens des Augustins, des Franciscains et des Dominicains, tellement que les catholiques, les voyant entièrement maîtres de la ville, furent obligés de s'enfuir de nouveau pour échapper à la mort dont ils étaient menacés.

Charles IX, averti de cette sédition, envoya aussitôt les capitaines Sarlabons et Barranave, qui commandaient de vieilles troupes, pour punir les coupables; mais l'entrée de la ville leur fut refusée, et ils furent contraints de se loger avec leurs soldats dans la maison épiscopale du Mas Saint-Antonin, où le seigneur Scipion Joyeuse ne tarda pas à venir les joindre avec de nouvelles troupes.

Ce déploiement de forces intimida les factieux, dont ceux qui se sentaient le plus compromis se

sauvèrent pendant la nuit et gagnèrent, les uns le Mas-d'Azil, les autres le Carla ; tandis que d'autres encore se retiraient vers les Cabannes et Ars, comme pour se disposer à insulter la ville d'Ax et les frontières du pays. Ils emmenèrent avec eux un de leurs ministres, nommé Tachard, afin qu'il pût prêcher et séduire les habitans de ces montagnes ; puis, s'étant mis sous la protection du capitaine Fantillon et autres seigneurs huguenots, ils appelèrent à eux tout ce qu'il y avait de voleurs et de bandouliers dans le pays, et, de concert avec eux, commirent tous les brigandages dont étaient capables les nouveaux alliés qu'ils venaient de se donner.

La justice avait à punir les excès commis, et à réprimer ceux qui se commettaient encore journellement. Dans ce double but, le seigneur d'Affis, président au parlement de Toulouse, assisté de quátre conseillers, se transporta à Pamiers où les catholiques avaient déjà été rétablis dans leurs biens par les seigneurs de Sarlabons, Barranave et Joyeuse. Pendant qu'il instruisait le procès des factieux, le seigneur de Castelnau de Durban fit marcher secrètement des troupes, le 25 mai 1567, sur les Cabannes, Ars et autres lieux de refuge des huguenots. Il y arriva une heure avant le jour, et tous les rebelles trouvés endormis furent passés au fil de l'épée. Le ministre

Tachard fut seul réservé et conduit à Toulouse, où les sieurs de Buet et Ruelle, conseillers au parlement, prononcèrent contre lui l'arrêt suivant :

« Entre le procureur du roi demandeur, aux cas d'excès, conspirations, séditions, entreprises et contraventions aux édits et ordonnances royaux d'une part, et M. Martin Tachard, soi-disant ministre de la parole de Dieu dans Pamiers, prisonnier en la conciergerie du palais, d'autre part : vu par la cour le procès fait par l'autorité d'icelle audit Tachard, articles par lui écrits, commençant par ces termes : *Il faut tenir cet ordre*, le tout par lui avoué et reconnu, charges et informations contre lui faites, son audition et réponse, ensemble les dire et conclusions du procureur-général susdit, données par écrit, et icelui Tachard ouï en la grande chambre sur les crimes à lui imposés, dit a été que ladite cour, pour réparation, l'a condamné et condamne à être livré ès-mains de l'exécuteur de la haute justice, lequel lui fera faire le tour par les rues et carrefours accoutumés de la présente cité de Toulouse, monté sur un tombereau ou charrette, ayant la hart au col, le mènera à la place Saint-Georges, là où un poteau sera dressé à ces fins ; il y sera pendu et étranglé, ses biens acquis et confisqués au roi. Prononcé en parlement, le 6 juillet 1567. »

Cette sentence, qui fut exécutée, inspira une telle terreur aux calvinistes, qu'ils rentrèrent dans le devoir et vécurent en paix avec les catholiques, jusqu'à ce que, encouragés par les dissensions que fomentaient sans cesse les grands seigneurs de France, qui se servaient habilement de la religion pour cacher leurs projets ambitieux, ils reprirent de nouveau les armes et replongèrent le pays dans toutes les horreurs d'une guerre civile aussi acharnée que sanglante.

Le premier qui en ralluma le feu encore mal éteint, fut Jean-Claude de Lévis, sieur de Daudou, jeune seigneur huguenot, quoique appartenant à l'illustre et catholique maison de Mirepoix. Dès qu'il apprit le mécontentement des chefs, à la cour de France, du parti protestant, il leva des troupes pour leur service; mais, avant de les leur conduire lui-même, il voulut commencer sa campagne par un exploit bien digne de la sainteté de la prétendue réforme. Il mit le feu à l'abbaye de Boulbonne, située près de Mazères, et les religieux furent obligés de se retirer, partie à Saverdun, partie à Belpech. Par représailles, les catholiques se saisirent de la ville de Mazères, où ils firent un grand massacre des religionnaires, et dont ils confièrent ensuite la garde au sieur de Marquain.

Une nouvelle paix fut conclue le 23 mars 1568;

mais la guerre civile à cela d'affreux, qu'armant voisins contre voisins, même souvent parens contre parens, elle laisse chez des hommes exposés à se rencontrer, à se voir tous les jours, un germe d'animosité, de haine, de désir de vengeance, contre lequel tous les traités du monde ne peuvent rien, et qui trouve un aliment continuel dans les rapports obligés de ces ennemis pacifiés, mais non réunis. Ce traité eut le sort de tous les précédens : le vicomte de Calmont, calviniste, étant venu de la cour au mois de mai suivant, envoya l'édit par tout le pays de Foix, et principalement aux consuls de Mazères, les requérant de permettre le rétablissement des protestans dans leurs domiciles. Les consuls ne s'y opposèrent pas, mais exigèrent, pour la sûreté des catholiques, que les huguenots leur remissent leurs armes en rentrant dans la ville; ceux-ci ne voulurent pas accepter cette condition, et restèrent errans dans les environs du Carla, de Camarade, du Mas-d'Azil et de Sabarat, jusqu'à ce que le 9 septembre de la même année, et un jour de foire, le vicomte de Calmont étant entré par surprise dans la ville, trois heures après minuit, ses soldats massacrèrent impitoyablement un grand nombre de catholiques qui, surpris ainsi à l'improviste, ne purent opposer aucune résistance.

Dans cette guerre cruelle, qui consistait toute en expéditions partielles, dont les chefs s'arrogeaient tout pouvoir sur les vaincus, le succès des armes devait naturellement être partagé, et le parti qui triomphait sur un point, était, en même temps, vaincu sur un autre. Ainsi, pendant que les catholiques sont massacrés par les protestans à Mazères, le comte de Carmaing, catholique, fait passer au fil de l'épée tous les habitans protestans du château de Mirabel, qu'il livre ensuite aux flammes. Poursuivant ses succès, le 7 juin, il attaque le Peyrat, appartenant, ainsi que Mirabel, au baron de Lérau; mais le défaut de canon l'oblige à se retirer après avoir brûlé les faubourgs. Bientôt, ayant augmenté sa petite armée jusqu'à trois mille hommes de pied, cinquante maîtres et cent carabines, et ayant tiré deux canons de Castelnaudary, il revient devant la même place dont il s'empare cette fois, et qu'il brûle le 26 août, après avoir fait main basse sur la garnison et les habitans. Le 28, il prend et brûle la petite ville de Labastide, et le 31, il assiége Limbrassac qu'il prend d'assaut le 4 septembre. Deux jours après il était maître du château de Lérau, que l'épouse du baron et un de ses fils lui remirent par composition. Après avoir ainsi soumis tous les châteaux qui appartenaient à ce seigneur, le comte de

Carmaing congédia ses troupes et rentra à Foix.

Pendant que se passaient ces choses, d'autres événemens avaient lieu sur d'autres points. Le vicomte de Calmont s'étant vu refuser par le capitaine Maillet les portes de la ville de Mazères, dont la conquête cependant lui était due, en prit de l'humeur et se retira chez lui, au moment où la ville était le plus en danger d'être assiégée. Pour réparer son absence, les habitans eurent recours au sieur Daudon, nouvellement revenu avec sa troupe de l'armée des princes protestans; mais celui-ci se contenta de leur envoyer le capitaine d'Ajac, alors gouverneur du Mas-d'Azil, et commanda qu'en attendant son arrivée, on mît le feu à la Maison Abbatiale, l'un des plus beaux et des plus anciens édifices qui fût dans le pays, mais qui, aboutissant aux fossés, pouvait donner des craintes pour la sûreté de la ville. Ces précautions furent inutiles; car Bellegarde, sénéchal et gouverneur de Toulouse, ne fit qu'une fausse attaque sur Mazères, et décampant durant la nuit, il arriva avant le jour devant le château du Carla, véritable but de son expédition. Repoussé dans un premier assaut, et ayant appris que les religionnaires avaient miné tous les endroits de l'attaque, il résolut de tourner contre eux-mêmes ce moyen de défense. Ayant mis dans

ses intérêts un homme de la ville, il attira par une feinte tous les assiégés sur la brèche, et au moment où ils y étaient rassemblés, les mines jouèrent et les firent tous sauter.

Si le clergé catholique, au milieu des horreurs réciproques qui signalaient ces guerres sanglantes, se laissa quelquefois trop emporter par l'ardeur d'un zèle peu d'accord avec la charité chrétienne; souvent aussi il donna des exemples de dévouement et de sainte résignation dignes des premiers siècles de l'Église. Les Actes des Martyrs n'en ont pas de plus édifiant que celui dont fut témoin la ville de Tarascon, en 1568. Le sieur Daudon s'en étant emparé par trahison, le 27 septembre de cette année, les catholiques, surpris avant d'avoir pu se mettre en défense, y furent inhumainement massacrés. Pendant qu'avait lieu cette boucherie, un saint prêtre, nommé Jean Baron, docteur en théologie, prédicateur célèbre et curé d'Ornolac, était en prières dans l'église paroissiale de la Daurade de Tarascon. En vain ses amis le pressèrent-ils de s'enfuir pour éviter la mort cruelle à laquelle le condamneraient les huguenots; il voulut dire la messe, pour obtenir, disait-il, de nouvelles forces contre les ennemis de la religion. La messe finie, comme il faisait son action de grâces, prosterné à genoux devant l'autel, et encore revêtu de son

aube, il se sentit rudement saisi au collet par un huguenot qui, le traînant ignominieusement par les rues de Tarascon, au milieu d'un peuple d'ennemis qui prenait plaisir à l'injurier, le conduisit en prison où il fut menacé des plus cruels tourmens, s'il refusait d'embrasser les nouvelles doctrines. Tour à tour tenté par les promesses et par les menaces, le saint prêtre résista aux unes comme aux autres. Les tourmens divers qu'on lui fit endurer, tantôt en le serrant fortement avec des cordes, tantôt en le privant de nourriture, ne l'ébranlèrent pas davantage; il trouvait dans la prière les forces dont il avait besoin pour triompher de tant d'épreuves cruelles; et Dieu voulant même témoigner, par une marque sensible, combien un tel sacrifice lui était agréable, fit paraître sur sa tête une couronne de rayons lumineux, heureux présage de son prochain martyre. Le rapport des gardes qui l'avaient distinctement aperçue, fut attribué à l'effet d'une imagination superstitieuse et prévenue; et, comme tout espoir de le gagner était alors perdu, on lui signifia l'arrêt de sa condamnation, qu'il reçut comme une faveur signalée du ciel, qui daignait lui accorder ainsi la palme du martyre.

Pendant qu'on se consultait sur le lieu de son supplice, un huguenot, nommé Lartey, portant un poitrinal à la main, lui en donna un si rude

coup sur le visage, qu'il le renversa à terre demi-mort. On le remit cependant en prison jusqu'au lendemain, pour avoir le temps de faire dresser la potence qui devait servir à son supplice. Quand on l'y conduisit, une foule incroyable de peuple était déjà rassemblée, témoignant de sa joie féroce par des battemens de mains, qu'elle accompagnait de huées épouvantables. Tout-à-coup ces furieux, changeant de dessein, conduisent le saint prêtre, encore revêtu de son aube, pour plus grande dérision, sur le bord d'un rocher escarpé, au haut duquel était bâti l'ancien château de Tarascon, et dont le pied était baigné par les eaux de l'Ariège; ils le lui font gravir à genoux, le dos tourné vers la rivière, et, lorsqu'il est parvenu à son sommet, ils lui retroussent son aube, qu'ils emplissent de pierres, et, d'un coup de pied, le précipitent dans le gouffre appelé *la Mère*. Dieu voulut attester la sainteté de son serviteur par un miracle évident : malgré les précautions prises par ses bourreaux, il reparut sur la surface de l'eau, et y fut vu pendant trois jours, jusqu'à ce que les sieurs Fauré et Bernard Rivière, aidés d'un petit nombre d'autres catholiques fugitifs de Tarascon, retirèrent secrètement son cadavre, et l'inhumèrent dans l'église de Notre-Dame de Sabart, qui en est restée la dépositaire. Le sieur Daudon, qu'on as-

surait être l'auteur de toutes ces cruautés, les désavoua; mais il est constant qu'il avait donné les ordres et les moyens nécessaires pour leur exécution.

Les doctrines commodes de la réforme, qui, ne reconnaissant en matière de religion d'autre autorité que le sens privé de chaque individu, se prêtaient si facilement à l'excuse de tous les désordres et de tous les excès, lui procuraient chaque jour de nouveaux sectateurs : tout ce qu'il y avait de fainéans, de voleurs et de débauchés devaient naturellement s'intéresser au succès d'une doctrine si bien d'accord avec leurs penchans vicieux. Parmi ceux qu'une telle cause rangea sous les drapeaux de l'erreur, l'histoire cite principalement Odet, Balot fils, Janicot, Goulié, Barlucaud, Bernard Balot, et autres habitans de Montgaillard, qui allèrent se joindre au sieur Daudon. Celui-ci, voyant ses forces ainsi augmentées, voulut tenter un coup de main sur Vic-Dessos ; cachant sa route en traversant les montagnes les plus escarpées du pays, il tomba à l'improviste sur cette place, où il commença par faire mettre le feu, pour jeter une plus grande épouvante dans le cœur de ses habitans; mais le son du tocsin ayant fait accourir aussitôt au secours de la ville un grand nombre d'hommes armés, il fut obligé de faire une retraite

honteuse, qui se changea bientôt en une déroute générale, dans laquelle il perdit cinquante-six des siens. Poursuivi de près par ceux qu'il avait si imprudemment attaqués, il essaya de se réfugier dans la maison du capitaine Fabas de Siguer ; mais il en fut encore délogé, et obligé de continuer à fuir. Pendant cette retraite, il fut blessé à la jambe d'un coup de mousquet, qui le retint au lit quelque temps. Pour s'en venger d'une manière digne de lui, il fit mettre le feu à tout le pays, dit L'Esponne.

Au milieu de ces prises et reprises continuelles de places, lorsque la guerre, toute de détail, est abandonnée aux caprices d'une foule de capitaines divers, agissant, non d'après un plan unique arrêté à l'avance, mais d'après leurs seules inspirations et selon le hasard des événemens, le décousu de ces opérations tentées à la fois sur tous les points du pays doit nécessairement influer sur le récit de l'historien, incapable de lier entre eux tous ces faits qui se heurtent, se croisent, s'embarrassent, et dont la cause est souvent aussi inconnue que leurs effets sont peu durables ; obligé de passer sans transition de l'un à l'autre, il se voit réduit au simple rôle d'annaliste, et ne peut plus que choisir entre tous ces faits ceux qui lui paraissent les plus intéressans et les plus certains. Telle est la nécessité

qui nous presse en ce moment ; nous ferons tous nos efforts cependant pour diminuer, autant qu'il sera en nous, la sécheresse qu'elle nous impose.

Le 2 janvier 1569, le sieur Castelnau de Durban reçut du connétable de France la commission de lever deux cents hommes, payés aux frais du pays, pour être employés partout où besoin serait. En même temps, le conseil de la ville de Foix élut pour capitaines les sieurs Anglade et Couly, nouvellement arrivés de l'armée, et mit sous leurs ordres un corps de troupes destiné à maintenir la tranquillité publique. Les factieux, qui avaient alors à leur tête les Balot, Canal, Goulié, Barlucaud, Biron, et autres huguenots leurs complices, ayant appris ces précautions prises contre eux, se réunirent et se fortifièrent dans un lieu dit le Château de Las Aguilhes, entre Montgaillard et Garrabet ; de là, ils faisaient des courses dans tout le voisinage, qu'ils ruinaient par leurs déprédations. Ayant fait tomber dans une embuscade un certain nombre de soldats catholiques de Foix qui traversaient la plaine de Saint-Paulet, ils les massacrèrent tous inhumainement. Les vignerons qui travaillaient dans leurs vignes étaient journellement exposés au même sort ; tous les passans qui tombaient entre leurs mains étaient égorgés, et ces misérables

poussaient l'audace jusqu'à venir insulter sous leurs murailles les habitans de Foix.

Un tel état de choses n'était pas tolérable, et une attaque fut résolue contre ces bandits, qui se renfermaient assez habituellement dans Montgaillard. Les habitans de Foix s'en approchèrent secrètement pendant la nuit, espérant les y surprendre; mais des traîtres avaient donné avis de leur entreprise aux factieux, qui s'étaient enfuis. La ville fut brûlée pour punir les habitans d'avoir donné retraite à de tels bandits, et le balustre de fer, du poids de vingt-deux quintaux quatorze livres, qui séparait le chœur de l'église de Notre-Dame-de-la-Place, fut emporté dans la ville de Foix, pour servir à la fortification et à la fermeture du pont.

Cependant les fréquentes alarmes auxquelles était exposée la ville de Foix, et les avis qu'on y reçut, tant de la part du sieur de Blagnac que de la part d'autres catholiques, déterminèrent le conseil de cette ville, le 19 mars de la même année, à prier le sieur de Labat, qui logeait dans Brassac, de lever et d'amener avec lui cent soldats de la Barguillière; le sieur d'Aurignac fut aussi prié de se tenir prêt à donner du secours en cas de besoin, et l'on s'occupa avec activité des réparations et fortifications ordonnées par les capitaines Anglade et Couly.

Le petit nombre de catholiques qui avaient échappé au massacre de Tarascon étaient encore errans et vagabonds, réduits à la plus extrême misère. Le désespoir leur inspira la résolution de tout tenter pour reprendre leur ville. Ayant élu, à cet effet, pour leur chef le capitaine Traversier, sieur de Mont-Gascon, celui-ci assembla secrètement ses amis de la vallée de Vic-Dessos, de Siguer, de Méglos et d'autres lieux circonvoisins, et le 9 juin 1569, jour de la Fête-Dieu, il se mit en marche, à deux heures après minuit, pour exécuter cette périlleuse entreprise. Sa petite troupe gravit, avec une très grande difficulté et au milieu du plus profond silence, le rocher escarpé sur lequel est bâti le château de Tarascon. Étant arrivés au pied de celui-ci, ils en pétardèrent les portes si à propos, qu'ils surprirent et égorgèrent la garnison, ainsi que Plagne, son gouverneur, avant qu'ils eussent eu le temps de se mettre en défense; de là ils descendirent dans la ville, où ils mirent à mort tout ce qu'ils purent rencontrer de calvinistes, dont cependant ils réservèrent soixante-six pour être précipités, du haut du rocher, dans le gouffre de la Mère, en expiation et représailles de la cruauté exercée contre le curé d'Ornolac.

Dans le courant du mois d'août de la même année, la ville de Foix eut une nouvelle alarme,

plus chaude encore que les précédentes. Le sieur de Mont-Gascon lui donna avis que les huguenots étaient assemblés en grand nombre pour l'attaquer, à l'aide d'intelligences qu'ils avaient dans la place ; et, d'un autre côté, on y apprit que les réformés de Castres, de Mazères et du Mas-d'Azil s'étaient réunis à Bélesta. Les sieurs Baron de Durban, La Hille, Massé et Commes, informés du danger que courait la ville, y accoururent en toute hâte pour lui offrir leur assistance ; mais, soit que ces bruits eussent été dénués de fondement, soit que la nouvelle des précautions prises pour les bien recevoir, eussent découragé les huguenots, aucune tentative ne fut faite contre la ville de Foix, et, au contraire, on y apprit, au commencement d'octobre, que le seigneur de Mirepoix et le capitaine Clarac assiégeaient Mazères. Le maréchal d'Amville étant venu les joindre à la tête de forces considérables, les assiégés, hors d'état de résister, capitulèrent, et se retirèrent avec Jean Sevin, leur ministre, dans Puylmoran. La garde de la ville fut alors confiée au sieur de Marquain, à qui on laissa plusieurs compagnies provençales pour en former la garnison ; mais celle-ci, trop confiante en sa force, ayant négligé les précautions nécessaires, pour se livrer sans réserve au plaisir et à la débauche, le sieur Soulé de Siuras, informé de cette négli-

gence, en profita pour reprendre la place et massacrer les catholiques, dont plusieurs se tuèrent en se précipitant du haut des murailles, pour tenter d'échapper à la fureur des religionnaires.

L'année 1570 n'offre aucun événement remarquable dans le pays. L'année suivante, la ville de Foix reçut avis de nouveaux projets formés contre elle par les huguenots, et le 14 janvier 1572, elle eut connaissance de quarante-six traîtres qui conspiraient pour la livrer au pouvoir de ses ennemis. Cette découverte la força à redoubler de précaution, et elle élut pour son gouverneur le sieur Castelnau de Durban, auquel elle donna quatre-vingts hommes armés, aux gages de neuf cent dix-huit francs par mois.

Pendant que se passaient tous ces petits événemens partiels, qui n'ont d'intérêt véritable que pour le pays qui en a été le témoin et souvent la victime, le jeune Henri de Bourbon, dirigé et presque toujours même conduit par sa mère, princesse d'un courage et d'une fermeté au-dessus de son sexe, faisait son rude apprentissage du métier de la guerre dans le camp des réformés, que les sanglantes défaites de Jarnac et de Moncontour étaient loin d'avoir abattus : leurs exigences, au contraire, devenaient de jour en jour plus grandes, en proportion de l'accroisse-

ment de leurs forces. La cour de France s'en inquiéta, et acheta la paix par des concessions aussi humiliantes pour elle qu'avantageuses pour eux. Préparait-elle déjà l'affreux massacre dont nous allons bientôt avoir à parler, ou celui-ci ne fut-il réellement que le résultat d'une circonstance fortuite? C'est un point que l'histoire n'a pas encore suffisamment éclairci; et, sans nous prononcer pour ou contre, nous nous bornerons à rapporter les faits.

Charles IX faisait, par terre et par mer, de grands préparatifs de guerre pour soutenir les Pays-Bas dans leur résistance contre Philippe II, roi d'Espagne. Les protestans, rassurés par la paix conclue, affluaient à Paris pour solliciter d'être employés dans cette guerre; Coligny seul, leur chef principal, paraissait appréhender de sortir de La Rochelle, où il s'était renfermé; mais le mariage du jeune Henri avec Marguerite de Valois, la dernière sœur du roi, ayant été conclu, et la reine de Navarre étant venue à Paris avec son fils pour sa célébration, Coligny crut enfin pouvoir suivre cet exemple, et se rendit à la cour, où il reçut l'accueil le plus flatteur et le plus amical. La joie générale qu'inspirait cet heureux événement fut cependant bientôt troublée par une circonstance de sinistre augure. Comme la reine de Navarre rentrait de faire des

emplètes nécessaires pour les noces prochaines de son fils, elle fut subitement atteinte d'une maladie violente, et succomba au bout de cinq jours aux douleurs les plus aiguës, le 9 juin 1572. Des bruits d'empoisonnement se répandirent aussitôt par toute la France; mais, malgré les recherches les plus minutieuses, on ne put découvrir aucune trace de poison. D'Aubigné a peint en peu de mots cette princesse, lorsqu'il a dit qu'elle n'avait « de femme que le sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux grandes adversités. »

CHAPITRE VII.

Henri IV, roi de Navarre, souverain de Béarn et comte de Foix.

(1572.)

Le nouveau roi de Navarre n'obtint que peu de temps pour se livrer à sa juste douleur, et les préparatifs de son mariage n'en furent pas continués avec moins d'activité. Il fut célébré, le 18 août, avec une magnificence peu commune; mais les jeux inventés pour l'embellir avaient

quelque chose de sinistre : on avait arrangé un bizarre tournoi dans lequel Henri se présentait pour réclamer l'entrée du paradis, et était repoussé dans l'enfer, d'où Mercure et l'Amour venaient le délivrer.

Les fêtes ne durèrent pas long-temps, et furent remplacées bien peu de jours après par l'épouvantable massacre de la saint Barthélemy, *action exécrable*, dit Péréfixe, archevêque de Paris et historien d'Henri IV, *qui n'avait jamais eu, et qui n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de semblable*. Le 22 août, l'amiral de Coligny, revenant du Louvre, retournait à pied chez lui, lorsqu'il fut atteint d'un coup d'arquebuse dont les balles lui firent une grave blessure au bras gauche et lui coupèrent l'index de la main droite. Malgré les ordres sévères que le roi donna aussitôt pour découvrir le meurtrier, tous les calvinistes présens à Paris se crurent menacés dans leur vie, et s'emportèrent en bravades imprudentes qui effrayèrent la cour. Les auteurs qui ont adopté l'opinion d'un parti pris à l'avance par celle-ci s'accordent généralement à en décharger le roi, et à en rejeter tout l'odieux sur sa mère, Catherine de Médicis, qui en aurait seule conçu le projet et préparé les moyens d'exécution. Selon eux, la reine, se servant habilement des menaces des huguenots pour ef-

frayer son fils, en arracha l'ordre de faire main basse sur tous ceux qui se trouvaient alors à Paris. Guise, l'ennemi mortel de Coligny, fut chargé de son exécution, fixée au 24, et il la commença par le meurtre de l'amiral.

Aux cris et aux hurlemens féroces qui se firent entendre de tous côtés dans Paris aussitôt que la cloche du palais donna le signal convenu, les calvinistes, sortant de leurs maisons, à demi nus, encore endormis, et sans armes, furent impitoyablement massacrés dans les rues; ceux qui restèrent chez eux n'éprouvèrent pas un meilleur sort : les portes furent enfoncées, et ni l'âge ni le sexe ne mirent à l'abri du poignard des assassins tous ceux qu'ils purent rencontrer. Les mêmes horreurs avaient lieu en même temps au Louvre : tous les seigneurs huguenots que leur devoir y retenait, ou qui avaient cru y trouver un refuge assuré auprès du roi de Navarre, y périrent également. Le roi de Navarre lui-même et le prince de Condé ne purent sauver leur vie qu'en abjurant leur religion.

Sans doute cette affreuse journée est à compter au nombre des plus épouvantables dont les crimes des hommes aient pu ensanglanter la terre; mais ce serait se tromper étrangement sur ses causes que vouloir les attribuer à la religion. En admettant même que cette exécrable bou-

cherie fût préparée à l'avance, et nous ne craignons pas de dire que telle est notre opinion personnelle, nous n'y pouvons voir que le crime d'une reine qui avait déjà donné assez à connaître combien la religion lui était indifférente, et celui des Guise, qui voulaient venger sur l'amiral la mort de leur père, assassiné par lui. Les calvinistes étaient des ennemis puissans, que chaque jour rendait plus dangereux; n'espérant pas les vaincre par les armes, on voulut s'en défaire par la trahison. Ce fut une lâcheté qui appartient à la politique seule, et dont, sous aucun rapport, la religion ne saurait être responsable.

Il ne faut pas, d'ailleurs, croire qu'il ne périt que des calvinistes dans cette fatale journée : plusieurs catholiques, reconnus pour tels, en furent également victimes. « Des héritiers tuèrent leurs parens, des gens de lettres leurs émules de gloire, des amans leurs rivaux de tendresse, des plaideurs leurs parties. La richesse devint un crime, l'inimitié un motif légitime de cruauté, et le torrent de l'exemple entraîna dans les excès les plus incroyables des hommes faits pour donner aux autres des leçons d'honneur et de vertu. Brantôme rapporte que plusieurs de ses camarades, gentilshommes comme lui, y gagnèrent jusqu'à cent mille écus. Les pillards n'avaient pas honte de venir offrir au roi et à la

reine les bijoux précieux, fruits de leurs brigandages, et ils étaient acceptés (1).»

Le roi de Navarre, prisonnier à la cour de France, cherchait secrètement les moyens de s'en évader. Ayant échoué dans un premier projet de fuite, il fut plus heureux une seconde fois, et put parvenir à La Rochelle, où il se hâta de rétracter son abjuration et de rentrer dans la religion calviniste (1576). Ses premiers soins se portèrent alors vers le Béarn, qu'il voulait reconquérir. A peine y parut-il, accompagné de quelques gentilshommes, que non seulement tous ses anciens sujets s'empressèrent d'accourir au devant de lui, mais qu'ils l'aidèrent même à soumettre par les armes une partie de la Guyenne.

Charles IX était mort misérablement, rendant le sang par tous les pores, et Henri III, son frère, lui avait succédé sur le trône de France. Les victoires de Jarnac et de Moncontour, gagnées par lui sur les protestans, avaient déjà rendu son nom célèbre, et il était permis d'espérer en lui un roi actif et ferme, qui saurait réduire à l'obéissance des sujets rebelles; mais, pressé par les exigences des Guise, dont le pouvoir rivalisait le sien; mal conseillé par sa mère, et trop ami lui-

(1) Anquetil, *Histoire de France.*

même des plaisirs, il ne sut opposer aux maux de la France que de petits moyens et de petites ruses, qui, comme il arrivera toujours en de semblables circonstances, envenimèrent les plaies qu'ils étaient destinés à guérir.

N'écrivant pas ici l'histoire de France, nous n'esquisserons qu'à grands traits les épisodes les plus importans de cette époque si féconde en événemens. Le premier qui réclame notre attention est le fameux édit de pacification donné, à Poitiers, dans le mois de septembre 1577; il assure aux réformés l'exercice public de leur religion, avec une liberté plus étendue, mieux spécifiée et moins assujétie à la gêne des anciennes restrictions; il leur permet d'avoir un temple dans le chef-lieu de chaque bailliage et de chaque juridiction royale, excepté dans Paris, à dix lieues à la ronde et à deux lieues de la cour. Le roi les rétablit dans tous les priviléges de citoyens, dans le droit aux charges, aux magistratures et autres dignités; il leur accorde des juges établis exprès pour eux dans chaque parlement, neuf places de sûreté et des troupes, à condition qu'ils paieront les dîmes, rendront les biens d'Église usurpés, chômeront les fêtes extérieurement, et ne choqueront en rien les catholiques dans leur culte. Il y eut aussi dans les articles secrets, et à la grande satisfaction des ministres,

reine les bijoux précieux, fruit … ages con-
dages, et ils étaient acceptés … religieuses,
Le roi de Navarre, pr … qu'ils ne se-
France, cherchait sec … tés, mais aussi
s'en évader. Ayant ér … aucune succession
de fuite, il fut pl … leurs enfans n'héri-
put parvenir à … s et acquêts immeubles
rétracter sa … ères.
religion …
portèr … égale bonne foi de part et d'autre, et
cor … un gouvernement qui eût su se faire res-
pecter, tout eût été pacifié par ce traité; mais alors, comme aujourd'hui et comme toujours, il y avait des ambitieux qui, abusant de la sotte crédulité du public, leur éternelle dupe, savaient mettre habilement en jeu ses passions et ses préventions, et l'appeler à une révolte qui ne devait profiter qu'à eux seuls. Puis, il faut le dire aussi, l'anarchie, résultat inévitable d'une si longue guerre civile, était à son comble, et ne laissait au gouvernement qu'une autorité précaire, souvent contestée, et dont il ne pouvait user qu'avec les plus grandes précautions. Selon leurs intérêts, les gouverneurs recevaient ou méconnaissaient les ordres de la cour; ils étaient à leur tour payés de la même indépendance par les commandans particuliers des villes. Ceux-ci avaient de fréquens démêlés avec les bourgeois : sous le moindre prétexte, on prenait les armes.

'e si commun que le pillage des recettes
ıde des mauvais comptables, soutenus
ıable connivence des chefs, qui parta-
ofit du vol. Au moindre reproche, le
ıaçait de se livrer au roi; le roya-
chez les calvinistes. Nul frein,
possible; des deux côtés, les chefs
galement condamnés à tout tolérer pour
conserver leurs partisans. Ainsi en sera-t-il
jours lorsqu'une fois sorti des règles invaria-
; de la religion, l'homme aura voulu y substi-
: ses propres inventions et sa propre autorité.
e roi, ou plutôt la reine-mère, qui gouvernait
; son nom, appliqua à ces maux plus de pal-
fs que de véritables remèdes. Des conférences
ınt lieu sur ce sujet à Nérac, résidence du roi
lavarre; elles roulèrent tout entières sur le
le d'exécution de l'édit de Poitiers : les articles
t on y convint ne sont, pour la plupart, que
explications plus étendues de ses principales
ositions; mais on y ajouta le droit aux pré-
lus réformés de se bâtir des temples, de lever
deniers pour l'entretien de leurs ministres,
uatorze places de sûreté au lieu de neuf que
accordait l'édit.

ınt d'avantages accordés aux mécontens pou-
nt faire espérer à Henri III qu'il allait enfin
r de la paix; mais lui-même vint donner oc-

casion à la reprise des hostilités. Jaloux de la préférence que la reine de Navarre accordait au duc d'Anjou son frère, il voulut, pour s'en venger, la compromettre avec son mari, et écrivit à celui-ci que sa femme entretenait un commerce scandaleux avec le jeune vicomte de Turenne. Une explication eut lieu entre les époux, et le roi de Navarre, indigné de la perfidie de son beau-frère, envoie aussitôt à tous ses amis l'ordre de recommencer la guerre : lui-même se jette subitement sur Cahors, promise pour dot à sa femme, et après cinq jours et cinq nuits de combats, pendant lesquels il ne prend aucun repos, il finit par s'en emparer. Henri III arme de son côté, et trois armées qu'il met sur pied à la fois, remportent à leur tour de nombreux avantages sur les agresseurs. Mais cette subite levée de boucliers n'eut pas de suite ; le duc d'Anjou se proposa pour médiateur entre les partis, et un nouveau traité de paix fut signé à Fleix, château du Périgord (1580), par lequel le roi de Navarre fut autorisé à garder pendant six ans les places de sûreté dont il était le maître, et fut, en même temps, mis en possession de la dot de sa femme.

Tant de concessions désarmèrent enfin les calvinistes, qui consentirent à rester tranquilles; mais, en repos de leur côté, le trop faible Henri III se vit bientôt menacé par un autre danger non

moins pressant. La ligue qu'il avait cru maîtriser en s'en déclarant le chef, grossissait chaque jour ses forces par les soins des Guise qui, aspirant eux-mêmes au trône, avaient besoin de tout brouiller pour se faire un parti puissant capable de soutenir leurs prétentions. La stérilité de la reine qui, depuis dix ans de mariage, n'avait pas encore eu d'enfant, et la mort récente du duc d'Anjou, frère du roi, paraissaient devoir appeler un jour au trône le roi de Navarre qui, issu en ligne masculine et directe du comte de Clermont, troisième fils de saint Louis, en était le plus proche héritier. Profitant habilement de cette circonstance, et appelant les peuples aux armes au nom de la religion catholique, dont les intérêts seraient évidemment compromis sous un prince hérétique, ils excitèrent promptement par toute la France une fermentation générale, qu'augmentaient encore les furibondes diatribes de leurs affidés, accusant le roi lui-même d'impiété et de connivence avec les protestans.

Espérant faire tomber tous ces bruits et acheter une paix dont il avait besoin pour se livrer plus tranquillement à ses plaisirs, Henri III conclut avec les ligueurs, à Nemours, le 7 juillet 1585, un traité par lequel, passant d'une extrémité à une autre, il s'engagea à défendre, dans toute l'étendue de son royaume, l'exercice de

toute autre religion que de la religion romaine, sous peine de mort contre les contrevenans; d'ordonner aux ministres de sortir dans un mois du royaume, et dans six aux autres sujets calvinistes qui ne voudraient pas abjurer.

La guerre était inévitable après un tel traité; elle ne fut pas avantageuse aux ligueurs; la victoire de Coutras, remportée par le roi de Navarre sur Joyeuse qui y périt, les jeta dans la consternation. Reportant alors toute leur mauvaise humeur sur Henri, ils se montrèrent plus que jamais dociles aux impulsions du duc de Guise qui, aidé d'une populace furieuse, osa bien l'assiéger dans le Louvre. Le monarque s'échappa, mais avec un vif désir de vengeance dans le cœur. Pour la satisfaire, il feignit bientôt après une réconciliation avec le duc, et l'ayant attiré au château de Blois, pendant la tenue des États, il l'y fit assassiner en 1588. Ce meurtre, suivi de celui du cardinal de Guise, souleva tout le royaume, et Henri n'eut plus d'autre ressource que d'accepter enfin les secours que depuis long-temps déjà son beau-frère lui offrait. L'entrevue des deux rois eut lieu au château du Plessy-lez-Tours; les conditions y furent bientôt convenues, et ayant joint leurs forces, ils marchèrent ensemble sur Paris, dont la ligue était maîtresse. Déjà ils menaçaient la ville, des hauteurs de Saint-Cloud, lorsqu'un

moine fanatique assassina Henri III, le 1er août 1589. Cette mort rendait de droit Henri IV légitime roi de France; mais sa qualité d'hérétique faisait hésiter à le reconnaître par les royalistes qui formaient la moitié de son armée. Givri donna le signal de l'obéissance : « Sire, lui dit-il, en tombant à ses genoux, vous êtes le roi des braves, et il n'y a que les poltrons qui vous quitteront. » Ces mots décidèrent plusieurs seigneurs, mais d'autres se retirèrent. La continuation du siége étant ainsi devenue impossible, Henri IV se dirigea vers Dieppe pour y attendre un secours que lui envoyait Elisabeth, reine d'Angleterre.

La part active que le roi de Navarre, dont l'histoire est liée à celle du pays de Foix, prit à tous ces grands débats, ne nous a pas permis d'y rester totalement étrangers; et nous avons cru devoir en présenter une rapide esquisse, nécessaire pour la complète intelligence des faits qui ont préparé la réunion du comté de Foix à la couronne de France. Revenant maintenant sur nos pas, nous allons donner quelques détails sur les événemens les plus remarquables qui eurent lieu en ce pays, depuis que nous avons quitté son histoire spéciale pour suivre en France son souverain appelé à de plus hautes destinées.

Le 20 juillet 1574, les calvinistes du Carla, de

Sabarat, du Mas-d'Azil, de Camarade et autres lieux, pillèrent le monastère de l'Abondance-Dieu, dit des Salenques, dont était alors abbesse vertueuse dame Moubeton, de la maison de Corneil. Les bâtimens furent brûlés et les pauvres religieuses forcées de se retirer dans le château de Pailhès, où elles furent honorablement reçues. Quinze jours après, elles allèrent s'établir dans la petite ville de Montesquieu-Volvestre, chez un marchand de laines, nommé Ribulz. Elles y restèrent jusqu'en 1630, époque à laquelle illustre dame Anne de Noë fit rebâtir le monastère des Salenques dont elle était abbesse.

Cet acte de violence jeta la consternation dans l'esprit de tous les catholiques du voisinage. Ceux des Bordes, qui jusque-là avaient si courageusement repoussé les attaques des huguenots, se laissèrent enfin séduire par leurs belles paroles, et leur ouvrirent les portes de leur ville. Ceux-ci n'y furent pas plus tôt entrés, qu'ils en chassèrent les ecclésiastiques, y ruinèrent les églises, y profanèrent les choses saintes et y introduisirent leurs ministres. Le sieur de la Valette, qui venait de s'emparer du château de Camarade, qu'il avait rasé, voulut aller les en chasser ; mais, comme il s'y rendait à cet effet avec sa troupe, d'autres soins plus importans lui firent prendre une autre direction.

Ce fut à peu près à cette époque aussi qu'un nommé Laguimerie, envoyé par les calvinistes de Montauban au secours de ceux du pays de Foix, surprit la ville de Saverdun par la trahison d'un certain Abadie, dit le beau-fils, et de quelques autres scélérats. Le magnifique couvent des Augustins et plusieurs églises, tant du haut que du bas Saverdun et de Sainte-Colombe, furent détruits, et un grand nombre de catholiques y perdirent la vie. Mais cette conquête ne profita pas à Laguimerie; le sieur Soulé de Siuras, et quelques autres huguenots, ne pouvant le voir sans jalousie gouverneur de Saverdun, firent naître une querelle dans laquelle son frère fut tué d'un coup de pistolet. Quoique le meurtrier eût eu le poignet coupé, et eût été pendu publiquement à Mazères, Laguimerie, indigné d'une telle conduite, prit son congé, et le sieur de Siuras, ainsi délivré de son rival, fut nommé gouverneur de Saverdun.

Sur la fin du mois de septembre 1575, les huguenots, vivement pourchassés par les sieurs de la Valette et de Joyeuse, tinrent à Saverdun une assemblée dans laquelle ils élurent le sieur Daudon pour leur gouverneur général dans le pays de Foix. Celui-ci, ayant accepté cette charge, voulut s'en montrer digne par quelque action d'éclat; mais il fut malheureux dans sa première

entreprise. S'étant présenté devant Saint-Girons, qu'il attaqua vivement, le sieur de Lamezan, qui vint au secours de la place, l'obligea à une retraite honteuse, après lui avoir tué beaucoup de monde. Une tentative qu'il fit sur Pamiers ne lui réussit pas mieux. Il avait fait jeter, au bas de la porte de Lormat, une grande quantité de poudre par une ouverture de canonière ; mais, bien que l'effet de l'explosion fût terrible, la herse de fer ayant été baissée, donna le temps aux catholiques d'accourir à la défense de la porte, d'où il fut repoussé après avoir failli y perdre lui-même la vie.

Mais, ce que n'avait pu la force ouverte fut obtenu par la trahison. L'année suivante, sur la fin d'octobre, un capitaine de la ville, quoiqu'il ait toujours, jusque-là, fait profession de bon catholique, en ouvrit les portes aux huguenots, qui y commirent tous les excès trop habituels dans ces malheureuses guerres, dont le fanatisme repoussait toute pensée de modération et de justice.

Effrayés du sort de Pamiers et fatigués enfin des mauvais traitemens que leur faisait subir leur seigneur, le sieur Château-Verdun, les catholiques de Calmont, pour se soustraire à sa tyrannie, se déclarèrent calvinistes, et au mois d'avril de l'année suivante (1577), ceux de Gibel, pou

une cause à peu près semblable, imitèrent leur exemple.

Saverdun ne resta pas long-temps au pouvoir de ses nouveaux maîtres; le sieur de Maure la reprit sur eux et y rétablit les catholiques dans la possession de leurs biens. Mais, sur la fin de février 1578, le roi de Navarre étant venu dans le comté de Foix, accompagné de la reine-mère, de sa sœur et de Marguerite de Valois, sa femme, il se laissa prévenir par les plaintes de ses co-religionnaires, et, lorsque les consuls catholiques de cette ville vinrent lui rendre leurs hommages à Mazères, où il s'était logé pour laisser à la cour de la reine la disposition entière du château de Saverdun, il les reçut fort mal, leur défendit l'exercice de leurs charges, les remplaça par des magistrats calvinistes, et établit Cubières gouverneur de la ville.

De Mazères, Henri se rendit à Foix, où il séjourna quelque temps. Avant son départ, il ôta le gouvernement du château au sieur de la Hille, catholique, et, à la persuasion des huguenots, le donna au capitaine Brignon, qui établit pour son lieutenant le capitaine Being, de la même religion. Ces changemens ne tardèrent pas à porter les fruits qu'on devait en attendre. Dès l'année suivante, Brignon fit abattre l'église de Montgauzy, brûler la métairie de Gariac, et bâtir

un nouveau temple pour ceux de sa religion.

Au commencement de l'année 1580, Brignon présenta aux consuls de Foix une commission supposée par laquelle le roi de Navarre lui donnait pouvoir d'établir une garnison de cinquante hommes dans l'abbaye de la ville ; puis, pour les mieux tromper, il leur proposa de composer cette garnison de soldats choisis par eux-mêmes. Les consuls, qui ne soupçonnaient pas alors la perfidie qu'il méditait, n'examinèrent pas bien sévèrement l'authenticité de sa commission, et lui accordèrent sa demande ; mais, lorsqu'il eut ces cinquante hommes à sa disposition, il fit si bien par ses promesses et ses caresses, qu'il les porta à embrasser sa religion. Maître alors de la position importante de l'abbaye, et sûr de sa garnison gagnée à sa cause, il assembla secrètement les huguenots de Pamiers, Mazères, Saverdun et autres lieux, qu'il fit entrer dans le château par une fausse porte, et le 15 avril, il se rendit subitement sur la place publique, à la tête de tout son monde. L'alarme se répandit aussitôt dans la ville, et les consuls Violet, Oreillard, Bérit et Rignac, accoururent promptement lui demander la cause de cet appareil militaire. Brignon leur présenta une seconde commission, supposée comme la précédente, par laquelle il leur était enjoint de lui remettre les clés de la

ville. Les catholiques, trop faibles pour résister, furent contraints d'obéir; et Brignon, n'ayant plus alors rien à craindre, fit enlever tout le trésor et les meubles précieux de l'abbaye, qu'on porta au château. L'argenterie, les calices, les croix, les chandeliers, et généralement tout ce qu'on trouva de quelque valeur dans les chapelles particulières des confréries de l'église de Foix, eurent le même sort. On abattit les autels, on brûla les images, on descendit les cloches, pour être fondues, disait-on, pour le service de sa majesté; on chassa les ecclésiastiques, et enfin un ministre, nommé Clément, fut appelé pour faire le prêche dans le temple, et pour travailler à faire embrasser le calvinisme, de gré ou de force, aux habitans.

Les choses restèrent en cet état pendant toute cette année; mais l'année suivante, le roi étant alors à Montauban, les malheureux catholiques de Foix lui députèrent le sieur Violet, et autres personnages recommandables de la ville, pour lui demander justice de la tyrannie exercée contre eux par leur gouverneur. Le roi accueillit favorablement leurs plaintes et donna commission au sieur Daudon de rétablir les catholiques dans la jouissance de leurs biens. Brignon eut ordre de se retirer; mais il laissa, en partant, le commandement à son lieutenant Being, qui suivit la

même conduite, et autorisa de même tous les excès de ses soldats, dont un nommé Lavigne, le 13 mai de la même année, poussa la violence jusqu'à tuer de sang-froid, d'un coup d'épée, un catholique nommé Jean Authier, qu'il rencontra sur la descente du Rival.

Une telle insolence lassa enfin la patience des catholiques, qui coururent aux armes : de leur côté, les huguenots se préparèrent à leur résister, se rassemblèrent dans la rue de la porte du château, où ils se barricadèrent devant leur temple ; mais le lendemain, le capitaine Pelissot arriva au secours des catholiques, avec quatre-vingts soldats du quartier de Lesparre, et peu après, le capitaine Bichon, avec une bonne troupe d'autres fantassins bien armés : tous alors donnèrent si vigoureusement sur les huguenots, que ceux-ci furent obligés d'abandonner leur poste et de se retirer dans le château ; leur temple fut aussitôt brûlé par les catholiques.

Le triomphe de ceux-ci ne fut pas de longue durée. Leurs adversaires ayant rassemblé neuf cents hommes, commandés par les sieurs du Soulé, Roquebrune, Saint-Marcel, et par le capitaine Barthe du Mas-d'Azil, vinrent fondre brusquement pendant la nuit sur la ville, qu'ils attaquèrent en plusieurs endroits différens, et principalement à la porte appelée *del Cap* de la

ville, gardée par cent vingt soldats de Barguillière, qui furent promptement mis en déroute. A la faveur du désordre qui résulta de cette attaque, les calvinistes percèrent sur un autre point la muraille, et entrèrent dans la ville sans éprouver la moindre résistance; mais la défense dans l'intérieur fut acharnée, et le combat y dura plus de trois heures. Pelissot y fut blessé à la cuisse d'un coup de mousquet, et la mésintelligence qui existait entre lui et Bichon fit la perte des catholiques, qui finirent par être obligés de céder. Les calvinistes pillèrent la ville, démolirent entièrement l'abbaye, et rasèrent les murailles de l'Église. Les membres du chapitre se retirèrent à Toulouse, où ils furent charitablement reçus, et où ils firent leurs offices dans l'église de Saint-Pierre-des-Cuisines.

Le sieur de Montgascon, qui avait repris Tarascon sur les huguenots, ne trouvant pas ses services assez bien récompensés, avait quitté la ville, fort mécontent de ses habitans; et ceux-ci, confians en une paix trompeuse, négligeaient les précautions nécessaires à leur sûreté. Daudon, qui en eut avis par les intelligences qu'il y entretenait, résolut d'en profiter pour venger la mort du capitaine Plagne, tué en défendant la ville. Il la surprit facilement, et y fit un massacre affreux des catholiques. Ses soldats eurent ordre d'y

vivre à discrétion ; il fit détruire les églises, piller leurs trésors, abattre les autels et brûler les images ; il en bannit les ecclésiastiques, et les remplaça par des ministres de sa religion ; il fondit les cloches, qui furent converties en pièces d'artillerie, et enfin il confia le gouvernement du château à Rogayrau, ennemi déclaré des catholiques.

En la même année (1582), et sur la fin du mois de décembre, les sieurs de Maure, Lamezan, Villambix et Lussan, ayant réuni une troupe de douze cents hommes, attaquèrent la ville de Pamiers, alors au pouvoir des religionnaires. De Maure y fut blessé au genou d'un coup de mousquet, dont il mourut ; mais la ville fut prise. Malheureusement, au moment de faire les logemens, la cavalerie et l'infanterie catholiques eurent une vive dispute à ce sujet. Leurs ennemis en profitèrent pour se rallier et pour fondre sur eux : le combat fut long et opiniâtre ; le baron de Calmont et son frère y furent mortellement blessés ; mais enfin les catholiques furent mis en déroute, et la ville reprise.

Le roi ayant reçu la nouvelle de ces désordres sans cesse renouvelés, envoya le sieur de Mieussens, gouverneur du Béarn, et sénéchal au comté de Foix, avec commission expresse de faire observer les édits de pacification. Celui-ci,

ayant convoqué les États dans la capitale du comté, y fit connaître les volontés du roi, et ordonna à chacun, sous peine de crime capital, de vivre désormais en paix.

Henri étant venu dans le comté de Foix au mois de juin 1584, nomma le commandant de Lectoure gouverneur de Foix ; le sieur de Mieussens fut remplacé, dans sa charge de sénéchal, par Daudon, qui fut en même temps nommé lieutenant-général à la place de Blaise de Villemur, sieur de Pailhès, dont les ancêtres depuis longtemps avaient toujours rempli cette honorable et importante charge ; le gouvernement du château de Montaut fut de même confié au capitaine Ferail, huguenot, qui, ayant voulu introduire dans la ville un ministre, le jour du vendredi saint, pour y prêcher publiquement, faillit perdre la vie dans la résistance que les catholiques opposèrent à cette prétention.

Daudon, reconnu sénéchal et gouverneur-général du pays de Foix, voulut, en 1585, loger le capitaine Bachan au château de Mazères, sous prétexte que sa présence y serait utile pour assurer la ville ; mais les habitans de celle-ci s'y opposèrent, en vertu d'un de leurs priviléges qui portait que la maison du roi n'aurait d'autres gardes que les habitans, et d'autres gouverneurs que les consuls. La cause fut portée devant le

roi, qui était alors à Nérac, et les habitans de Mazères furent confirmés dans leur privilége.

Le détail serait trop long et trop minutieux de toutes les prises et reprises de petites places sans importance, qui, malgré les édits de pacification, continuèrent toujours à avoir lieu dans le pays de Foix; mais nous ne pouvons passer également sous silence la destruction, par Daudon, du Màs Saint-Antonin, place forte à un quart de lieue de Pamiers.

Les chanoines et autres ecclésiastiques de l'église cathédrale du Marcadal de cette ville s'y étaient réfugiés comme dans un lieu de sûreté. Quelques avis leur ayant été donnés sur les mauvaises intentions du sénéchal à leur égard, ils firent venir soixante soldats bien armés et aguerris, commandés par un brave capitaine que le seigneur de Mirepoix leur avait donné. Daudon, déconcerté par cette précaution, voulut leur faire entendre qu'ils n'avaient rien à craindre, et fit marcher ses troupes et son artillerie vers le château d'Ampouillac, appartenant à l'abbé de Boulbonne, qu'il assiégea. Rassurés par cette démonstration, les chanoines du Mas Saint-Antonin se crurent à l'abri du danger, et pour éviter les frais de la garnison qu'ils avaient appelée, ils la congédièrent. C'était ce qu'attendait Daudon. Rappelant à la hâte toute sa troupe,

et aidé de tous les religionnaires de Pamiers, il attaqua la place, et s'en rendit facilement maître le 16 mai 1586.

La superstition, fidèle compagne de l'ignorance, était bien répandue dans ces temps. Aussi voyons-nous dans les annales de Foix qu'à cette époque maîtres Arnaud Lacanal et Jean Marque, consuls de Montgaillard, firent arrêter Jean Coudrier, dit Petit, prétendu sorcier, et douze femmes du même endroit, prévenues du même crime de sorcellerie. Coudrier et cinq de ces femmes furent pendus, et leurs corps brûlés au lieu de l'oratoire de Montgaillard; les autres femmes ayant obtenu un sursis, trouvèrent le moyen de s'évader de prison, et se retirèrent loin de leur pays.

Cinquième Époque.

LES COMTES DE FOIX DEVENUS ROIS DE FRANCE ET DE NAVARRE.

CHAPITRE PREMIER.

Henri IV, roi de France et de Navarre.

(1589.)

La mort d'Henri III avait rendu Henri IV roi de France, sinon de fait, au moins de droit; mais dans un pays aussi éminemment catholique, la religion qu'il professait lui fut long-temps un obstacle pour être reconnu généralement. Les nombreuses victoires qu'il remporta sur les ligueurs n'eussent même probablement jamais suffi à faire triompher son droit par la force : avant de s'asseoir sur le trône de saint Louis, il fallait qu'il renonçât publiquement à l'erreur.

Son abjuration eut lieu à Saint-Denis, près Paris, le 25 juillet 1593 ; elle fut le coup le plus mortel qu'il pouvait porter à la ligue, dont la continuation n'offrait plus aucun motif raisonnable. En vain ses chefs, qui en avaient espéré de grands avantages personnels, cherchèrent-ils à la maintenir en jetant des doutes sur la sincérité de sa conversion, le peuple, las d'une guerre si longue et si désastreuse, ne répondait plus que faiblement à leur appel ; de toutes parts, les villes se rangeaient sous son obéissance, et le 22 mars suivant, étant entré dans sa capitale par composition avec Brissac, qui en était gouverneur, il devint par le fait, comme il l'était déjà par le droit, roi de France et de Navarre.

Mais jusqu'à cette heureuse conclusion de débats si sanglans, les catholiques du pays de Foix eurent beaucoup à souffrir : chassés de leurs maisons et expropriés de leurs biens par les religionnaires qui y dominaient, ils erraient dans la campagne, sans trouver nulle part aucun refuge assuré. Dans toutes les villes de Foix, de Pamiers, de Mazères, de Saverdun, du Mas-d'Azil, de Carla, de Lasbordes, de Sabarat et de Tarascon, il était interdit de dire la messe, et tous ces lieux n'offraient que de tristes marques de désolation, de lamentables traces des dévastations de l'impiété.

Et cependant, comme il arrive toujours en de semblables circonstances, les religionnaires qui s'étaient enrichis du pillage de tant de riches églises, de tant de couvens et de tant de villes, se trouvèrent si fort endettés par les frais de la guerre, qu'ils se virent forcés de rappeler plusieurs catholiques, afin de les faire contribuer avec eux au paiement de leurs dettes. Sans doute aussi ils avaient en même temps l'espoir de finir par les attirer à leur parti; mais le grand nombre de ceux qui rentrèrent ainsi à Foix et dans d'autres villes trompa leur attente, et persévéra courageusement dans sa croyance. Aussi leurs ennemis redoublèrent-ils bientôt contre eux de fureur, et saisirent-ils avec empressement toutes les occasions de les persécuter. Comme ils étaient obligés, les dimanches et les jours de fête, d'aller entendre la messe dans quelque église improvisée au milieu de la campagne, ils trouvaient, à leur retour, les portes de la ville fermées à clef jusqu'à deux heures après midi, ou jusqu'à ce qu'il plût aux anciens du consistoire de leur en permettre l'entrée. La crainte d'être entièrement chassés de la ville les forçait de souffrir en silence ces iniques persécutions.

L'abjuration d'Henri IV vint enfin rendre le courage aux catholiques et inspirer plus de modération aux calvinistes. Enhardi par cette heu-

reuse nouvelle, le chapitre de Foix demanda le rétablissement de la religion catholique dans la ville, et de Lascases, son syndic, poursuivit si vivement cette affaire, que, dans le mois de février 1594, la cour du parlement de Toulouse, séant à Béziers, rendit un arrêt en sa faveur. Le même arrêt porte défense à tous, de quelque condition qu'ils soient, de troubler, empêcher ou molester le chapitre dans tout ce qu'il croira utile au rétablissement de l'exercice de la religion catholique, sous peine d'être punis comme perturbateurs du repos public et criminels de lèse-majesté; il enjoint de plus à tous gouverneurs, consuls et magistrats, de donner main-forte au chapitre toutes les fois qu'ils en seront requis.

Le parlement députa en même temps, comme commissaires chargés de l'exécution de l'arrêt, les sieurs Bardichon et de La Broche, conseillers, lesquels, s'étant rendus à Foix, refusèrent d'entendre à aucune des oppositions apportées par les prétendus réformés, et établirent le chapitre, dans l'Hôtel-Dieu de la ville, le samedi, veille du dimanche des Rameaux de l'an 1594. Ce fut là que les offices divins furent célébrés, jusqu'à ce que l'église paroissiale, entièrement ruinée, pût être reconstruite. Un si grand changement n'eut pas lieu sans occasionner bien des

plaintes, et même des menaces, de la part des religionnaires, qui se sentaient forts de l'appui de leur gouverneur, du juge-mage, son lieutenant, des consuls et des autres autorités de la ville; mais le gouverneur du château reçut ordre, sous les peines les plus graves, d'empêcher tout désordre; et il prit à ce sujet des mesures si sévères, que personne ne remua.

Obligés de renoncer à la violence, les calvinistes eurent recours à la chicane. Les consuls s'opposèrent à ce que le saint viatique fût porté publiquement aux malades; ils défendirent de même qu'on enterrât les morts avec les cérémonies religieuses, et qu'on les accompagnât dans les rues avec des flambeaux allumés; les processions générales dans la ville furent également interdites, et permises seulement dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu, destiné aux offices divins. Mais ce qu'il y avait de plus déplorable encore, c'est que les religionnaires y vinrent, par curiosité, entendre les prédications, et s'y comportèrent avec une telle irrévérence, que le R. P. Cayron, gardien du couvent des cordeliers de Mirepoix, y prêchant un dimanche de carême, fut publiquement insulté par Barthelemy Gibert, notaire et consul de Foix, qui l'interrompit dans son discours en lui criant à haute voix que tout ce qu'il prêchait était faux, et qu'il mentait. La chambre

haute de Castres ayant été informée de cette insolence, condamna Gibert à une amende pécuniaire envers le roi, et le déclara indigne pour jamais de la charge consulaire.

Henri IV, voulant prévenir le retour des troubles et assurer le sort des catholiques contre les entreprises des huguenots, envoya à Foix, en 1596, un commissaire du grand conseil, chargé de régler définitivement toutes les questions relatives à l'exercice du culte. Celui-ci ordonna qu'à l'avenir les offices se feraient en toute liberté publiquement, et tels qu'ils avaient toujours été pratiqués. Cette permission ne tarda pas à recevoir son exécution; car, avant même le départ du commissaire et en sa présence, on fit, selon l'ancien usage, une procession générale à Notre-Dame de Montgauzi, le jour de la seconde fête de Pâques, et elle fut de là continuée dans toutes les rues de la ville.

L'année suivante, il fut résolu, pour le bien de la paix, que dorénavant on élirait pour la ville de Foix deux consuls catholiques et deux de la nouvelle religion. Les premiers nommés furent Antoine Veret et Jacques Cassol, pour les catholiques; Jean Azam, dit Burret, et Jean Savenne, pour les calvinistes. Cette sage mesure eut tous les bons effets qu'on pouvait en attendre, et chacun des deux partis, également

protégé par ses consuls, commença à vivre en paix.

Le 15 février 1598, mourut dans son château de Belesta le sieur Daudon, gouverneur-général du pays de Foix.

C'est en cette année que parut le fameux édit de Nantes, donné par le roi pour pacifier enfin son royaume, depuis trop long-temps déchiré par les guerres de religion. Il fut l'ouvrage de quatre hommes les plus habiles et les plus judicieux du royaume, Schomberg, Jeannin, de Thou l'historien, et Calignon. Varillas, au contraire, en attribue tout l'honneur à Daniel Chamier, le plus habile ministre du parti protestant. Son enregistrement éprouva de grandes difficultés de la part du parlement de Paris, et n'eut lieu que l'année suivante. Ses principales dispositions portaient que les réformés auraient l'exercice public de leur culte, mais seulement dans des lieux marqués et dans ceux où il se trouvait déjà établi; mais à condition que, dans ces lieux mêmes, les catholiques exerceraient également leur religion. Il est enjoint aux calvinistes de s'assujétir à la police de l'Église romaine, de ne point travailler publiquement les jours de fête, de payer les dîmes, de remplir les devoirs extérieurs de paroissiens, et il leur est défendu, sous de graves peines, de troubler les cérémonies ec-

clésiastiques par aucune irrévérence, soit de paroles, soit d'actions.

Le roi envoya dans les provinces des commissaires chargés de régler d'autorité et à l'amiable les différends qui pourraient naître à l'occasion de l'exécution de l'édit. Il fallut à ces commissaires un fonds inépuisable de patience pour adoucir l'aigreur des partis, démêler les chicanes, aplanir les difficultés; mais ils surent employer si habilement les voies de persuasion ou d'autorité, suivant les circonstances, qu'ils finirent par apprivoiser les catholiques avec les réformés, et par les habituer à vivre ensemble sous la protection des lois.

Ce n'est pas cependant qu'il ne se rencontrât encore de temps en temps quelque exemple de la haine farouche des réformés contre la religion catholique; et cette même année 1598 fut témoin d'un acte d'exécrable impiété qui porta la consternation dans l'âme de tous les bons catholiques du pays. Le sieur de Cazeaux, gentilhomme d'une valeur distinguée, avait levé des troupes dans le comté de Foix pour faire la guerre aux Espagnols du voisinage, qui enlevaient journellement le bétail que les paysans menaient paître sur les montagnes. Contrarié par le mauvais temps et par la grande quantité de neige qu'il trouva sur ces montagnes, il perdit une partie

de son monde dans cette expédition, et fut obligé d'y renoncer. Comme il revenait, un gentilhomme de sa suite, huguenot de religion, entra dans l'église d'Estéri, et, voyant sur l'autel une statue de la sainte Vierge, il osa bien faire ses ordures sur sa tête, en proférant ces abominables paroles : « Marie, va dire à ton fils qu'il te fasse justice de cette injure. » La vengeance qu'il invoquait ne se fit pas attendre long-temps : le malheureux fut attaqué d'un continuel flux de sang, dont il mourut à Foix, chez M. de Bovas, son proche parent.

Après la mort de Daudon, le vicomte de Mirepoix reçut du roi, en récompense de ses longs et loyaux services, la charge de sénéchal et gouverneur du pays de Foix. Sa nomination fut l'objet d'une joie générale dans tout le comté : le clergé, la noblesse et le tiers-état l'accueillirent avec une égale satisfaction, certains de la justice et de la fermeté qu'il montrerait dans l'exercice de ses fonctions.

L'occasion d'en faire preuve ne tarda pas à se présenter. Comme il parcourait son gouvernement, le capitaine du Thil, catholique, vint se plaindre à lui d'un autre capitaine, nommé Rigogrand, qui s'était emparé par violence, et à son préjudice, du gouvernement du château de Tarascon. Le sénéchal se rendit aussitôt en cette

ville, et après avoir entendu les deux parties, et vu les titres produits de part et d'autre, il rétablit le capitaine du Thil dans le gouvernement du château. Les habitans de la ville, délivrés de la tyrannie qu'exerçait sur eux Rigogrand, profitèrent de l'occasion pour demander le rétablissement chez eux de la religion catholique; et ils l'obtinrent par un arrêt de la chambre de l'édit, séant à Castres. La sainte messe y fut en conséquence célébrée, le 2 du mois de mars 1599, par monseigneur du Parron, évêque de Pamiers, en présence du sieur Bertrand de Moncrier, conseiller en la cour de Castres, et nommé par elle commissaire chargé de l'exécution de son arrêt.

Le 9 août de la même année, les sieurs de Saint-Félix et de Pujol, commissaires exécuteurs de l'édit de pacification, arrivèrent à Pamiers, chargés d'y rétablir l'exercice de la religion catholique, et de faire rentrer les ecclésiastiques et religieux dans la propriété de leurs biens. A défaut d'un lieu plus convenable, l'évêque célébra la sainte messe sous la voûte du clocher de l'église du Marcadal, et à deux heures après midi, le P. Saint-Donnez, gardien du couvent des cordeliers de Mirepoix, prêcha sur la place commune, au milieu d'une grande foule de peuple, accourue pour l'entendre. Le 15 du même mois, les mêmes commissaires se rendirent à Mazères,

où ils rétablirent également l'exercice du culte catholique.

Le gouverneur de la ville et du château de Foix étant mort à Foix le 9 avril 1600, le roi nomma pour le remplacer le sieur de Matheraut, très expérimenté et sage capitaine. Son impartialité, dont il donna une preuve éclatante en renvoyant son neveu, qui avait entrepris sur l'autorité des consuls, maintint la paix entre les deux partis catholique et calviniste. Les années 1601, 1602 et 1603 se passèrent fort tranquillement, grâce au bon ordre et à la sage administration établis par le vicomte de Mirepoix; mais celui-ci mourut à Toulouse à la fin du mois d'août. Il fut remplacé dans sa charge par le sieur de Roquelaure, qui en fit prendre possession par procureur.

Le sieur de Roquelaure ne jouit pas longtemps de la double charge de sénéchal et gouverneur du pays de Foix : dès l'année 1605, nous la voyons donnée au seigneur Adrien de Montluc, comte de Carmaing. Le sieur Florentin, catholique, fut à la même époque nommé trésorier-général, en remplacement du sieur Fontanié, calviniste, qui se retira à Castres.

L'année 1606 n'offre rien de remarquable; mais l'année suivante vit s'accomplir l'acte important qui fixa définitivement le sort du comté

de Foix. Par son édit du mois de juillet, Henri IV unit inséparablement son patrimoine au domaine de l'État dont il devint partie intégrante, et le comté de Foix ne forma plus dès lors un petit État séparé; il entra dans la grande famille dont son souverain était devenu le père.

CHAPITRE II.

Le comté de Foix réuni à la couronne de France.

(1607.)

La réunion du comté de Foix à la couronne de France acheva le triomphe commencé des catholiques. En 1608, plusieurs ecclésiastiques et laïques firent bâtir, avec la permission de messire Joseph d'Espardes-de-Lussan, évêque de Pamiers, une chapelle sous l'invocation de saint Jérôme, docteur de l'Église : ils y établirent une compagnie de pénitens bleus, et y commencèrent leurs exercices le 22 juillet, jour de la fête de sainte Madeleine. Les religionnaires voulurent s'y opposer ou y causer du trouble; mais les précautions prises par la cour souveraine du

parlement de Toulouse, prévinrent leurs mauvais desseins.

Le 13 février 1609, les fondemens de la nouvelle église de Saint-Volusien de Foix, destinée à remplacer celle qu'avaient abattue les religionnaires, furent solennellement posés par les membres du chapitre, par les consuls et par messire Jean-George de Caulet, trésorier de France. Sa construction dura cinq ans, et le 21 décembre 1613, les offices divins purent y être célébrés.

L'année 1610 remplit toute la France de deuil par la mort de son roi, assassiné par l'infâme Ravaillac. Il se rendait dans son carrosse, à l'arsenal, chez Sully; au coin de la rue de la Ferronnerie, qui était alors fort étroite, un surcroît d'embarras, occasionné par des voitures de vin, obligea les gardes de se disperser, et le carrosse d'arrêter. Dans ce moment, son assassin, qui le suivait depuis le Louvre, monta sur la petite roue du carrosse, et lui porta deux coups de couteau, dont l'un lui perça le cœur. Comme saisi du crime qu'il venait de commettre, il resta près du carrosse, son couteau à la main; deux valets de pied le saisirent, et les gardes, accourant au bruit, l'épée haute, voulurent se jeter sur lui; mais le duc d'Épernon les contint, et le fit mettre en sûreté. Ce malheureux, la tête échauffée par les plaintes qu'il entendait faire du gouver-

nement, s'était persuadé que le roi n'était pas aimé, et qu'il rendrait un grand service à la France en l'en délivrant : aussi sa surprise fut-elle grande, quand il vit, au moment de son supplice, le peuple, désolé de la mort du roi, le charger de malédictions et lui refuser le secours de ses prières.

Au premier bruit d'un attentat si horrible, la consternation fut générale par toute la France. Le commerce fut suspendu; les travaux de toute espèce cessèrent; les gens de la campagne se rendaient par groupes sur les grands chemins pour avoir des nouvelles, et quand ils ne purent plus douter de leur malheur, ils s'écrièrent : « Nous avons perdu notre père! »

Henri IV méritait, en effet, ces regrets unanimes. « La France, dit le président Hesnault, n'a point eu de meilleur ni de plus grand roi. Il était son général et son ministre; il unit à une extrême franchise la plus adroite politique, aux sentimens les plus élevés une simplicité de cœur charmante, et à un courage de soldat un fonds d'humanité inépuisable. »

Cette nouvelle produisit dans le pays de Foix une grande agitation dans les esprits; les catholiques et les huguenots entrèrent en défiance les uns des autres, et ces derniers firent même des tentatives pour reprendre leur rôle d'oppres-

seurs. Jean Murat, un des consuls calvinistes de la ville de Foix, appuyé d'un grand nombre de personnes de son parti, essaya de se saisir de l'église, et fit commandement au chapitre de lui en remettre les clefs; comme elles lui furent refusées, les têtes s'échauffèrent, et une sanglante catastrophe allait peut-être avoir lieu, lorsque le sieur de Mutherane, gouverneur, tout nouvellement arrivé de la cour, apaisa, par sa sage conduite, cette émotion populaire.

En 1612 commença, par ordre du roi et de la reine régente, la démolition du château de Varilhes, qui fut entièrement rasé le 27 janvier 1613.

Au mois de mai de cette dernière année, le sieur Florentin, trésorier du pays, fut assassiné dans sa maison de campagne de Loubiers, et tout fut livré chez lui au pillage. Les meurtriers furent arrêtés plus tard, et condamnés à mort par un arrêt du parlement de Toulouse, qui reçut son exécution à Foix.

En 1614, le roi Louis XIII ayant convoqué les états-généraux du royaume à Paris, messire Joseph d'Espardes-de-Lussan, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, évêque de Pamiers, Jacques de Lordat, chevalier, seigneur de Castaignac, et Bernard Mérie, docteur et avocat, furent députés par le pays de Foix pour y assis-

ter. Comme le royaume de France était alors divisé en douze provinces ou gouvernemens généraux, il fallut, pour avoir séance et voix délibérative, qu'ils prissent rang dans le gouvernement du Languedoc, après la sénéchaussée du Lauraguais ; mais, pour conserver leurs droits, ils obtinrent une déclaration du roi, dans laquelle il fut dit que le pays de Foix resterait ce qu'il avait toujours été ; pays d'États, gouvernement et sénéchaussée séparés, tant de ladite province de Languedoc, que de toute autre, faisant corps et sénéchaussée à part, et ne relevant d'aucun autre que de sa majesté, qui confirmait et leur continuait tous leurs priviléges, franchises, exemptions et libertés.

Le 1er mai 1615, le sieur de La Passe, brave et expérimenté capitaine, reçut du roi le gouvernement du château de Camarade dont il prit possession, et dans lequel il fit entrer les sieurs de La Passe de Monlis, son frère, Cardoun et quelques autres de ses amis. Les religionnaires du pays, alarmés de cette circonstance, prirent les armes, et vinrent, au nombre de sept à huit cents, assiéger le château ; de leur côté, les seigneurs de Montbrun, d'Aurignan et plusieurs autres, armèrent pour venir secourir la place ; mais le comte de Carmaing, gouverneur du comté, voulant prévenir les désordres qui pouvaient résul-

ter de cette levée de boucliers, députa le sieur de Durban qui, dans des vues de conciliation, ordonna que le capitaine de La Passe quittât le château, et renvoya les parties devant la chambre de l'édit, séant à Castres. Celle-ci commençait le procès, lorsqu'une nouvelle déclaration du roi, en date du mois de mai 1616, vint amnistier tout le passé.

Le samedi, quinzième jour de juin 1615, la ville d'Ax, dans le comté de Foix, fut entièrement brûlée, sans qu'on ait jamais pu découvrir la cause de cet affreux désastre. L'incendie gagna en peu de temps une si grande activité, qu'il fut entièrement impossible de l'éteindre.

L'année suivante, au mois d'avril, le comte de Carmaing se trouvant employé dans l'armée de monseigneur le duc de Montmorency, commit pour ses lieutenans-généraux, dans le pays de Foix, les sieurs de Celles et de Durban qui y commandèrent pendant son absence. Le premier convoqua les États dans la ville de Foix, en qualité de commissaire du roi.

Le 18 août 1619, les R. P. capucins, ayant arboré la croix dans un endroit de la ville de Foix, avec la permission de l'évêque et le consentement de la ville, bâtirent leur couvent au lieu dit *le Cap de la ville*, qui se trouve aujourd'hui hors de la porte Saint-Jacques.

Le comté de Foix commençait enfin, à quelques rares exceptions près, à jouir d'une paix qui devait lui paraître d'autant plus précieuse, qu'elle avait été précédée par des guerres plus longues et plus sanglantes; mais en tout temps, et surtout à la suite des commotions politiques, il y eut des hommes pervers qui, incapables de vivre honnêtement des fruits d'un travail qu'ils dédaignent, ont besoin de troubler la société pour trouver dans ses déchiremens les moyens de satisfaire leur passion de rapine et de brigandage. Tel était Signalières, homme de basse extraction, militaire et huguenot, nouvellement arrivé de la Suède : se trouvant à Limbressac, ville frontière du comte de Foix, sans occupation ni emploi favorable à son ambition, il voulut entraîner ses co-religionnaires dans une nouvelle révolte, dont il serait le chef et dont il aurait tous les profits. Depuis un an déjà il méditait ce projet, lorsque les divisions de la cour de France, en 1621, lui parurent un moment favorable pour les mettre à exécution. Il eut bientôt rassemblé autour de lui une troupe de bandits, à la tête desquels son premier exploit fut de surprendre Laurac-le-Grand, au Lauraguais, à l'aide d'intelligences secrètes qu'il avait pratiquées dans la place. Les crimes les plus affreux suivirent cette victoire. Un prêtre, car c'est toujours à eux qu'en

veulent plus particulièrement les méchans, fut obligé de souffrir qu'on lui mît sur le dos une selle, avec la bride et le mors dans la bouche, et que montant dessus, on le fît marcher des pieds et des mains à grands coups d'éperons; après quoi on lui creva les yeux, on lui coupa les mains, et puis on l'acheva de sang-froid quand on ne trouva plus de tourmens nouveaux à lui faire subir.

Les sieurs Dannous, Lacourtelle, Moussoulen et autres gentilshommes catholiques, prirent aussitôt les armes et poursuivirent vivement ces monstres qu'ils contraignirent à se sauver dans le Mas-Saintes-Puelles. De là Signalières continua ses courses et ses brigandages; chaque parti arma de son côté, et tout le pays retomba dans les horreurs d'une guerre dont il sortait à peine.

Les calvinistes du Mas-d'Azil se saisirent d'Artigat dans le pays de Foix; ceux de Revel prirent Durfort, en Lauraguais, pendant l'absence du seigneur du lieu; et comme la ville de Montaut était dans de continuelles appréhensions d'être assiégée, les sieurs Pontand et Cahuzac y accoururent en diligence pour la défendre : le sieur de Mirepoix promit également de la secourir; le sieur de Mauléon y fit venir des soldats, et les lieutenans-généraux du comte de Carmaing, ainsi que le reste de la noblesse du pays, firent leurs préparatifs pour le même objet.

Cependant les rebelles, qui battaient toujours la campagne, se saisirent de la tour de Gabre du lieu de Mane, et d'autres maisons du fort de Lilhac, autrement Sarre-Cou, près du Cadurcet, d'où ils incommodaient extrêmement, par leurs fréquentes courses, les habitans de Foix, de la Bastide de Sirva et d'autres lieux du voisinage. M. de Durban, voulant les réprimer, convoqua une assemblée de la noblesse du pays à la Bastide de Sirva, le 23 juin 1621. Les principaux de ceux qui s'y trouvèrent, étaient les sieurs d'Ausignan, Mouttand, Taurignan, Nescus, Montgascon, Amplaing, Belissens et le capitaine Cossé, avec quelque infanterie. On résolut de chasser ces bandits de leur retraite, et, à cet effet, on fit aussitôt conduire quelques pièces de campagne devant le fort de Hillac; mais les rebelles, qui avaient eu avis de ce dessein, s'en étaient enfuis, et lorsque le sieur de Nescus, suivi de quelques soldats, eut escaladé le fort, et y fut entré par une fenêtre, il n'y trouva personne. Après y avoir mis garnison pour quelques jours seulement, les catholiques le brûlèrent et allèrent attaquer celui de Gayétain qu'ils prirent également, et dans lequel ils trouvèrent une grande quantité d'ustensiles servant à la fabrication de la fausse monnaie. Il fut, comme celui de Hillac, livré aux flammes.

Les rebelles tirèrent une vengeance bien atroce de la destruction de ces deux châteaux. S'étant mis en embuscade dans un petit bois dépendant d'une métairie dite Loscajou, près du lieu Daron, ils firent semblant de vouloir brûler l'église de cet endroit. Les catholiques de la Bastide et ceux d'Aron y accoururent sans ordre et sans un chef pour régler leurs mouvemens. Arrivés à une petite montée où les attendaient leurs ennemis, la cavalerie de ceux-ci fondit tout-à-coup sur eux, et en tua un grand nombre, parmi lesquels était Jean Icard, consul de la Bastide. Vingt-cinq prisonniers qui s'étaient rendus sous condition d'avoir la vie sauve, furent massacrés de sang-froid après l'action, et leur assassinat fut accompagné des cruautés les plus horribles, car on commença par leur crever les yeux et par leur couper le nez et les oreilles.

Le sieur de Matheret, gouverneur de la ville et du château de Foix, se démit, en cette année, de son gouvernement en faveur du sieur Restinélière, de la religion prétendue réformée. Le roi ayant agréé ce changement, le nouveau gouverneur prit possession le 16 août, et le lendemain, après avoir visité le château et fait un inventaire des meubles, il se retira, laissant à sa place un nommé La Roubière. Mais, n'ayant pas tardé à apprendre que son remplaçant tramait quelque

trahison, il y envoya en diligence le sieur de Montferrier, son frère, catholique, qui, aussitôt son arrivée, chassa La Roubière et ses soldats huguenots, qu'il remplaça par une garnison catholique.

Le 4 novembre, les rebelles continuant leurs sanglantes dévastations, attaquèrent la ville de Montaut, d'où ils furent honteusement repoussés. En se retirant, ils mirent le feu aux villages de Villeneuve et des Allumens, et assiégèrent l'église de Verniolle, où M. Vidal Barbagra, curé de Pradières, s'était réfugié, avec dix ou douze habitans de cet endroit. Les malheureux obtinrent, par capitulation, la vie sauve; mais ils n'en furent pas moins cruellement massacrés, et l'église brûlée, ainsi que les métairies et maisons du voisinage.

Le 8 du même mois de novembre, un soldat de la garnison du Mas Saint-Antonin de Pamiers, maison épiscopale nouvellement rétablie, fit avertir les rebelles que la place était mal gardée et dépourvue de vivres et de munitions de guerre. Ils y accoururent aussitôt, et la garnison, dans laquelle ils avaient des intelligences, leur ayant ouvert les portes, ils entrèrent sans éprouver la moindre résistance. Après y avoir mis le feu et en avoir rasé les murailles, ils allèrent le lendemain assiéger Varilhes; mais le sieur

de Montlaur, vieux capitaine qui y commandait, repoussa leurs attaques avec beaucoup de valeur, quoiqu'il n'eût avec lui qu'une très faible garnison, et donna ainsi le temps au sieur de Durban, ainsi qu'au baron son fils et au capitaine Cossé, de se jeter dans la place. Les milices du pays s'assemblèrent aussi en diligence et se rendirent, en moins de vingt-quatre heures, au rendez-vous qui leur avait été assigné; elles avaient à leur tête les sieurs de Brassac, le comte du Vernet, de Labat et de Houillard, qui se distinguèrent dans cette occasion. D'autre part, le sieur Dausignan d'Amplaing, de la maison d'Arnave, le capitaine Bérard, et autres catholiques de la ville de Foix, au nombre de cent cinquante, tinrent la campagne, tant pour diriger les troupes qui arrivaient que pour prévenir les projets des religionnaires, qui déjà mettaient le feu au quartier de Garrégou, afin de pouvoir passer outre dans le haut comté de Foix.

Le 15 du même mois, à trois heures après midi, on vit arriver encore, au secours de Varilhes, le sieur Daunour, avec une brigade de gendarmes de la compagnie de M. le duc de Montmorency, le baron de Couvison avec une compagnie de chevau-légers, le vicomte de La Tour, le sieur de Barbasan Castagnac, Labastide, d'Alou, Maulion Maure, les Agraulets frères,

Bilflou et autres seigneurs et gentilshommes du pays de Foix et du Languedoc ; ils étaient suivis de cinq cents chevaux et de deux mille hommes de pied bien armés. Ceux de la ville s'étant joints à ce secours, ils attaquèrent ensemble les huguenots, qui furent forcés de battre en retraite, et poursuivis vigoureusement jusqu'à Jangla. Ils perdirent en cette occasion quatre cents hommes, au nombre desquels étaient le sieur de Maurémont, gouverneur de Mazères, et Le Falga, sieur de Garrabet. Les catholiques n'y perdirent que sept hommes, parmi lesquels le sieur de Bilflou, qui fut vivement regretté pour sa valeur et sa piété.

Sur la fin du mois de décembre de cette même année 1621, le sieur de La Forêt-Toiras, très bon catholique, prit possession du gouvernement de la ville et du château de Foix, qui lui fut cédé par son frère Bestinilières. Le révérend père Villate, religieux de la grande observance de Toulouse, qui prêchait cette année l'avent à Foix, étant allé lui rendre ses devoirs au château, rencontra, à son retour, le sieur Aureillard, autrement dit Molinary, ministre calviniste de la ville de Foix, accompagné des principaux de son parti. Étant entrés en discussion sur le sacrement de pénitence, le père Villate leur en prouva la vérité par les textes de l'Écriture sainte, d'une

manière si convaincante, qu'ils furent tous réduits au silence, et que plusieurs d'entre eux promirent de quitter l'erreur à l'époque du carême prochain, si, d'ici là, leur ministre n'avait pas répondu victorieusement aux raisons du révérend père. Aureillard voulut s'aider, à cet effet, des lumières de son confrère de Pamiers ; mais aucun ne put réfuter des textes si précis, et le ministre de Foix, prévoyant bien la désertion qui allait s'ensuivre dans son petit troupeau, demanda un sauf-conduit pour sortir de la ville, et alla chercher fortune ailleurs. Sa retraite fut suivie de l'abjuration de plus de deux cents huguenots, au nombre desquels était un nommé Pierrefer, marchand, âgé de quatre-vingt-douze ans, qui avait reçu, de la main même de Calvin, le premier ministre de la ville de Foix, et qui, pour réparer cette faute, voulut accompagner le dernier à son départ. Quelques jours avant le dimanche de la Passion, comme il n'y avait plus dans la ville ni huguenots ni ministre, il fut décidé que leur temple était devenu inutile, et l'on procéda immédiatement à sa démolition.

Mais l'exemple des calvinistes de Foix ne fut pas imité par leurs co-religionnaires des autres endroits. Comme ils continuaient à ravager le pays, on bâtit une forteresse au lieu dit l'Arbre de Saint-Volusien, et l'on mit à Varilhes une

compagnie de gens de pied, sous les ordres du sieur de La Palace et Gouillard, son lieutenant, qui, par leurs continuelles sorties et leurs fréquentes attaques, obligèrent à se tenir sur la défensive les rebelles de Pamiers, de Mazères, de Saverdun et autres lieux.

Pour comprendre comment le pays de Foix, devenu domaine de la couronne, put rester si long-temps en proie à de tels déchiremens, il faut se reporter à l'histoire de France à cette malheureuse époque. Les calvinistes, que le nom seul de Henri IV avait contenus, s'étaient promptement effrayés des dispositions de la nouvelle cour, auprès de laquelle l'Espagne et Rome jouissaient d'une influence toujours croissante : ils avaient craint pour le maintien de leurs priviléges, et avaient cru devoir prendre des précautions qui, par une suite nécessaire de l'exaltation de leurs principes et des intérêts divers de leurs chefs, n'avaient pas tardé à dégénérer en hostilités ouvertes; et la France était ainsi retombée dans toutes les horreurs d'une guerre civile, moins acharnée et moins cruelle, il est vrai, que la précédente, mais presque aussi générale et aussi désastreuse. Si on veut étudier ces causes, on comprendra facilement ensuite comment, au milieu de tant de difficultés que venaient compliquer encore les intrigues d'une cour où dominait

un favori odieux à la noblesse, le faible Louis XIII fut forcé d'abandonner le pays de Foix à ses seuls moyens de défense.

Ce qui n'avait été dans les commencemens, de la part de Signalières, qu'une entreprise de bandits avides de pillage, n'avait pas tardé à devenir une affaire de parti. On se fût réuni contre des brigands; mais lorsque les intérêts religieux vinrent de nouveau diviser les esprits, on se sépara, et la guerre devint générale. La plupart des petits événemens dont elle se composa offrent aujourd'hui peu d'intérêt; nous les signalerons brièvement.

En 1622, les catholiques de Tarascon, de Montgaillard et d'Ax, par suite d'un arrêt du parlement de Toulouse, obtenu à la poursuite du procureur-général, rasèrent entièrement le château de Garrabet, qui servait habituellement de refuge aux factieux.

Dans la même année, le fort de la Bastille, attaqué par les sieurs de Nartagnac, Labastide, Bax, le baron de Durban, les Agraulet frères, et par les troupes que commandait le sieur de La Place, fut emporté d'assaut, et brûlé avec quatorze huguenots, sept femmes et un enfant, qui s'y étaient réfugiés.

Le 15 avril, les calvinistes de Saverdun, au nombre de trente-huit, attaquèrent une troupe

d'habitans de Montaut; mais ils ne purent en tuer qu'un seul, à cause de l'arrivée de M. de Labastide, qui, quoique accompagné seulement de six gendarmes et de six carabiniers, les chargea si rudement qu'il leur tua six hommes et les força à la retraite.

Le 15 juin, huit calvinistes s'étant retranchés dans le fort de Trimège, en furent délogés par le sieur Castagnac, qui en tua sept et fit le huitième prisonnier.

Le 30 du même mois, le fort des Allemands, appartenant au sieur de Lagraulet, ayant été surpris et occupé par les calvinistes, fut repris par le sieur de Castagnac, qui y tua huit hommes, et le rendit à Lagraulet.

Sept jours après, le même Castagnac s'empara de la grange del Taur, qu'il fit aussitôt démanteler, pour ôter aux huguenots l'envie de s'en saisir de nouveau. Le 9 juillet, il attaqua et prit le fort de Cassagnard, qu'il fit brûler peu de jours après avec les soldats qui l'avaient défendu. Il fit de même mettre le feu à une autre retraite des religionnaires, nommée Molendier.

Le 13 juillet, le sieur de Ferrières, catholique d'un grand mérite, ayant été pourvu de l'office de juge-mage en la sénéchaussée du pays de Foix, après le décès du sieur Dulson, huguenot, fut reçu en cette charge par le sieur de Violet, avocat du roi.

Sur la fin du mois d'août, les religionnaires ayant fait mettre le feu au village de Bira, l'évêque et seigneur de Mirepoix en conçut un tel ressentiment, qu'il donna les ordres les plus sévères contre ces malheureux incendiaires : il fit venir deux canons de Castelnaudary, et ses troupes assiégèrent et prirent dans l'espace de trois jours la Bastide, le Peyrat et Mirabel, qui furent mis au pillage, et où le feu acheva de consumer ce que les vainqueurs n'avaient pu en enlever.

Après ces cruelles représailles, le sieur de Castagnac fut mis avec un nombre d'hommes suffisant à Belpech ou Baupin, pour incommoder de là les rebelles de Mazères et autres du voisinage. Il remporta d'abord sur eux plusieurs avantages; mais, ayant imprudemment laissé connaître ses projets, ses ennemis en profitèrent pour l'attirer dans un piége. S'étant présentés le 28 septembre au pont de Belpech pour l'attirer au combat, ils s'enfuirent dès qu'ils l'aperçurent, et se firent poursuivre jusqu'au gué de l'hôpital de Léri; mais en cet endroit, cinq cents fantassins et deux cent cinquante cavaliers se réunirent à eux, et tous ensemble donnèrent sur la petite troupe des catholiques, qui se défendirent vaillamment, mais qui, écrasés par le nombre, y éprouvèrent de grandes pertes. Le sieur de La

Perière, le chevalier d'Antis, avec son neveu Mervilla, Lagraulet l'aîné, Saint-Servin, deux gendarmes, deux carabiniers et un domestique de Castagnac y furent tués.

CHAPITRE III.

Suite du précédent.

Des deux côtés, on était également las de la guerre, lorsque le 20 octobre 1622, par suite de la paix signée à Montpellier, parut la déclaration du roi portant amnistie pour le passé, et ordonnant la destruction de toutes les réparations et fortifications nouvelles faites dans les villes appartenant aux calvinistes. On procéda aussitôt à cette démolition dans les villes de Saverdun et de Mazères, et, en attendant qu'elle fût achevée, on prit des otages desdites villes pour être gardés dans le château de Foix.

Le clergé catholique de Pamiers, qui en avait été chassé pendant ces derniers troubles, s'empressa de demander le rétablissement du service divin dans cette ville, et la restitution des églises, cloches et autres objets enlevés par les calvi-

nistes. Les sieurs de Favien, catholique, et Prévôt, calviniste, furent nommés commissaires pour procéder à cette restitution, ainsi qu'à tout ce qui serait nécessaire pour le maintien de la paix, et arrivèrent à Pamiers sur la fin d'août 1623; mais ils ne purent s'entendre pour l'exécution de leur commission. Le premier, ayant reçu les plaintes des catholiques, ordonna la restitution de tout ce qu'ils réclamaient, et établit de plus qu'il y aurait désormais dans la ville trois consuls catholiques et trois calvinistes; il voulut de même que les officiers de la communauté fussent également pris par moitié dans chaque communion. Le second, au contraire, ordonna que les choses resteraient, sans aucune innovation, dans l'état où elles se trouvaient alors. Cette division força de recourir au roi, qui vida le différend en confirmant les ordonnances de Favien. Les calvinistes ne cédèrent cependant pas encore, et firent par trois fois opposition à leur exécution. Ordre fut alors donné aux sieurs de La Caminade, catholique, et Oigles, de la religion prétendue réformée, tous deux membres de la chambre de l'édit, séant à Castres, de se rendre à Pamiers, et de forcer les rebelles à l'obéissance. Ceux-ci s'y refusant encore, les commissaires interdirent l'exercice de la justice dans la ville de Pamiers, et transportèrent les foires

et les marchés dans Varillas. Cet état de choses dura jusqu'au 7 février 1625. Les factieux se soumirent alors ; on élut trois consuls catholiques, et l'on mit deux serrures et deux clefs aux portes de la ville, dont l'une était au pouvoir des consuls catholiques, et l'autre au pouvoir des consuls protestans.

Le 7 du mois de mai, les calvinistes de Mazères et des environs recommencèrent leurs dévastations, et le 14, s'étant assemblés au nombre de cinq cents hommes, ils attaquèrent Le Fossat ; mais ils en furent repoussés avec perte. Le 16 du même mois, ceux de Saverdun arrêtèrent un catholique nommé Clarac, et se présentèrent avec lui devant Le Vernet, promettant aux habitans de le mettre en liberté s'ils voulaient leur rendre la place. Leur proposition ayant été rejetée, ils ramenaient leur prisonnier à Saverdun, lorsque celui-ci trouva moyen de s'échapper en se jetant dans la rivière. Le 5 juin, les rebelles recommencèrent leurs courses, arrêtant les voituriers, dont ils prenaient les chevaux et les marchandises ; leur audace monta à un tel point, que le roi résolut enfin de les punir.

Le maréchal de Thémines reçut ordre d'entrer dans le comté de Foix avec une armée. Il commença par le siége de Calmont, qu'il prit le 21 du mois d'août 1625, et le lendemain, les habi-

tans s'étant retirés, on y mit le feu, on démantela la place, on abattit le pont, et quatre des rebelles furent pendus à un arbre. Le 25, le maréchal, accompagné du comte de Carmaing, du marquis de Ragay et du sieur de Castagnac, s'avança dans le pays avec l'armée, composée des régimens de Normandie, de Crussol, de Ventadouls, de Vaillac, de Mirepoix, etc., et ayant fait conduire l'artillerie vers les forts de Jean Bonnet et des Bourets, situés entre le Carla et Lasbordes, il s'en empara après une vigoureuse résistance. Quatorze ou quinze soldats de l'armée royale y périrent, et entre autres Jean Soula, dit Bastide, premier sergent du régiment de Normandie, natif de Foix, que son courage et son zèle firent regretter de toute l'armée. Vingt-cinq hommes du côté des ennemis furent tués dans la défense, ou pendus après la prise des forts.

Le dimanche, dernier jour d'août, l'armée catholique prit les approches des Bordes et de Sabarat, et le lendemain, les habitans, après y avoir mis le feu, se réfugièrent dans le Mas-d'Azil. L'armée marcha alors vers le château de Camarade, qu'elle démantela et rasa en attendant l'arrivée de sa grosse artillerie.

Le 11 septembre, le maréchal vint avec toutes ses troupes investir le Mas-d'Azil. Les habitans effrayés lui offrirent quinze mille écus pour se

racheter du pillage; mais il en exigea vingt mille, et sa demande ayant été refusée, on se prépara de part et d'autre au combat.

Près de la ville est une montagne que traverse la rivière de l'Arize, qui y forme une galerie souterraine, abondante en salpêtre, de deux cent cinquante pieds de hauteur sur cent cinquante de large; deux énormes piliers, dus à la nature, comme la galerie elle-même, en soutiennent toute la voûte, sous laquelle près de deux mille personnes peuvent s'abriter; et des deux côtés de la rivière, qui serpente à travers d'énormes rochers, se trouve encore un grand nombre de chambres spacieuses. La reine Jeanne d'Albret avait fait défendre l'entrée de cette galerie par une muraille, et c'était là que les habitans des villages incendiés par les royalistes étaient venus chercher un refuge. Le maréchal de Thémines voulut commencer les opérations du siége par les en déloger; mais les Toulousains, chargés de cette attaque, furent repoussés avec perte.

La garnison du Mas-d'Azil était commandée par l'Arboust, brave capitaine qui se défendit avec beaucoup de valeur: quelques jours après, Saint-Blancard s'étant jeté dans la place avec deux cent cinquante hommes, en prit le commandement, et le duc de Rohan trouva moyen d'y faire

entrer encore divers autres secours. Le maréchal fit d'inutiles efforts pour avancer les travaux du siége; repoussé trois fois de suite dans un assaut qu'il fit donner le 12 octobre, sans cesse harcelé par les huguenots de Saverdun, de Mazères et de Pamiers, èt contrarié enfin par les pluies continuelles qui vinrent inonder son camp, il fut obligé de lever le siége le 18 octobre, après y avoir eu cinq cents hommes tués ou blessés.

Ce mauvais succès des troupes royales qui, pendant la durée de ce siége, perdirent encore le sieur de Labastide, surpris dans une excursion qu'il fit de Montaut à Belpech, par les révoltés qui le massacrèrent, redoubla leur courage; et ils continuèrent leurs désordres et leurs pillages avec plus d'audace que jamais.

Au commencement de l'année suivante, un huguenot de Mazères, nommé Cappredon, officier du duc de Rohan, fut arrêté à son retour d'Espagne, où il était allé négocier, contre l'État, quelque trahison en faveur de son maître : il fut mené à Toulouse où, par arrêt du parlement, il eut la tête tranchée.

Cette même année mourut à Toulouse messire Joseph d'Espardes-de-Lussan, évêque de Pamiers. Il fut remplacé par messire Henri d'Esponde, qui prit possession de son siége, le 22 mai 1627.

Sur la fin de septembre, la guerre paraissant près de se rallumer, le parlement de Toulouse fit comparaître devant lui les principaux d'entre les religionnaires du pays de Foix, et leur fit jurer solennellement fidélité au roi. Mais qu'est-ce qu'un serment pour des hommes dont chacun se croit en droit d'interpréter même les commandemens les plus formels de Dieu? Aussi, dès le 4 novembre suivant, le duc de Rohan faisait son entrée dans Mazères, où il séjourna quelque temps, et de là il se rendit avec son armée à Saverdun, où il fut reçu le 11 du même mois, aux acclamations de la multitude qui faisait retentir l'air du cri : *Vive Rohan et l'Évangile!*

De Saverdun, le duc se rendit à Pamiers, où il entra le 13 avec l'intention d'en arrêter l'évêque, ainsi que les principaux ecclésiastiques et séculiers du parti catholique. L'évêque, qui avait passé la nuit en prières avec son clergé, ses domestiques et quelques habitans, fut charitablement averti par le ministre Tissier, de se sauver, parce qu'on en voulait à sa personne. Il profita de cet avis, et sortit aussitôt, accompagné de maître Arnaud Durrier, procureur du roi, de Héguible, son secrétaire, du sieur de Mascaron, son archidiacre, et d'autres personnes tant ecclésiastiques que laïques. Avant d'arriver à la porte de la ville, ils rencontrèrent les sieurs de

Lafitte, l'un des consuls de Pamiers, Cavé, Baylé, Esquerris, et la garde qui, quoique tous huguenots, les escortèrent jusqu'à la citadelle du pont neuf, dans laquelle ils entrèrent par une petite ouverture qu'ils firent à la hâte. Ils en sortirent bientôt après pour se rendre à Varilhes. Les huguenots n'ayant pas réussi à prendre l'évêque, pillèrent son palais, ainsi que les maisons de tous ceux qui l'avaient suivi. Le chapitre de Pamiers se retira à Foix, où il fut honorablement reçu, et où on lui assigna la chapelle des Pénitens-Bleus pour faire le service divin.

Après la réduction de Pamiers, les troupes du duc de Rohan furent envoyées dans la vallée de Barguillière, où on leur permit de commettre toute sorte d'hostilités et de désordres, à l'exception de l'incendie. Les maisons furent, en conséquence, saccagées, et les églises pillées; celle de Gannac y perdit sa cloche qui était d'un poids considérable. Le duc, après avoir inutilement tenté de surprendre la ville de Foix, au moyen des intelligences secrètes qu'il y entretenait, prit la route du Languedoc, à la fin de novembre, laissant Beaufort, avec quelque infanterie, pour son lieutenant-général et gouverneur dans Pamiers. Celui-ci mit le feu au Vernet le 14 décembre, et Bonnac eût reçu le même traitement, s'il ne se fût hâté de capituler.

Le 16 du même mois, Auros, à la tête de cinquante cavaliers et de cinq cents fantassins, attaqua Montaut dont les habitans se défendirent courageusement et le repoussèrent après lui avoir tué deux hommes et deux chevaux, et lui avoir blessé une douzaine de soldats.

Sur la fin de janvier 1628, Louis XIII ayant reçu avis que Beaufort faisait bâtir une forte citadelle dans Pamiers, et que les huguenots continuaient à ravager le pays, donna ordre au prince de Condé d'assiéger cette ville rebelle. Ce prince rassembla aussitôt une armée qui se trouva composée de trois mille cinq cents hommes pris dans les garnisons du haut Languedoc; l'arsenal de Toulouse lui fournit cinq pièces de canon, deux couleuvrines et un courtaud, avec les munitions nécessaires pour tirer mille coups de canon.

Le prince partit de Toulouse le 4 mars, après l'ouverture des États de la province, et vint coucher à Auterive, d'où il fit conduire quatre pièces de canon et les munitions jusqu'au gué d'Ampouillac, rendez-vous général des troupes qui y campèrent cette nuit, afin d'escorter l'artillerie dans sa route entre Mazères et Saverdun. Il arriva lui-même le lendemain au camp, accompagné du duc de Montmorency, du comte de Carmaing et d'un grand nombre d'autres seigneurs

et gentilshommes. Après avoir fait la revue de l'armée, il la fit marcher du côté de Montaut qui est située sur une agréable colline, au milieu d'une grande plaine, sur les bords de laquelle sont les villes de Pamiers, Saverdun et Mazères, qui forment un triangle et en sont à une égale distance. Dès le lendemain, les opérations du siége commencèrent; la garnison, composée de quinze cents hommes, se défendit bien; mais l'attaque fut si heureuse pour les catholiques, qu'il n'y eut que deux soldats de tués.

Les assiégés s'étaient emparés d'une petite hauteur nommée La Rode, sur laquelle ils s'étaient fortifiés, et d'où ils incommodaient continuellement les assiégeans; le marquis de Ragui résolut de les en déloger, et plusieurs autres gentilshommes se joignirent à lui pour cette entreprise, entre autres le marquis de Firmaçon qui, s'étant trop exposé, fut tué d'un coup de mousquet dans la tête. L'attaque et la défense furent également opiniâtres, et M. de Montmorency, apprenant que les catholiques y étaient en danger, accourut aussitôt à leur secours : les huguenots furent alors obligés de battre en retraite.

Pendant ce combat, une partie de l'armée s'occupait à rompre une digue qui fait entrer l'eau, par un petit bras de la rivière, dans le

fossé qui est autour de la ville. Le mardi et le mercredi furent employés à ces travaux, sans autres accidens; la nuit du mercredi au jeudi, on dressa les batteries, on travailla aux plates-formes, aux gabions et autres épaulemens nécessaires pour couvrir l'artillerie, qui devait jouer sur le quartier de la ville situé entre la porte de l'Estang et celle de Sainte-Hélène. Le jeudi matin, à neuf heures, le feu commença; il fut prompt; dès quatre heures du soir, la brèche était déjà raisonnable. Le prince l'ayant été reconnaître avec les maréchaux et maîtres du camp, fit donner l'assaut par quelques compagnies de tous les régimens, qui, après une vive résistance, finirent par se rendre maîtres de la brèche et par occuper la tour Sainte-Hélène.

Pendant la nuit, le sieur d'Ambois, capitaine expérimenté et favori du duc de Rohan, vint au secours des assiégés, et entra par la porte du Pont-Neuf avec un corps de trois cents hommes; mais il trouva les religionnaires tellement effrayés des succès de l'armée royale, qu'il ne put leur rendre le courage, et qu'il se retira avec son monde.

Après avoir encore essayé de résister pendant toute la journée du 10 mars, les habitans, tout-à-fait découragés par les ravages du canon qui ne cessait de tirer sur leurs retranchemens, en-

voyèrent, à trois heures du matin, demander à capituler. Le prince permit aux gens de guerre de se retirer, un bâton blanc à la main, abandonnant leurs drapeaux, leurs armes, leurs chevaux et leurs bagages, avec les deux pièces de canon qu'ils avaient. Quant aux bourgeois, il exigea qu'ils se rendissent à discrétion. Le peuple et les soldats se croyant perdus sans ressource, et craignant de porter la peine de tant de rébellions dont ils s'étaient rendus coupables, aimèrent mieux se retirer de la ville secrètement que de s'en remettre à la clémence du vainqueur : hommes, femmes et enfans, après avoir sauté du haut des murailles et traversé la rivière, se mirent alors à fuir sur le haut des collines, où ils furent poursuivis à la fois et par les troupes catholiques, qui en firent un grand nombre prisonniers, et par les paysans des environs, avides de se venger des maux qu'ils en avaient reçus. Beaufort fut trouvé caché dans un fossé, avec son valet, au milieu d'un bois; Auros, fuyant du côté de Saverdun, fut aussi pris; Prat, consul de la ville, et premier auteur de sa rébellion, fut également arrêté, avec vingt-quatre des principaux factieux, qui furent, ainsi que lui, pendus le lendemain à un gibet qu'il avait fait élever pour les catholiques. Les autres prisonniers furent, les uns, mis à la chaîne pour être conduits

aux galères; les autres, mis à rançon par les soldats qui pillèrent, en outre, la ville, malgré la défense qu'ils en avaient reçue. Il y eut plus de quatre cents religionnaires tués, et environ trois cents prisonniers; les biens des condamnés furent confisqués au profit du roi. Du côté des catholiques, il n'y eut que vingt ou vingt-cinq soldats tués, et un seul capitaine, le marquis de Firmaçon; le baron de Mondéjar fut blessé au bras d'un coup de mousquet, et son aide-de-camp reçut deux mousquetades. M. de Barbazan, qui tenait la campagne, ayant voulu poursuivre trop ardemment les fuyards, fut tué dans la mêlée, au grand regret de l'armée catholique. Par une coïncidence remarquable, cette affaire eut lieu le jour de la fête des saints martyrs Caïus et Alexandre, patrons de la ville de Pamiers.

Le lendemain de la victoire, le prince en fit rendre grâces à Dieu par une procession solennelle et générale, et par une messe qu'on célébra dans le temple calviniste, qui fut livré aux catholiques pour leurs offices, en attendant que la cathédrale fût rebâtie. Le prince rétablit aussi dans leurs couvens les quatre ordres de religieux mendians, et les pères jésuites dans leur collége. Ceux des religionnaires qui n'avaient pas participé à la révolte, et le ministre Tissier, qui non seulement s'y était toujours opposé, mais qui,

lors de la surprise de la ville, avait aidé la fuite de l'évêque, furent maintenus dans la possession de leurs biens. M. de Lascases, saint et savant prêtre, auteur de mémoires manuscrits sur les troubles de cette époque, que nous avons été assez heureux pour pouvoir consulter, fut retenu par l'évêque pour travailler à la conversion des calvinistes, et dans l'espace d'un mois il eut le bonheur d'en ramener plus de trois cents, dont il reçut l'abjuration.

Le 12 mars, Beaufort et Auros furent conduits à Toulouse, où le parlement s'occupa aussitôt de leur procès. Le 21, ils furent condamnés, comme criminels de lèse-majesté, à avoir la tête tranchée : le premier mourut sans vouloir rétracter ses erreurs; le second, éclairé par les instructions de Pierre de Donand, évêque de Mirepoix, fit abjuration entre ses mains avant de mourir.

Le 14 du même mois, on avait procédé à l'élection de six nouveaux consuls pour la ville de Pamiers : ce furent les sieurs de Maudouin, bourgeois, pour le Marcadal; Vitalie, médecin, pour la rue Villeneuve; Jacob de La Révise, bourgeois, pour la place Fourée; Bourjais, pour Carrière-Major; Barreau, écuyer du roi, pour le Pont-Neuf, et Monia, docteur en droit, pour Lourmet. Tous six étaient catholiques. Après cette élection, le prince de Condé quitta la ville,

dans laquelle il laissa une garnison composée des milices du pays.

Le jour de la Pentecôte, les membres du chapitre du Marcadal quittèrent la ville de Foix, où ils s'étaient retirés, et revinrent à Pamiers.

Des deux côtés, on était également las de la guerre, et depuis cette époque l'histoire ne nous présente plus que des entreprises isolées, sans importance, comme sans résultat, qui se ressemblent toutes, et dont le fastidieux récit fatiguerait le lecteur, sans lui rien apprendre. L'année se termina par la démolition du château de Pamiers, ordonnée par le roi, sur la demande de l'évêque, du chapitre et des habitans de cette ville.

Au mois de janvier de l'année suivante, 1629, le duc de Rohan ayant fait sa soumission, obtint une amnistie pour tous les rebelles, mais à condition que les nouvelles fortifications qu'ils avaient faites aux villes qui leur étaient abandonnées seraient démolies. Les villes du Mas-d'Azil, de Mazères et du Carla s'y soumirent sans observation; mais celle de Saverdun, dont toute la partie haute devait être rasée, ayant député le sieur Maisonnade pour faire révoquer cet ordre, au moins en partie, n'eut à subir que quelques démolitions peu importantes. A la fin de la même année, les religieux de saint Benoît, qui avaient

été chassés du Mas-d'Azil au commencement des troubles, y furent rétablis sans éprouver aucun obstacle, et les articles de la paix générale entre les deux partis ayant été reçus de part et d'autre, et signés par le sieur Busson pour les catholiques, et par le sieur d'Ambois pour les religionnaires du Mas-d'Azil, le calme régna depuis ce moment dans tout le comté de Foix.

La paix ayant rendu inutiles les châteaux de Roquefixade, de Montaut, de Tarascon et de Labastide de Serou, dont l'entretien coûtait annuellement des sommes considérables, le roi en ordonna la démolition entière, et le 28 octobre 1632, il envoya au sieur de La Forêt-Toiras l'ordre d'y faire procéder immédiatement. Celui-ci chargea de cette commission le sieur de Caraybat, pour le château de Roquefixade; le capitaine Bérard, pour celui de Labastide de Serou; le capitaine Teulade, pour celui de Tarascon, et le capitaine Galinier, pour celui de Montaut. Toutes ces démolitions furent achevées en 1633, ainsi que celle du château de Léran et des fortifications de Mazères. La ville haute de Saverdun, malgré la concession qu'elle avait obtenue à la sollicitation de M. de Maisonnade, dut également souffrir la démolition de ses murailles et de ses portes.

Des partisans tentèrent, en 1634, d'introduire

les élus dans le comté de Foix, au préjudice de ses priviléges, et firent notifier aux syndics du pays des arrêts qui leur défendaient de procéder à aucune levée de deniers autrement que par ordre exprès de la cour des élus. Les états-généraux furent aussitôt convoqués à Foix pour s'opposer à cette prétention, et ils députèrent à la cour le comte de Rabat pour y réclamer les priviléges du comté, qui furent, en effet, confirmés par arrêt du 20 juillet de la même année.

FIN DE L'HISTOIRE DU PAYS DE FOIX.

APPENDICE.

PRIVILÉGES ET ADMINISTRATION
DU COMTÉ DE FOIX.

Le comté de Foix, quoique définitivement réuni à la couronne de France par Louis XIII, en octobre 1620, ne continua pas moins de jouir de ses franchises et de ses vieilles libertés. Un de ses principaux avantages fut de ne point payer taille au roi; ainsi, lorsque les fermiers des gabelles, en 1624, voulurent, en vertu de certains papiers supposés, soumettre le pays à cet impôt, les syndics de toutes les villes protestèrent hautement contre ces nouveautés, et obtinrent du roi un arrêt qui débouta les fermiers des gabelles de leur demande.

Un second privilége pour ce pays, était de se gouverner par ses propres États. Or, c'était ordinairement en automne que les États s'assemblaient tous les ans, à Foix, et duraient huit jours; ils étaient composés de la noblesse, du clergé et du tiers-état. L'évêque de Pamiers en était président-né; en son absence, l'abbé de Foix ou quelqu'un des autres abbés des monastères de Boulbonne,

du Mas-d'Azil, de Lezat ou de Commelongue, présidait l'assemblée. Le gouverneur de la province, ou le lieutenant du roi en son absence, y remplissait les fonctions de commissaire de sa majesté. Le comte de Foix, Rabat, comme premier baron du pays, était à la tête de la noblesse qui était composée de soixante-dix barons ou gentilshommes; ces deux corps occupaient les hauts siéges du lieu de l'assemblée; les bas siéges étaient occupés par les consuls des villes, bourgs et villages, au nombre de cent vingt, qui avaient droit d'assister aux États.

Le résultat ordinaire de cette assemblée était, selon les circonstances, de voter le *don gratuit,* d'accorder un subside de vingt mille livres, outre les quinze mille qui se payaient d'abonnement perpétuel. On votait ensuite les frais des étapes, les quartiers d'hiver, et pour d'autres articles d'intérêt général, dont la somme totale était répartie sur les contributions.

A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire pendant le dix-septième siècle, le comté de Foix dépendait de la généralité de Montauban; mais, par l'édit du mois d'avril 1716, qui ordonna l'établissement d'une généralité et d'un bureau de finances à Auch, le pays fut attaché au département du Roussillon, dont il dépendit jusqu'en 1789.—L'ancien comté de Foix était divisé en seize châtellenies, dont dépendait un certain nombre de villages ou bourgs les plus voisins du chef-lieu de chacune d'elles. On ne sait point si cette division avait quelque rapport avec le paiement des impositions, toutes les recherches faites à ce sujet, soit dans les archives, soit dans la Tour-Ronde de Pamiers, ne nous ont procuré aucun rensei-

gnement satisfaisant. Suivant toute apparence, cette division avait été faite pour la contribution de la guerre et pour la défense du pays.

Les impositions étaient distribuées sur deux mille trois cent quarante-six feux et demi, outre Pamiers et Lezat qui contribuaient par abonnement, la première pour le dixième, et la seconde à raison de cinq par mille. Le nom de feu, dont on se servait par rapport aux communautés, désignait une espèce de cadastre ou tarif sur lequel on se basait pour établir la distribution des impositions au marc la livre pour chaque communauté. C'est ainsi, par exemple, que la communauté de Mazères, qui était la plus forte, contribuait pour cent quarante feux; celle de Saint-Amans, pour trois et demi; Lafaye, pour un demi-feu; Niaux et *Alliat,* pour un quart de feu. Il est bon d'observer ici qu'on distinguait, dans le pays, les feux de compoids et les feux allumans : par les premiers, on entendait une certaine quantité ou étendue de terrain, et c'était sur ceux-là que se faisait la répartition des impositions; par les feux allumans, on entendait le nombre des familles.

Le comté de Foix comprenait pour le gouvernement militaire le petit pays de Donezan et la vallée d'Andorre, il y avait un gouverneur-général et un grand sénéchal; la maréchaussée dépendait de la généralité du Roussillon. On en comptait deux dans le pays, celle de Pamiers et celle de Tarascon.

Toute la province, connue sous le nom de comté de Foix, était du ressort du parlement de Toulouse. On y créa, en 1647, une sénéchaussée ou présidial, qui fut

établie à Pamiers, et qui s'étendait, non seulement sur tout le pays de Foix, mais encore sur une partie du Comminges et du Couserans; le sénéchal était d'épée, et la justice se rendait en son nom; il avait le droit de commander le ban et l'arrière-ban, et d'assister à l'audience sénéchale, à laquelle cependant il n'avait pas voix délibérative. Il y avait également à Pamiers une vice-sénéchaussée, composée d'un vice-sénéchal, d'un lieutenant, d'un exempt et de huit archers. Le tribunal du présidial était composé d'un président juge mage, de quatre lieutenans et de douze conseillers; outre cela, il y avait les gens du roi comme dans les autres tribunaux de cette espèce.

Les autres justices royales du pays de Foix étaient celles de Donezan, ordinairement exercée par le juge mage de Pamiers; la viguerie de Pamiers, la justice de Saverdun, et celle du bailliage de Mazères en paréage avec l'abbé de Boulbonne. Les justices seigneuriales étaient celles de Lordat, de Saint-Paul-de-Jarrat, de Rabat, d'Arignac, de Miglos, de Montaut et de Castelnau. Il n'y avait dans la province de Foix qu'un seul évêché, celui de Pamiers; mais le ressort de cet évêché ne comprenait pas toute la province, puisque sur les cent trente paroisses que l'on comptait dans le pays, celle de Mazères était du diocèse de Mirepoix; il y en avait dix-neuf qui dépendait de Rieux, et sept de Couserans. On comptait dans le pays quatre chapitres, six abbayes d'hommes toutes en commende; une commanderie de l'ordre de Malte, quatorze maisons de religieux ou religieuses, dans lesquelles on comptait cent vingt per-

sonnes religieuses, trois cents ecclésiastiques séculiers, dont deux cent vingt étaient pourvus de bénéfices. Tel était l'état du comté de Foix, lorsque l'assemblée constituante, par un décret de l'année 1789, établit un nouveau mode d'administration dans le royaume, remplaça les provinces par les départemens, et soumit toute la France aux mêmes lois. Le comté de Foix prit le nom de département de l'Ariége, auquel on adjoignit le Couserans, qui en fait une partie des plus riches, et qui, à cause des nombreux monumens qu'on y trouve, mérite bien son histoire particulière.

DÉTAILS

SUR LA GÉNÉALOGIE

DE LA MAISON DE FOIX

ET

DES FAMILLES LES PLUS ANCIENNES DU PAYS.

On compte plusieurs dynasties de comtes souverains qui ont possédé le pays de Foix ; la plus ancienne commence à Bernard-Roger et finit à Mathieu de Foix, mort sans postérité en 1398 ; elle a fourni quatorze comtes.

La seconde commence à Archambaud de Grailli, captal de Buch, qui avait épousé Isabelle de Eoix, sœur de Mathieu ; cette dynastie donna quatre comtes, dont le dernier, François Phébus, mort sans enfans, réunit

le titre de roi de Navarre, que sa grand'mère avait porté pendant un mois seulement.

La troisième dynastie commence à Jean d'Albret, époux de Catherine de Foix, sœur de François-Phébus. On compte deux comtes dans cette dynastie.

Enfin, la quatrième dynastie commence à Antoine de Bourbon, en 1555, et finit à Louis XIII, qui réunit le comté de Foix à la couronne, en octobre 1620. Cette dernière dynastie n'a donné que deux comtes, Henri IV et Antoine de Bourbon, son père.

Nous devons observer que, sous Henri IV, le comté de Foix fut réuni de droit à la couronne; mais que ce ne fut que sous Louis XIII qu'il le fut de fait, en vertu d'une ordonnance.

On compte trois branches principales issues de la maison de Foix : 1° la branche des comtes de Rabat, marquis de Foix, dont Loup de Foix, fils de Gaston Ier, fut le chef; on compte treize degrés dans cette famille, dont nous nous dispensons d'énumérer les différens membres, nous contentant de dire qu'elle a fourni de grands personnages et qu'elle a fait des alliances avec les familles les plus distinguées. Le dernier fut Jean Roger, marquis de Foix, baron de La Gardiole et de Durban, seigneur de Canté, Saint-Abitte, Clermont, Rondille, sénéchal de Pamiers.

2° La branche des comtes de Candale, ducs de Randan, issue de la maison Grailli-Foix.

Elle eut pour chef Gaston de Foix, second fils d'Archambaud, comte de Foix; elle compte plusieurs membres et finit à la cinquième postérité, dans la per-

sonne de Henri de Foix, tué au siége de Sommières, où il avait mené douze cents Gascons à Henri de Montmorency, fils du connétable de France, dont il avait épousé la sœur.

3° La troisième branche enfin, issue de la maison de Foix, fut celle des comtes de Gurson, ducs de Foix.

Jean de Foix, comte de Gurson, fils de Jean de Foix, comte de Candale et duc de Rendan, fut l'auteur de cette branche de Gurson ; elle s'éteignit à la septième postérité par la mort d'Henri-François de Foix et de Candale, qui ne laissa pas d'enfans de son mariage avec Charlotte de Roquelaure, en 1710.

Nous trouvons encore comme issus de la famille de Foix :

1° Odet de Foix, seigneur de Lautrec, maréchal de France, lieutenant pour le roi Louis XII en Italie. Il était fils de Jean Ier, seigneur de Lautrec.

2° Thomas de Foix, seigneur de Lescun, dit le Maréchal de Foix, frère du précédent.

3° André de Foix, seigneur de Lesparre, était troisième fils de Jean et frère des précédens ; il fit la conquête de presque toute la Navarre en 1521.

MAISON DE DURFORT.

Peu de maisons ont une origine aussi ancienne que celle de la maison de Durfort ; le comté de Toulouse la

regardait, dès le onzième siècle, comme une des plus considérables de la province ; dès lors elle possédait des domaines immenses depuis l'Agénois et le Querci jusqu'à Narbonne. On ne sait pas précisément si elle tire son nom de la terre de Durfort en Querci ou de celle de Durfort auprès de Narbonne ; mais rien n'est plus certain que la descendance de toutes les branches de cette maison, qui existent aujourd'hui de la terre de Durfort en Querci. De là les Durfort en Guyenne et ceux en Languedoc. Dès l'an 1093, on trouve, dans un acte de restitution fait à l'abbaye de la Grâce, le nom d'un Foulques de Durfort, possesseur de cette dernière terre. On trouve dans le même acte un Bertrand de Durfort, dit Gratapala, possesseur de la terre de Clairmont en Agénois. Ce Bertrand peut être regardé comme la tige des branches qui existent aujourd'hui, parce que toutes font monter leur filiation jusqu'à la possession première de cette terre.

De ce Bertrand, fils de Foulques, et de ses frères et cousins, désignés également dans l'acte de restitution que nous venons de citer, sont nées deux branches principales. Toutes les archives des différentes abbayes du Languedoc sont remplies d'actes transigés par les seigneurs de cette maison. L'une de ces branches posséda long-temps dans la province la seigneurie de Fanjeaux, et l'autre celle de Saverdun. Toutes les chartes de l[a] province prouvent combien cette seconde branche de [la] maison de Durfort était célèbre. Dans l'acte de prise [de] possession du comté de Toulouse par Alphonse, frère [de] saint Louis, on trouve que Guillaume-Bernard de Durf[ort]

seigneur de Saverdun, fut un des premiers qui prêtèrent serment à ce prince pour lui et pour ses frères.

Nous ne rapporterons pas ici tous les actes de fondations faites par ces seigneurs, tant aux églises qu'aux abbayes, ni tous les contrats de mariage ou tous les traités qu'ils signèrent. Il suffit de faire mention de ce seigneur de Durfort, dit Gratapala, originaire du Languedoc, et par conséquent chef de ceux qui existent aujourd'hui. Nous dirons à ceux qui prétendent que la maison de Durfort actuelle n'est pas la même que celle qui se rendit si célèbre autrefois, que les cadets des familles nées des branches de Languedoc et de Guyenne donnaient, dans ces temps éloignés, leur nom aux terres sur lesquelles ils plaçaient leur légitime. Ces terres, par succession d'âge, passaient dans d'autres maisons, sans changer de nom. Cet abus de transport de nom a multiplié celui de Durfort; il l'a donné à plusieurs terres situées dans les anciens diocèses de Lavaur, de Montpellier, de Nîmes et de Toulouse.

Nous devons citer qu'en 1262, Raimond de Durfort, seigneur de la terre située près Saverdun, donna des coutumes aux habitans du pays. Les alliés mêmes de cette maison se trouvent nommés dans l'acte, sans doute à cause des droits qu'ils pouvaient prétendre sur cette terre; cet acte nomme les différens chefs de cette maison ou les auteurs des différentes branches qui existèrent depuis, sous le nom de branche de Durfort-Duras, Durfort-Boissières-Lesbard, Durfort-Deyme. C'est de cette dernière branche que nous trouvons que sortirent

les Durfort, seigneurs, en 1497, de Verniole, co-seigneurs de Bonnac et de Vasiége.

Cet abrégé généalogique suffit pour démontrer la descendance incontestable des seigneurs de Durfort, de cette même famille qui, dès le neuvième siècle, jouissait de la considération et de la puissance la plus distinguée.

MAISON DE MIREPOIX.

Nous voyons que, dans la première croisade, un Roger de Mirepoix fit le voyage d'outre-mer avec Roger II, comte de Foix, et qu'il mourut à Jérusalem au milieu du douzième siècle.

Mais, sans aller si loin fouiller dans l'antiquité, nous nous contenterons de faire mention de Guy de Lévis, premier du nom; ce guerrier est le chef de toutes les branches de cette maison dont l'histoire du pays ait parlé, et que l'on compte encore aujourd'hui entre les familles les plus illustres; ce Guy, premier du nom, était fils de Philippe. Il suffira, pour donner une idée de la haute considération dont jouissaient déjà les seigneurs de ce nom, de dire que ce Philippe, dans l'année 1200, assista au traité de paix signé entre le roi de France et d'Angleterre. Guy, son fils, fut un des principaux croisés qui suivirent les étendards du comte de Montfort pendant

la guerre des Albigeois. Créé maréchal de l'armée des croisés, il reçut, pour récompense de ses services, la terre de Mirepoix et plusieurs autres domaines situés en Languedoc, qui furent conquis sur les Albigeois. La nature de la guerre dont il partagea toutes les opérations lui fit donner le titre de Maréchal de la foi. Guy, en l'acceptant, ne fit que se conformer à l'esprit de son siècle, et il crut pouvoir se croire au-dessus de tout reproche, surtout lorsqu'il vit que le monarque de France lui donna la terre de Monségur.

Guy, premier du nom, mourut au mois de novembre 1230; il laissa deux filles et un fils, Guy, second du nom. Le nécrologe de Port-Royal attribue à ce Guy la fondation de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche, où les seigneurs de Levis avaient leur tombeau. Depuis Guy, second du nom, jusqu'à Pierre-Louis de Lévis, marquis de Mirepoix, colonel du régiment de Saintonge, ambassadeur à Vienne en 1738, et reçu chevalier des ordres du roi en 1741, on compte dix-huit degrés non interrompus. De cette première branche sont issues onze autres branches différentes : 1° celle des marquis de Gandiés; 2° celle des Lévis-Leran; 3° Lévis-Ajac; 4° celle des barons de Montbrun; 5° vicomtes de Lautrec, seigneurs de la Roche-en-Rénier, comtes de Villars; 6° branche des barons de la Voute, comtes et ducs de Ventadour, pairs de France; 7° les barons de la Voute formèrent la branche des barons et comtes de Charlus; 8° les seigneurs de Château-Morand; 9° seigneurs de Lévis-Florensac; 10° branche des seigneurs de Cousan et de Lugni; 11° les barons et comtes de Quélus.

Les bornes de notre histoire ne nous permettent pas de détailler tous les degrés de ces différentes branches ; nous nous contenterons de les avoir fait connaître, afin de prouver l'ancienneté de la famille, et afin qu'en connaissant leurs noms, on puisse les louer à mesure que, dans le cours des événemens consignés dans l'histoire de France, on les voit se couvrir de gloire. Cette maison a fourni à l'armée de braves généraux, à l'Église des prélats vertueux, au barreau des magistrats éclairés.

MAISON DE LORDAT.

La maison de Lordat, aussi ancienne que renommée, et qui subsiste de nos jours, était souveraine, au douzième siècle, de la vallée située dans les Pyrénées, au comté de Foix, appelée encore aujourd'hui le Lordadais, où se trouvent les restes assez considérables de son ancien château fort, dont l'enceinte est très vaste. Son premier auteur est Guillaume de Lordat, qui vivait en 1137. Elle compte parmi ses membres un patriarche, un prince du saint empire, des évêques dont un a occupé le siége de Pamiers, un légat du pape, des officiers généraux, des ambassadeurs, des chevaliers de Saint-Louis, de Malte, etc., etc. Elle acquit une baronie en 1719, qu'elle plaça sur la terre de Bram. L'écusson des Lordat porte d'or à la croix de gueules.

Voici les principaux membres de cette maison dont les noms sont devenus historiques.

1° Arnaud de Lordat, né à Toulouse vers la fin du treizième siècle, devint, par son mérite, vice-chancelier de Jacques, roi d'Arragon et comte de Barcelonne. Ce prince, qui appréciait ses talens, le nomma son ambassadeur auprès de Gaston, comte de Foix. Lordat conclut avec celui-ci un traité de paix, le 3 juillet 1337, qui fut ratifié par le monarque arragonnais le 9 des calendes d'août de la même année. Arnaud de Lordat, agissant toujours au nom de son souverain, ratifia le mariage d'Isabelle, fille de ce dernier, avec le comte de Foix, le 6 octobre 1342. En 1343 et 1345, et en septembre 1372, Arnaud rendit hommage à Gaston de Foix pour les châteaux de Lordat et de Saint-Victor. Il mourut peu après, étant parvenu à une extrême vieillesse.

2° Paul-Jacques de Lordat, Toulousain, et descendant du précédent, naquit en 15..... Il commanda, lors des guerres de religion, un camp volant en Languedoc, sous les ordres de Montmorency, entre Carcassonne et Toulouse. Il sut contenir les garnisons des places huguenotes qui, avant sa venue, ravageaient le pays, ayant auprès de lui son fils et les nobles les plus distingués de la province. Il défit les rebelles à Lampy ; il fit lever, n'ayant que peu de monde à sa suite, le siége de Varilhes, dans le comté de Foix, à quatre mille hommes que le duc de Rohan avait détachés pour investir la place, et auxquels s'étaient réunies les troupes du parti protestant qui désolaient ces contrées. Il leur tua plus de quinze cents soldats, et peu de jours après il remporta une seconde

victoire auprès de Pomarède. Ce vaillant capitaine termina ses jours en 15.....

3° Jean de Lordat, baron de Bram, maréchal de camp, gentilhomme de la chambre de Gaston d'Orléans, etc., naquit à Toulouse en 15..... ; il était fils du précédent et de Jeanne de Saint-Jean d'Honnoux. Destiné à la carrière des armes, il fut d'abord page de Henri IV et de Louis XIII, après la mort du premier. Instruit par son père, il l'accompagna dans toutes les expéditions périlleuses, où il se forma à la science des camps, dans laquelle il se rendit illustre. Jean de Lordat se signala principalement aux siéges de Montauban en 1621, de Montpellier en 1622, et de Pamiers en 1625. Ses brillantes qualités, fixant sur lui l'attention du monarque, il fut fait mestre du camp de Louis XIII, par brevet du 18 septembre 1635, et colonel mestre du camp d'un régiment d'infanterie de son nom, le 10 août 1636. Les Espagnols ayant, en 1637, mis le siége devant Leucate, le duc d'Halwin, qui commandait les Français, vit Lordat accourir à son secours et lui rendre d'importans services : le premier fut d'engager les villes et la noblesse du Languedoc à fournir les sommes nécessaires au paiement des troupes ; le second fut, qu'après avoir été reconnaître par mer l'état de la place et des ennemis, il fit décider l'attaque malgré le conseil de guerre. Lordat agit dans le combat comme il avait agi dans la discussion ; il fut le premier à forcer les Espagnols ; ouvrit dans la tranchée un passage au duc d'Halwin, et tomba au milieu de la mêlée, ayant eu le corps percé d'une balle. Le général, venant le visiter dans sa tente, ne crut pas s'abaisser en

avouant qu'il devait à la vaillance de Lordat, en partie, le bâton de maréchal de France que le roi lui donna.

Ce prince, voulant récompenser le baron de Bram, lui envoya ordre par un courrier particulier de lever le régiment de la Couronne, qui devait être composé de quarante compagnies, et il lui remit en même temps les brevets en blanc pour la nomination de vingt capitaines, à son choix. Malgré sa blessure, Lordat se fit transporter sur un brancard à La Rochelle, assembla et disciplina son corps, s'embarqua avec lui sur les flottes royales, commandant les descentes qui eurent lieu sur les côtes d'Espagne, à la Corogne, à St.-Antoine en Galice, et contribua à l'incendie des galions dans le port de Castary. Il se trouva en 1638 au siége de Fontarabie, dirigé par le duc de Candole. Oublié à son poste, le dernier jour de l'attaque, il ne voulut point le quitter avant que l'ordre lui en eût été transmis ; alors, se retirant à la tête du seul bataillon que le fer ou le feu n'avait pas moissonné, il repoussa vingt fois les attaques des ennemis supérieurs en nombre et furieux de sa résistance. Atteint d'un coup de mousqueton qui lui perça le bas-ventre, la douleur ne l'empêcha pas d'encourager les siens, de donner ses ordres, d'effectuer sa retraite jusqu'aux fossés du château de Figuières, où les soldats qui l'avaient porté le déposèrent. Là il résista encore jusqu'à ce que le prince de Condé, instruit d'une si glorieuse défense, eût fait approcher l'armée navale, et l'eût fait recueillir lui et les siens. Louis XIII voulut voir ce héros; il le récompensa par des éloges qui sont tout pour les Français, quand c'est le monarque qui les donne. Lordat, après

un peu de repos, courut au siége de Turin en 1640, fit plusieurs autres campagnes, et revint se signaler dans le Roussillon en 1642 ; mais une de ses blessures s'étant rouverte, il fallut qu'il abandonnât les armes et se reposât sur ses lauriers. L'inaction ne lui convenait pas ; il sollicita de nouveau du service, et fit, en 1645, la campagne de Flandre, en qualité de maréchal-de-camp. Henri de Nassau, à qui la renommée avait porté le bruit du mérite de Lordat, le demanda à la reine Anne d'Autriche, alors régente de France depuis la mort de son époux, pour qu'il l'aidât de son épée et de ses conseils. Cette nouvelle carrière illustra encore le baron de Bram ; il se montra aussi habile politique qu'il avait été bon guerrier. Deux fois il amena le général Tromp et sa flotte aux siéges de Gravelines et de Dunkerque. Pendant son séjour en Hollande, le 10 aôût 1647, il fut nommé gouverneur de Carcassonne ; l'état de sa santé le contraignit à rentrer dans sa patrie. Il accompagna néanmoins Louis XIV, en 1650, au siége de la cité rebelle de Bordeaux, et fut employé à négocier auprès du faible Gaston d'Orléans, dont il était le gentilhomme Enfin, ayant reçu le roi en 1660, il l'accompagna dans son voyage de Carcassonne, et mourut plein de jours et de gloire en 16....., âgé de 96 ans.

4° Jean-Pierre-Anne de Lordat, second fils de Paul-Jacques de Lordat, second du nom, né en 1732, mérita par son généreux dévoûment une place dans un ouvrage où nous voulons surtout réunir les faits brillans de nos compatriotes. Lordat, reçu d'abord chevalier de Malte, prit du service dans la marine. Il fut lieutenant de vais-

seau et capitaine d'une compagnie ; il périt le 20 novembre 1759, lors du combat naval livré près de Belle-Isle. Monté sur le Thésée, il se signala par plusieurs traits d'une haute bravoure ; mais le vaisseau ayant coulé à fond, il fallut chercher son salut en essayant de gagner le rivage ; trois seulement y parvinrent. Lordat, aimé des siens, fut secouru par un matelot qui l'engagea à s'attacher à lui, se flattant de le conduire ainsi vers la grève. Mais le trajet était long ; les forces du marin s'épuisaient ; il ne le faisait pas connaître, lorsque le sentiment intérieur l'emportant, il dit à Lordat : Je n'en puis plus ; si vous ne me quittez, nous allons périr ensemble. Et si je te quitte, répond avec vivacité le généreux Lordat, pourras-tu te sauver ? Sur la réponse affirmative du matelot, Lordat, levant les yeux au ciel et s'armant du signe sacré de la rédemption, s'écria : Il ne sera pas dit que j'aie coûté la vie à un homme qui a voulu sauver la mienne. Il dit, et n'espérant plus qu'en Dieu, il ouvre ses bras, et tombe dans la mer, qui l'engloutit aussitôt. Le matelot, parvenu sur la plage, poussait des cris de désespoir ; il déplorait amèrement la perte du jeune héros, et du moins on lui dut la connaissance de ce trait de magnanimité dont le souvenir ne doit plus se perdre.

HISTOIRE NATURELLE

DU

PAYS DE FOIX.

Si le département de l'Ariége est un des moins considérables de la France, en étendue et en population, il a beaucoup d'importance sous le rapport de sa position et de sa minéralogie. Ce département est formé de l'ancien pays ou comté de Foix, du Couserans qui dépendait de la Gascogne, et de quelques communes de la ci-devant province du Languedoc. Il tire son nom de l'Ariége qui le traverse dans sa plus grande longueur, du midi au nord, et prend sa source dans le petit étang appelé l'Estagnol de l'Aurigera, au pied du pic de Framiquel, entre l'Andorre et la vallée de Carol.

Ce département est presque entièrement couvert de montagnes; il n'y a que l'arrondissement de Pamiers qui

soit dans une plaine. Les montagnes, dont le haut pays est rempli, y présentent des horreurs presque continuelles ; mais elles s'y trouvent mêlées de vallées quelquefois si belles, si riantes, que l'ensemble forme un tableau des plus variés et des plus frappans, ombré des horreurs des montagnes qui le font ressortir d'une manière bien avantageuse. Celles-ci sont généralement couvertes de bois jusque sur leur cime ; mais comme le terrain en est sec et aride, ce bois n'est guère propre que pour les forges et le chauffage. Autrefois on distinguait dans le pays de Foix trois forêts principales : celle de Gudannes qui avait trois lieues d'étendue, celle de Durban qui en avait deux, et celle d'Ascou, la moins considérable, et la seule qui appartenait au roi ; les deux premières étant la propriété des seigneurs du pays.

Les montagnes du département de l'Ariége s'élèvent graduellement du nord au sud, leur direction est en général celle de l'est à l'ouest. D'abord peu remarquables à la limite septentrionale, elles acquièrent une hauteur considérable à mesure qu'on avance vers leur centre, et parviennent à la plus grande élévation sur l'extrême frontière de la France et de l'Espagne. Les points culminans de ces montágnes ont été évalués ainsi qu'il suit (au-dessus de niveau de l'océan) :

Le glacier de la pique de Montcalm.	3251	mètres.
La pique d'Estats.	3020	
Le pic de la Serrère.	2953	
Le pic du port de Siguer.	2931	
Le pic de Pedrous.	2904	
Le pic de Mont-Valier.	2816	

Le pic de Fontargente.	2820 mètres.
Le pic de Saint-Barthélemy ou d'Appi.	2382
La pique des Tres-Seignous.	2333

La plupart de ces montagnes sont surmontées d'étangs d'une grande étendue, vastes réservoirs creusés par la main de Dieu pour alimenter en toute saison nos rivières.

Il est peu de pays où le sol soit plus varié que dans le département de l'Ariége ; on y trouve des terres fortes, principalement aux environs de Mirepoix, Lezat, Daumazan ; des terres légères comme la plaine de Boulbonne ; des terres pierreuses comme à Pamiers, Saverdun, Laroque ; des terres noires comme à Saint-Girons, Massat, Erce, Castillon ; des terres sablonneuses comme dans la vallée de la Barguillère ; des terres arides, des landes, des bruyères sur le sommet des coteaux. En général, le sol se divise en partie haute et partie basse : la première fournit des bois et des pâturages ; la seconde est remarquable par sa fécondité ; aux environs de Mirepoix, de Saint-Girons et de Pamiers, il produit du froment, des légumes, des fruits en abondance. La culture de la vigne est presque propagée jusqu'au milieu des plus hautes montagnes. Les vins de Saverdun, Montaut, Pamiers, Verniolle et Engraviés, sont assez estimés ; cependant nous devons dire que le vin de Pamiers a perdu cette réputation dont il a joui dans les siècles antérieurs, puisque nous voyons sur les archives du pays que ce vin était transporté en quantité à Bordeaux, et que celui même du quartier du Boudet était réservé pour la table des rois de France.

Les montagnes de l'Ariége sont riches en plantes médicinales et aromatiques. Parmi les animaux qu'elles renferment, on remarque le chamois, l'ours, le loup, le sanglier et les renards; les oiseaux de proie y sont très communs; on y trouve aussi des coqs de bruyères.

Les moutons et les chèvres sont, parmi les animaux domestiques, ceux dont les races sont le mieux choisies. On y fait un grand commerce de mulets.

Le fer est la seule des richesses métalliques qui soit l'objet d'une grande exploitation, et l'affluence des muletiers occupés au transport de ce minerai est telle aux environs de Vic-Dessos, qu'on a peine à circuler sur la route qui conduit aux magasins établis à Cabre, au pied de la montagne de Rancié.

Il existe cependant dans le pays des mines d'or et d'argent qui furent exploitées dans les siècles précédens, et qui sont abandonnées aujourd'hui. Le jayet de Labastide-du-Peyrat fait l'objet d'un commerce assez étendu. Il en est de même de la fabrique d'alun, au Mas-d'Azil, et des eaux salées à Camarade.

Les carrières d'ardoises, de plâtre, de pierres de taille calcaires ou de grès; des pierres à rasoir, des marbres surtout de toutes couleurs, de toutes qualités, font du département de l'Ariége l'un des plus riches en ce genre.

Le département possède plusieurs établissemens d'eaux minérales et thermales : elles sont situées dans l'arrondissement de Foix, à Ax, Ussat et Carcanières; dans l'arrondissement de Saint-Girons, à Audinac et à Aulus; dans celui de Pamiers, à Foncirgue. Ayant eu occasion

de parler des eaux d'Ax dans le cours de l'histoire, nous ne nous occuperons ici que des autres établissemens principaux.

A dix minutes de la Bastide, sur les limites du territoire de cette commune et de celle de Peyrat, sourdent des eaux minérales, connues et fréquentées depuis la plus haute antiquité sous la dénomination d'eaux de Foncirgue ou de Labastide-du-Peyrat. Ces eaux sont reçues dans un vaste établissement de création récente, où se trouvent réunis des chambres de bains, un vaste hôtel, des chambres élégamment décorées, avec écuries, remises, etc.

Propriétés physiques et chimiques. L'eau de Foncirgue est claire, limpide, sans cesse agitée par un dégagement très tumultueux d'un gaz incolore, sans que pour cela sa transparence en soit troublée. Sa température est constamment de + 20° cent. ; sa pesanteur spécifique, comparée à l'eau distillée, prise par 1000, est de 1001,0001. La teinture de tournesol étendue est presque sans action sur l'eau de Foncirgue ; l'eau de chaux altère un peu sa transparence et y détermine un précipité copieux ; l'oxalate d'ammoniaque y détermine un précipité manifeste, et le sous-acétate de plomb un précipité très abondant. Cette eau verdit fortement le sirop de violettes.

Propriétés médicinales. L'usage des eaux de Foncirgue, soit en bains, soit en boisson, a presque toujours opéré des guérisons complètes sur une infinité de sujets atteints des affections suivantes : gastrites et entérites chroniques, catarrhes ou autres maladies de la vessie,

suppressions du cours périodique, gonorrhées invétérées, jaunisse, hémorrhoïdes, ophthalmies rebelles, dyssenteries opiniâtres, maladies cutanées, fistules, même avec carie des os. Enfin, c'est surtout dans la classe si étendue des névroses que leur emploi a fréquemment attesté leur opportunité.

Ussat est un petit village du canton de Tarascon, situé à 3 kilomètres S.-E. de cette ville, à 18 kilomètres S.-S.-E. de Foix, et à 24 kilomètres N.-O. d'Ax. C'est tout près de ce village, à peine peuplé de 216 habitans, que se trouvent les eaux minérales et qu'ont été établis les bains dits d'*Ussat.*

Ces eaux sourdent dans une gorge de 341 mètres de largeur, arrosée par les eaux de l'Ariége, et formée dans la direction du S.-O. au N.-E., par deux chaînes de montagnes calcaires, dont les sommets et les flancs arides contrastent avec le fond des vallées généralement bien cultivées.

Ces montagnes renferment des cavités vastes et profondes, dont certaines ont été habitées et fortifiées. La grotte dite de Lombrive, vis-à-vis Ussat, est une des plus intéressantes : on y trouve des ossemens humains en grande quantité.

Les stalactites et les stalagmites qu'on y voit attirent moins l'attention que ces débris de générations inconnues.

L'établissement des bains, sis sur la rive droite de l'Ariége, au pied de la montagne qui l'abrite, du côté du N.-E., de toute sa hauteur de 216 mètres, communique par un pont de bois avec la route royale de Toulouse

à Ax et Puycerda, qui longe la rive droite de cette rivière.

Avant la construction des bains, il n'y avait à leur emplacement qu'un lac nommé les *Boues d'Ussat*. Beaucoup de personnes qui avaient des plaies s'y rendaient, notamment des pauvres qui étaient reçus par le village d'Ussat. Les effets merveilleux de ces Boues sur des estropiés et des militaires blessés commencèrent à les mettre en réputation. Dans le courant des années 1729 et 1730, M. de Fraxine, habitant de Pamiers, y établit d'abord un bain, puis deux, et successivement jusqu'à douze. En mourant, il fit don à l'hôpital de Pamiers de cet établissement en faveur des pauvres. Depuis 1809 le nombre des baignoires a été doublé. Les bâtimens ont également été augmentés : on y a fait des plantations variées en forme de jardins anglais.

Dans le onzième volume du dictionnaire des sciences médicales, pages 53 et 54, M. le docteur Alibert s'exprime ainsi au sujet des eaux d'Ussat :

« Propriétés physiques. Les eaux d'Ussat sont lim-
« pides, inodores, presque insipides, douces et onc-
« tueuses au toucher; elles laissent dégager, de temps
« en temps, du gaz acide carbonique en bulles qui
« viennent crever à la surface de l'eau. Ce dégagement
« n'a pas également lieu dans toutes les euves; sa tem-
« pérature varie aussi, dans chacune d'elles, de 30 à 35
« degrés du thermomètre centigrade.

« Propriétés médicinales. Des observations exactes
« et nombreuses constatent leurs propriétés diurétiques
« et anti-psoriques ; elles ont surtout le précieux avan-

« tage d'accélérer la guérison des vieux ulcères, et de « rendre la force aux membres débilités par des coups, « par des fractures ou par des luxations. »

Ces eaux sont très recommandables dans les diverses maladies de la peau; dans les maladies syphilitiques, dans les affections mélancoliques, hypocondriaques, dans les vapeurs, attaques de nerfs et autres infirmités de ce genre.

Les eaux minérales d'Ussat doivent être qualifiées eaux *acidules* ou *gazeuses tempérées*.

Leur saveur est aigrelette. Après avoir été mises dans des bouteilles bien fermées, elles pétillent et moussent lorsqu'on vient à les déboucher. Elles sont en général agréables à boire.

Les premières observations sur les eaux d'Audinac datent de 1789, époque où un pharmacien de Saint-Girons en fit alors l'analyse, d'après le bruit qui s'était répandu dans la contrée des guérisons opérées par l'emploi de ces eaux sur des individus affectés de rhumatismes ou de dartres, au moyen d'immersions dans une mare voisine de la source. Les années suivantes, on vit s'augmenter sensiblement le nombre des personnes qui se rendaient dans les mois d'août et de septembre à Audinac, pour chercher dans ses boues liquides la guérison ou le soulagement de leurs infirmités. Mais cette médication tout empirique, et uniquement conseillée par les malades eux-mêmes, qui se racontaient les uns aux autres le résultat de leurs offices, restait étrangère aux principes dogmatiques. En 1778, une guérison nouvelle, et qui fit d'autant plus de sensation dans le pays, que la

personne qui en était le sujet appartenait à la classe distinguée de la société, contribua beaucoup à étendre la réputation des eaux d'Audinac. Une dame de Nancy, parente de l'évêque du Couserans, était venue le visiter à Saint-Lizier, lieu de sa résidence principale, et voisin d'Audinac; elle entendit parler de ces eaux et de leurs bons effets contre les dartres. Affectée depuis long-temps d'une maladie de ce genre, qui avait résisté à divers traitemens, elle voulut essayer sur elle même l'action de ces sources minérales; elle s'y fit transporter avec une baignoire, y prit des bains et guérit. Cet événement fit grand bruit : les médecins du pays s'occupèrent enfin d'Audinac, et commencèrent, depuis cette époque, à prescrire, dans certains cas de maladie, l'usage, tant intérieur qu'extérieur, de ces eaux.

Les sources minérales sourdent dans un enfoncement dont les bords, du côté méridional, sont médiocrement élevés, et s'appuient, en s'étendant au loin, sur une masse de chaux carbonatée grise et informe, que traversent quelques couches de spath calcaire cristallisée; tandis que, du côté du nord, le terrain va en s'élevant à une bien plus grande hauteur, et forme un immense amphithéâtre que couronne majestueusement la montagne Calivert. La roche qui sert de support à cet amphithéâtre septentrional est mélangée de chaux carbonatée proprement dite, de chaux carbonatée salifère, et de chaux carbonatée solide. La nature du sol environnant est argilo-calcaire, d'une couleur de cire.

Ces sources sourdent par deux jets ou courans, séparés l'un de l'autre par une distance de sept à huit pas. Le

propriétaire a disposé l'un à l'usage de la boisson, et l'autre à celui des bains et douches. La première source, à laquelle on donne le nom d'Eau de la fontaine, donne de sept à huit pouces d'eau par minute ; la seconde, dite Eau des bains, fournit de dix à douze pouces. Il y a seize baignoires, placées dans douze cabinets.

La température de l'Eau de la fontaine est de 17° Réaumur ; celle de l'Eau des bains est de 18°.

Un vaste hôtel, construit à une centaine de pas de distance des fontaines minérales, avec lesquelles il communique par une belle allée de platanes, sert à loger les étrangers malades ; il est bâti sur une hauteur, au bord de la grande route qui conduit à Saint-Girons. On y trouve des chambres à coucher commodes, et une très belle salle à manger ; à côté sont les écuries et les remises.

Audinac n'est éloigné que de deux mille toises de Saint-Girons, chef-lieu d'arrondissement, renommé par ses foires considérables, où affluent un grand nombre d'habitans de l'Ariége et des départemens voisins. Le pays environnant présente une agréable variété de monticules boisés, dont les intervalles sont remplis par de belles prairies et des champs fertiles : il abonde en excellent gibier et en poisson délicieux. La chasse y est facile et agréable.

Saison des eaux. La saison des eaux commence à la fin de mai et se prolonge jusqu'à la fin de septembre.

Quatre cents malades environ se rendent chaque année à Audinac pour y boire les eaux ou prendre les bains.

Prix du logement et de la dépense journalière. On

paie pour le logement et la nourriture 4 fr. 50 c. par jour, non compris le prix des bains et des boissons de l'eau minérale.

TARIF DU PRIX DES BAINS ET DES DOUCHES. Le prix de la boisson est de 20 cent. par jour, ou 5 fr. pour la saison; celui du bain est de 60 cent., et celui de chaque douche, 50 cent.

ANALYSE DES SOURCES MINÉRALES. Trois analyses ont été publiées sur ces eaux : la première, faite par Campmartin en 1768, parut en 1772, dans le Dictionnaire minéralogique et hydrologique de Buchoz ; la seconde, beaucoup plus exacte, eut pour auteur M. La Beaumèle, professeur de physique et de chimie à l'école centrale de l'Ariége, qui la fit imprimer à Foix, dans une thèse, en thermidor an IX (août 1801); la troisième est celle de M. Magnes, pharmacien distingué de Toulouse : elle a été faite et publiée en 1807.

D'après le travail de M. La Beaumèle, l'eau des sources d'Audinac est minéralisée par les substances suivantes : 1° de l'acide carbonique en excès et presque libre, dissolvant du carbonate de chaux et du carbonate de fer; 2° du sulfate de chaux et du sulfate de magnésie. Le gaz qui s'en dégage est de l'acide carbonique mêlé de gaz azote.

D'après M. Magnes, elle contient en outre du muriate de magnésie, une matière bitumineuse, et quelques atomes inappréciables d'hydrogène sulfuré.

La proportion du gaz acide carbonique libre est d'un sixième du volume de l'eau; celle du carbonate de fer est de 5 grains par 15 livres d'eau.

Propriétés physiques. Considérées dans leurs phénomènes physiques, les eaux d'Audinac sont inodores et d'une transparence parfaite; elles ont un goût légèrement styptique, mais agréable; elles moussent faiblement par l'agitation. Du fond des bassins où elles sourdent, se dégage constamment des bulles qui s'élèvent à la surface de l'eau, et qui sont formées par du gaz acide carbonique; les deux sources conservent leur volume et leur température indépendans des variations atmosphériques. L'état de sécheresse ou d'humidité, de chaleur ou de refroidissement de l'air, n'a aucune influence sur elles, qui se montrent constamment en même quantité, même transparence et même degré de chaleur.

Propriétés chimiques. Les eaux d'Audinac doivent être rangées dans la classe des salino-gazeuses et ferrugineuses. 15 livres d'eau, analysées en 1835 par M. Magnes Lahens, pharmacien à Toulouse, ont donné:

Gaz hydrogène sulfuré...	quantité inap.	
Gaz acide carbonique libre	2 gr.	45
Sulfate de chaux.	100	
Sulfate de magnésie. . . .	90	
Muriate de magnésie. . .	50	
Carbonate de chaux. . . .	72	3/4
Sous-carbonate de fer. . .	10	1/4
Bitume.	5	
Perte.	9	
	337 grains.	

Propriétés médicinales. Prises à l'intérieur, ces eaux paraissent déterminer un certain degré d'excitation dans

l'estomac et le tube intestinal, ainsi que dans tous les organes du bas-ventre qui concourent immédiatement aux fonctions digestives, dont elles rétablissent l'énergie normale. Leur influence sur la sécrétion de la bile, des urines et des menstrues, est très marquée. Elles opèrent souvent les plus heureux effets lorsqu'il faut combattre des engorgemens hépatiques et hémorrhoïdaux; calmer l'irritation des reins et de la vessie, entretenue par du gravier ou des glaires; provoquer ou rétablir le flux périodique des personnes chlorotiques; arrêter ou diminuer les écoulemens blancs ou rouges de la matrice ou du vagin, que cause et entretient l'atonie de ces organes, et qui amènent à leur tour, par leur durée ou leur intensité, la débilitation de l'estomac et l'épuisement consécutif de tout le système.

Les eaux d'Audinac conviennent encore dans les affections scorbutiques, soit locales, soit générales; elles diminuent ou arrêtent les hémorrhagies passives provenant de cette diathèse : elles sont enfin très utiles dans certaines maladies cutanées, dans les rhumatismes chroniques, dans les engagemens lymphatiques.

On remarque, dit M. Alibert dans son Précis historique sur les eaux minérales, que presque toutes les maladies soumises aux soins de M. le docteur Lacanal, dans l'établissement d'Audinac, dépendent d'un état de faiblesse. Dans ce nombre, il faut ranger les affections arthritiques et rhumatismales non fébriles, les engorgemens des viscères du bas-ventre, etc., etc. Une observation digne d'être citée est celle d'une hématurie dans un homme de soixante-trois ans, d'un tempérament sec

et irritable, qui existait depuis plusieurs années, et avait résisté aux traitemens des plus habiles praticiens de Toulouse. Le malade vint à Audinac, y but les eaux, prit les bains pendant un mois, et vit cesser sa maladie. Il put se livrer impunément à des courses à pied, tandis que jusqu'alors le moindre exercice provoquait chez lui les plus graves accidens.

Mode d'administration. On boit ces eaux le matin, depuis un verre jusqu'à dix et douze. Elles produisent des urines abondantes et des selles plus ou moins fréquentes. Ces effets ne sont pas néanmoins constans chez tous les individus; il en est qu'elles semblent au contraire constiper. On les boit pures le plus ordinairement; mais dans certains cas on y ajoute de la gomme, des sirops gommeux, la décoction d'orge ou de chiendent, du petit-lait, ou bien du sulfate de magnésie ou de la crême de tartre, ou l'on fait prendre en même temps quelques préparations particulières suivant les indications à remplir, par exemple des pillules, du calomel, du carbonate de fer, etc.

Dans la plupart des cas, et surtout dans les rhumatismes et les maladies de la peau, on fait concourir avec la boisson de l'eau minérale, l'usage des bains, et quelquefois aussi celui des douches.

CURIOSITÉS NATURELLES.

FONTAINE INTERMITTENTE DE FONTESTORBES.

Parmi les curiosités naturelles du département de l'Ariége, on doit remarquer particulièrement Fontestorbes, nom languedocien, qui veut dire fontaine troublée; cette fontaine intermittente est une des plus célèbres de la France. Elle sort d'un antre large et profond, au pied d'une montagne situéee entre le village de Fongax et Belesta; elle est si abondante que ses eaux, jointes à celles de la rivière de Lers, qui dans cet endroit n'est qu'un petit ruisseau, suffisent pour alimenter, en se divisant, une grande forge et quelques usines, placées à quelques centaines de mètres de distance. Sa voûte est percée d'un soupirail qui s'élève perpendiculairement à une hauteur considérable. Cette source offre une vue magnifique, dont plusieurs peintres ont profité pour composer de charmans tableaux. Pendant une grande partie de l'année, elle coule d'une manière continue, avec rapidité, et sans avoir rien qui la distingue des autres eaux vives; l'antre d'où elle sort paraît renfermer un profond réservoir, on le croit du moins par le bruit qu'y font les pierres en y tombant. Le phénomène qui a rendu Fontestorbes

célèbre, n'a lieu que pendant les mois d'été; elle ne coule alors que par intervalles, disparaissant pendant 32 minutes 30 secondes, après chaque écoulement de 36 minutes 35 secondes de durée; le retour de l'eau est annoncé par un bruit assez fort. Les pluies font cesser les intermittences et lui rendent son cours continu.

Quand l'été commence par les pluies, Fontestorbes ne devient intermittente qu'à la fin de cette saison; deux jours de pluie suffisent quelquefois pour faire cesser l'intermittence pendant une quinzaine de jours, et des pluies fréquentes la suppriment pour tout une année.

Cette fontaine a fait le sujet des méditations de P. Planquet et du savant Astruc, lesquels ont expliqué son cours périodique par le jeu du siphon, ce qui a donné l'explication de toutes les fontaines intermittentes. — On sait maintenant que ce sont les eaux de la plaine de Sault, située au-delà de Fontestorbes, qui alimentent cette source.

LE VENT DU PAS.

Près du village du Blaud, dans le canton de Mirepoix, situé au pied de la montagne du Puy-du-Till, se trouve une montagne percée de plusieurs trous profonds qu'on appelle Barènes; ce sont des soupiraux, qui chassent un vent connu dans le pays sous le nom de vent du Pas. Ce vent souffle dans toute la vallée en suivant sa direction. Il ne cesse jamais,

mais il se ralentit souvent, et passe par tous les degrés de la force. On l'a vu déraciner des arbres, et d'autres fois on le sent à peine, même en se plaçant à l'ouverture des soupiraux. C'est en été, par un temps serein, qu'il souffle avec la plus grande violence; mais en hiver, et dans les temps nébuleux et pluvieux, il est doux et modéré. Généralement il n'est pas sensible durant le jour; mais, dès que le soleil baisse, il commence à souffler, augmente avec l'obscurité, dure toute la nuit, et ne se calme enfin qu'à l'aube renaissante.

On a cru trouver l'explication de ce phénomène dans l'effet d'un gouffre nommé l'Entounadou, et qui reçoit les eaux d'un vallon voisin. Ce gouffre communique certainement avec les cavités du Puy-du-Till, puisque des brins de paille et des morceaux de liége qu'on y a jetés, sont ressortis peu de temps après, chassés par le vent des soupiraux de la montagne. D'après une explication donnée par le savant Astruc, ce seraient les vapeurs des eaux de l'Entounadou qui, après avoir circulé dans l'intérieur des cavités, causeraient le vent du Pas, dont la force se modifie suivant la température de l'intérieur et celle de l'air extérieur.

DIVERSES GROTTES.

Les Pyrénées et surtout le département de l'Ariége renferment un grand nombre de grottes naturelles. Celle

de Bédeillac est sans contredit la plus remarquable de toutes; elle se trouve dans le mont Sondoure, à une lieue de Tarascon. Son entrée s'ouvre au pied d'un haut rocher taillé à pic ; le vestibule en est spacieux ; elle consèrve dans toute sa longueur de 15 à 30 mètres de hauteur sur une largeur plus grande encore ; elle court à peu près horizontalement, se divise en plusieurs ramifications, et s'enfonce jusqu'à un quart de lieue de profondeur.

Les eaux, chargées de matières calcaires, ont tapissé les voûtes, les parois de cette grotte, des plis redoublés de la plus dure incrustation, et ont formé une immense variété de stalactites et de stalagmites superbes qui affectent les formes les plus capricieuses ; ici elles pendent en festons comme de vastes rideaux de dentelle ; là elles forment des cônes, des buffets d'orgues, des chapelles gothiques, des fortifications crénelées. Une masse énorme, appelée La Cloche, pend de la voûte, et rend un son lugubre lorsqu'on la frappe ; une stalactite immense, que son poids a arraché à la coupole qui la portait, ressemble à un mausolée du moyen âge, et a reçu le nom de Tombe de Roland.

Pour empêcher les dégradations que d'indiscrets visiteurs se permettent souvent, le curé est protecteur de la grotte ; il donne avec la permission un guide aux étrangers.

Il existe également une grotte magnifique à un quart de lieue du Mas-d'Azil. Deux falaises élevées, inclinées l'une sur l'autre, se sont jointes à leur sommet, et ont formé une arcade immense qui peut abriter deux mille

personnes, et sous laquelle coule l'Arize. Les deux entrées à l'est et à l'ouest sont vastes; elles ont été fortifiées autrefois par de hautes murailles. En 1652, pendant les guerres de religion, les calvinistes des pays environnans se réfugièrent dans cette grotte, et s'y défendirent avec succès contre l'armée catholique qui ne put les forcer à se rendre.

Parmi les autres grottes que l'on cite encore, comme dignes d'être visitées, sont celle de Niaux dans la vallée de Vic-Dessos ; celle de Lombrives près d'Ussat, et celles qui débouchent sur les rives escarpées de l'Ariége, et dont l'accès est très difficile.

Dans plusieurs localités, les flancs des rochers offrent une multitude d'escavations dont plusieurs affectent la forme de porches magnifiques, ornés d'incrustation calcaire fantastique, qui peuvent rivaliser avec les plus fines sculptures de l'architecture gothique. C'est surtout aux environs de Tarascon que ces bizarreries de la nature se font admirer.

CARACTÈRE DES HABITANS DU PAYS DE FOIX.

Les habitans du pays de Foix, privés de communications faciles avec les pays voisins, ont conservé une partie des mœurs qui leur étaient propres sous la domination des comtes, leurs anciens souverains. C'est à de vieux souvenirs d'indépendance et de liberté qu'ils doi-

vent la fierté qui les distingue, l'élévation de leur caractère et une bravoure qui ne se dément jamais. Il y a cependant une différence notable entre les habitans de la montagne et ceux de la plaine ; les premiers sont plus francs, plus fiers, plus agrestes, moins endurans, plus disposés à résister à l'oppression de quelque part qu'elle vienne ; les seconds ont de la souplesse, de la finesse, et plus de civilisation ; ils sont moins habitués aux grandes fatigues ; mais tous, habitans de la montagne et habitans de la plaine, sont d'ailleurs vifs, ingénieux et bons soldats. Une des causes principales qui a dépravé l'habitant de l'extrême frontière, est la contrebande ; accoutumés à passer leur vie dans l'oisiveté, au milieu des hasards, des dangers auxquels les expose cette infraction des lois dans laquelle ils passent leur vie, les contrebandiers s'abandonnent facilement aux plus grands crimes. Nous devons dire qu'aujourd'hui le périlleux métier de la contrebande est généralement abandonné ; l'agriculture est généralement répandue ; chacun s'y livre avec zèle ; nos villes voient s'élever de nombreuses manufactures dans tous les genres. L'élan est donné partout, afin de rendre le département de l'Ariége un des plus intéressans de la France.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

grand nombre de noms propres, d'hommes et de lieux, dont l'histo ni la géographie n'ont pu donner à l'imprimeur l'orthographe véritable, ont occasionné plusieurs fautes d'impression que le lecteur pourra rectifier ainsi qu'il suit :

Pag. 8,	*ligne* 23,	*lisez* Pailhas.
9,	15,	Bouan.
29,	14,	la Massane.
30,	23,	Rasez ; et aussi pag. 33 et suiv., 75 et s.
33,	24 et 25,	Capeir, Pierre-Pertuze, le Donezan.
34,	25,	Queiro-Courbe.
50,	19,	Arnaud.
63,	2,	Saint-Ybars.
117,	7 et 8,	Rabastens, Gaillac, Montégut.
124,	19,	Montgauzi.
133,	5,	Pierre-Pertuze.
135,	19,	Commelongue.
136,	6,	Lordat.
159,	18,	Vic-Dessos.
172,	3,	Taleyrand.
174,	18,	Labastide-de-Serou ; et aussi *page* 177, *ligne* 1.
176,	4,	Arignac.
181,	13,	Garanou.
189,	16,	Marquefave, Montesquieu.
192,	5,	*se Gaouzos.*
201,	27,	Varilhes.
238,	13,	Montégut.
243,	10,	Alègre.
298,	9,	Miglos.
299,	22,	Puylaurens.
314,	10,	Ribals.
316,	7,	Loulmet.
344,	9 et 22,	Pontaud, Daunous.
345,	3, 4 et 7,	Hillac, Labastide-de-Serou, Cadarcet.
348,	23,	Daunous.
349,	7,	Jougla.
353,	7,	Tremége.
354,	14 et 20,	Beaupuy.



